

Université du Québec à Chicoutimi

Mémoire présenté à
l'Université du Québec à Chicoutimi
Comme exigence partielle
de la maîtrise en Études Régionales

Par

Isabelle Lessard

Sous la direction de

Marc-Urbain Proulx

**LES TRANSFORMATIONS DANS LA DYNAMIQUE SPATIALE
CONTEMPORAINE DU QUÉBEC**

Mars 2002



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement mon directeur de maîtrise, Marc-Urbain Proulx; non pas parce qu'il est d'usage de le faire mais parce qu'il a fait montre de compétences pédagogiques et surtout humaines incomparables dans mon cheminement de recherche, ponctué des habituelles bourrasques et de quelques vents violents. Merci, Marc-Urbain. Dans nos choix, il n'est pas de hasard, paraît-il.

Résumé

L'économie n'est pas indifférente à l'espace. Sa relation à l'espace se modifie dans le temps, transformant la façon dont les activités s'y structurent, changeant les facteurs de localisation des activités. Pour les territoires, l'enjeu n'est pas d'être influencé par les tendances au changement, mais bien d'être en mesure de toujours prendre part à l'économie dont certaines données changent. La dynamique spatiale de développement est non seulement la résultante des transformations dans la relation de l'économie à l'espace où les caractéristiques particulières du territoire interviennent, mais aussi le reflet de l'acuité avec laquelle le territoire s'adapte aux changements.

Les dernières décennies ont été témoins d'importants changements au point où l'on parle maintenant de *nouvelle économie*. Bien qu'ils soient continuels dans le temps, il semble s'être produit une coupure qui modifie rapidement l'économie dans un sens différent. Les progrès techniques et technologiques ont réduit considérablement la friction qu'exerçait la distance dans la répartition des activités économiques dans l'espace, ont permis à l'économie de se déployer rapidement à l'échelle du monde, mais ont surtout provoqué une révolution dans le régime d'accumulation qui délaisse les formes de production fordistes vers le post-fordisme. La dynamique spatiale de développement du monde occidental se transforme aujourd'hui sous l'influence de ces trois facteurs de changement interreliés.

Pour les entreprises, les principales conséquences sont la tertiarisation de leurs effectifs et l'accélération des innovations apportées aux produits et aux services qui requièrent une plus grande flexibilité. Cette flexibilité se reflète dans l'organisation des entreprises de même que dans leurs choix de localisation pour conserver leur compétitivité de plus en plus rattachée à l'économie mondiale. Les principales manifestations spatiales de la nouvelle économie sont la polarisation et l'importance renouvelée des économies d'agglomération, la spécialisation des territoires, la ségrégation qualitative de l'espace qui s'accompagne d'importantes disparités entre territoires privilégiés et territoires banalisés dans le choix des localisations, la transformation des relations traditionnelles entre les territoires, notamment la relation centre-périphérie, et la territorialisation de l'économie.

L'économie québécoise est également touchée par l'ensemble de ces mutations qui se répercutent dans la façon que sont maintenant structurés les territoires qui composent l'espace provincial. Par contre, on observe que certaines formes ou caractéristiques spatiales contemporaines ne sont pas présentes ou le sont à un degré moindre que ce qui est vécu sur d'autres territoires du monde occidental, notamment chez nos

voisins américains. Cela vient d'abord des caractéristiques particulières du territoire québécois, entre autres le fait que la distance demeure pour le Québec une contrainte bien réelle dans l'organisation de l'espace. Cela montre également que l'économie du Québec n'est pas à la marge avancée de cette transition d'un système économique à l'autre en raison des difficultés qu'elle connaît à convertir ses effectifs et à s'intégrer aux grands réseaux d'échanges.

On note que les changements les plus sentis se font à une échelle plus petite, alors que la situation semble plus stable lorsque le regard se porte sur l'ensemble provincial. Une analyse plus pointue des composantes territoriales nous montre, par exemple, qu'un nouveau continuum urbain-rural se définit, que des sous-centres se développent et se spécialisent à l'intérieur des agglomérations urbaines ou encore que plusieurs villes non centrales tirent bien leur épingle du jeu.

Si tout le système n'est pas basculé, les changements sont par contre assez importants pour en appeler d'un rafraîchissement des modèles d'organisation de l'espace économique. Ce brin de jeunesse devrait particulièrement être attentif au fait que l'économie québécoise se structure sur la base d'un réseau d'agglomérations diversifiées où les villes moyennes ont de l'importance. Il devrait aussi considérer la nécessaire dévolution des moyens de prise en charge locale, puisque c'est bien là que se tissent les conditions de succès de la nouvelle économie-monde.

Table des matières

Remerciements	I
Résumé	II
Liste des tableaux	VI
Liste des cartes	VI
Liste des figures	VI
Liste des annexes	VI
Introduction générale	1
Chapitre 1 : Le projet de recherche	
Introduction	6
1.1 Problématique	6
1.2 Question de recherche	9
1.3 Objectifs	9
1.4 Hypothèse	9
1.5 Méthodologie	10
1.6 Pertinence scientifique et sociale	10
1.7 Limites de l'étude	11
Chapitre 2 : Les changements dans la dynamique spatiale contemporaine du monde occidental	
Introduction	12
2.1 Le noyau dur de la dynamique spatiale contemporaine	13
2.1.1 L'affranchissement du poids de la distance	14
2.1.2 La mondialisation de l'économie	16
2.1.2.1 Grandes tendances	
2.1.2.2 Mondialisation et dynamique spatiale	
2.1.3 Montée du post-fordisme	20
2.1.3.1 Le fordisme	
2.1.3.2 L'origine d'une crise économique	

2.1.3.3 Le post-fordisme : exigences de réactivité et de qualité	
2.2 Le jeu de la trilogie : les conséquences sur les entreprises et leurs composantes, sur le territoire et sur la dynamique spatiale	25
2.2.1 Montée du secteur tertiaire	26
2.2.2 Intégration / désintégration des entreprises	27
2.2.3 Désintégration des espaces nationaux	31
2.2.4 Proximité et accessibilité : renouvellement de la logique de polarisation	32
2.2.5 Territorialisation de l'économie et réseautage	33
2.2.6 Homogénéisation / hétérogénéisation des territoires	33
2.2.7 Changement dans les temporalités	35
Conclusion	36
Chapitre 3 : Perspectives d'analyse de la dynamique spatiale de développement au Québec	
Introduction	37
3.1 Le territoire québécois selon Tellier (2000)	38
3.2 Le territoire québécois selon Polèse et Roy (1999)	43
3.3 Le territoire québécois selon Bruneau (1992).....	48
3.4 Le territoire québécois selon Proulx et Riverin (1999)	53
3.5 Le territoire québécois selon Collin et al. (1999)	60
3.6 Le territoire québécois selon le MAMM (2000)	69
3.7 Le territoire québécois selon Collin (1997)	77
3.8 Le territoire québécois selon Bruneau (2000)	82
3.9 Le territoire québécois selon Proulx (2000)	87
3.10 Le territoire québécois selon Côté (1996)	91
3.11 Le territoire québécois selon Vachon et Lemieux (1998)	94
3.12 Le territoire québécois selon Dugas (2000)	98
3.13 Le territoire québécois selon Proulx (1998)	106
3.14 Le territoire québécois selon Doyon (1999)	113
Conclusion	118
Chapitre 4 : Le Québec, un territoire transformé ?	
Introduction	119
4.1 L'espace québécois dans la dynamique spatio-économique continentale	120
4.1.1 La position du Québec dans la géographie du continent nord-américain	120
4.1.2 La position du Québec dans la géographie culturelle du continent nord-américain ...	122
4.1.3 La position de l'économie québécoise dans l'économie nord-américaine	123

4.1.4 Le positionnement politique de l'économie québécoise dans l'économie du continent	124
4.1.5 Conclusion	125
4.2 Le degré de changement	125
4.2.1 Le changement, un continuum	125
4.2.2 Le changement, question de regard	127
4.3 Les transformations dans la dynamique spatiale contemporaine	130
4.3.1 Affranchissement du poids de la distance	130
4.3.2 Mondialisation et montée du post-fordisme	133
4.3.3 Montée du secteur tertiaire	135
4.3.4 Intégration/désintégration des entreprises	136
4.3.5 Désintégration des espaces nationaux	138
4.3.6 Renouvellement de la logique de polarisation	139
4.3.7 Territorialisation de l'économie et réseautage	140
4.3.8 Homogénéisation / hétérogénéisation des territoires	143
4.3 Validation de l'hypothèse générale	148
Conclusion	153
Conclusion générale	154
Bibliographie	158
Annexes	163

Liste des tableaux

Tableau 1 : Pôles principaux et pôles secondaires selon Proulx et Riverin	55
Tableau 2 : Performance des pôles principaux et intermédiaires selon la variation de l'emploi 1986-1996 par secteur d'activité	58
Tableau 3 : Les agglomérations urbaines du Québec – Statistique Canada 1996	62
Tableau 4 : Moteur de l'économie des agglomérations urbaines – Collin et al (1999)	65
Tableau 5 : Points principaux du diagnostic territorial, Proulx (1998)	108
Tableau 6 : L'organisation territoriale au Québec, Doyon (1999)	115
Tableau 7 : Les régions de concertation, Doyon (1999)	116
Tableau 8 : Échelle d'analyse et degré de changement de la dynamique spatiale du Québec	128

Liste des cartes

Carte 1 : Les trois corridors historiques regroupant les pôles économiques mondiaux successifs, Tellier (1998)	40
Carte 2 : Cercles concentriques, Polèse et Roy (1999)	45
Carte 3 : Pôles de développement et corridors de développement au Québec (Proulx et Riverin)	59
Carte 4 : Localités rurales ayant perdu au moins 15% de leurs effectifs entre 1971 et 1996	101
Carte 5 : Localités rurales dont le revenu familial est inférieur à 70% de la moyenne québécoise en 1996	106

Liste des figures

Figure 1 : Typologie des milieux innovateurs	96
Figure 2 : Échelle d'analyse et degré de changement de la dynamique spatiale du Québec	129

Liste des annexes

Annexe 1 : Changements dans le rôle de l'aménagement du territoire et dans le rôle des acteurs publics.	164
Annexe 2 : Entités territoriales du Québec – Bruneau (1992)	168
Annexe 3 : Hiérarchie des pôles sur l'espace québécois selon le MIC (1967)	169
Annexe 4 : Statistiques; agglomérations urbaines du Québec	170
Annexe 5 : Les agglomérations urbaines du Québec – MAMM (2000)	172

À mon père

Introduction générale

Travailler en développement régional et en aménagement du territoire dans une région telle l'Abitibi-Témiscamingue peut amener une géographe à poursuivre ses études vers la maîtrise! Car arrive à coup sûr un moment où elle se demande quelles sont les forces contre ou avec lesquelles ses actions sont portées, quels sont les grands mouvements de fond qui influencent les populations et leur économie. Des signes de changement pointent ça et là au travail dans une gamme étrangement éclectique; la montée d'un sentiment d'impuissance ou de multiplication des coups d'épée dans l'eau, les succès économiques quasi imprévisibles ou les facteurs impondérables qui y sont associés, une certaine stagnation politique, les chevauchements d'utilisation agricole et urbaine de l'espace, les portes claquées entre administrations urbaines et rurales, un retour au laisser-aller environnemental, certains discours contradictoires entre régionalisation et concentration, la montée des groupes communautaires, mais surtout, la sensation qu'un certain désarroi économique et social n'est plus uniquement dû à une conjoncture fluctuante dont on doit seulement attendre la remontée sur les cours boursiers.

Si effectivement il se trouvait que l'économie se transforme en profondeur, alors il en serait de même pour la relation entre cette économie et l'espace. Car les sociétés virtuelles n'existent pas encore. Elles ancrent leur organisation sociale, culturelle, politique et économique à l'espace. Cette chimie entre les sociétés et l'espace qu'elles occupent fait en sorte qu'il se crée partout des territoires, à toutes échelles, comme autant d'organisations sociales différentes, imbriquées les unes avec les autres ou en parallèle et qui tentent toutes de se développer.

La complexité de nos sociétés contemporaines se reflète dans l'organisation spatiale de ces territoires. Qui plus est, ces territoires ne sont pas statiques. Ce qui les anime change perpétuellement. Dans le temps, la relation entre l'espace et l'économie évolue : la *dynamique spatiale de développement* subit des transformations. Le mot *développement*, même galvaudé, on le sait, regroupe ici les notions d'évolution, de déploiement, de qualité et de rayonnement de l'activité économique des territoires. Car sur ce continuum de changement, les forces d'attraction, de répulsion, de dispersion ou de concentration des populations et des activités économiques sont mues différemment et le positionnement des territoires les uns envers les autres à travers les flux économiques est aussi appelé à se modifier.

Or, si la géographie économique n'est pas totalement bouleversée, du moins est-elle transformée par de nouvelles forces économiques et sociales. C'est ce qui ressort des diverses analyses macro et micro réalisées par différents chercheurs du monde occidental. On parle en fait de *nouvelle économie*. Celle-ci, particulièrement vigoureuse dans les pays occidentaux, rajeunit les règles du succès capitaliste, causant d'ailleurs des conflits intergénérationnels qui se manifestent sous forme de crise sous plusieurs aspects. Citons, par exemple, l'écart grandissant entre les populations riches et pauvres couplé d'une tendance au désengagement de l'État dans ses mesures de redistribution de la richesse influencé par la vague libérale.

Plusieurs disciplines s'intéressent aux mutations actuellement à l'œuvre dans l'économie et, dans cette foulée, à la réorganisation de l'espace physique et social à travers les changements économiques. Car le constat est incontournable vis-à-vis cette nouvelle-née: il y a bien des changements dans « le rapport de l'activité économique avec l'espace qui modifient la logique traditionnelle et qui pourraient s'accompagner de nouveaux modes d'occupation et d'organisation du territoire. » (Vachon et Lemieux, 1997). Chacun selon ses propres indicateurs, les chercheurs se rejoignent sur ce constat.

La vision traditionnelle de l'espace économique et de son organisation ne tient plus qu'en partie. Les modèles épurés et rassurants posent aujourd'hui certains problèmes au regard des évolutions actuelles. Il est possible qu'on observe un même phénomène, mais il y a certainement moins de chances qu'il soit dû aux mêmes causes. Par exemple, le modèle centre-périmétrie présente le centre en opposition avec sa périphérie, mais dans le modèle, ces deux entités sont couplées, interdépendantes. Or, on parle maintenant de la fin des solidarités géographiques (Veltz, 1996). Dans l'économie contemporaine, les pôles peuvent croître par relations horizontales avec d'autres pôles, délaissant les liens traditionnels avec leur hinterland. Il y a multiplication des situations où la périphérie est progressivement découpée des autres espaces. Centres et périphéries tendent aujourd'hui à s'interpénétrer, ce qui, bien entendu, complexifie l'image que l'on avait des liens économiques entre les territoires. La théorie des pôles de croissance est elle aussi pâlie de ces constats. Car la croissance d'un pôle n'entraîne pas nécessairement la croissance de sa périphérie, alors que la périphérie pourrait à l'inverse se développer sans le centre. Les modèles, comme celui de Weber, basé sur la distance, perdent aujourd'hui un peu de leur vérité. S'il en était autrement, on n'assisterait pas au développement d'immenses conurbations qui dominent des espaces où l'effet de la distance ne tient qu'à un fil. Enfin, même les modèles basés sur les liens économiques d'une mosaïque de territoires nationaux, entre autres ceux qui s'appuient sur les avantages comparés, s'effritent dans la foulée de la mondialisation qui, par exemple, banalise jusqu'à un certain point la dotation en ressources ou qui fait en sorte qu'un même type de produit soit exporté et importé de plusieurs pays.

Si l'économie n'est pas indifférente à l'espace, si elle s'ancre sur les territoires, alors il est logique de penser que les comportements de cette économie, pourtant soumise aux mêmes grandes tendances de fond, ne réagira pas de la même façon sur un territoire comme sur l'autre. Le monde occidental, particulièrement étudié par

rapport à la nouvelle économie, n'est pas un bloc homogène. Ainsi, que l'on se penche sur l'Allemagne, la France ou les États-Unis, il est effectivement possible d'identifier des dénominateurs communs parmi les forces qui bousculent la structuration de l'espace, mais plusieurs caractéristiques restent propres au territoire étudié.

Le Québec est l'un de ces territoires du monde occidental. Le vaste espace québécois est lui-même constitué d'une multitude de territoires ayant chacun leur dynamisme et leurs enjeux. On retrouve par exemple les territoires ruraux, eux-mêmes très hétérogènes, les territoires urbains et métropolitains qui se divisent déjà en plusieurs composantes, les territoires régionaux, les territoires nordiques, etc.; apparaît déjà un tableau complexe.

Ce territoire compte des caractéristiques physiques, historiques, sociales et politiques qui lui sont propres et qui viennent influencer la façon que l'économie se structure dans l'espace. Quels sont les critères qui font sa spécificité? Ce seul mot renvoie d'abord à la langue, qui n'est pas une donnée insignifiante dans une économie de plus en plus relationnelle. Les caractéristiques physiques du territoire font partie de ces critères; l'axe du Saint-Laurent, les terres agricoles environnantes, l'étendue de ses terres qui comprend les vastes forêts, la présence de plusieurs autres ressources naturelles comme les gisements miniers, etc. Au niveau humain, citons d'abord sa faible population par rapport à plusieurs autres territoires, à peine 7 millions d'habitants. Et l'organisation de cette population est d'ailleurs marquée par son histoire qui s'est soldée par une forte dispersion des populations et des activités encore aujourd'hui très peu denses telle que nous la présentent Harvey (1996) ou Proulx (1999a). Ce seul facteur de quasi-obligation à maîtriser l'espace déjà occupé fait du Québec un territoire économique différent par rapport à d'autres presque exclusivement urbains. Au niveau politique, les efforts de développement ont indéniablement permis au Québec de faire des gains sur le plan social, économique et administratif, mais en réalité, comme le souligne Proulx (1999b), la province n'a pas réussi à développer pleinement son vaste potentiel de ressources naturelles, construites, financières et humaines, ce qui se répercute aujourd'hui dans le niveau de capacité des territoires du Québec à répondre adéquatement aux changements en cours. Terminons cette brève énumération en disant qu'à elle seule, la position géographique du Québec dans l'hiver au Nord-Est du continent a grandement influencé le développement de son économie et qu'elle continue sans doute à le faire.

Au même titre que dans le monde occidental, on perçoit également des changements dans la structuration de l'espace économique du Québec. Le Grand Montréal, par exemple, enregistre au total une croissance démographique, mais le cœur de l'agglomération subit les effets négatifs du phénomène communément appelé « trou de beigne ». L'urbanisation se poursuit sur l'ensemble de l'écoumène, mais il semble que l'empiétement des villes québécoises sur les espaces jusqu'alors péri-urbains soit de moins en moins associé au traditionnel débordement de la ville-centre sur sa périphérie. Particulièrement dans les agglomérations urbaines importantes, les banlieues s'affirment de plus en plus comme des sous-centres vis-à-vis l'emploi et la

desserte de services, délaissant graduellement l'image de lieux où les travailleurs vont uniquement dormir. Plusieurs pôles performent économiquement très bien alors qu'ils n'étaient pas promus à ce dynamisme dans les portraits de l'espace économique québécois réalisés il y a quelques décennies. Citons en exemple Drummondville ou La Tuque (Proulx et Riverin, 1999). Le contraire semble aussi vrai alors que l'on observe le déclin relatif de certains centres très favorisés par les interventions publiques, comme Trois-Rivières. Le développement des territoires ruraux inquiète et ce, particulièrement dans les régions de l'Est du Québec où la déstructuration semble encore plus importante, une situation qui pourrait être en partie expliquée par le glissement vers l'ouest du centre de gravité nord-américain.

Quelles sont donc les transformations en cours dans l'économie et les effets de celles-ci dans l'organisation des activités économiques dans l'espace du monde occidental? À quel degré ces transformations affectent également le Québec? Quelles sont les transformations dans la dynamique spatiale du Québec? La structuration de l'espace québécois se présente-t-elle de façon similaire à ce que l'on dégage comme étant les grandes manifestations spatiales de la nouvelle économie dans le monde occidental? Voilà les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le cadre de ce mémoire.

Ainsi, ce mémoire cherchera premièrement à identifier les facteurs de changement. Pour ce, nous utiliserons la littérature scientifique traitant de la dynamique spatiale contemporaine dans le monde occidental. Nous identifierons les inputs à partir desquels l'économie se transforme. Puis nous verrons comment ces facteurs, qui agissent ensemble, modifient la dynamique spatiale de développement. Nous ferons alors ressortir les principales conséquences sur la géographie économique du monde occidental en mettant l'accent sur ce que Tellier nomme les « régularités spatiales », ou les manifestations spatiales de l'économie contemporaine.

Pour focaliser sur le Québec, nous nous servirons du corpus d'études récentes réalisées sur la dynamique spatiale et l'organisation des territoires parmi les principaux chercheurs québécois qui s'y intéressent. Notre mémoire vise entre autres à présenter ce riche matériel d'où sera tirée l'information pour établir le portrait des grandes tendances dans la dynamique spatiale québécoise. L'exercice sera alors de synthétiser les résultats afin d'être en mesure de les confronter selon un schéma développé dans notre cadre théorique. Il sera alors possible d'identifier les régularités et les discordances entre les résultats d'analyse des divers auteurs de même qu'entre la dynamique spatiale du monde occidental en général et celle spécifique au Québec.

Le mémoire compte quatre chapitres. Le premier expose plus en détail le projet de recherche puisque celui-ci s'inscrit dans une problématique plus large que nous présenterons. Le second chapitre (cadre théorique) identifie les facteurs de changement dans la dynamique spatiale contemporaine du monde occidental et dégage sept grandes tendances ou conséquences de la nouvelle relation de l'économie à l'espace. Le troisième chapitre présente un à un les 14 comptes-rendus de recherche utilisés pour analyser la dynamique spatiale québécoise qui constituent nos données de base. Nous montrerons un souci à présenter l'information de façon

à ce qu'elle puisse également servir à pousser plus loin la réflexion sur la dynamique spatiale québécoise. Enfin, le quatrième chapitre analyse les résultats obtenus par les auteurs québécois afin de déterminer dans quelle mesure la géographie économique du Québec reproduit fidèlement ce qui aura été exposé pour l'ensemble du monde occidental.

CHAPITRE 1

Le projet de recherche

Introduction

Le sujet abordé dans le cadre de ce mémoire relève de la géographie économique. Il s'agit d'un projet de recherche qui s'inscrit dans une visée plus large, une réflexion de longue haleine sur l'organisation territoriale du développement au Québec qu'ont déjà amorcée plusieurs intellectuels du Québec¹. Dans tout ce brassage d'idées, le travail d'analyse réalisé ici s'attardera spécifiquement à cerner quelques aspects de la dynamique spatiale actuelle puisqu'il semble qu'elle ait connu des changements qui justifient ce nouveau regard et puisqu'il apparaît nécessaire de le porter afin de revoir les modèles d'organisation territoriale du développement.

1.1 Problématique

Au Québec comme ailleurs, plusieurs chercheurs s'intéressent à l'étude de la dynamique spatiale de développement des territoires afin de mieux comprendre quelles sont les forces internes et externes qui influencent la localisation des activités dans l'espace. Cet exercice de fabrication d'un portrait de la réalité spatiale n'est pas banal. En effet, il est la base de modèles d'organisation territoriale du développement. Ces modèles permettent aux décideurs sur un territoire de planifier le développement et l'utilisation de l'espace, d'orienter les forces positives qui s'exercent sur le territoire ou d'en réduire les effets négatifs. On reconnaît généralement qu'il est des forces et des tendances contre lesquelles il est à peu près inutile de s'acharner. Les modèles permettent également de prévoir l'organisation du territoire de façon à ce que les conditions matérielles et immatérielles soient favorables à l'émergence du développement économique et de faire en sorte que ce qui est mis en place soit réaliste par rapport aux tendances de fond. Des changements dans la dynamique spatiale inciteraient alors à la redéfinition des modèles d'organisation territoriale du développement.

¹ C'est la mission que s'est donnée le *Mouvement Territoires et Développement* afin d'augmenter le degré de prise en charge du développement par les divers territoires du Québec, sans compter les autres chercheurs dans les universités et les institutions publiques qui se penchent sur l'organisation territoriale.

Étant donné les transformations dans la dynamique spatiale du développement dans le monde occidental, le Québec est peut-être appelé à se doter d'un nouveau modèle d'organisation territoriale. Il semble que plusieurs des modèles d'organisation générale de l'espace québécois sur lesquels pourraient s'appuyer les décideurs soient en partie dépassés et ne suffisent plus à orienter l'ensemble du développement. Nous référons notamment à la théorie des pôles de croissance, au modèle des grappes industrielles ou encore au modèle centre-périphérie.

La théorie des pôles de croissance est le dernier modèle spatial dominant dont s'est doté le Québec. Il a été utilisé à deux niveaux; d'abord dans une approche polycentrique par le ministère de l'Industrie et du Commerce en 1967 lors de la création des régions administratives et de leurs pôles régionaux et, dans la même lignée, lors de la création des MRC en 1979, puis, sous un œil monocentrique suite à l'analyse d'Higgins-Martin-Raynauld (1970) avec Montréal comme seule locomotive du Québec. Or, aucune des approches n'a su complètement remplir ses promesses (Proulx et Riverin, 1999). Par mesure d'ajustement, plusieurs réformes ont suivi (Proulx, 1998). Certaines ont passablement bien rempli leur mandat, entre autres en ce qui a trait à la rationalisation de l'utilisation du sol, la création des MRC et des trois communautés urbaines par exemple, ou pour ce qui est d'une meilleure connaissance des potentiels et des enjeux du développement, par exemple les diverses opérations de planification stratégique régionales. Par contre, ces mouvements de régionalisation ont peut-être fait perdre de vue le besoin de planification d'ensemble qui avait guidé les réformes dans les années 1960 et 1970.

En effet, les diverses politiques ont été mues par un désir de mettre de l'ordre dans l'organisation du territoire québécois. Car l'espace québécois apparaît marqué par son histoire où « l'occupation du territoire s'est faite de façon tout à fait incoordonnée, sans planification préalable, en laissant agir les initiatives privées comme bon leur semblait. » (Parenteau). Comme nous le soulignions en introduction, une des résultantes des approches québécoise en matière d'organisation territoriale a été une utilisation extensive de l'espace et une sous-utilisation des potentiels économiques des territoires.

On sent que ce désir à mettre de l'ordre remonte aujourd'hui à la surface, non seulement parce que tous les problèmes n'ont pas été résolus, mais aussi en raison de nouvelles réalités reliées au développement et à l'utilisation du territoire. Citons en exemple le gonflement des villes qui fait en sorte que plusieurs chevauchent maintenant plus d'une limite administrative. La politique actuelle de renforcement des agglomérations urbaines du Québec (Réforme Harel) montre un souci de clarifier les rôles de chacun des territoires dans l'organisation de l'espace économique de la province et de faire concorder l'organisation territoriale à la réalité terrain. On assiste également à la montée de la théorie du développement endogène où le territoire prend toute son importance. Plusieurs des réorganisations de l'État vont en ce sens, notamment la Réforme Harel, mais aussi la création des CLD ou encore la future Politique rurale toujours annoncée.

Par contre, il n'y a pas de véritable stratégie intégratrice des différentes actions posées sur chacun des territoires. À ce sujet, le Vérificateur général du Québec déposait, au printemps 1999, un rapport sur le développement local et régional critiquant le manque de vision d'ensemble du gouvernement dans la coordination des efforts effectués par les ministères et les différents organismes régionaux. Il soulève donc le besoin, pour le Québec, d'une stratégie globale d'organisation territoriale du développement qui, tout en respectant les spécificités de chacun des territoires, mettrait en valeur leur interdépendance et leur complémentarité. De nos jours, la réussite du développement est davantage reliée à des stratégies d'organisation qu'à l'exploitation toute simple de ressources.

En l'absence de modèle adéquat, le Québec chemine sur plusieurs fronts distincts correspondant aux différentes responsabilités ministérielles. Les nombreuses conséquences de cette absence de cohérence qui font ressortir les difficultés des instances publiques à faire des choix dans l'organisation territoriale sont bien connues et ont fréquemment été soulevées : équipements publics sous utilisés, étalement urbain excessif, désertification de plusieurs zones bâties, sites industriels mal localisés, urbanisation excessive de certaines aires rurales, perte d'excellentes terres agricoles, aéroports démesurés, chevauchement de fonctions publiques, inégalités dans la desserte de services, inéquités fiscales, concurrences stériles entre certaines organisations limitant la création de synergies, etc. Toutes ces conséquences ont évidemment des coûts que nos sociétés sont de moins en moins capables et prêtes à absorber. Sans modèle intégrateur, l'État est davantage soumis aux pressions d'intérêts privés et publics divers.

S'il est encore un désir, au Québec comme ailleurs, d'alimenter tout en contrôlant le développement territorial, force est de constater qu'il faudra ajuster le tir. Car les entreprises, celles qui réussissent à se tailler une place, elles n'attendent pas. Car les individus qui participent au système, eux, le font inconsciemment ou pas en fonction des nouvelles règles. L'absence de mécanismes de régulation ne change rien à l'évolution du système.

Voilà en bref dans quelle problématique s'inscrit notre travail de recherche. Or, pour bâtir ou pour rafraîchir un modèle d'organisation territoriale du développement, il importe d'abord de comprendre les changements survenus dans la dynamique spatiale. Dans la liste des nombreuses étapes à suivre pour revoir l'organisation de l'espace économique et développer ou d'adapter un nouveau modèle, nous avons choisi de nous attarder à cibler ces transformations pour le Québec.

Nous croyons que cet apport viendra tracer les grandes lignes sur la base desquelles une analyse plus détaillée de la dynamique spatiale du Québec pourra être construite, dans le but éventuel de renouveler le modèle d'organisation territoriale de l'espace économique québécois.

1.2 Question de recherche

Une question générale guide le travail d'analyse :

Comment se comporte la dynamique spatiale contemporaine du Québec par rapport aux transformations de l'économie du monde occidental?

1.3 Objectifs

Pour répondre à cette question, trois objectifs principaux ont été ciblés :

- Dégager les principaux facteurs de changement dans la dynamique spatiale contemporaine du monde occidental, les conséquences sur l'organisation des activités économiques et identifier les principales régularités spatiales qui en découlent.
- Dégager les principales transformations dans la dynamique spatiale contemporaine du Québec à partir d'études récentes.
- Confronter les résultats obtenus par les divers chercheurs qui se sont attardés à l'étude de la dynamique spatiale du Québec et de l'organisation territoriale en relation aux tendances perçues dans le monde occidental.

Objectifs secondaires :

- Juger de l'intégration de l'économie québécoise à l'économie nord-américaine.
- Présenter quelques-unes des principales études sur la dynamique spatiale de développement du Québec parmi le riche corpus de recherches récentes.

Objectif personnel :

- Mieux maîtriser les principaux concepts de la géographie économique et obtenir un meilleur aperçu des changements qui s'opèrent dans l'économie contemporaine et leurs répercussions sur l'organisation territoriale, en particulier pour le cas québécois.

1.4 Hypothèse

Tout le processus d'analyse cherchera à valider une seule hypothèse :

« La dynamique spatiale contemporaine du Québec est le reflet des mutations en cours sur les espaces économiques du monde occidental. »

1.5 Méthodologie

La recherche est basée sur la cueillette et l'analyse de sources secondaires d'information traitant de la dynamique spatiale de développement. Il s'agit d'une analyse documentaire ou métá-analyse qui confronte et met en relation les résultats de recherches traitant de l'économie et de la dynamique spatiale contemporaines.

Trois types de textes scientifiques sont utilisés pour rencontrer les divers objectifs; des articles ou ouvrages traitant de la dynamique spatiale contemporaine dans le monde occidental, des articles ou ouvrages traitant de l'économie québécoise et des relations extérieures qu'elle entretient et des articles ou ouvrages traitant spécifiquement de la dynamique spatiale québécoise ou de l'organisation spatiale du développement au Québec d'un point de vue récent ou historique. Le choix des ouvrages et articles scientifiques a été guidé, au début, par le directeur du projet, puis bonifié au fil des lectures et des références.

1.6 Pertinence scientifique et sociale

Il n'est pas très courant qu'une analyse documentaire comme celle que nous avons réalisée soit effectuée au niveau de la maîtrise. Par contre, le sujet choisi en justifiait l'approche. De plus, il nous est apparu que le travail de recherche réalisé par les différents auteurs québécois méritait d'être relevé et surtout analysé de façon globale. L'originalité du travail de recherche tient, croyons-nous, à la simplification du schéma comprenant les facteurs de changement dans la dynamique spatiale contemporaine et leurs répercussions, schéma qui est repris dans le cas particulier du Québec.

Il nous semble maintenant qu'un néophyte réussit passablement rapidement à se faire un portrait des grandes tendances qui modifient la configuration du territoire, tant générales que dans le cas particulier du Québec. Et pour faire en sorte que les collectivités soient mieux en mesure de prendre en charge et de planifier le développement, il importe qu'elles saisissent les forces qui interviennent dans l'organisation économique de leur territoire.

Bien des idées circulent quant à la nouvelle économie et la façon dont elle influence l'organisation territoriale. Les Québécois sont tout aussi pressés que les autres à s'approprier les lieux communs. Prenons pour exemple l'idée reprise très souvent à propos des technologies de télécommunications, qui donneraient des ailes aux entreprises pour qu'elles puissent aller où bon leur semble, ou celle de la mondialisation, qui rendrait l'économie indifférente aux lieux géographiques. Or, comme nous le dit Veltz (1990), le côté pervers de telles idées est inversement proportionnel à leur simplicité.

Le sujet de réflexion est loin d'être nouveau – c'est ce que l'on nous dira souvent. Il semble pourtant y avoir un besoin de refaire le point, justement en raison, entre autres, des idées souvent admises sans analyses supplémentaires, ou encore, comme nous le mentionnions plus haut, pour prévenir une tendance aux actions tout azimuts. Là-dessus, Claval (1990) exprime clairement le besoin de maturation intellectuelle malgré les besoins pressants à intervenir :

"Dans une conjoncture où les nécessités de l'action étaient également impérieuses, les hommes politiques avaient fait le succès d'une théorie de la polarisation qui n'avait de théorie que le nom : ils étaient prêts à accepter n'importe quelle base pourvu qu'elle paraisse justifier leurs choix et qu'elle les tire de l'embarras de ceux qui ont des moyens et ne savent pas comment les utiliser. Les panacées ont changé de nom : elles prennent aujourd'hui deux visages : celui de la technopole et celui du développement par le bas, que paraît conforter l'analyse des districts industriels. (...) Les études sur ces régions sont passionnantes, mais le besoin d'intervention est tel qu'on en tire des recettes pour l'action avant d'avoir pesé tous les éléments du problème. (...) Les lacunes théoriques sont d'autant plus gênantes que les responsables politiques ont besoin d'agir, et qu'ils sont prêts à faire feu de tout bois pour orienter leur action. (...) L'interaction entre recherche et nécessités de l'action gêne sans doute un peu la maturation théorique."

Il nous apparaît que cette description se marie très bien à l'expérience québécoise et autorise à faire un certain tri ou du moins quelques pas en arrière, question de prendre du recul par rapport aux réelles transformations dans l'économie.

De plus, pour une étudiante à la maîtrise, toute démarche visant à élargir son horizon intellectuel se justifie aisément. Sur ce, ce travail de recherche aura très bien rempli ses objectifs.

1.7 Limites de l'étude

L'approfondissement de la réflexion sur la dynamique spatiale contemporaine est tout d'abord et bien malheureusement limité par l'étendue à la base des connaissances en géographie économique de l'auteure qui nécessitait au départ une mise à niveau. Mais voilà, c'est le propre d'une démarche de deuxième cycle universitaire!

L'analyse est aussi dépendante des données et des méthodes utilisées par les divers auteurs consultés entre lesquelles recherches les comparaisons ne se font pas toujours aisément ou souffrent de pièces manquantes pour compléter le puzzle. Bien entendu, le nombre restreint d'études utilisées pose aussi des limites, alors que chaque texte supplémentaire aurait théoriquement pu enrichir le travail. Sur ce, il faut souligner le fait que le travail de recherche s'est étendu sur une période de temps suffisamment longue, ce qui aurait théoriquement permis d'y inclure des parutions plus récentes. Par contre, question d'y mettre un point final, certains articles à notre disposition en fin de parcours n'ont été que partiellement utilisés dans l'analyse.

CHAPITRE 2

Les changements dans la dynamique spatiale contemporaine du monde occidental

Introduction

Il est presque inutile de citer des auteurs pour affirmer que l'économie du monde occidental et, par voie de conséquence, sa relation à l'espace, subit des transformations parfois majeures.

Si déjà a existé une organisation simple du territoire et de son économie, celle-ci appartient au passé. Non seulement les facteurs influençant le développement économique d'un territoire se multiplient et s'associent dans une équation de plus en plus complexe, mais ces facteurs eux-mêmes prennent un flou remarquablement subjectif. Prenons pour exemple l'information qui s'impose de plus en plus comme la matière première de la nouvelle économie. Or, toute information ne devient pertinente, productive, que dans la mesure où l'on réussit à se l'approprier et à la rendre créatrice dans le système économique. Voilà un facteur que l'on peut identifier mais dont l'effet peut difficilement se prévoir avec exactitude.

Parce que les facteurs de changement et de création de la richesse ne peuvent plus être définis avec autant de précision, il ne suffit plus d'identifier un nouveau mode de production, de s'exclamer « post-fordisme! », pour lui coller une nouvelle carte d'organisation de l'espace économique. Effectivement, l'émergence d'un nouveau mode de production a été relevée par les économistes. Mais peut-être davantage que tout ce qui a précédé, ce qui s'installe s'accorde de la diversité, du subjectif. On parle d'ailleurs de l'éclatement des logiques de développement.

L'objectif de ce chapitre sera donc d'identifier les principales données de cette dynamique spatiale contemporaine, tout en sachant, comme le soulève Veltz (1990), la difficulté à identifier correctement les facteurs et l'arrangement spatial qui en découle. À partir d'ouvrages scientifiques qui font bien souvent le constat de ces transformations sur la base d'études de cas d'un pays ou d'une branche de l'économie, le travail réalisé dans le cadre de ce mémoire est celui de présenter dans un schéma simplifié les forces qui engendrent les changements et les conséquences de celles-ci sur l'économie et sa relation à l'espace.

Au-delà des spécificités de chaque recherche utilisée, nous avons rassemblé les informations qui semblent être des dénominateurs communs ou, à tout le moins, des tendances fortes à la frange la plus avancée des

transformations. Et c'est bien des changements au front dont traite ce chapitre, car en réalité, tous les territoires n'en sont pas rendu au même stade d'avancement, pas plus que les différentes branches de l'économie.

Il faut sans doute spécifier que la période actuelle en serait une de transition. Plusieurs auteurs qui abordent la question de la dynamique spatiale contemporaine le font d'un point de vue de crise – de l'emploi, des finances, des conditions sociales, de l'État, etc. Ils présentent les différentes manifestations de cette crise comme des processus d'adaptation aux nouvelles réalités. Ce que l'on observe aujourd'hui ne serait peut-être qu'une ébauche de la forme finale de l'organisation du travail et de l'espace, un compromis temporaire dans un système qui n'est pas encore à maturité. Certaines manifestations spatiales semblent résulter d'une adaptation à la crise, alors que d'autres seraient bel et bien des exemples de la forme que prendra dans l'avenir l'organisation spatiale du développement.

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, l'étude de la dynamique spatiale de développement vise avant tout à questionner et à revoir nos interventions dans l'économie et sur le territoire. Cette préoccupation fait partie des raisons qui nous ont porté vers le sujet d'étude de la dynamique spatiale de développement, mais elle n'est pas l'objet spécifique de cette recherche. Nous avons donc choisi de présenter en annexe (1) une synthèse des aspects de la dynamique spatiale de développement qui appellent au changement dans le rôle de l'aménagement du territoire et dans le rôle des acteurs publics, aspects qu'il nous a été possible de dégager à partir de ces lectures.

2.1 Le noyau dur de la nouvelle dynamique spatiale

Les techniques et les technologies n'ont cessé de s'améliorer au cours de l'histoire. Dans ce continuum de progrès, il apparaît que certaines étapes sont soudainement franchies, faisant passer l'humanité d'un type d'économie à l'autre, modifiant également la façon dont l'homme s'organise sur son espace. En remontant le temps, il est possible de trouver des exemples très simples. La maîtrise de l'agriculture a permis la sédentarisation. Puis, l'amélioration des techniques agricoles a fait en sorte de dégager des surplus, permettant à une partie de la population de s'affranchir du travail de la terre, donnant le coup d'envoi au développement des premiers noyaux urbains, puis du commerce. Chaque passage marque l'organisation du territoire.

Les mutations dans l'économie actuelle sont aussi le résultat d'une rupture technologique. On ne parle pas sans raison de révolution scientifique. Cette rupture a perturbé deux éléments : le temps et l'espace. L'organisation de l'homme dans l'espace avait comme prémissse la distance comme facteur exerçant une friction sur le déploiement des sociétés et de leurs économies. Aussi loin que nous remontions dans le temps, les modes de transport ont sans cesse connu des améliorations. Comme nous le verrons, les progrès techniques et technologiques ont eu pour effet d'amoindrir l'obstacle de la distance, non seulement dû au fait

qu'ils ont amélioré la qualité des transports, mais aussi leur accessibilité. L'évolution des transports a aussi eu pour effet de changer les rythmes, la référence temporelle des échanges, des changements, des progrès eux-mêmes.

La rupture technologique ne s'est pas uniquement limitée aux facilités de communication, mais à toute une panoplie de techniques et de savoirs intégrés au système de production qui font partie de cette révolution scientifique. Il y a contraction du temps, accélération des rythmes. Les échanges se font maintenant plus rapidement sur de plus grandes distances et les progrès techniques et technologiques, qui se combinent entre eux, se font eux aussi de plus en plus rapidement.

Ainsi perturbée, l'économie ne réagit plus selon les mêmes logiques. Selon notre propre analyse, trois nouvelles donnees nous semblent être le point de départ d'une série de transformations dans la dynamique spatiale du développement. Trois facteurs de changement sans l'un desquels la fresque économique et spatiale n'aurait ni l'envergure ni les couleurs qu'elle prend actuellement. Une trilogie dont la combinaison constitue, selon nous, les règles de base du nouveau jeu économique et dans son sillage, des nouvelles manifestations spatiales du développement, du rôle du territoire comme base sociale et économique, de l'occupation de ce territoire et de son organisation.

Ces trois facteurs sont :

- L'affranchissement du poids de la distance
- La mondialisation de l'économie
- La montée du post-fordisme

Les progrès techniques et technologiques qui sont à leur origine constituent bien le pivot autour duquel ces facteurs s'influencent mutuellement et gagnent en importance dans la création d'une nouvelle économie. Les pages qui suivent serviront essentiellement à décrire ces facteurs et à démontrer leur importance dans les changements qui s'opèrent présentement au niveau de la dynamique spatiale du développement. Nous verrons comment ces trois facteurs sont liés entre eux et quelles sont, lorsqu'ils opèrent ensemble, les caractéristiques de la nouvelle économie qui ont une incidence directe sur l'organisation de l'espace économique.

2.1.1 L'affranchissement du poids de la distance

Ce premier facteur, qui ouvre la voie à toute une série de théories ou de prédictions, est l'effritement de la principale propriété de l'espace dans l'économie, soit « la résistance physique à l'échange et le prix longtemps considérable à payer pour réduire cette distance. » (Veltz, 1996).

Traditionnellement, la distance ordonnait l'espace. Le territoire se présentait comme une mosaïque de zones avec leurs divers centres, leurs périphéries, leurs lieux isolés. La localisation des entreprises dans un système contraint par l'espace physique répondait à une logique de transport, de localisation des ressources naturelles, des bassins de main-d'œuvre ou de consommateurs.

Les pas de géant accomplis dans les domaines des télécommunications, des technologies, des transports et des coûts qui y sont rattachés placent maintenant la distance parmi toute une kyrielle d'autres facteurs influençant les décisions des entreprises dans leur choix de localisation. Parmi ces facteurs, citons en exemples la présence d'entreprises de la même branche, les possibilités d'interaction avec des infrastructures de recherche, la disponibilité d'un bassin substantiel de main-d'œuvre qualifiée, un cadre de vie attractif, la présence de services aux entreprises, la disponibilité de capital, la renommée du secteur d'implantation pour l'image de l'entreprise, la proximité des sous-traitants, l'efficacité du réseau de transport davantage que la proximité géographique, etc.

La diminution de l'importance de la distance est aussi la conséquence d'un changement dans la nature même des échanges économiques. Veltz (1996) observait que la taille des biens échangés avait considérablement diminué au cours des dernières décennies, diminuant d'autant l'importance des coûts de transport. Il notait par ailleurs que de plus en plus de biens échangés sont immatériels, ce qui, à priori, rend nul l'impact de la distance physique.

Bien entendu, la distance a encore un rôle à jouer pour les entreprises dont la mission est la distribution de biens et services directement auprès des consommateurs. On parle d'ailleurs de services de proximité. Mais ce n'est pas là le point de départ d'une reconfiguration de l'espace. L'offre de services de proximité suit la configuration de l'espace de production et non pas l'inverse.

Que reste-t-il de nos représentations de l'espace si la distance n'y joue plus qu'un rôle secondaire? La distance rendait plus facile nos conceptions mentales de l'espace, nos représentations du territoire. La distance expliquait plus aisément les localisations industrielles, la spécialisation de certains secteurs dotés en ressources fixes. Le coût de la distance obligeait l'économie à se déployer dans l'espace selon un schème où la géographie des ressources, des marchés, des bassins de main-d'œuvre, des infrastructures de services et de transport jouait un rôle prépondérant. La distance facilitait également le choix des actions à entreprendre pour favoriser le développement sur un territoire donné.

Même si la distance a toujours un certain rôle à jouer dans l'organisation de l'espace, elle n'est plus la donnée centrale inévitable et nous oblige à dépasser les modèles qui avaient comme prémissse l'obstacle de l'espace physique. Comme le dit bien Veltz (1996), « la dimension spatiale existe mais ne saurait être au mieux qu'une forme seconde d'indexation des phénomènes. » Les idées développées par Weber, Christaller, Marshall et

plusieurs autres n'offrent maintenant qu'une partie des réponses. La distance ne permet pas d'expliquer pourquoi de plus en plus d'entreprises décident de s'installer là où les ressources et l'espace sont plus chers qu'ailleurs (Veltz, 1996), ce qui peut sembler être un paradoxe de prime abord mais qui devient néanmoins monnaie courante. La distance ne justifie pas non plus l'émergence de territoires particulièrement dynamiques en porte-à-faux avec les modèles traditionnels d'organisation spatiale du développement (Rivière, 1990) et non plus d'ailleurs un phénomène comme la méga-urbanisation, comme nous l'avons déjà indiqué, qui ne saurait être totalement expliqué si la distance jouait encore le rôle qu'elle a jadis occupé.

La diminution de la contrainte exercée par la distance est donc un des éléments actifs contribuant à modifier la chimie du développement des territoires.

2.1.2 La mondialisation de l'économie

Deuxième membre de la trilogie, la mondialisation comme telle ne peut pas être qualifiée de nouveau phénomène. Car il y a déjà plusieurs siècles que les pays font des échanges entre eux et les échanges n'ont cessé de croître. C'est l'accélération rapide des échanges internationaux qui confère à cette expression fourre-tout sa récente popularité. Mais c'est aussi la façon d'échanger et le type de biens échangés actuellement qui font de la mondialisation un thème préoccupant dans la dynamique spatiale du développement.

2.1.1.1 Grandes tendances

Selon les statistiques de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC, 1997), les échanges mondiaux en biens et services se sont développés depuis plus d'une décennie pour atteindre environ 20% de la valeur du produit mondial (6400 / 32 000 milliards US\$) avec un taux de croissance annuel croissant de 7,2% entre 1981 et 1996, soit le double du taux de croissance réel du produit mondial (3,6%).

On note par ailleurs que la croissance du commerce des marchandises et des services a été plus rapide que la croissance de la production. Le décalage entre la croissance de la production et celle du commerce mondial traduit, selon l'OMC, l'intégration continue des économies nationales par les échanges et confirme le rôle moteur du commerce dans la croissance économique mondiale. On note également une croissance plus rapide des échanges en services (18,2% des exportations totales en 1988; 21% en 1994), soit un taux de croissance moyen de 9% par année. Les échanges ne résultent plus d'un simple gain dans la productivité qui dégage des surplus à exporter.

Les échanges ne sont désormais pas issus d'une spécialisation des États-nations. Selon le Fonds monétaire international, les échanges fondés sur les avantages comparatifs traditionnels (dotation en ressources naturelles, coût de la main-d'œuvre, énergie et équipements) ne représentent plus que 16% des échanges

mondiaux. Ce phénomène, particulièrement repris pour expliquer les déconcentrations de la production vers le Tiers-monde et en général pour expliquer la dynamique spatiale reliée à la mondialisation, a peut-être fait naître le terme, mais il ne suffit plus à l'expliquer.

Parce que, comme l'articule Veltz (1996), les Grandes firmes multinationales (GFM), que l'on pointe particulièrement du doigt lorsque l'on traite des déconcentrations, sont nées de la production de masse standardisée et que leur déploiement sous cette forme n'est qu'une adaptation à un environnement économique instable. En effet, dans la vague de la taylorisation de l'économie, la standardisation et la production de masse a rendu plusieurs savoir-faire suffisamment simplifiés pour que la production puisse être déconcentrée dans des régions sans tradition industrielle. Déconcentrée dans la périphérie proche des centres d'innovation et de création des produits, mais aussi, par simple prolongement, vers d'autres pays. Le coût de la main-d'œuvre étant un des facteurs jouant le plus sur les décisions dans ce mode de production, le Tiers-monde a largement bénéficié de ces concentrations. Mais elles ne sont que la suite logique de la division interrégionale (centre-périphérie) d'un mode d'accumulation qui aurait, selon Benko (1990), atteint son stade de maturité à la fin des années 60. Le schéma centre-périphérie étiré entre États-nations n'est pas au cœur des changements dans la dynamique spatiale insufflés par l'internationalisation des échanges.

Les chiffres que nous avons déjà mentionnés démontrent bien l'importance très relative des échanges nord-sud. Les statistiques montrent aussi très bien la bête d'exclusion qu'est la mondialisation. Selon l'OMC (1997), ensemble, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale accaparent 62,6% des échanges internationaux, ce qui ne laisse que 37,4% pour le reste du monde comprenant des pays comme le Japon et Hong Kong par exemple. Ainsi, 68,1% des échanges de l'Europe occidentale se font à l'intérieur de l'Europe elle-même. S'il n'est pas faux d'affirmer que la mondialisation affecte maintenant tous les états du monde, c'est que les effets de l'exclusion sont tout aussi importants que ceux encourus lorsqu'un territoire participe aux échanges internationaux.

Les statistiques sur la mondialisation rappellent également que les échanges inter-industriels, entre les firmes elles-mêmes, dominent largement le commerce international, soit environ 40% de la valeur totale des biens et services échangés (OMC, 1997).

La mondialisation est un phénomène qui n'est pas propre aux GFM même si elles y jouent un rôle prépondérant. En fait, plusieurs auteurs soulignent le fait qu'une très forte majorité des entreprises, toutes tailles confondues, sont également de près ou de loin affectées par la mondialisation puisqu'elles sont potentiellement appelées à ajuster leur organisation pour répondre au nouveau jeu de la concurrence. Celles qui ne le sont pas profiteraient tout bêtement d'un marché captif.

L'accélération des échanges internationaux aura tout d'abord été permise par l'effritement graduel du poids de la distance. Claval (1990) indique que la révolution des télécommunications et des transports a éliminé plusieurs des difficultés, vécues avant les années 60, dans le contrôle des succursales. L'éloignement n'est plus synonyme d'éclatement. Il ajoute que la mondialisation n'aurait pas pris l'ampleur qu'elle a si en plus il n'avait pas été possible de transférer les savoir-faire. Mais les savoir-faire devenus scientifiques (s'enseignant dans les écoles), s'ouvre aux entreprises toute une gamme de possibilités d'organisations et de localisations, dont la première étape a été, comme nous l'avons expliqué, la déconcentration de la production standardisée vers des territoires où celle-ci peut se faire à moindre coût, notamment les pays du Tiers-monde. Cette question des savoir-faire va évidemment beaucoup plus loin que la simple décomposition d'une production en une série de tâches ne nécessitant pas de connaissances scientifiques.

La mondialisation est aussi, selon nous, supportée par un discours quasi idéologique. Sans la mondialisation, point de salut. On a ainsi vu au cours des dernières décennies, sous l'égide de cette *pensée magique*, se lever les barrières tarifaires, déréglementer un nombre croissant de branches de l'économie et privatiser l'offre de biens et services traditionnellement gérée par les états-nations. Car ce ne sont pas les pays qui font la mondialisation, ce sont les entreprises. Les actions des États sont portées par les impératifs dictés par les entreprises.

2.1.2.2 Mondialisation et dynamique spatiale

Si la mondialisation fait évidemment partie du nouveau paradigme économique se mettant en place actuellement, les auteurs traitent souvent du phénomène à part lorsqu'ils décrivent la dynamique spatiale du développement. Plusieurs font une différence entre les changements résultant de la mondialisation alors que d'autres seraient imputables à la réorganisation des firmes, de la production, des changements dans les exigences des consommateurs, etc. dont nous traiterons plus loin. Si la mondialisation est un aspect incontournable, sa portée est donc très différente d'un auteur à l'autre.

Or, nous pensons que la mondialisation est une partie intrinsèque des changements dans la dynamique spatiale et qu'elle a d'ailleurs largement influencé la réorganisation du travail, des firmes, des échanges, de la demande, etc.

Mais penser que l'on peut décrire la mondialisation comme un phénomène au-dessus des territoires, comme si elle n'avait d'impact que sur les macro réorganisations du travail et de la production entre les états-nations, uniquement sur l'organisation des grandes firmes multinationales, ou encore prétendre par des exemples de réussite hors des nœuds urbains qu'il est possible d'échapper à ses règles, c'est oublier à quel point la majorité des entreprises, grandes ou petites, sont directement ou indirectement touchées par l'internationalisation des échanges.

Est-ce donc dire que l'emporterait la thèse du schéma universel telle que relevée par Crevoisier (1997)? Celle selon laquelle la mondialisation entraîne tous les espaces vers un système économique unique? Celle où il y a réduction de la dépendance au territoire perçu dès lors comme un simple support du système qui se développe selon les mêmes logiques partout? Veltz (1996) résume bien les écueils dans lesquels on peut facilement tomber lorsque l'on tente de décrire l'impact de la mondialisation en prenant la voie de la globalisation :

« La mondialisation n'est pas une économie détachée des territoires, les territoires ne sont pas des éléments échangeables dans un jeu d'équivalences lointain et cruel, et l'économie mondiale n'est pas à l'image d'une pure économie de flux indifférente aux lieux. »

L'emporterait alors la seconde thèse qui prétend à la singularité des cas, à l'éclatement des logiques de développement - donc à la possibilité pour tous les territoires de trouver sa propre voie - et à l'augmentation de la dépendance au territoire?

Non. Ces deux grandes visions dans la lecture du territoire via les formes de production du système mondial, le globalisme et le localisme, pour reprendre la typologie de Veltz (1996), ne peuvent séparément expliquer ce qui se joue sur les territoires.

« Ni l'un ni l'autre n'offrent une vision crédible du monde, qui n'est pas non plus un compromis. Ce qui est intéressant c'est de comprendre comment l'économie globale s'enracine, de multiples manières, dans les structures territoriales-historiques, comment le global, en permanence, se nourrit du local en le transformant. Il y a des images trop vite formées dont la puissance dangereuse est directement proportionnelle à la simplicité. » (Veltz, 1996).

La dynamique spatiale résultant de la mondialisation ne peut être vue sans à la fois ouvrir la boîte noire de la production. Si les déplacements géographiques dus à la disponibilité différentielle des ressources et de leur prix ne sont plus au cœur de la dynamique spatiale du développement, c'est que le mode de production et d'échange a changé. Veltz (1996) résume bien en disant : « On ne produit et on n'échange plus seulement ailleurs; on produit et on échange autrement. » La mondialisation des échanges, celle qui réorganise véritablement la dynamique spatiale de développement, est bien celle qui est associée à un mode nouveau de production. Là où la mondialisation acquiert ses lettres de noblesse dans la trilogie des facteurs de changement, c'est que l'espace de ce nouveau mode de production, c'est le monde.

2.1.3 La montée du post-fordisme

2.1.3.1 Le fordisme

Le mode de production fordiste est essentiellement la production standardisée de masse, appuyée par une consommation de masse et, comme le souligne Benko (1990), par une forte intervention de l'État dans l'aménagement du territoire productif.

La production, d'abord concentrée dans les grands pôles urbains, par exemple Paris dans les années 40-50 (Veltz, 1996), se trouve vite des possibilités de déconcentration vers la périphérie et les pôles secondaires. Car les besoins de contacts directs avec les consommateurs ne sont pas essentiels dans des marchés relativement stables. Le schéma de Weber qui focalise sur les coûts de transport prévaut. La polarisation industrielle est donc le moteur de la concentration spatiale.

La grande ville devient alors le centre d'innovation, de direction et des tâches de fabrication qualifiées (Lipietz, 1990), alors que la production découpée en une multitude de tâches répétitives se fait hors des centres importants. Voilà que se montre dans toute sa pureté le couple centre/périphérie. L'objectif est de maîtriser au maximum les coûts dans une course à la productivité. C'est par les coûts de production que les entreprises gagnent leur part de marché.

Par des gains successifs de productivité, certaines entreprises acquièrent de grandes dimensions et la production elle-même atteint de fortes proportions (Benko, 1990). Le mode fordiste est d'abord construit à une échelle nationale (Veltz, 1996). Mais par extension, la division interrégionale du travail se fait entre les pays, une initiative des grandes entreprises devenues des grandes firmes multinationales qui jouent un rôle moteur dans les remodelages territoriaux (Veltz, 1990). De plus en plus, à l'échelle du monde, il y a une forte concentration spatiale de la production (Benko, 1990). Mais il s'agit toujours de fordisme.

Or, en même temps que le système fordiste pousse sa logique à l'échelle mondiale, de nouvelles formes de production, un nouveau raisonnement pointe à l'horizon. L'extension du fordisme n'est pas totalement responsable de la rupture dans le mode de production. Mais, comme nous le dit Lipietz (1990), la prolongation de la division interrégionale fordienne entre les pays a accéléré l'internationalisation de la production et des marchés. Si elle n'est pas le seul facteur de changement, la crise du fordisme a selon nous contribué à l'émergence d'un nouveau mode de production et d'accumulation des richesses.

2.1.3.2 L'origine d'une crise économique

« L'espace est produit par la dynamique économique et non pas l'inverse. » (Crevoisier, 1990). Que l'on utilise l'une ou l'autre des appellations - 3^e révolution industrielle, économie informationnelle, société post-fordiste, etc. – il y a bel et bien des changements de fond dans l'économie qui appellent à un remodelage de l'espace. Les changements de fond prennent actuellement la forme d'une crise, économique et sociale, qui, comme l'annonçait déjà Maillat en 1979, n'est pas une simple pause de la croissance économique, mais dépasse bien le caractère conjoncturel d'une dépression économique que subissent de nombreux secteurs de l'économie et de nombreux territoires. Il s'agit véritablement d'un changement radical dans la façon de créer la richesse, de produire les biens, les services et de les échanger.

Si, comme le souligne Planque (1993), il y a peu d'intérêt à trouver l'origine exacte de ces changements dans l'économie, l'auteur abonde dans le même sens que de nombreux autres pour dire que « les innovations technologiques figurent en premier rang des moyens qui rendent possibles les axes majeurs de mutation » dans la définition d'un nouveau paradigme économique. Le premier axe dégagé par Planque est celui de la mondialisation permise par les innovations technologiques dans les télécommunications et les transports qui, rappelons-le, diminuent la pression exercée par la distance. « Mondialisation des échanges, des marchés, de la concurrence, des normes de qualité, l'alignement par le haut en termes de délais, de service après-vente, de performance, de rapport qualité/prix, en terme de combinaison productive (organisation X technologie). » Ainsi, l'internationalisation de l'économie fait en sorte que, pour une variété toujours croissante de biens et de services, la compétitivité s'étend désormais globalement, à l'échelle de la planète et non plus à des échelles locales ou nationales.

L'analyse de Maillat (1979), bien que datant un peu, est toujours très intéressante pour comprendre comment la mondialisation a effectivement provoqué, sinon accéléré la venue d'un nouveau mode de création de richesses. Il indique que jusqu'à récemment, dans la course à la productivité du mode de production fordiste, « les développements de la technologie ont principalement porté sur l'extraction des matériaux et leur transformation (y compris les matériaux qui sont source d'énergie) ainsi que sur l'amélioration des transports qui ont permis d'aller chercher là où ils se trouvaient les matériaux nécessaires au soutien de la croissance économique. » Or, nous l'avons vu, une fois développées les technologies de production, de transport et de télécommunication, la géographie des coûts (Veltz, 1993) a tôt fait de provoquer une déconcentration de la production au niveau international. Sans compter que, pour les pays industrialisés où se développent ces technologies, une partie de l'équipement productif se retrouve obsolet (Maillat, 1979). Ces déconcentrations, bien que cela tende à changer, ont principalement touché les branches de l'économie produisant des biens de consommation (cuir et chaussures, textile, petite mécanique, travail du bois, etc.) et les branches produisant des biens intermédiaires (sidérurgie, métaux non-ferreux, pâte à papier, engrangement, pétrochimie, etc.) (Maillat, 1979). Cette nouvelle division du travail, qui a modifié les conditions de

production, a ainsi désarticulé le tissu des activités des pays industrialisés et a « cassé les processus de croissance que nous avions connus jusqu'à présent. » (Maillat, 1979).

La réponse des entreprises des pays industrialisés a été la création d'activités nouvelles, des investissements pour des développements technologiques dans de nouveaux domaines. Bien plus que des innovations technologiques dans des modes de production et de transport, la révolution technologique, celle qui a véritablement transformé les façons de créer la richesse et les façons de la produire, est celle de l'électronique et de l'informatique.

« La matière étant remplacée par l'information et les transports par les télécommunications, il devrait s'agir là d'une nouvelle révolution industrielle fondée à la fois sur l'élévation du niveau d'éducation (qui va à l'encontre du taylorisme basé sur le travail répétitif) et sur les possibilités d'automation offertes par la technologie électronique. » (Maillat, 1979).

L'auteur avait vu juste. Voilà donc le signal de départ d'une nouvelle course, la course à l'innovation. Un marathon qui se transforme bientôt en un sprint et dont les standards sont maintenant dictés par la compétition internationale. Le cycle de vie des produits diminue, cycle qui s'applique maintenant à de nouvelles catégories de biens et de services de haute technologie au cœur de la nouvelle croissance économique. Les entreprises doivent donc trouver des moyens de répondre aux nouvelles exigences du marché. Mais, « il y a disqualification progressive des organisations tayloriennes qui deviennent contre-productives au regard des nouveaux critères. »(Veltz, 1996).

La crise est donc celle résultant de « de deux types d'enchaînements déstabilisateurs : les causes internes, la crise du modèle de développement, et les causes externes, l'internationalisation. » (Benko, 1990). Comme nous l'avons démontré, ces deux facteurs de changement s'interpénètrent largement. Il en résulte, comme nous le souligne Schamp (1990), « une réorganisation fondamentale des systèmes spatiaux de production. »

2.1.3.3 *Le post-fordisme : les exigences de réactivité et de qualité*

Nous nous trouvons encore en période de transition. Les formes fordistes constituent toujours le noyau de l'organisation spatio-économique. Les indices de changement nous sont donnés par quelques secteurs de l'économie, de l'industrie de pointe, et quelques territoires à la marge frontale de ces transformations. Mais il est indéniable que les manières de produire et d'échanger se modifient aujourd'hui en quittant les paradigmes de production de masse. « Cette mutation multiforme et foisonnante qualifie différemment le rapport de l'économie avec les territoires. [Car] il existe des liens intimes entre les formes techniques et organisationnelles de la création de richesse (modes de production) et les formes spatiales. » (Veltz, 1996).

Mais qu'en est-il exactement de ce nouveau paradigme de production? Nous en brossons ici un portrait rapide.

Le régime d'accumulation post-fordiste, par opposition au fordisme, est aussi nommé *régime d'accumulation flexible*. Selon Benko (1990), sa naissance témoigne d'un changement technologique et organisationnel qu'il qualifie de rapide et même révolutionnaire, accompagné d'une nouvelle régulation sociale. La flexibilité devient un concept-clé. Elle se divise en deux grandes catégories : à l'intérieur de l'entreprise et sur le marché extérieur. Les changements apportés à l'organisation des firmes et de leur production peuvent chercher tout d'abord à s'adapter à la crise, à la dépasser, ou tout simplement à se sortir momentanément de cette crise (Benko, 1990). Par exemple, la délocalisation des entreprises vers les régions de bas-salaire est au cœur des processus de sortie de crise, alors que des stratégies de réseaux d'innovation entreraient plutôt dans la catégorie des stratégies d'adaptation. La flexibilité est un véritable réducteur de risque (Coriat, 1984 dans Benko, 1990) dans un univers économique en rapide mouvance. Mettre en place des systèmes, des procédés, des stratégies à l'intérieur de l'entreprise qui permettent de s'adapter aux changements de l'environnement externe, il s'agit, pour les entreprises, de l'unique planche de salut. Au cœur de ceux-ci, l'appropriation et la diffusion de l'information tient la plus grande place. Il n'existe pas d'autre moyen que l'information pour indiquer aux entreprises de quelle façon elles doivent s'ajuster.

Un survol de la littérature nous montre jusqu'à quel point la flexibilité touche l'ensemble du processus et des outils de production. Flexibilité :

- sur les marchés extérieurs;
- sur les effectifs;
- sur les inventaires;
- sur les tâches assignées;
- sur les coûts de la main-d'œuvre;
- sur les savoir-faire;
- sur les transactions;
- sur l'organisation du travail;
- d'un bien ou d'un équipement pour répondre à une demande incertaine ou fluctuante;
- sur la mobilité de l'emploi (professionnelle et géographique)
- etc.

Benko (1990) indique qu'il y a autant de flexibilité qu'il y a de composantes du rapport salarial. Les entreprises cherchent les formules qui leur apparaissent optimales et donc, même si l'on peut observer des tendances, il demeure une multitude de stratégies et de combinaisons. La géographie économique est aussi le reflet des multiples stratégies de flexibilité des firmes.

Cette flexibilité est tout d'abord essentielle pour répondre à des exigences de réactivité. Être flexible pour réagir, c'est, en d'autres mots, pouvoir s'adapter; s'adapter à la demande, s'adapter aux changements technologiques. La flexibilité est aussi essentielle pour répondre à des exigences en termes de qualité; qualité des produits, mais aussi qualité du temps de réaction. Le temps devient une composante clé de la compétition tout autant que le coût de production. De même, le caractère nouveau d'un produit est à la base de son potentiel compétitif.

- **Réactivité pour s'adapter aux changements technologiques**

Comme nous l'avons mentionné, le cycle des produits diminue et ce, principalement en raison de cette course à l'innovation où toutes les entreprises du monde sont susceptibles de gagner ou de perdre, ce qui accélère d'autant plus le rythme avec lequel des changements sont apportés aux processus de production, aux biens et services. Cela implique notamment que les ateliers de production doivent plus rapidement être en mesure de modifier plusieurs de leurs tâches. Les ateliers traditionnels de production standardisée n'offrent généralement pas cette possibilité. Saluto

Mais la flexibilité est aussi exigée dans l'organisation même des entreprises pour que puissent naître les innovations. Car les entreprises visent à la fois à intégrer les innovations de l'extérieur, mais aussi à en créer elles-mêmes pour demeurer compétitives. Ainsi, l'organisation interne des firmes se modifie pour faire en sorte de lier plus étroitement plusieurs composantes de la production, de créer des synergies créatrices. L'organisation s'éloigne alors de la hiérarchie pyramidale où la tête prend les décisions dirigées vers le bas. En fait, on dit qu'il y a désintégration des entreprises en unités plus petites (Fisher, Veltz, Benko) entre lesquelles les relations horizontales l'emportent souvent sur les relations verticales. Le maillage plus dense et le réseautage sont alors des caractéristiques des entreprises en transformation. Parallèlement, des stratégies d'intégration d'entreprises sont à l'œuvre et qui ont aussi comme objectif de faciliter les innovations, notamment par le pouvoir accru de financement de la R&D et la capitalisation des infrastructures de production (Geneau, 1990).

- **Réactivité pour s'adapter à une demande fluctuant d'une nouveauté à l'autre**

La demande en biens et services change également au rythme des innovations qui leur sont apportées. Les entreprises chercheront donc à relier d'une manière plus dense les relations entre les phases de conception et d'exécution (Veltz, 1996). C'est au niveau de la conception que l'information sur les besoins du marché atterrit et c'est au niveau de la production qu'ils prennent forme, l'atout premier étant dans les délais avec lesquels le lien entre ces deux composantes de la production peuvent être faits.

- **Réactivité pour s'adapter à une demande de produits différenciés**

Les exigences des consommateurs ont changé. Il ne s'agit plus d'acheter un produit, mais bien d'acheter un produit qui se différencie des autres, c'est-à-dire personnalisé, qui répond à un besoin ou à un désir spécifique. Veltz (1990) note que le marché remonte de plus en plus haut dans l'organisation de la production. De plus en plus, la demande gère la production. Quelques années plus tard, Veltz (1996) parle de *sur-mesure de masse*. Il faut donc que la production soit assez flexible pour intégrer des demandes aussi disparates. La conception des produits doit ainsi prévoir de la variété. De même, la vente et la distribution doivent pouvoir s'adapter à cette demande en établissant des liens plus fréquents avec les opérations de production.

- **Réactivité pour s'adapter à la fois à une demande différenciée et aux changements technologiques**

Des produits qui changent rapidement et des consommateurs qui veulent un produit personnalisé naît un besoin de *just-in-time* dans la production. Les entreprises font la guerre aux inventaires. Une des principales conséquences de ce nouveau rythme donné à la production se trouve dans les liens qui unissent les donneurs d'ordres et leurs fournisseurs. En effet, toute la chaîne de production doit s'y adapter, y compris les entreprises qui en approvisionnent d'autres en diverses composantes de la production.

- **Qualité de la maîtrise des délais de production**

Pour la production just-in-time, la maîtrise des délais de toutes les phases de production devient primordiale. Il s'agit bien de leur maîtrise et non de la valeur absolue de ces délais (Veltz, 1990). Ce qui importe, c'est le contrôle du temps de toutes les étapes de production. Cela touche tout d'abord l'étape de conception. « Il ne sert à rien de réduire le coût ou les délais de production si les délais de conception restent prohibitifs. » (Veltz, 1990). Cela touche également les fournisseurs qui doivent eux aussi ajuster leur production au rythme de la demande de leurs donneurs d'ordre.

- **Qualité pour une offre de produits à la fine pointe**

Il ne sert à rien d'être en mesure de produire rapidement un produit ou un service s'il n'est pas à la fine pointe ou s'il ne satisfait pas les demandes élevées des consommateurs. Cela suppose avant tout d'être en mesure, avant les compétiteurs, d'apporter des innovations aux produits. Celles-ci ne concernent pas uniquement le produit lui-même. Les facteurs de différenciation des produits qui leur permettent d'être intéressants aux yeux des consommateurs concernent maintenant toute une gamme d'options dont : la qualité de mise en marché (dont les campagnes de marketing), le service à la clientèle ou encore le service après-vente.

2.2 Le jeu de la trilogie : les conséquences sur les entreprises et leurs composantes, sur le territoire et sur la dynamique spatiale

Nous avons vu comment, en réduisant la friction de l'espace, l'économie a pu se déployer jusqu'à rendre accessibles à peu près tous les points de notre planète. Au cœur de ce processus se trouve une rupture technologique qui a augmenté les rythmes, modifié les façons de produire et d'échanger et, en bout de ligne, quelques-unes des recettes du succès capitaliste.

Les entreprises doivent s'adapter au nouveau jeu économique dans lequel les critères de compétitivité se sont peu à peu transformés. L'impératif d'être productif pour offrir des biens et services au prix le plus bas dans un rapport qualité/prix n'est pas relégué aux oubliettes. Mais comme nous l'avons vu, il s'agit avant tout d'offrir à un marché des biens et services se démarquant des autres, souvent par un haut contenu technologique, y inclus les innovations du domaine des services qui s'ajoutent aux critères de compétitivité. Et cette compétition est décloisonnée dans un contexte de mondialisation.

Sur la base de nouvelles exigences, les entreprises établissent de nouvelles stratégies d'organisation qui se répercutent sur leurs choix de localisation et sur le lien qu'elles entretiennent avec le territoire où elles choisissent de s'installer.

Nous avons relevé les principales répercussions de la nouvelle économie sur les stratégies des entreprises, sur leur organisation et les tendances spatiales qui en découlent.

2.2.1 La montée du secteur tertiaire

Les exigences en terme de qualité et de réactivité ont tout d'abord comme effet une croissance asymétrique entre les activités péri-productives² par rapport à la croissance de la production elle-même (Benko, Veltz, Lipietz). L'impact premier de cette croissance est bien entendu dans le type de travail alors nécessaire. L'offre d'emplois spécialisés et dans le secteur des services suit donc cette tangente. Les progrès dans l'automatisation des tâches déjà bien entamée dans les usines se poursuit, ce qui accentue les pertes d'emplois dans les secteurs manufacturiers. Les compétences humaines requises sont donc à l'inverse du modèle fordiste. « Le savoir s'impose comme le véritable capital et la principale ressource. Il ne s'agit plus de faire, mais de savoir-faire. » (Vachon, 1997).

La montée du secteur tertiaire est donc un aspect majeur des transformations en cours. Le développement des emplois en services est tel que Veltz (1990) souligne même qu'il est devenu difficile sinon impossible de qualifier *UN* secteur tertiaire tellement les notions de services, d'information, d'interconnection entre les différentes tâches de la production font maintenant partie de la structure du travail. Il note que l'automatisation n'est pas l'élément principal de la mutation technique du travail, ni le caractère plus flexible des nouvelles machines. L'aspect essentiel des mutations dans le travail « est la composante communicationnelle des nouvelles techniques, les possibilités qu'elles offrent d'interconnecter les tâches, les opérations, les systèmes, les organisations, et la puissante dynamique d'intégration qui en résulte. » Il n'y a donc plus une dichotomie aussi claire qu'auparavant entre production et services. D'ailleurs, lorsque Fisher (1990) parle des mutations du système productif, il s'exprime en disant qu'il y a « un changement dans les caractéristiques sociales d'une grande partie des effectifs de l'industrie. »

Le système productif est donc de plus en plus constitué d'effectifs qui doivent pour la plupart intégrer des contenus en information, en savoir, en communication. Le marché du travail devient dès lors un des facteurs principaux dans les choix de localisation des entreprises. Veltz (1990) pense même que le marché du travail des cadres et des cadres techniques est devenu le facteur de localisation principal. Rappelons que les impératifs d'innovation requièrent une main-d'œuvre hautement qualifiée.

² Les activités péri-productives concernent toutes les opérations avant et après la production elle-même.

Or, si le niveau de scolarisation s'est élevé un peu partout dans les pays industrialisés, un nombre limité de localisations offrent une masse critique de main-d'œuvre possédant ce que Fisher (1990) appelle « un savoir sophistiqué ». Le besoin de main-d'œuvre qualifiée est un facteur qui limite la dispersion des activités (Geneau, 1990). Uniquement sur le critère de la disponibilité et de la qualité de la main-d'œuvre répondant aux besoins des entreprises, les villes seront donc avantagées, et particulièrement les grandes villes.

2.2.2 Intégration/désintégration des entreprises

Pour atteindre les objectifs de coût, de réactivité et de qualité, les entreprises peuvent choisir des stratégies d'intégration ou de désintégration de leur organisation.

La désintégration peut prendre deux formes. Les entreprises peuvent d'abord choisir de se morceler à l'interne en unités plus autonomes en instaurant en parallèle des mécanismes de liaison entre les diverses composantes. Ce choix est entre autres motivé par la difficulté de gérer au sommet hiérarchique tous les intrants en information. Les entreprises peuvent aussi décider de laisser à des composantes externes à leur organisation le soin d'effectuer certaines tâches, c'est-à-dire de faire appel à la sous-traitance.

Pour d'autres raisons, la croissance dans la taille de certaines entreprises montre que des stratégies d'intégration prévalent également. Les stratégies d'intégration ou de désintégration dans l'organisation de l'entreprise peuvent se traduire par une intégration ou une désintégration dans l'espace. Il n'y a donc pas de schéma spatial unique, mais quelques tendances peuvent tout de même être observées.

Désintégration

Une littérature abondante fait état de la diminution de la taille des entreprises et aussi de l'augmentation en nombre des PME et de leur importance dans la création d'emplois. Plusieurs raisons expliquent cette réalité. Tout d'abord, la grande entreprise née de la production de masse est frappée par les restrictions d'emplois alors que la PME, de par ses caractéristiques, semblerait tirer son épingle du jeu dans la nouvelle économie (Claval, 1990). En effet, il est généralement admis que les plus petites entreprises ont une plus grande facilité à adapter rapidement leur production et à produire à petite échelle. De plus, la demande en biens et en services différenciés a favorisé les activités plus proches de l'artisanat (Veltz, 1990) qui vont dans le sens contraire de la production de masse.

Si plusieurs PME peuvent naître et fonctionner de façon indépendante, plusieurs autres trouvent leur raison d'être dans le besoin à la hausse de sous-traitance, car certaines entreprises ont comme stratégie de leur faire appel pour bénéficier de leur adaptabilité.

Enfin, une catégorie de PME sont considérées comme telles alors qu'elles sont en fait des composantes d'un groupe qui a choisi de se morceler en unités plus petites. Chaque entité est responsable de la partie de la production dans laquelle elle se spécialise. Dans ces cas, les relations horizontales l'emportent sur les relations verticales traditionnelles. C'est entre autres pourquoi les relations inter-firmes sont une caractéristique majeure des échanges. Cela vient démentir certaines présuppositions qui font une distinction entre les PME/flexibles et les grandes firmes/rigides. Les modifications dans l'organisation interne des grandes firmes qui dépassent la simple délocalisation industrielle montrent au contraire que les grandes firmes sont à l'avant-plan de la restructuration de la production et ce, à l'échelle du monde.

Une idée largement émise concerne le fait que les plus petites entreprises seraient plus mobiles, ce qui introduirait de nouvelles possibilités de déconcentration de l'activité économique par la croissance en nombre des PME. Vachon (1997) est de ceux qui soutiennent que la réduction de la taille des entreprises, couplée au fait que la distance n'est plus une contrainte inéluctable, leur conférerait plus de flexibilité spatiale. Or, est-ce vraiment le cas? Et si oui, jusqu'à quel point?

Les PME qui ont peu à voir avec la sous-traitance ne sont sans doute pas plus libres que les grandes entreprises dans leur choix de localisation. En fait, elles pourraient même être plus sensibles ne bénéficiant pas, à l'instar des plus importantes, de réseaux aussi développés d'information, de distribution, d'experts mobiles, de financement, etc. Elles doivent donc choisir un lieu d'implantation où elles trouveront toutes les ressources dont elles ont besoin pour opérer.

La plupart des PME ne peuvent opérer seules. Elles ont besoin de s'appuyer sur des firmes, sur des services, en amont et en aval. « Le territoire et son infrastructure de production et de distribution constituent des facteurs facilitant ou freinant le développement des entreprises et, par ricochet, du territoire lui-même. » (Julien, 1996). Cette réalité, qui fait en sorte que l'environnement des entreprises joue un rôle de plus en plus important dans le développement de celles-ci, a été nommée « territorialisation de l'économie ». Elle fait en sorte d'introduire de nouveaux facteurs de localisation des entreprises, même, et peut-être davantage, chez les plus petites.

Ce besoin des entreprises de tisser des liens étroits avec leur territoire enlève une grande part de crédibilité à l'idée que les entreprises de la nouvelle économie, par les possibilités accrues de télécommunications, seraient maintenant *footloose*. Nous y reviendrons plus en détail, mais supposons pour l'instant que tous les territoires, tous les milieux, n'offrent pas les conditions idéales pour le développement des entreprises. Cela revient à dire que, si déconcentration il y a, elle ne peut avoir lieu que sur des territoires particuliers.

Dans le choix de localisation des entreprises sous-traitantes, les relations avec leurs donneurs d'ordres s'ajoutent aux critères relatifs à la dynamique du territoire. Le schéma spatial qui vient spontanément à

l'esprit lorsque l'on remarque la croissance de la sous-traitance, parce qu'observable en plusieurs endroits, est une forme polarisée de sous-traitants autour des grands donneurs d'ordres. Cela irait donc dans le sens contraire d'une déconcentration sur la base de la taille des entreprises. Par contre, Veltz (1990) souligne que cela pourrait à la limite être le fruit du hasard puisque le raisonnement industriel a de moins en moins tendance à se baser sur le critère de la distance dans le choix des sous-traitants. Ce qui importe maintenant, comme nous l'avons dit, c'est la maîtrise des délais et non la valeur absolue de ces délais. Le coût de la distance ou de l'espace deviennent secondaires aux coûts engendrés par les pertes de temps ou de qualité. Il souligne qu'il « vaut mieux des fournisseurs fiables éloignés que des fournisseurs non-fiables proches. »

Cela n'empêche pas une certaine concentration, non plus en raison de la distance, mais en raison d'une proximité qui a davantage trait au temps. Les grandes infrastructures de transport telles les autoroutes, si elles sont efficaces, auront donc un impact important sur le choix de localisation des entreprises. Ainsi, plusieurs réseaux s'alignent de façon linéaire plutôt que sous forme de noyaux, sur des corridors transnationaux privilégiés en termes de transport et communications. Ce que Claval (1990) remarque, c'est que les réseaux de communication se sont développés de meilleure façon dans les centres. Il y a donc concentration des sous-traitants sur les meilleurs réseaux de communication et de transport sur la base d'un critère relié au temps.

La dynamique spatiale en lien avec l'organisation de la sous-traitance ne peut pas être simplement décrite par le schème spatial de ces sous-traitants et de leurs donneurs d'ordres. Il faut aussi considérer la façon dont les donneurs d'ordres choisissent leurs fournisseurs.

Geneau (1990) observe que la désintégration verticale des entreprises est couplée à une réduction du nombre de sous-traitants, surtout dans les tâches et les produits à savoir spécifique. Il emprunte à l'anglais l'expression du « single sourcing » pour décrire le phénomène. Même en transférant à le travail à d'autres entités, de plus en plus d'entreprises choisissent de moins en moins de sous-traitants avec lesquels elles développent des liens de confiance et une meilleure connaissance. L'auteur note également que l'augmentation de la compétition entre les firmes à l'échelle de la planète procure aux entreprises un plus large éventail de choix de sous-traitants, ce qu'il nomme le « global sourcing ». En même temps que le positionnement des bassins de main-d'œuvre qualifiée détermine la localisation des entreprises, l'effet combiné du « single sourcing » et du « global sourcing » se traduit, dans la répartition des fonctions, par un phénomène de ségrégation qualitative dans l'espace géographique (Fisher, 1990). De moins en moins d'entreprises sur la planète, puisque toutes accessibles à priori, fourniront aux grands donneurs d'ordres les bien et les services qui auront les caractéristiques de qualité du produit et de qualité de réactivité requises. Il y a donc également une concentration des réseaux de sous-traitants, à l'échelle de la planète, sur la base d'un critère relié à la qualité.

Les grandes firmes deviennent « plus organiques, plus maillées, moins hiérarchiques et pyramidales » (Veltz, 1990), ce qui fait des frontières de l'entreprise un concept flou et qui se traduisent dans l'espace par une variété de schémas. Certaines des contraintes qui sont à l'origine de la désintégration des entreprises ont aussi une incidence sur leur positionnement dans l'espace. Nous traiterons de celles liées aux opérations et celles liées aux marchés.

Comme nous l'avons vu, la division interrégionale du travail entre les fonctions péri-productives, dans les espaces centraux, et de production, en périphérie, fait encore partie des comportements spatiaux de désintégration observables chez les entreprises. Geneau (1990) nous indique que l'entreprise fordiste utilise l'espace comme facteur d'ajustement pour assurer la permanence de sa productivité. Soulignons à nouveau que les besoins en localisation changent en fonction du cycle des produits.

Ce comportement pourra sans doute être encore observé durant de nombreuses années, tant qu'une partie de la production reposera sur des critères fordistes. Par contre, selon Fisher (1990), la contraction du cycle des produits pourrait faire en sorte que la déconcentration se restreigne à un nombre plus limité de lieux en périphérie des espaces métropolitains, puisque les phases du cycle des produits nécessitant des contrôles de qualité à chaque étape deviennent de plus en plus importantes avec la complexification des produits, de même que les besoins en main-d'œuvre qualifiée accompagnant ces étapes de production. Ainsi, les entreprises se désintègrent pour être mieux en mesure de soutenir l'évolution de leurs produits, mais cette évolution gagne en rapidité et en complexité, ce qui limite la dispersion des divers organes de la production.

L'espace de l'entreprise, c'est aussi l'espace de ses marchés. Ainsi, selon la localisation des marchés desservis, une partie des sièges et des services centraux peuvent être diffusés et distribués dans l'espace (Veltz, 1990).

Intégration

D'autres facteurs viennent faire pencher la balance en faveur d'une plus forte intégration des entreprises. Il est à noter que l'intégration n'exclut pas la désintégration fonctionnelle ou spatiale.

Pour rencontrer les exigences de qualité et de réactivité, les entreprises doivent pouvoir compter, en plus du facteur travail, sur des capitaux, notamment sur les capitaux de risque pour les développements technologiques, sur les technologies elles-mêmes à intégrer à l'entreprise et sur des marchés solvables pour écouler leurs produits (Geneau, 1990). Pour de meilleurs potentiels d'investissement, de financement de la recherche et développement ou encore pour une capitalisation d'équipements plus rentable, d'importants regroupements d'entreprises voient le jour.

La compétition mondiale est aussi un facteur favorisant l'intégration d'entreprises pour des raisons de contrôle de marché. Ces regroupements auront tendance à conserver une antenne polarisée dans la métropole pour la masse critique de cadres, pour la taille critique des investissements sur les marchés mûrs et aussi pour le rôle que jouent les métropoles pour les marchés naissants (Veltz, 1990). La présence des centres de recherche, concentrés dans les grandes villes, incite également ces grandes entreprises à privilégier les localisations centrales.

2.2.3 Désintégration des espaces nationaux

Ce qui frappe dans le système fordiste, c'est le lien étroit que l'économie entretient avec l'espace national. À mesure que les échanges avec l'extérieur des entités nationales s'intensifient, la régulation nationale s'effrite. L'espace national n'a plus la maîtrise complète de la monnaie, du crédit, de l'épargne (Lipietz, 1990). L'État ne peut plus imposer sa volonté à des firmes volatiles. Au contraire, comme le soulève Claval (1990), il se trouve dans la nécessité de les séduire. Cette opération-charme se fait évidemment à plusieurs niveaux, mais également à celui de l'état-nation. Les atours à mettre en valeur sont ceux du courant idéologique modernité-libérale (Lipietz, 1990) qui veut un État aux responsabilités réduites.

C'est au niveau local que les liens économiques se forgent et ce, même si le local est bien souvent dénudé d'appareil politique (Lipietz, 1990). Il revient à la société civile, bien mal outillée et bien mal appuyée, de prendre sur elle les nouvelles responsabilités de régulation de l'économie mondiale.

Quels sont alors les nouveaux fiefs du couple mondial/local? Plusieurs auteurs considèrent que les villes sont véritablement devenues les lieux du pouvoir économique. Leur taille, le changement d'échelle des villes, change leur nature de même que leur rapport traditionnel avec la non-ville (Veltz, 1996). Cette logique de polarisation est liée à celle des grands réseaux transnationaux.

Selon Veltz (1996), les appareils des états-nations ont été forgés dans une lutte acharnée contre l'espace, dans la maîtrise des grandes étendues, dans l'appropriation des ressources. Ce contrôle du territoire a été permis par le pouvoir des villes même si, à priori, il semble s'être fait contre elles. Aujourd'hui, la maîtrise de l'espace est banalisée. L'auteur prend pour exemple un pays comme Singapour qui prospère, n'ayant pas la charge de l'entretien coûteux d'une périphérie, alors que des empires territoriaux font face à la menace de la fragmentation.

Allons-nous vers une ère des villes? C'est la question que se pose Veltz (1996). L'éventualité lui semble envisageable, mais il ne discrédite pas pour autant les états-nations qui ont toujours, selon lui, de puissants atouts et un rôle irremplaçable qui doit être réaffirmé. Présentement, selon Lipietz (1990), les États travaillent contre eux-mêmes sous plusieurs aspects en devenant «une coopérative ou un syndicat au service d'une

coalition locale de capitaux privés au sein de la compétition mondiale. » Le résultat spatial de cette attitude semble à l'auteur économiquement instable et socialement régressive.

2.2.4 Proximité et accessibilité : renouvellement de la logique de polarisation

Les répercussions spatiales de la nouvelle économie dont nous venons de traiter peuvent se résumer à une tendance générale, celle de la polarisation des activités dans l'espace. Une polarisation plus ou moins intense, plus ou moins incontournable selon les cas, mais bien réelle. Cette tendance n'est pas nouvelle, l'urbanisation rapide du monde occidental en étant la preuve. La nouveauté se trouve dans les raisons qui alimentent le phénomène (Geneau, 1990).

La friction qu'imposait l'espace favorisait l'agglutination des activités pour des raisons de proximité, de coût de transport. En regard de ce qui se produit actuellement, on pourrait même dire qu'elle favorisait également une certaine dispersion en obligeant les activités à se localiser là où se trouvent les ressources à exploiter. Comme le souligne Proulx (1997b), l'effet de proximité a joué un rôle important dans la construction des milieux de vie qui étaient alors obligatoirement locaux ou régionaux.

Les contraintes de l'espace ne sont plus en relation avec la considération technique du coût de transport. Mais malgré les facilités accrues de communication, les flux économiques se reconcentrent en favorisant avant tout la création de grands centres urbains dont le poids est considérable par rapport aux populations nationales.

Vachon (1997) soutient que le concept de proximité évolue vers celui d'accessibilité. S'il n'utilisait pas cet énoncé pour y voir une recrudescence dans les possibilités de développement des territoires non-centraux, nous pourrions lui donner tout à fait raison, sans y ajouter un bémol. Par contre, dans l'économie qu'il dit lui-même relationnelle, la proximité est toujours nécessaire à l'accessibilité des interactions devenues essentielles à l'innovation, aux négociations, à l'optimisation des savoirs-faire, etc. (Fisher, 1990). Ainsi, la proximité physique est toujours importante, même avec les télécommunications.

Là où Vachon dit juste, c'est que la proximité n'est plus incontournable pour les aspects techniques, ceux qui avaient justifié la première vague de concentration des activités économiques dans l'espace, quoique, comme nous l'avons vu dans un mode de production *just-in-time*, ils peuvent toujours avoir un certain effet contraignant.

2.2.5 Territorialisation de l'économie et réseautage

Nous avons déjà vu que l'économie mondiale n'en est pas une détachée des territoires concrets, qu'eux-mêmes ne sont pas des éléments échangeables dans un jeu d'équivalences lointain et cruel. L'économie n'est pas a-spatiale.

Mais il y a bien eu un changement dans la relation entre l'économie et le territoire. La principale caractéristique du territoire est maintenant son rôle de matrice d'organisation et d'interractions et non plus, d'abord, un stock de ressources techniques (Veltz, 1996). Si la nouvelle économie est relationnelle, le système socio-territorial joue un rôle essentiel dans cette dynamique. Si la nouvelle économie est mondialisée, c'est le local qui regroupe les conditions de la compétitivité (Vachon, 1997). La logique de développement industriel s'en trouve donc modifiée puisque ressort encore plus clairement celle qui part des territoires, communément appelée *développement par le bas*.

Tous les auteurs s'entendent pour dire que la véritable force du territoire est sa capacité de mettre en réseau, d'intégrer ensemble les divers agents socio-économiques. Or, tous les bons ingrédients malgré la bonne volonté ne sont pas présents partout et, curieusement, certains territoires se développent en des endroits que l'on dit inusités. Si l'économie apparaît ainsi aussi sélective, c'est que les réseaux se forment de façon privilégiée, une sorte de compétition-coopération, comme l'ont démontré entre autres les travaux d'étude sur la 3^e Italie.

Terminons ce point en disant que le concept de mise en relation dans l'économie n'est plus évitable puisque les réseaux, comme nous le dit Veltz (1996), ne sont plus au-dessus des processus et des espaces de production, mais bien dans la structure globale. Les réseaux aident les entreprises à faire montre de flexibilité et de réactivité. La traduction spatiale de l'économie relationnelle est la polarisation. Une polarisation-réseau tendant à remplacer la polarisation-zone (Veltz, 1996). Les prochaines pages montreront entre autres comment l'espace réagit à cette formation de réseaux privilégiés.

2.2.6 Homogénéisation / hétérogénéisation des territoires : disparités régionales, exclusion, démantèlement du couple centre/périmétrie, spécialisation des territoires

Paradoxalement, les territoires deviennent à la fois plus semblables et plus différenciés, à la fois plus homogènes et plus fracturés.

Selon Veltz (1996), les territoires sont de moins en moins descriptibles en macro-différences. Selon la thèse où la mondialisation, par une économie diffuse, entraîne tous les espaces dans un système économique

unique, tous les territoires font face aux mêmes impératifs (Crevoisier, 1997). La compétition que se font alors les localités, qui jouent un rôle prépondérant dans le développement économique, fait en sorte de multiplier un peu partout les infrastructures, les équipements, les incitatifs pour attirer les entreprises (Fisher, 1990). Le nivelingement de leurs caractéristiques vient d'abord du fait que les technologies sont maintenant accessibles dans à peu près tous les endroits. Le degré d'hétérogénéité de l'espace, comme facteur de mobilité de l'activité économique, s'en trouve réduite, ce qui, à priori, permet une dispersion des activités. Rivière (1990) a d'ailleurs démontré qu'un certain équilibrage des disparités régionales issues de la concentration des grandes industries avait eu lieu avec la réduction de la taille des entreprises.

Pour Veltz (1996), centre et périphérie ne peuvent être opposés par leurs différences comme ils l'ont jadis été. Cet énoncé est selon lui justifié par la multiplication des situations où les liens économiques entre ces deux entités territoriales sont dissociées et où elles s'interpénètrent plutôt. Il note également que l'industrie devient un phénomène proprement urbain alors qu'elle avait été, dans les stratégies de division interrégionales du travail, repoussée jusqu'aux franges semi-rurales du territoire.

Pour l'auteur, la même réflexion prévaut pour le couple ville-campagne. L'espace rural est selon lui, à la seule densité près, un espace social et économique très semblable au reste du territoire puisque touché par les mêmes problématiques que le monde urbain; précarité, vieillissement, éclatement. À l'échelle des grands blocs économiques, Veltz (1996) fait la démonstration que pour des trajectoires économiques différentes, l'Amérique et l'Europe montrent les mêmes caractéristiques spatiales.

Cette vision de la transformation de l'espace n'est curieusement pas incompatible avec une autre qui veut qu'un contraste plus grand apparaisse entre les divers territoires. C'est que la tendance qui introduit partout la même logique de développement a aussi pour effet d'augmenter les disparités entre les territoires de même qu'entre les individus. C'est comme si une grande eau se répandait dans tout l'espace de façon homogène, imposant les mêmes conditions de survie que l'on tente aussi d'appliquer partout, alors que quelques parties du territoire seulement réussissent vraiment à respirer. Nous pourrions même poursuivre la métaphore en disant que certains territoires étouffent littéralement alors que d'autres prennent leurs aises au grand air.

Nous avons déjà effleuré le sujet en parlant de la mondialisation comme d'une incroyable machine d'exclusion, concentrant la richesse non seulement dans les pays développés, mais aussi dans les réseaux de villes. Veltz parle d'ailleurs de l'économie d'archipel. Les comportements spatiaux de polarisation génèrent d'importantes inégalités dans l'espace (Fisher, 1990). Les écarts se creusent entre ces zones intégrées et celles périphériques ou délaissées du territoire. Les espaces pour ainsi dire débranchés, continuent à vivre sur les trajectoires en déclin du fordisme (Veltz, 1990), ce qui pose une question angoissante par rapport à leur devenir.

La croissance des pôles se fait par relations horizontales avec d'autres pôles. Selon Veltz (1990), il y a déconnection croissante des dynamiques économiques des principales villes et les dynamiques économiques de leurs arrières-pays. Il ajoute même qu'il y a une faible diffusion régionale des économies urbaines de même qu'un faible captage par elles de l'économie de leur périphérie. Selon Claval (1990), on assiste à l'effondrement du vieux schéma centre-périphérie. Ce qui change est peut-être seulement l'échelle à laquelle il faut observer les relations, car selon Veltz (1996), il y a possiblement, au contraire, renforcement du modèle centre-périphérie, mais quelques places centrales seulement... puis le reste.

La nature hétérogène de l'espace de la nouvelle économie ne se limite pas au simple schéma ville/non-ville. L'étude de la dynamique spatiale de développement serait trop simple! Le riche corpus d'études effectuées dans l'approche des milieux innovateurs (Vachon, 1997) montre entre autres que sous certaines conditions, difficilement reproductibles, des territoires non-centraux réussissent la prouesse du dynamisme économique. Et l'espace de la ville est lui-même très hétérogène (Veltz, 1996).

Ce paysage composite provient aussi d'une tendance à la spécialisation de l'espace. La forme la plus avancée consiste sans doute en celle des technopôles, ces « concentrations exceptionnelles de fonctions à haute technologie » (Manzagol, 1990). Selon Benko (1990), la pression à l'innovation favorise la concentration spatiale des firmes hightech. Les entreprises d'une technopôle trouvent dans leur regroupement spatial les avantages de la proximité physique, de la concentration des informations et des savoirs pertinents pour elles, du bon climat d'affaire, de l'insertion dans un marché du travail segmenté et spécialisé et, à juste titre, de la disponibilité de fonds publics de même que de capitaux de risque. L'économie du savoir n'est pas indifférente à l'espace, ce qui fait qu'un nombre limité de localisations apparaissent pertinentes pour chaque type de production (Fischer, 1990).

2.2.7 Changement dans les temporalités

Si la distance était jadis la variable-clé de l'organisation spatiale, le temps l'a aujourd'hui délogée. De tous les auteurs consultés, ce sont les travaux de Veltz qui montrent le plus clairement comment le temps, l'économie de temps, la gestion du temps, intervient dans la dynamique spatiale. Comment le changement dans les temporalités provoque l'effet de polarisation dont nous avons traité ou encore celui de la territorialisation de l'économie.

Selon lui, l'univers temporel de la quasi totalité des branches et des marchés s'est totalement transformé. L'instabilité des marchés de même que la pression à l'innovation imposent aux firmes une vision dans le court terme. Or, pour réussir à intégrer l'information nécessaire à l'innovation, pour développer des réseaux, pour introduire des produits sur des marchés mûrs ou pour accéder au financement, nous avons vu que les

entreprises privilégiaient des localisations plus centrales. Car l'organisation du territoire peut faire en sorte qu'il devienne une incroyable machine à accélérer les flux, notamment dans les métropoles.

Une contradiction dans ces nouveaux processus vient du fait que le succès des entreprises repose sur des ressources créées et renouvelées dans la durée et la stabilité : les compétences des salariés, la confiance dans les relations entre les acteurs économiques, la capacité collective de maîtrise de systèmes techniques de plus en plus sophistiqués et fragiles, etc. De ce point de vue, le territoire a cette capacité de ralentir les rythmes là où cela est nécessaire. Pour que le territoire puisse donner accès à ces ressources lentes, il doit être considéré non plus comme un réservoir de ressources sans passé ni futur, mais comme une structure d'organisation, d'interactions sociales.

L'économie des réseaux axée sur le temps est maintenant au cœur des mécanismes de différenciation entre les territoires.

Conclusion

Nous avons d'abord vu que par le jeu de trois facteurs de changement, la réduction de la friction de l'espace sur l'économie, la mondialisation et la montée d'un nouveau régime d'accumulation, la relation entre l'économie et l'espace avait été modifiée.

Nous avons par la suite démontré que les répercussions de ce changement sont nombreuses sur la façon dont s'organisent maintenant les activités économiques sur les territoires, notamment la re-métropolisation de l'espace. Il est ressorti également de façon claire que la formation de territoires se fait sur la base de critères nouveaux, entre autres sur un critère de temps plutôt que de distance ou encore, sur un critère de qualité de main-d'œuvre plutôt que de coût de main-d'œuvre. Nous avons également indiqué que le rôle du territoire a changé, que les espaces nationaux deviennent de moins en moins significatifs pour l'économie, qu'elle s'ancre et s'appuie plutôt sur les structures locales.

Le prochain chapitre se propose de présenter quelques-unes des principales recherches sur la dynamique spatiale particulière au Québec.

Chapitre 3

Les différentes perspectives d'analyse de la dynamique spatiale de développement au Québec

Introduction

Au Québec, on s'intéresse depuis un certain temps déjà à la dynamique spatiale de développement. On l'a entre autres fait dans une perspective historique, pour comprendre de quelle façon s'est déployée l'occupation du territoire³. On s'est aussi attardé à la question lorsque s'est manifesté un désir plus prononcé d'intervenir sur le développement économique du territoire. Certains de ces regards portés sont aujourd'hui observables à travers les institutions mises en place, tels le découpage du Québec en régions administratives suite à l'étude du ministère de l'Industrie et du Commerce en 1966, le découpage infra-régional en 1979 ou encore la création des trois communautés urbaines.

Plus récemment, des changements majeurs dans l'économie et dans le rôle des territoires ont renforcé le besoin de mieux comprendre comment s'organise le développement sur l'espace québécois afin d'intervenir de meilleure façon sur lui. Ainsi, on a vu poindre chez nos intellectuels plusieurs perspectives d'interprétation et d'analyse du territoire et de son économie. Il s'agit effectivement de perspectives puisque les échelles, les données et les modèles qui servent de lentille sont variés. Nous suggérons d'ailleurs au lecteur de porter une attention particulière à la question des échelles, puisqu'il semble que le degré de précision avec lequel les territoires du Québec sont observés vienne influencer les résultats quant au fait qu'il y ait ou non des changements dans la dynamique spatiale.

L'exercice ici proposé est, tout d'abord, de rendre compte de quelques-unes des principales analyses qui ont été faites de l'espace économique du Québec au cours des dernières années. Le lecteur comprendra qu'il s'agit d'un chapitre descriptif reprenant les principaux éléments de chaque étude touchant la dynamique spatiale ou l'organisation territoriale. La plupart des études portent un regard sur les territoires, sur les régions, sur les villes, comme des phénomènes économiques. Et c'est bien l'économie des territoires que nous cherchons ici à étudier. Par contre, quelques études portent également sur les structures politiques et administratives qui accompagnent l'évolution économique des territoires. Quelques raisons justifient ce choix de les inclure. Les difficultés qu'éprouvent ces structures à chapeauter le développement économique, raison d'ailleurs qui justifie la critique qu'on leur fait, sont dans plusieurs cas des signes de changement dans la

³ Voir entre autres Harvey (1996) qui présente un portrait de l'occupation du territoire depuis le début de la colonie jusqu'à nos jours.

dynamique spatiale. À plusieurs points de vue, l'analyse des structures administratives, des pressions qui s'exercent sur elles, est riche pour comprendre l'organisation naturelle des territoires qu'elles cherchent à gérer.

Chaque perspective est présentée selon un canevas de base. Nous présentons d'abord la méthodologie utilisée ainsi que les indicateurs qui ont été retenus pour l'analyse. Une deuxième section pose certains constats faits par les auteurs qui ont justifié leur étude. Nous montrons ensuite comment les auteurs ont caractérisé le territoire, c'est-à-dire quelles sont, selon la lecture qu'ils en font, les composantes du territoire québécois. Car la formation de classes, de sous-groupes, de typologies est une méthode presque incontournable pour comprendre une réalité éclatée, quelque soit le sujet d'analyse ou la discipline en cause. En géographie, le territoire, qui est le sujet d'analyse, est découpé en différentes entités pour rendre compte d'une réalité de ce territoire, pour distinguer ses diverses composantes, permettre de les comparer ou de démontrer les liens qui existent entre elles. Lorsque la géographie se joint à l'économie, des critères économiques s'ajoutent aux outils de la géographie pour caractériser l'activité et l'organisation économiques des territoires. En fait, cette caractérisation du territoire est une des résultantes de l'analyse de la dynamique spatiale de développement. Plusieurs facteurs peuvent être utilisés pour déterminer des types de territoires économiques et, par conséquent, plusieurs découpages peuvent en résulter pour un même espace, lui-même indifférent à l'analyse qu'on en fait! Ainsi donc, après avoir énuméré les composantes territoriales, la quatrième partie s'attarde à expliquer la façon dont se structure le territoire selon chacun de nos auteurs.

Nous débuterons avec des études plus générales présentant le Québec dans son ensemble. Puis, nous enchaînerons avec des analyses plus détaillées sur l'urbanité québécoise en glissant graduellement vers des analyses des territoires ruraux ou périphériques. Enfin, nous terminerons avec quelques études faisant état de l'organisation actuelle du territoire québécois, bien que certains aspects auront été soulevés précédemment.

Il est sans doute temps de rassembler toutes ces riches études afin, à terme, de pouvoir se construire un portrait d'ensemble de la dynamique spatiale de développement du Québec.

3.1 Le territoire québécois selon Tellier (1998)

« *Dynamique économique spatiale et effets de système : le cas du bas bassin du Saint-Laurent* »

3.1.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Tellier se propose tout d'abord de faire ressortir sommairement certaines régularités spatiales dans le développement économique par l'approche topodynamique et la théorie topodynamique. Dans un second temps, il cherche à vérifier si les régularités spatiales s'appliquent à une région du Québec qu'il nomme bas

bassin du Saint-Laurent⁴ ou s'il faut, pour décrire les comportements spatiaux de l'économie et des populations, référer plutôt aux concepts économiques qui impliquent davantage les conditions locales, comme ceux associés aux milieux innovateurs.

Son travail s'appuie sur trois hypothèses. (1) Les régularités spatiales s'expliquent en bonne partie par la théorie économique spatiale et donc, les comportements transcendent les effets liés aux conditions locales. (2) Les régularités spatiales décrites s'appliquent également à l'espace québécois. (3) L'inertie des régularités est suffisante pour servir, au Québec comme ailleurs, à une démarche prospective.

L'analyse que fait Tellier des régularités spatiales de l'économie contemporaine nous semble être le fruit de plusieurs années de recherches. Dans l'étude spécifique du cas du Québec, l'auteur se sert de deux indicateurs, la variation de la population et la variation des valeurs ajoutées (revenus), tous deux sur la période de 1981-1996. Il met ces données en relation à ce qu'il nomme des isocourbes gravitaires, ou l'expression mathématique de la marge d'extension d'un centre, comme le proposent les méthodes en topodynamique.

Mais en somme, le texte cherche principalement à établir le cadre théorique alors que les résultats de l'analyse québécoise sont préliminaires et que plusieurs questions sont encore soulevées.

3.1.2 Justification de l'approche : quelques constats

La théorie topodynamique soutient qu'il existe des régularités dans le déploiement spatial de l'activité économique. Tellier en identifie 21.

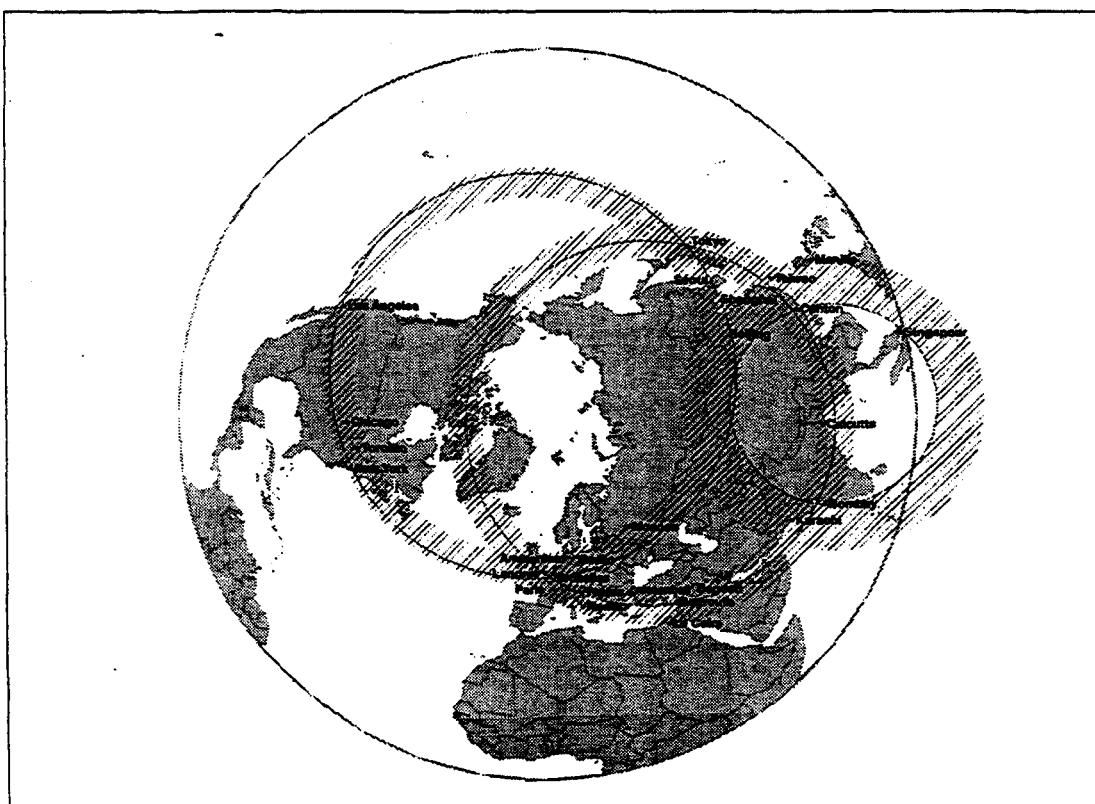
- (1) Le développement économique à l'échelle du monde se fait et se montre sous la forme d'urbexplosions, la polarisation des populations et du pouvoir économique, qui ont chacune une durée de vie variable et qui se succèdent. Le monde en a connu 5 majeures depuis le 19^e siècle : Londres, New York, Chicago, Los Angeles et Tokyo. En Amérique, on assiste à une rapide succession de la domination des urbexplosions d'est en ouest.
- (2) Les pôles de développement mondiaux se sont développés en suivant trois corridors circulaires (carte 1) :
 - A) Le Grand corridor
 - B) Le Corridor américain
 - C) Le Corridor asiatique
- (3) L'évolution du développement économique montre une grande inertie par rapport à ces trois corridors. Les urbexplosions qui dominent le monde se trouvent toujours sur l'un ou l'autre de ces corridors. On

⁴ Cette région couvre les régions administratives du Saguenay, de Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Beauce.

observe un mouvement continu du centre de gravité nord-américain, changeant ainsi l'emplacement virtuel des localisations optimales, favorisant le déplacement des activités économiques.

- (4) Ce glissement inéluctable des forces de développement vient du fait que l'urbexplosion diffuse son développement en raison de l'entropie d'un système urbexplosif. Ce système qui se forme et explose dans le temps et dans l'espace naît du processus inverse, la néguentropie, par laquelle le système se structure et augmente son potentiel.
- (5) Généralement, une urbexplosion est créée à l'interface de deux continus physiques et plus précisément au point de rupture de ces deux continus.

Carte 1 : Les trois corridors historiques regroupant les pôles économiques mondiaux successifs, Tellier (1998)



- (6) La néguentropie découle du fait que les forces d'attraction de l'urbexplosion sont supérieures aux forces de répulsion. Le déclin de l'entropie créée par l'urbexplosion vient du fait que les forces de répulsion deviennent graduellement supérieures aux forces d'attraction.

(7) Une urbexplosion vieillit selon certaines phases :

- A) Phase de concentration de forces d'attraction dans un noyau (phase néguentropique de polarisation)
- B) Phase de l'urbexplosion (boom urbain et économique)
- C) Phase d'équilibre (entre explosion et diffusion; entre attraction et répulsion)
- D) Phase de déclin (augmentation des forces de répulsion et baisse de la synergie interne).

Le déclin d'une urbexplosion affecte tout d'abord la périphérie qui n'est pas polarisée par l'urbexplosion qui lui succède.

(8) Le processus de diffusion a pour conséquence de déplacer le centre de gravité d'une urbexplosion. Ce phénomène se produit généralement vers l'intérieur du continent.

(9) Le déplacement du centre de gravité et conséquemment la succession des urbexplosions sont déterminés dans le temps (rapide ou lent) et dans l'espace (soubresauts ou apparente continuité) selon l'ampleur du continuum.

(10) Tout ensemble de forces d'attraction engendre à terme un ensemble de forces de répulsion.

(11) Les forces de répulsion n'influencent pas le niveau de polarisation mais ont un impact sur la forme spatiale de cette polarisation; les forces de répulsion favorisent ainsi la polarisation de la périphérie alors que les forces d'attraction favorisent plutôt le centre de l'urbexplosion.

(12) Les urbexplosions qui se succèdent sont interreliées. L'augmentation en nombre et en intensité des forces de répulsion profitent à la périphérie de l'urbexplosion et rejoignent les points de rupture stratégiques sur le continuum où naît une autre urbexplosion.

(13) Le déplacement du centre de gravité de l'urbexplosion rend à un moment difficile la récupération des effets multiplicateurs du développement par le centre qui profitent alors à sa périphérie.

(14) L'espace d'une urbexplosion en développement s'affranchit graduellement de ses besoins en services inférieurs et supérieurs. À son climax, devenue une économie mondiale, son auto-suffisance est quasi complète.

(15) Le vieillissement d'une urbexplosion vient de l'augmentation du rapport entre forces de répulsion et forces d'attraction, alors que la succession des urbexplosions vient de l'appropriation par la nouvelle des effets multiplicateurs créés sur l'ancienne.

(16) La vitesse de vieillissement d'une urbexplosion peut varier selon que les forces de répulsion négatives (congestion, pollution, dégradation du tissu urbain) sont ou non contrôlées. Ainsi, les urbexplosions américaines vieillissent plus rapidement que leurs consoeurs européennes.

(17) Plus la friction de l'espace diminue, plus la polarisation augmente. La diminution du poids de la distance favorise la domination de plus grands espaces par de grands centres plus concurrentiels, marginalisant le rôle des petits centres.

(18) Le mouvement centripète de la polarisation est couplé d'un mouvement centrifuge provoquant l'étalement urbain. Ces deux forces se présentent spatialement par deux isocourbes critiques où croissance et décroissance s'annulent. Le premier correspond au seuil où des forces de répulsion de d'attraction sont liées au centre-ville. Là où les forces de polarisation de l'espace et celles liées à l'étalement urbain s'annulent, c'est le deuxième isocourbe ou la marge d'extension. Les deux isocourbes déterminent trois zones :

- a) une zone de décroissance au centre
- b) une zone de croissance entre les deux isocourbes
- c) une zone de faible croissance ou de décroissance relative à l'extérieur du 2^e isocourbe

(19) L'effet de succion de l'urbexplosion sur son espace est plus intense à la périphérie qu'au centre.

(20) Il y a décroissance des emplois reliés aux ressources naturelles de la périphérie au centre.

(21) La densité des populations dans l'urbexplosion est plus forte le long des voies de communication.

2.1.3 La caractérisation du territoire ou les composantes territoriales

L'étude de cas du Bas Saint-Laurent est abordée comme une zone périphérique de l'urbexplosion newyorkaise. Puisque le déplacement du centre de gravité nord-américain se fait vers l'ouest, ces territoires québécois s'en trouveraient marginalisés n'étant pas polarisés par la nouvelle urbexplosion en émergence, Los Angeles.

3.1.4 Les résultats : la structuration du territoire

Les résultats préliminaires montrent que l'évolution de la région Bas Saint-Laurent est conforme à la théorie topodynamique, à ce qu'elle laissait présager pour un espace périphérique comme celui-là.

Tellier observe :

- Une prédominance de la décroissance sur la croissance.
- La polarisation de l'espace, le renforcement de certains centres (Québec, cœur de Beauce, Chicoutimi-Jonquière, Rimouski).
- L'affaiblissement d'un vaste espace intérieur.
- L'effet « trou de beigne » pour les villes de Québec, Chicoutimi et Jonquière. Comme cela est généralement le cas en Amérique du Nord contrairement aux villes européennes, il s'agit de véritables décroissances des centres plutôt que d'une faible croissance.
- La formation d'un corridor de développement entre Québec et la Beauce, le long de la rivière Chaudière, le seul à émerger dans toute la région étudiée. Il semble qu'ailleurs la synergie inter-centres soit insuffisante.
- Le contour de la zone de croissance du corridor Québec-Beauce semble correspondre à une courbe d'isopotentiel gravitaire.
- La distance de New York pourrait expliquer l'apparition de ce corridor alors que, par exemple, il y a absence de corridor entre Québec et Chicoutimi.
- La localisation pourrait également expliquer l'apparition du corridor Québec-Beauce, qui pointe vers Boston, alors que l'axe Québec-Chicoutimi pointe vers de grands espaces inoccupés.
- La polarisation des revenus d'emplois est plus accentuée que celle des populations.

3.2 Le territoire québécois selon Polèse et Roy (1999)

« La dynamique spatiale des activités économiques au Québec : analyse pour la période 1971-1991 fondée sur un découpage « centre-péphérie » »

3.2.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Polèse et Roy se sont donné comme mandat de refaire l'analyse de la dynamique spatiale des activités économiques pour la période 1971-1991 telle qu'elle avait été faite pour la période 1951-1971. Dans les deux cas, il s'agit d'une analyse spatiale axée sur un découpage préalable de l'espace québécois autour d'un pôle central, la région métropolitaine de Montréal. Ainsi, l'espace est divisé en cercles concentriques autour du pôle selon une relation de distance, les limites extérieures se mouvant aux frontières des MRC pour cette période pour des raisons pratiques d'accès aux données.

Sur ce découpage, les auteurs se proposent d'analyser la base économique de ces régions ainsi créées. Ils retiennent comme première hypothèse que la distance de Montréal demeure, puisqu'il s'agissait du résultat pour la période antérieure, une variable utile pour comprendre la base économique de l'ensemble du Québec. Les données de l'emploi, selon leur propre classement des secteurs d'activités économiques, sont donc aggrégées pour chacun des territoires annulaires. L'interprétation de ces données se fait sous trois angles

par une analyse shift-share. On mesure premièrement *l'effet national*, c'est-à-dire la croissance que la région aurait connue si elle avait cru au même rythme que toute la nation. On retient également *l'effet structurel*, c'est-à-dire la croissance que la région aurait connue compte tenu de sa structure d'emploi initiale, en 1971. Enfin, on cherche à décrire l'effet régional qui lui permet de tenir compte des autres facteurs qui auraient pu contribuer à une croissance inférieure ou supérieure à la moyenne nationale tel que le déplacement d'activités d'une région à une autre. Par cet exercice, ils tentent de donner une image de la structure spatiale de la base économique du Québec.

Une deuxième hypothèse veut aussi être validée, soit l'existence d'un redéploiement spatial de certains secteurs de l'économie au profit des régions non-centrales, plus particulièrement les activités manufacturières non reliées aux filières traditionnelles tributaires des ressources naturelles. Ils estiment pouvoir mesurer l'ampleur de ce redéploiement dans l'espace.

Enfin Polèse et Roy veulent alimenter le débat sur la relation entre Montréal et les régions du Québec qui demeure d'actualité.

3.2.2 Justification de l'approche : quelques constats

Les auteurs justifient leur découpage du territoire à partir de Montréal du fait que l'espace québécois demeure hautement polarisé. En 1991, 48% de l'emploi total du Québec se trouvait dans la région métropolitaine de Montréal. Sa population est environ cinq fois supérieure à l'agglomération de Québec, la deuxième dans la hiérarchie urbaine de la province. Ils trouvent aussi appui sur plusieurs études confirmant le rôle de la métropole comme centre de services supérieurs et centre de décision. Ils notent également que plusieurs régions éloignées de Montréal éprouvent de sérieux problèmes de développement, parlant même de marginalisation.

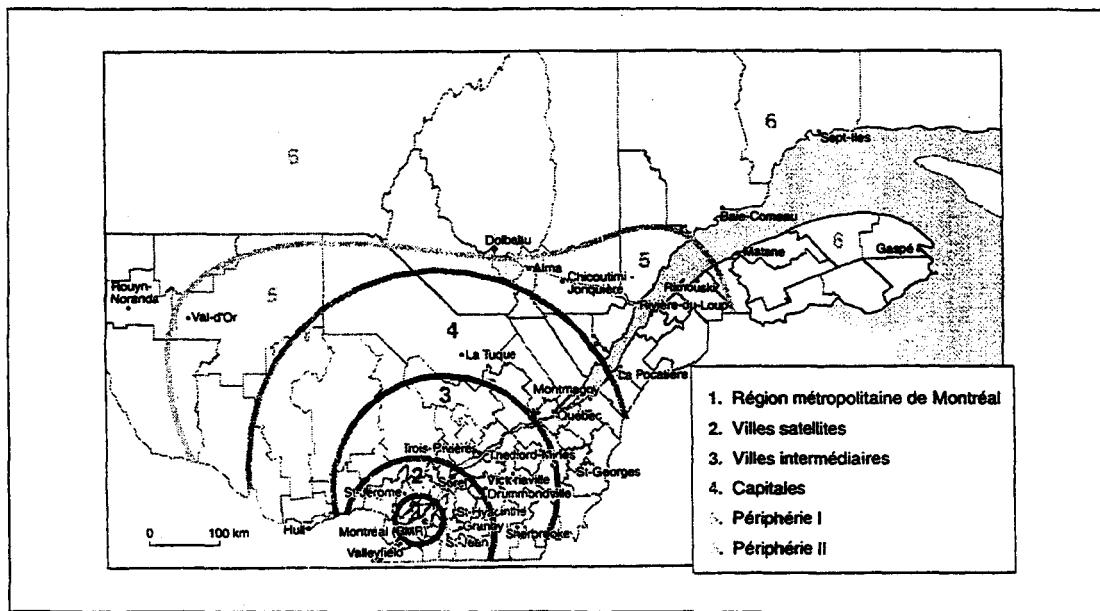
Des tendances économiques mondiales les incitent à se poser la question du redéploiement spatial d'activités économiques pour le Québec. Ils notent entre autres la concentration du secteur tertiaire supérieur dans les grandes métropoles, l'exode des activités industrielles vers des zones non métropolitaines, de même que la renaissance de régions non-centrales très discutée dans les écrits portant sur les milieux innovateurs, les districts industriels et les études sur le rôle moteur des PME dans l'économie contemporaine. Si avant leur analyse les auteurs ne peuvent quantifier ce redéploiement et son corollaire, la spécialisation spatiale, certains indicateurs semblent leur montrer qu'ils existent ou tout à fait probables à tout le moins, notamment la décroissance documentée du secteur manufacturier de Montréal, la hausse du prix de l'espace central dû à la compétition pour les nouvelles activités tertiaires en expansion, l'utilisation de modes de transport plus flexibles de même que la croissance marquée d'activités du tertiaire moteur qui tendent à se localiser dans les places centrales et surtout dans les grandes agglomérations urbaines.

3.2.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

Les auteurs définissent cinq cercles concentriques autour du pôle Montréal représentés sur la carte 2 :

1. Région métropolitaine de Montréal
2. Les villes satellites
3. Les villes intermédiaires
4. Les villes capitales
5. La périphérie I
6. La périphérie II

Carte 2 : Cercles concentriques, Polèse et Roy (1999)



3.2.4 Les résultats : la structuration du territoire

Le redéploiement spatial des activités économiques

Les auteurs observent que deux forces contradictoires remodulent l'espace québécois qui, paradoxalement, sont toutes deux permises par les technologies de l'information. Ensemble, les effets de ces deux forces contribuent à accentuer la spécialisation des territoires selon leur position par rapport au pôle central.

La première force incite à la centralisation des activités dans le centre et implique celles qui exigent une forte composante de savoir, de contacts avec le marché direct ou avec les fournisseurs. Les auteurs perçoivent une importance retrouvée des économies d'agglomérations pour les activités modernes. Ainsi Montréal a connu une croissance importante de son tertiaire moderne.

La deuxième force favorise la déconcentration et s'applique principalement à l'industrie manufacturière. Montréal est la grande perdante dans ce redéploiement, une situation comparable à d'autres grandes villes du monde industrialisé. La déconcentration des activités manufacturières est perçue à travers l'*effet national*. Ainsi, le dynamisme de Montréal a été plus faible que le reste du Québec malgré un effet structurel positif dû à la croissance du tertiaire moderne.

Cette déconcentration est spatialement ordonnée. Elle s'est faite au profit des régions plus proches de Montréal, les villes satellite d'abord et, dans une moindre mesure, les villes intermédiaires, mais ne rejoindrait pas les couronnes périphériques. L'industrie manufacturière, quoiqu'elle se sente à l'étroit dans le centre, reste sensible à la distance et la proximité des centres urbains demeure un choix de localisation important. L'apparition du *just-in-time* favorise aussi les localisations centrales.

En fait, les auteurs constatent que le redéploiement de l'industrie manufacturière qu'ils avaient pressenti ne dépasse pas 350 kilomètres à l'est de Montréal, ce qui expliquerait selon eux, la performance des régions à succès telles la Beauce et les Bois-Francs qui sont à l'intérieur de la grande zone industrielle entourant Montréal. Le redéploiement n'a pas été important au point de bouleverser le poids relatif de chacune des couronnes à l'intérieur du système spatial québécois qui est demeuré somme toute assez stable. En fait, les auteurs considèrent qu'il a plutôt eu comme effet de renforcer la hiérarchie spatiale des fonctions.

Les auteurs parlent également de ce redéploiement comme étant timide, puisqu'il n'a pas permis de résoudre le problème d'effritement de la base exportatrice des couronnes autre que celle des ville satellites même si l'on en relève des traces hors de la première couronne.

La base économique des régions annulaires

De façon générale, les résultats de l'analyse des auteurs montrent un territoire québécois polarisé par une seule grande métropole, Montréal, qui entretient des relations centre-périphérie avec les régions qui l'entourent, un espace intégré où les interdépendances jouent dans les deux sens. L'espace économique est aussi hiérarchisé en une succession de cercles concentriques à partir du pôle. Ainsi, on peut relativement bien décrire la base économique d'un territoire ainsi que sa vitalité par rapport à sa position à Montréal. L'effet de la distance, donc, semble conserver son importance. En ce sens, l'espace québécois leur apparaît tout à fait conforme au modèle Von Thünen.

Les auteurs sont toutefois conscients que certaines régions ont un large degré d'autonomie puisque ce qui les influence provient souvent de l'extérieur- par exemple le cours des matières premières - et que certaines sont aussi susceptibles d'être polarisées par un autre centre, comme Toronto pour l'ouest du Québec. Ils considèrent également que chaque capitale régionale possède son propre hinterland. La couronne des villes capitales serait le seul accroc véritable au modèle, une couronne qui s'intercale dans la suite ordonnée de régions économiques et qui connaît une forte croissance même en étant éloignée du pôle dû à l'épopée d'expansion de l'État dans les années 1970. Cependant, la présence de villes capitales ne semble pas influencer la base économique des régions limitrophes qui demeure fidèle au gradient par rapport à Montréal. En somme, cela fait dire aux auteurs que ni l'autonomie de certaines parties du territoire, ni la présence de villes capitales n'affectent le portrait polarisé et hiérarchisé par Montréal, que la distance par rapport au pôle Montréal semble être une variable clé pour comprendre la base économique des autres couronnes.

Aux yeux des auteurs, ce portrait de l'espace québécois devrait même se stabiliser encore davantage. Il semble que l'inertie soit très grande puisque deux situations qui auraient pu renverser certaines hiérarchies, la croissance des villes capitales et le redéploiement de l'industrie, n'ont pas eu l'effet qu'elles auraient pu avoir. Avec la fin du développement de l'État, l'essoufflement démographique du Québec et la fin probable du déclin de Montréal au profit de Toronto sont des facteurs qui devraient jouer dans le sens d'une plus grande stabilisation du système spatial économique.

Pour toutes les régions, l'*effet structurel* est négatif en raison d'une structure économique trop axée sur les secteurs traditionnels. Sauf pour Montréal et les villes capitales, l'analyse des résultats révèle que toutes les couronnes font face à un effritement de leur base exportatrice.

La région métropolitaine de Montréal frappe tout d'abord par la diversité de sa base économique en regard de celle des deux autres couronnes suivantes. Près de la moitié des emplois du pôle sont dans les secteurs qualifiés d'information, de savoir et de création. Le seul secteur traditionnel qui ressort est celui des vêtements et des chaussures. Le secteur manufacturier occupe 34% de la base économique, tout probablement pour des marchés hors Québec selon les auteurs. On note également l'importance des services de transport, ce qui confirme le rôle de Montréal comme centre de distribution. Les secteurs des vêtements et chaussures, des produits électriques, des services financiers et du transport ferroviaire sont en déclin, alors que les secteurs en croissance peuvent être regroupés sous l'appellation de fonctions centrales ou à forte teneur en matière grise. Ces résultats démontrent aux auteurs que Montréal consolide son rôle de place centrale au Québec, en tant que centre de distribution, de culture et de services aux entreprises.

Hors de la région métropolitaine de Montréal, la base économique change radicalement. On note tout d'abord un poids important de la filière agroalimentaire à la fois pour la région annulaire des villes satellites (40,1%) ainsi que pour les villes intermédiaires mais de façon moins prononcée (25,5%), alors que ce secteur est tout à

fait mineur dans les autres couronnes. Cela va tout à fait dans le sens du modèle Von Thünen, soit une place centrale entourée de couronnes maraîchères dont la culture est de plus en plus extensive à mesure que l'on s'éloigne du centre.

Les villes satellites ont une vocation manufacturière et accueillent notamment, plus que les autres couronnes, les activités qui se sentent désormais trop à l'étroit dans le centre. La couronne des villes satellites montre de signes de reconversion industrielle; elle subit des pertes dans plusieurs industries traditionnelles (textiles, produits minéraux et métalliques, pétrochimie, pneus et plastiques, matériel de transport) alors qu'elle gagne dans la filière agroalimentaire et dans certaines industries modernes.

Les villes intermédiaires se présentent déjà avec une vocation plus hétérogène. On voit apparaître plusieurs activités reliées à l'exploitation et la transformation des matières premières. Cette couronne est en quelque sorte une zone de transition. Les villes intermédiaires démontrent plus de difficulté à procéder à une reconversion industrielle. Cela se traduit, comme pour les autres couronnes, par un effet structurel négatif, mais de plus en plus en de graves problèmes de développement dû à l'effritement de sa base exportatrice. En fait, une trop grande part de sa base économique est constituée de ce que les auteurs ont nommé les services à la consommation, soit les secteurs comme le commerce au détail, les services personnels, de santé, d'éducation et parfois d'administration publique qui ne sont pas des activités d'exportation.

L'analyse de la base économique des villes capitales se fait assez rondement puisque 74% de la base économique de cette couronne relève de l'administration publique. On note en plus la présence de filières semblables aux villes intermédiaires, comme l'agroalimentaire et les activités reliées à la forêt. De plus, certaines fonctions de métropole pointent le nez, tout au plus.

Les couronnes périphériques I et II sont à l'évidence dépendantes des ressources naturelles. Cela est très évident pour la périphérie II dont la base économique est à 71,2% reliée aux filières forêt, mines et mer et de façon moins marquée mais toujours forte pour la périphérie I qui diffère quelque peu par la présence de la filière agroalimentaire. On notera aussi l'absence d'industries manufacturières, ce qui laisse dire aux auteurs que le redéploiement spatial de certaines de ces industries n'a laissé que peu de traces sur ces deux couronnes. On observe un effritement de la base exportatrice des deux couronnes vu par l'importance du secteur dit de consommation et ce, de façon plus aiguë pour la périphérie I. Ce qui est d'autant plus inquiétant, c'est que ce secteur est celui qui connaît la plus forte croissance. N'aidant pas la cause, on observe un déclin pour les deux couronnes dans les activités exportatrices. Selon les auteurs, les succès que l'on peut relever sur certains petits territoires seraient des cas isolés.

3.3 Le territoire québécois selon Bruneau (1992)

« *Systèmes d'information, aménagement du territoire et développement régional : les armatures urbaines* »

3.3.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Bruneau se propose ici de recomposer l'espace habité québécois à partir des villes-centres qui elles-mêmes structurent le système d'agglomérations urbaines. En fait, il s'agit de définir les différentes composantes de l'armature urbaine selon le modèle de Chrystaller. De cette armature urbaine qu'il décrit globalement, il entend s'attarder aux échelons intermédiaires et inférieurs et développer une typologie fondée sur la centralité pour chacun de ces échelons.

Bruneau utilise le découpage de Statistique Canada pour le niveau supérieur de la hiérarchie urbaine, soit les Régions métropolitaines de recensement (RMR) et les Agglomérations de recensement (AR). Il définit également 32 agglomérations urbaines (AU) selon des critères semblables appliqués sur des entités de moins de 10 000 habitants. Enfin, il considère aussi toutes les municipalités de 2000 habitants et plus qui ne sont pas comprises dans les RMR, AR et AU. En tout, 215 entités sont soumises à son analyse.

La taille des agglomérations urbaines est un critère utilisé pour délimiter les catégories spatiales structurant le haut de la pyramide urbaine. Par contre, il utilise également le critère régional, c'est-à-dire le rayonnement de la centralité ou l'importance de la fonction régionale de l'agglomération, pour distinguer des entités à la charnière entre le haut et le bas de la hiérarchie urbaine.

Pour développer une typologie des points d'appui urbains au bas de la pyramide urbaine, Bruneau utilise à la fois la taille ainsi que 8 autres critères⁵ ventilés en 30 variables pour déterminer le degré d'influence régionale. Cela lui permet à la fois de former des catégories dans le bas de la pyramide urbaine, mais aussi de distinguer ce qui est urbain de ce qui est rural, le rôle de place centrale ou de desserte d'une population régionale étant le premier attribut de l'urbanité.

L'auteur vise également à décrire les principales tendances du réarrangement spatial de l'activité socio-économique du Québec depuis trente ans et leurs effets sur les différentes composantes du système urbain québécois. Pour ce, il analyse certaines données démographiques et économiques sur les différentes catégories urbaines tout en brossant à grands traits la problématique urbaine de la société post-industrielle.

⁵ Les 8 critères fondant la typologie sont : la fonction administrative, la fonction de formation, la fonction culturelle, la fonction sanitaire, la fonction commerciale, la fonction financière, la fonction de pôle économique, la fonction de rétention du peuplement et enfin, le dynamisme urbain.

3.3.2 Justification de l'approche : quelques constats

Dans une société de plus en plus informationnelle, l'auteur soutient qu'il importe de mieux définir les liens qui relient l'espace à la société pour dépasser les descriptions particulières, puisque l'espace est une donnée incontournable des stratégies de développement des sociétés.

Or, dans cet espace, la structuration des villes devient primordiale, tout d'abord parce que l'essentiel de l'activité sociale se déroule dans les villes. En 1991, 86% de la population québécoise vit dans les villes. Les villes constituent de véritables noyaux de pouvoir, Bruneau les décrivant comme des espaces humains intensifs, des îles formant ensemble un archipel, entourées d'espaces relativement vides, la grande mer de la périphérie. De plus, l'espace de la ville contemporaine n'est plus uniquement le produit de sa région, mais s'insère dans des réseaux où les relations extra-régionales prennent, d'où l'appellation adéquate de système urbain. Ainsi, il y a apparition de nouveaux mécanismes de production d'espaces qu'il importe de mieux comprendre pour mieux intervenir.

À ce système ne sont pas incluses que les villes de la hiérarchie urbaine supérieure. À degré moindre, plusieurs autres plus petits centres rayonnent également sur leur petit pays, structurant cet espace. Par contre, on connaît encore mal les échelons urbains inférieurs qu'on distingue d'ailleurs mal du monde rural.

3.3.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

Des 215 entités retenues pour l'analyse, les résultats de Bruneau l'amènent à retenir 160 points d'appui pour le réseau urbain québécois. Tous les territoires qui ne sont pas inclus dans ces catégories sont donc qualifiés de territoires ruraux. L'armature urbaine se présente globalement ainsi :

- Niveau supérieur : 25 agglomérations d'importance
- RMR Montréal
- RMR Québec
- 4 villes moyennes supérieures
- 19 villes moyennes
- Niveau inférieur : 135 points d'appui
- 34 petites villes
- 43 centres de services
- 58 centres de services élémentaires

Le tableau en annexe 2 montre bien les différences obtenues dans le classement lorsque la fonction régionale des villes est analysée en plus de considérer la taille des villes et les territoires définis par les liens de travail avec la ville-centre (RMR, AR et AU). Ainsi, les RMR sont subdivisées en trois catégories, les AR se partagent entre villes moyennes et petites villes. Des 32 AU identifiées par Bruneau, une majorité d'entre

elles sont de petites villes (18), mais 13 de ces agglomérations ne font partie que de la catégorie des centres de services et même 2 des centres de services élémentaires. Enfin, 72 municipalités s'ajoutent aux points d'appui de l'armature urbaine sans pour autant être des agglomérations de plus d'une municipalité. Des 127 municipalités de plus de 2000 habitants soumises à l'analyse, 55 doivent être reléguées au monde rural n'ayant aucune fonction régionale significative. Avec elles s'ajoutent toutes les municipalités de moins de 2000 habitants pour former l'ensemble du monde rural.

3.3.4 Les résultats : la structuration du territoire

Le niveau supérieur de la hiérarchie urbaine

Les écarts démographiques surtout, mais aussi les fonctions justifient la formation de trois classes parmi les RMR. Montréal est bien entendu en tête de la pyramide urbaine et occupe un rôle de métropole économique et financière. Un écart de 2,5 millions d'habitants sépare cette agglomération de la suivante, Québec, qui se distingue par ses fonctions de capitale administrative et politique.

Entre Québec et la ville suivante, on compte une différence de 450 000 habitants. Hull, Sherbrooke, Chicoutimi-Jonquière et Trois-Rivières, les quatre villes moyennes supérieures, sont considérées comme telles en raison de leur structure fonctionnelle diversifiée et de leur rayonnement régional étendu. Toutes sont des capitales régionales et leur population va de 125 000 à 200 000. Elles constituent de véritables places centrales entre les deux grandes agglomérations que sont Québec et Montréal.

Les 19 villes de 20 000 à 70 000 habitants forment les villes moyennes. La population moyenne est de 40 000 habitants. La limite supérieure se détermine aisément puisqu'aucune ville n'a une population entre 70 000 et 125 000 habitants. Un critère régional a servi à déterminer la limite inférieure, c'est-à-dire la fonction de place centrale dans la production de biens et de services. Les villes moyennes ont plus souvent un rôle de deuxième niveau dans les régions, en relais de l'influence de la capitale régionale ou de la grande ville. Deux régions n'ont pas de ville moyenne, la capitale régionale ayant suffisamment maîtrisé leur espace, soit en Estrie (Sherbrooke) et dans l'Outaouais (Hull). Deux villes moyennes ont le statut de capitale régionale, Rouyn-Noranda et Rimouski, dans des régions périphériques et plus faiblement peuplées.

Avec les villes moyennes, on rejoint la plus grande partie de l'espace habité du Québec. On distingue deux systèmes spatiaux : un espace central densément peuplé où les unités urbaines sont plus nombreuses et un vaste espace périphérique sur lequel les villes moyennes sont moins nombreuses et distantes. On peut aussi distinguer trois types de villes moyennes. Dans l'espace central, on retrouve les villes péri métropolitaines et les villes intermédiaires, ces dernières apparaissant lorsque les places centrales de plus grande importance ne satisfont pas pleinement la demande régionale et permettent ainsi l'apparition de villes moyennes. Ces villes

intermédiaires forment un arc d'est en ouest au sud du Saint-Laurent : St-Georges, Thetford Mines, Victoriaville, Drummondville et Granby. Enfin, on retrouve les villes moyennes périphériques.

Le niveau inférieur de la hiérarchie urbaine

Le niveau inférieur compte trois échelons : les petites villes, les centres de services et les centres de services élémentaires.

Les premières, au nombre de 34, ont un noyau urbain d'au moins 5000 habitants et un bassin d'emploi d'au moins 10 000 habitants. Elles animent ainsi leur petit pays environnant. Cette catégorie comprend certaines villes basées sur l'extraction des matières premières ou de production industrielle bien dotées en équipements et en services, qui pourraient se classer à un niveau supérieur, mais dont le rayonnement régional est limité.

Les centres de services ont généralement une taille inférieure à 5000 habitants et un bassin d'emploi d'environ 4000 habitants. Ils ont une fonction régionale dans plusieurs secteurs mais pas tous à la fois. Certaines villes ont un fort rôle régional mais leur taille est insuffisante pour être dans la catégorie des petites ville, alors que d'autres ont une population supérieure à 5000 mais sans influence régionale significative.

Les centres de services élémentaires ont une taille inférieure à 5000 et un bassin d'emploi d'environ 3000 personnes. Ils ont une fonction régionale dans un nombre limité d'activités.

Le milieu rural

Pour Bruneau, le monde rural est d'abord constitué des 55 municipalités de plus de 2000 habitants mais sans fonction régionale significative selon son analyse. Ces municipalités ont généralement moins de 3000 habitants. Elles offrent des services régionaux mais sans pour autant être des points de cristallisation de l'espace. À elles s'ajoutent les 1077 municipalités de moins de 2000 habitants.

Le réarrangement spatial de l'activité socio-économique

En 1991, 86% de la population québécoise vivait ainsi en milieu urbain. Depuis quelques décennies, les villes ont connu un renflement, ont débordé de leurs frontières pour former des agglomérations. Ces agglomérations, véritables noyaux de pouvoir, structurent l'espace économique. En effet, les villes tendent maintenant à se spécialiser sur le plan fonctionnel dans un contexte généralisé de décloisonnement des espaces et, de plus en plus, il leur est possible d'étendre leur influence sur de vastes hinterlands. L'activité économique, en importance, continue de privilégier le sommet de la hiérarchie urbaine. Ainsi, le territoire national est dominé par les grandes métropoles, Montréal dans le cas du Québec.

Par contre, les conditions socio-économiques favorisent les villes moyennes. On assiste donc à une montée des capitales régionales et à la consolidation des sous-centres régionaux et ce, pour plusieurs raisons. Il y a d'abord des facteurs qui poussent les activités hors des grands centres ou qui amènent les activités à choisir des localisations moins centrales et d'autres qui tirent forces vives et ressources de la périphérie vers les villes moyennes. Bruneau parle d'abord de la rigidité et du tassement de la croissance des grandes aires urbaines alors que les villes moyennes montrent encore beaucoup de souplesse. Il note également que les services spécialisés ne sont plus l'apanage des grandes villes avec l'uniformisation des modes de vie, ce dont les villes moyennes tirent profit. L'étatisation et la régionalisation ont privilégié les villes moyennes, d'une part par le transfert de fonctions localisées dans le centre, mais surtout par le regroupement des services dans les centres régionaux alors dispersés dans les campagnes et les petites villes. L'amélioration des transports permet véritablement aux villes moyennes de concentrer les services au détriment des petits centres. On remarque par contre qu'à l'intérieur du système productif, les villes moyennes sont des centres d'obédience plutôt que des nœuds spécialisés au sein d'une hiérarchie urbaine. On note également qu'elles concentrent davantage du tertiaire banal plutôt que le tertiaire moteur, que l'on retrouve en plus grande importance dans les grands centres.

La remontée des villes moyennes au détriment des centres de niveau inférieur contribue à les fragiliser et à déstabiliser. Bruneau note également la trop grande dépendance de leur économie aux zones métropolitaines, l'anémie de leur périphérie et les aléas de la demande internationale lorsque leurs activités sont liées aux ressources naturelles, ce qui est souvent le cas.

3.4 Le territoire québécois selon Proulx et Riverin (1999)

« *La dynamique spatio-économique contemporaine du Québec* »

3.4.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Proulx et Riverin se proposent de faire une réflexion sur les résultats de la stratégie spatiale de développement initiée en 1966 sur la base d'un modèle d'organisation de l'espace québécois, soit le modèle polycentrique développé par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (MIC). Cette stratégie est celle qui a conduit au découpage du territoire québécois en 10 régions administratives. Elle devait conduire à la consolidation d'un réseau d'agglomérations urbaines considérées dès lors comme pôles de croissance. En parallèle, les auteurs portent un regard sur les résultats d'une autre stratégie spatiale de développement, soit celle initiée en 1969 sur la base d'un modèle d'organisation de l'espace québécois, soit le modèle monocentrique de Higgins, Martin, Raynauld (H.M.R.). Cette stratégie devait conduire à la consolidation d'un seul pôle, Montréal, considéré comme pôle de croissance, locomotive de toute l'économie du Québec. Leur analyse leur permet également de faire une réflexion sur les relations centres-périphéries, notamment dans la vision de la théorie des pôles de croissance.

En somme, les auteurs cherchent à voir si les prévisions de 1966 et de 1969, toutes deux basées sur la théorie des pôles de croissance, se sont réalisées. Ils se servent pour ce d'indicateurs économiques tels que la variation de l'emploi 1986-1996, tout en admettant que la période étudiée est courte. Les unités géographiques de base pour étudier cette variation sont celles de Statistique Canada, soit les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Ils utilisent également une étude portant sur la dynamique spatiale de l'entrepreneuriat au Québec. S'ajoutent à ces outils des données démographiques et plusieurs autres études portant sur la dynamique spatiale du Québec.

3.4.2 La caractérisation de territoires ou les composantes territoriales

La vision du MIC en 1966 est un modèle polycentrique, semi-intégré et ouvert sur l'extérieur. Il identifie (voir annexe 3) :

- 6 pôles primaires
- 21 pôles secondaires
 - 9 à l'intérieur des zones d'influence des pôles primaires
 - 12 autres apparaissant plus indépendants
- 33 pôles tertiaires
- 30 petits centres

La vision de H.M.R. en 1969 est un modèle monocentrique et ne prend en compte que le pôle Montréal.

Proulx et Riverin offrent leur propre vision des composantes urbaines du territoire québécois où se mêlent des considérations selon la taille, le rôle, le dynamisme économique et l'apport de la ville à l'économie. Pour les auteurs, la réalité du territoire est véritablement polycentrique :

- | | |
|--|---|
| ▪ Montréal | Par leurs fonctions principales exercées, Montréal et Québec peuvent l'une et l'autre aspirer à jouer un rôle de foyer de développement pour l'ensemble du Québec |
| ▪ Québec | |
| ▪ 6 pôles de développement ou agglomérations régionales (capitales régionales) | Hull, Sherbrooke, Rimouski, Trois-Rivières, Rouyn-Noranda, Saguenay ⁶ |
| ▪ 6 autres capitales régionales | Gaspé, Baie-Comeau, Joliette, Longueuil, Saint-Jérôme, St-Georges |
| ▪ 8 autres centres dynamiques sans appellation de capitale régionale | Drummondville, Victoriaville, Granby, La Tuque, Rivière-du-Loup, Magog, St-Jean-sur-Richelieu, Val-d'Or |
| ▪ 4 autres centres dynamiques mais moins importants | Shawinigan, Matane, Lachute, Saint-Hyacinthe |

⁶ Chicoutimi-Jonquière.

- Les pôles tertiaires du MIC
- Une centaine de petits et moyens centres agricoles, forestiers, miniers ou côtiers qui produisent constamment la richesse nationale.

Suite à leur analyse de la dynamique spatiale, ils identifient 9 pôles principaux et 19 pôles intermédiaires autour desquels l'activité économique est véritablement concentrée.

Tableau 1 : Pôles principaux et pôles secondaires selon Proulx et Riverin

Pôles principaux	Pôles intermédiaires
Communauté urbaine de Montréal	Lachute, St-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe, Joliette
Communauté urbaine de Québec Hull Sherbrooke Drummondville Trois-Rivières Rouyn-Noranda Chicoutimi-Jonquière Rimouski	St-Georges, La Tuque Magog, Granby, Victoriaville, Thetford Mines Shawinigan Val-d'Or Dolbeau-Mistassini, Alma Rivière-du-Loup, Matane, Baie-Comeau, Sept-Îles, Gaspé

3.4.4 Les résultats : la structuration du territoire

À terme, leur recherche indique que les efforts engagés dans le sens des deux stratégies spatiales de développement n'ont pas donné les résultats escomptés. Ainsi, la dynamique spatiale de développement telle qu'ils la perçoivent à travers leurs indicateurs comporte des différences notables qu'ils représentent par des corridors de développement où l'apparition d'un nouveau pôle leur indique un recentrage spatial de l'économie québécoise.

Montréal, pôle principal

Si le développement historique de Montréal a permis l'industrialisation de la vallée du Saint-Laurent, Proulx et Riverin notent le déclin relatif de la métropole alors que le reste du Québec se comporte d'une manière comparable au reste du Canada et ce, malgré la perte de vitesse de l'économie montréalaise qui devrait irriguer sa vaste périphérie. Selon les auteurs, Montréal draine plutôt sa périphérie sans y diffuser ses innovations, mais pas assez sans doute pour permettre à son économie de se relever considérablement. Les données ne sont pas contestables quant au fait que le cœur de Montréal se vide, non seulement d'une partie de sa population, mais aussi d'emplois dans les secteurs manufacturiers, des transports et de la finance. Son taux de chômage est le plus élevé parmi les grandes villes nord-américaines. Et si Montréal connaît une légère reprise, les auteurs ne considèrent pas qu'il faille pour autant penser que l'agglomération montréalaise s'en tirera dans un proche avenir.

Sa couronne s'étale en tache d'huile. Celle-ci n'est pas homogène puisque plusieurs foyers intermédiaires s'y trouvent : Bromont, Boucherville, Repentigny, Laval. Du point de vue de l'emploi, la performance de sa périphérie n'est pas non plus homogène. Plusieurs aires sont dynamiques - entre autres Kirkland, Le Gardeur, Blainville, Repentigny - alors que d'autres sont en déclin - Beauharnois, Anjou, La Salle, Saint-Léonard et quelques autres.

La région métropolitaine de Montréal loge tout de même 46% de la population du Québec et la moitié de l'activité manufacturière. Sur ce, on ne peut renier le rôle moteur de la métropole dans l'économie québécoise. Par contre, Montréal semble bénéficier insuffisamment des richesses créées dans sa vaste périphérie. Les forces centripètes semblent être déviées vers d'autres centres plutôt que vers la métropole.

Un espace polycentrique où plusieurs centres se reposent

Outre Montréal, la ville de Québec est le second pôle principal qui se distingue des autres. La métropole occupe des fonctions industrielles et financières dominantes alors que la capitale s'élève au-dessus des autres par ses fonctions gouvernementales. Pourtant, le modèle québécois accorde un rôle important aux centres urbains intermédiaires comme pôles de développement régionaux et, selon les auteurs, il est pertinent de voir ainsi le développement du Québec.

Selon Proulx et Riverin, cette réalité polycentrique dépasse même la reconnaissance officielle des centres, puisque plusieurs autres sans dénomination spécifique concentrent néanmoins beaucoup d'activités socio-économiques. En fait, la structuration du territoire passerait par un réseau de centres urbains intégrés, interreliés et interdépendants qui s'apparenterait plutôt à l'armature urbaine présentée par Bruneau (1989). Car si une part du développement des centres régionaux dépend des décisions de Québec ou de l'influence de Montréal, il a été démontré que plusieurs sont largement indépendants (Côté, 1996).

La compilation des données de l'emploi pour la période 1986-1996 montre des taux de performance inégaux entre les différents centres. Le même portrait prévaut pour le dynamisme entrepreneurial. Non seulement existe-t-il des différences notables entre les centres, mais les résultats font découvrir un paysage surprenant par rapport aux anticipations du passé, à la planification et également vis-à-vis les investissements publics consentis. Le développement, qui selon la théorie des pôles de croissance devait irradier des centres principaux fortement alimentés par les investissements publics, apparaît davantage être de bas en haut, sous l'impulsion de nombreux petits territoires en croissance.

Aux dires des auteurs, la hiérarchie urbaine établie dans le passé, si elle n'est pas renversée, est à tout le moins confrontée. Des territoires fortement dynamiques qui se structurent en corridors de développement émergent hors de l'axe du Saint-Laurent. De ceux-ci, on ne peut éviter de remarquer la performance du centre

du Québec, ce qui laisse dire aux auteurs que l'espace québécois contemporain subit un recentrage de sa dynamique spatiale de développement.

Une belle représentation de cet espace où les prédictions sont bousculées est celle de la montée de Drummondville. En effet, le développement converge et se polarise autour de ce foyer localisé au centre géographique du Québec. Outre sa position centrale, cette situation peut en partie être expliquée par la montée du transport par camion qui rend Drummondville aussi avantageuse, sinon plus, que Montréal. Elle est liée aux principaux marchés du Québec et du nord-est américain, malgré des infrastructures modestes par rapport à d'autres localisations; absence d'axe autoroutier et d'aéroport. La ville est entourée de centres urbains particulièrement dynamiques : Bécancour, Thetford Mines, Sherbrooke, Magog, Sorel et particulièrement Victoriaville. Pourtant, cette ville n'avait reçu, en 1966, aucun statut particulier et ce n'est que récemment que le gouvernement du Québec l'a reconnue comme capitale régionale. Les équipements publics, les incitatifs gouvernementaux à la localisation industrielle, les infrastructures de transport n'ont pas assisté la position centrale de Drummondville qui ne s'est pas moins imposée.

Un regard sur le dynamisme des territoires

Au regard de la variation de l'emploi 1986-1996, certaines agglomérations se démarquent considérablement. Il s'agit de Victoriaville, St-Georges et Drummondville. Parmi les 6 RMR, une seule montre une croissance forte supérieure à 20%, soit celle de Hull. Plusieurs AR sont dynamiques (croissance supérieure à 15%) : Granby, La Tuque, Rivière-du-Loup, Magog, Sorel, St-Jean-sur-Richelieu, Rouyn-Noranda et Val-d'Or. De plus petite taille, plusieurs pôles tertiaires n'en sont pas moins performants : Lac Mégantic, Bromptonville, Lavaltrie, L'Épiphanie, Rawdon, Laurentides, Sainte-Sophie, Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Sainte-Agathe, Saint-Jovite, Lac Brome, Waterloo. Par contre, on note une faible croissance de l'emploi à Sherbrooke et Québec, alors que les agglomérations de Montréal, Rimouski, Trois-Rivières et Saguenay ont une situation de déclin relatif. Certains pôles intermédiaires sont dans la même situation : Shawinigan, Matane, Lachute, Saint-Hyacinthe.

Lorsque l'on regarde la variation de l'emploi du point de vue des secteurs d'activités, on observe encore une fois des performances inégales en raison du bassin de ressources en périphérie ou des marchés propres à chaque centre, en raison du poids inégal de l'administration publique déconcentrée, à des taux divers d'industrialisation, ou encore en raison de la distance qui s'impose de manière différente selon la position géographique des centres.

Du point de vue de la création d'emploi et du dynamisme entrepreneurial, plusieurs territoires se démarquent. Il y a d'abord la traditionnelle Beauce⁷ qui ne dément toujours pas sa réputation selon les données des auteurs. Il y a également les Bois-Francs⁸ et les Laurentides pour le territoire linéaire dynamique correspondant à peu près à la MRC Montmagny-L'Islet. D'autres territoires font preuve d'un dynamisme mais de façon moins prononcée. On pense à Bécancour, à la MRC Domaine-du-Roy au Lac-St-Jean, à Lac Mégantic, la MRC Abitibi-Ouest et Rivière-du-Loup. Enfin, de plus petits territoires, le plus souvent liés à l'exploitation des ressources naturelles, ressortent comme étant bien portants. Par contre, d'autres territoires font piètre figure par rapport aux prévisions de 1966. Le Saguenay et la région Shawinigan-Grand-Mère sont là-dessus très parlants.

Tableau 2 : Performance des pôles principaux et intermédiaires selon la variation de l'emploi 1986-1996 par secteur d'activité

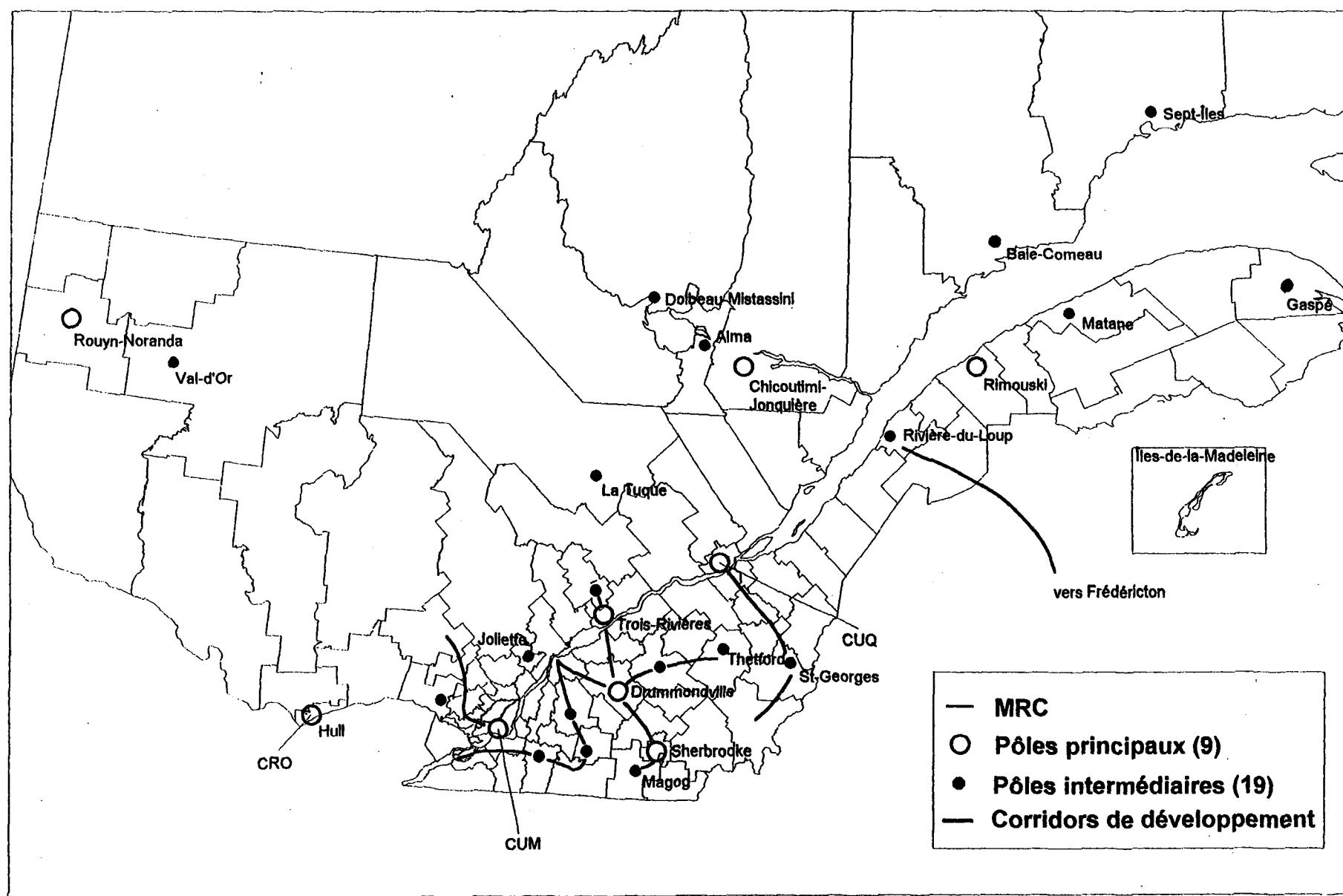
Performance / secteur	Villes
Croissance / secondaire	Québec, Sherbrooke, Victoriaville, Val-d'Or, Sept-Îles, Magog, Thetford Mines, Granby
Décroissance / secondaire	Hull, Saguenay, Trois-Rivières
Croissance / tertiaire	Hull, Victoriaville, St-Georges, La Tuque, Granby, Drummondville
Décroissance / tertiaire	Lachute, Matane, Shawinigan
Croissance / primaire	Granby, St-Georges, St-Jean-sur-Richelieu, Victoriaville, Québec
Décroissance / primaire	Baie-Comeau, Dolbeau, Mantane, Valleyfield, Sept-Îles, Thetford Mines

Des corridors de développement en formation

Proulx et Riverin arrivent donc à représenter le dynamisme territorial du Québec sous forme de corridors de développement. Si certains apparaissent conformes à la géographie traditionnelle, d'autres s'en écartent. Ainsi, la carte suivante représente les pôles principaux et intermédiaires définis par les auteurs qui émergent de l'analyse du dynamisme territorial au Québec et qui se construit par des liens privilégiés entre les territoires, en corridors.

⁷ Saint-Georges, La Guadeloupe, Sainte-Marie et plusieurs villages ruraux environnants.
⁸ Princeville, Victoriaville, Kingsey-Fall, Drummondville.

Carte 3 : Pôles de développement et corridors de développement au Québec (Proulx et Riverin)



Source: Observatoire socio-économique des territoires du Québec, UQAC

N.Jean/M-U Proulx (2000)

- Le premier corridor identifié est le traditionnel axe du Saint-Laurent, principalement entre Québec et Montréal, mais dont le trait s'étire d'une part vers l'Ontario (Kingston) et jusqu'à Rivière-du-Loup dans le Bas-du-Fleuve. Selon Proulx et Riverin, le trait est large, faisant des pointes vers Victoriaville, Plessisville ou Thetford Mines.
- Le deuxième corridor est celui passant successivement par Sorel, Drummondville, Victoriaville et Thetford Mines
- Le troisième est transversal à l'axe du Saint-Laurent. Il part de Grand-Mère puis Trois-Rivières, Bécancour, Drummondville, Windsor, Sherbrooke et Magog. Les performances de ce corridor apparaissent tout de même décevantes aux auteurs considérants les investissements publics consentis.
- Un autre corridor pointe vers le nord à partir de la région montréalaise : Sainte-Thérèse, Blainville, Saint-Jérôme, Sainte-Agathe.
- Un cinquième est celui de la rivière Chaudière, de Québec jusqu'à la ville de Lac-Mégantic.
- Le corridor à la hauteur de Rivière-du-Loup est perpendiculaire au fleuve et se poursuit jusqu'à Edmonston au Nouveau-Brunswick et même jusqu'à Saint-John en Nouvelle-Écosse.
- Les auteurs remarquent un corridor en demi-couronne au sud de la région métropolitaine de Montréal : de Valleyfield vers St-Jean-sur-Richelieu, en passant par Cowansville. Puis le corridor bifurque vers Granby, St-Hyacinthe et Sorel.

3.5 Le territoire québécois selon Collin *et al.* (1999)

« La politique de renforcement des agglomérations au Québec : bilan et réflexion sur une stratégie d'intervention »

3.5.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Le texte de Collin *et al.* a été commandé par le gouvernement en pleine réflexion sur sa réforme municipale dont une partie porte sur la définition de stratégies pour le renforcement des agglomérations urbaines. Avant leurs recommandations, ils présentent la problématique des agglomérations que nous ferons ici ressortir.

Pour présenter la dynamique des agglomérations (RMR et AR), ils s'attardent notamment sur l'évolution et la densité démographique, sur le revenu moyen des ménages, sur la structure et l'évolution de l'emploi, sur le

dynamisme entrepreneurial et sur les données de navetage qui permettent de repérer la présence de pôles à l'intérieur des agglomérations.

3.5.2 Justification de l'approche : quelques constats

L'échelle de l'agglomération dans la dynamique spatiale de développement est pertinente compte tenu du fait reconnu et documenté de l'interdépendance entre ses diverses composantes. Les agglomérations forment l'essentiel de l'armature urbaine québécoise. Leur importance tient tout d'abord à leur poids démographique⁹ qui a d'ailleurs tendance à augmenter. Ce sont également elles qui lient l'économie du Québec au reste du monde, prenant ainsi le relais de ce rôle traditionnellement joué par l'État. À ce titre, les grandes agglomérations, et particulièrement la métropole, sont des points de liaison influents. Cependant, les agglomérations moyennes s'insèrent dans ce réseau, ne serait-ce que par leur lien avec la métropole, mais aussi parce qu'elles développent de plus en plus des liens directs avec l'étranger. Les villes moyennes, particulièrement celles dans les régions périphériques, sont autant de petites métropoles régionales.

Les agglomérations constituent un ensemble disparate mais plusieurs problématiques leur sont communes. C'est à l'échelle des agglomérations que se concentrent plusieurs problèmes majeurs de notre société. Elles sont affectées par les mêmes tendances que les grandes villes américaines, quoique leurs difficultés ne soient pas aussi alarmantes.

Selon les auteurs, c'est également dans les villes que se joueront véritablement les enjeux du Québec moderne. Pour les prendre en charge ces enjeux, les agglomérations devront être renforcées en les dotant d'arrangements institutionnels particulièrement optimaux pour augmenter leur compétitivité, c'est-à-dire ayant les moyens de prendre des décisions régionales permettant l'émergence de régions urbaines fortes. L'observation des territoires performants le démontre bien. Le secteur municipal se fait progressivement interroger en matière de développement économique, ce qui ajoute aux fonctions traditionnelles reliées à la qualité de vie. Une partie du renforcement des agglomérations devrait donc passer par une consolidation des municipalités locales et un élargissement de leurs responsabilités, mais il faudrait également ménager une place à des institutions supra-locales.

À ce jour, les politiques territoriales du Québec ne font pas explicitement une place aux agglomérations même si les orientations de l'État vont de plus en plus dans le sens d'une valorisation des communautés locales et régionales. En effet, la perspective de développement endogène est au cœur de la politique québécoise de développement et l'un des outils privilégié est la décentralisation. Puisque les services publics à être dévolus dépassent le cadre des services municipaux, il faudra définir des organisations territoriales de taille

⁹ En 1996, les RMR et AR représentaient 77,6% de la population.

administrative et politique suffisante pour recevoir ces nouvelles responsabilités. Les agglomérations urbaines remplissent cette condition et devraient d'ailleurs être perçues comme les premiers points d'appui de la décentralisation.

3.5.3 La caractérisation de territoires ou les composantes territoriales

Collin *et al.* considèrent pour leur analyse les 30 agglomérations définies par Statistique Canada, soit les 6 RMR et les 24 AR. Ils ventilent les AR en trois catégories selon leur taille.

Tableau 3 : Les agglomérations urbaines du Québec – Statistique Canada 1996

RMR		
Saint-Jean-sur-Richelieu	Salaberry-de-Valleyfield	Rivière-du-Loup
AR 40 000 à 100 000 habitants	AR 25 000 à 40 000 habitants	AR 10 000 à 25 000 habitants
Drummondville	Rouyn-Noranda	Magog
Shawinigan	Joliette	Matane
Granby	Val-d'Or	Dolbeau
Saint-Hyacinthe	Baie-Comeau	La Tuque
Rimouski	Alma	Cowansville
Sorel	Sept-Iles	Lachute
Victoriaville	Thetford Mines	
	Saint-Georges	

3.5.4 Les résultats : la structuration du territoire

- Des territoires diversifiés

Tous les indicateurs statistiques retenus pour l'analyse des agglomérations montrent leur grande diversité¹⁰. Des différences existent entre les agglomérations vues dans leur ensemble, mais aussi dans les formes spatiales que prennent ces indicateurs à l'intérieur des agglomérations.

La démographie

Entre la RMR de Montréal de plus de 3 millions d'habitants et la toute dernière agglomération urbaine qui en compte moins de 12 000, il faut bien y voir une diversité dans la taille! Si les AR ont leur importance dans

¹⁰ L'annexe 3 présente deux tableaux statistiques tirés de Collin *et al.*

l'armature urbaine regroupant 12% de la population, les 6 RMR sont le lieu de résidence de 65,7% des Québécois.

Toutes les agglomérations ont connu une croissance, pouvant généralement être qualifiée de modeste, mais elle se présente de façon inégale d'une à l'autre. Quatre d'entre elles ont connu une croissance supérieure à 15%, soit Val-d'Or, Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby et Hull. En général, la croissance est supérieure en périphérie qu'en ville-centre mis à part quelques exceptions telles que Saint-Georges et Sorel.

En chiffres absolus, la croissance est plus forte dans les RMR que dans les AR. Presque les trois quarts de l'accroissement total de la population a eu lieu dans les RMR, soit 71.6% de l'accroissement total. En moyenne, les RMR connaissent une plus forte croissance que la moyenne québécoise, soit 3.8% contre 3%. Plus de 80% de la croissance dans les RMR a eu lieu dans leur partie plus urbaine mais moins densifiée. Quant à l'accroissement dans les AR, il tient généralement place dans les parties rurales ou moins denses de l'agglomération. Dans les deux situations, la périphérie immédiate est celle qui alimente l'agglomération.

La distribution de la population dans l'agglomération, définie par la présence d'une ville-centre et de sa périphérie, varie beaucoup, de même que la répartition de la croissance. Le poids de la ville-centre dans l'agglomération est inégal d'une agglomération à l'autre. Son importance relative dans l'agglomération est généralement plus accentuée dans les agglomérations de plus petite taille. Plus la taille de l'agglomération augmente, plus la trame urbaine devient complexe. Particulièrement pour Québec et Montréal, on voit apparaître des sous-centres, des banlieues dortoirs, des banlieues spécialisées et une disparité à l'intérieur de la ville-centre elle-même. Pour cinq agglomérations, les banlieues dites « rurales » représentent 25% de la population et même plus.

Les Québécois font en général une utilisation extensive de leur territoire urbain avec des densités variant de 840 à 20 habitants par kilomètre carré. Ainsi, seules Montréal et Joliette ont une densité de plus de 500 habitants au kilomètre carré.

Le revenu moyen des ménages

Le revenu des ménages est un autre indicateur de diversité. Il varie légèrement d'une municipalité à l'autre à l'intérieur des agglomérations. Généralement, il est plus élevé dans les périphéries immédiates à la ville-centre.

Les revenus varient par contre davantage d'une agglomération à l'autre. Des revenus plus élevés sont observables pour les trois plus grandes RMR, Montréal, Québec et Hull, ainsi qu'à Granby, Baie-Comeau et

Val-d'Or dans la catégorie des AR. Les agglomérations qui affichent des revenus plus faibles sont Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières (RMR), Lachute, La Tuque, Matane, Shawinigan et Thetford Mines.

Les auteurs constatent des différences au niveau de la variation des revenus, ceux-ci étant en forte hausse pour les agglomérations de Val-d'Or, Sept-Îles, Baie Comeau et Dolbeau et en faible hausse à Victoriaville, Saint-Hyacinthe et Alma.

La structure et l'évolution de l'emploi

Les auteurs constatent sans surprise que l'emploi primaire est très peu présent sauf pour quelques agglomérations minières, Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Thetford Mines. La variation de l'emploi primaire dans les agglomérations est généralement négatif ou alors en faible croissance. Les emplois se localisent en périphérie des agglomérations.

L'emploi secondaire demeure important partout. Par contre, certains centres se démarquent : Drummondville, Sorel, Saint-Georges, Baie-Comeau, Cowansville, Granby, Magog et Victoriaville. L'emploi secondaire est en perte de vitesse dans les agglomérations de : Chicoutimi, Hull, Valleyfield, Lachute, Joliette, Montréal, Saint-Jean-sur-Richelieu et Shawinigan. Encore une fois, les emplois se localisent principalement en périphérie.

Le poids des emplois du secteur tertiaire font des agglomérations de Hull, Québec, Rimouski et Rivière-du-Loup des villes de services plus affirmées. On remarque une croissance marquée du tertiaire à Victoriaville, Drummondville, La Tuque alors qu'il a peu évolué ailleurs. L'emploi tertiaire est en baisse à Baie-Comeau et Matane et en légère baisse dans la métropole.

Lorsque l'on regarde la variation totale de l'emploi, on constate que 16 agglomérations ont un taux négatif. Six d'entre elles n'ont pas eu de croissance dans ni l'un ni l'autre des secteurs de l'emploi. La situation est meilleure pour six autres agglomérations qui ont connu une croissance dans tous les secteurs. Victoriaville arrive loin devant, suivie de Drummondville, La Tuque, Rivière-du-Loup, Saint-Georges et Sorel.

Il nous apparaît opportun de reproduire l'annexe D du rapport de Collin *et al.* Elle montre, pour chacune des agglomérations, le secteur de l'emploi qui constitue le moteur de son économie selon son poids dans la structure de l'emploi, la tendance qui l'affecte ainsi que la principale observation concernant la variation des autres secteurs d'emploi sur son territoire.

Tableau 4 : Moteur de l'économie des agglomérations urbaines

Secteur	Agglomérations	Tendance 91-96	Observation
Primaire	Val-d'Or	Déclin léger	Tertiaire en croissance
	Rouyn-Noranda	Déclin	Tertiaire en croissance
	Thetford Mines	Déclin	Secondaire croissance forte
	Sept-Iles	Déclin	Secondaire en croissance
Secondaire	Baie-Comeau	Croissance	Tertiaire en déclin
	Drummondville	Croissance forte	Tertiaire en croissance
	La Tuque	Croissance	Tertiaire en croissance
	Sorel	Croissance	Tertiaire en croissance
	Magog	Croissance	Primaire en croissance
	Saint-Georges	Croissance	Primaire en croissance
	Victoriaville	Croissance forte	Primaire en croissance
	Sherbrooke	Croissance	Primaire en déclin
	Granby	Déclin	Tertiaire en croissance
	Alma	Déclin	Tertiaire en croissance
	Saint-Jean-sur-Richelieu	Déclin	Tertiaire en croissance
	Joliette	Déclin	Primaire en croissance
	Shawinigan	Déclin	Primaire en croissance
	Cowansville	Déclin	Primaire en croissance
	Saint-Hyacinthe	Déclin	Primaire en déclin
	Trois-Rivières	Déclin	Primaire en déclin
	Salaberry-Valleyfield	Déclin	Primaire en déclin
	Lachute	Déclin	Tout en déclin
	Montréal	Déclin	Tout en déclin
Tertiaire	Rivière-du-Loup	Croissance	Secondaire en croissance
	Chicoutimi	Croissance	Secondaire en déclin
	Hull	Croissance	Secondaire en déclin
	Québec	Croissance	Secondaire en déclin
	Dolbeau	Croissance	Primaire et secondaire déclin
	Rimouski	Déclin	Secondaire en déclin
	Matane	Déclin	Tout en déclin

Source : Collin *et al.* (1999)

Dynamisme entrepreneurial

Collin *et al.* se réfèrent à une étude antérieure analysant la création d'entreprises sur le territoire québécois, définissant ainsi des taux de dynamisme entrepreneurial. Outre l'agglomération de Lachute qui enregistre un déficit net d'entreprises, les autres agglomérations connaissent une croissance dans le nombre d'entreprises. Par contre, le dynamisme est particulièrement important à Val-d'Or, La Tuque, Sept-Iles et Saint-Georges, alors qu'il est vraiment moins affirmé à Montréal, Sorel, Valleyfield, Magog et Shawinigan. Quant à la répartition géographique des entrepreneurs au sein des agglomérations, les auteurs observent qu'ils se localisent généralement davantage en périphérie immédiate qu'en ville-centre, mis à part quelques exceptions, et ce, quelle que soit la taille de l'agglomération.

Le navettement et la présence de pôles intérieurs

On constate que plusieurs agglomérations possèdent plus d'un centre polarisateur. On soulève entre autres Grand-Mère dans l'agglomération de Shawinigan, Tracy (Sorel), Jonquière (Chicoutimi), Lévis et Ste-Foy (Québec). L'agglomération de Hull est elle-même incluse dans celle d'Ottawa. Quant à la RMR Montréal, la trame est évidemment plus complexe avec plusieurs pôles : Ville Saint-Laurent, les complexes industriels de l'Est de l'île, ceux de l'ouest, Laval, la MRC Champlain. Ainsi, on observe de grandes différences dans le pourcentage des déplacements vers la ville-centre. Par exemple, il est seulement de 40% pour Montréal ou de 50% pour Chicoutimi, alors qu'il passe à 99.9% pour Victoriaville et à 97% pour Sept-Îles.

- **Des problématiques communes**

Les indicateurs que nous venons de décrire témoignent de la diversité des agglomérations urbaines du Québec. Or, Collin *et al.* soulèvent également des problématiques qui leur sont communes. Elles ont notamment été relevées dans les débats sur les conditions particulières des villes-centres au Québec de même que celles vécues par les agglomérations de Québec et Montréal. Dans leur rapport, les auteurs souhaitent cependant élargir le débat à l'ensemble des agglomérations.

L'étalement urbain

Le mode d'urbanisation qui a eu cours et qui se poursuit aussi bien dans les petites que dans les grandes agglomérations du Québec provoque à la fois une dilatation du tissu urbain et un désinvestissement des lieux centraux historiques. On relève aisément que le développement s'est fait par l'addition de plusieurs projets résidentiels et industriels dont l'impact cumulatif n'a pas été évalué et que l'urbanisation utilise l'espace de façon très extensive et incomplète par des mouvements en saute-mouton. Ce processus de croissance des villes ne date pas d'hier. Ce qui est relativement nouveau, c'est que les territoires fraîchement urbanisés ne sont plus systématiquement intégrés au noyau urbain d'origine comme c'était généralement le cas. La cause se trouve dans les facilités accrues de communication de même que dans les styles de vie contemporains reliés à la famille, au travail, aux loisirs.

La transformation de l'espace par l'étalement urbain a plusieurs conséquences. Elle appelle tout d'abord à un plus grand besoin de planification et d'aménagement du territoire, d'abord en raison de la pression que cause l'étalement urbain sur les milieux naturels et agricoles, ensuite parce qu'il devient de plus en plus difficile, sur un espace éclaté, de faire émerger des pôles urbains forts. Mais la raison la plus souvent invoquée est l'inadéquation dans l'offre des services publics entre les territoires municipaux composant l'agglomération et la multiplication des infrastructures et équipements. Au fur et à mesure que l'espace se transforme, une pression est exercée sur les services publics locaux dont la nature et la quantité sont appelées à se modifier.

Bien plus que des déplacements de population, c'est véritablement une ségrégation de l'espace qui produit l'étalement, une traduction spatiale des disparités économiques et sociales qui se répercute bien entendu sur les besoins en services, mais sans nécessairement les leviers financiers pour y répondre.

Il y en a pour dire, comme le soulèvent Collin *et al.*, que l'étalement urbain possède également des avantages¹¹ ou que les coûts publics engendrés ne sont pas clairement identifiables et pourraient ne pas être aussi alarmants qu'on le laisse croire. Ou encore, que le déclin des centres n'est pas automatiquement associé à une détérioration de la vie urbaine et peut être même une occasion d'amélioration de la qualité de vie, la diminution de la densité d'occupation rendant la vie plus « vivable ». Mais les auteurs reviennent vite à dire que, même sans pouvoir les mesurer, l'étalement engendre des coûts importants plus difficiles à justifier dans un contexte de faible croissance économique et de baisse de la valeur de l'immobilier qui a caractérisé les années 1990, surtout que l'étalement se poursuit dans toutes les agglomérations du Québec.

L'espace social

En parallèle avec l'étalement urbain, le remodelage de l'espace s'accompagne d'une ségrégation sociale. Entre le cœur des agglomérations et les banlieues de deuxième et de troisième génération, un écart grandissant se creuse par rapport à la richesse moyenne des ménages, les classes moyennes et aisées ayant tendance à quitter le centre. Les auteurs notent que si cette problématique est particulièrement vive dans les centres métropolitains du Québec, elle est tout de même présente dans les plus petites agglomérations. Dans le cas particulier de Montréal, la présence des communautés culturelles ajoute aux différenciations entre les diverses parties du territoire urbain. Quoique la situation n'en soit pas au même point que chez nos voisins du sud, Collin *et al.* s'inquiètent de la cohésion sociale de nos agglomérations.

L'héritage de l'espace

L'étude sur les agglomérations urbaines du Québec constate que, heureusement, les processus de déclin ou de détérioration urbaine se font plus lentement au Canada qu'aux États-Unis, mais les auteurs considèrent que nos villes se trouvent sur la même pente glissante. Ainsi, on retrouve des exemples - surtout dans les villes-centres mais aussi dans d'autres villes - de détérioration de banlieues industrielles et ouvrières, de désuétude de parcs industriels, de destruction d'artères de secteurs commerciaux existants par le déplacement des activités vers des centres commerciaux, de construction de nouvelles infrastructures urbaines alors que d'autres réclament une réfection et, enfin, de mise en péril d'une partie du patrimoine bâti. Les auteurs considèrent que ces problèmes ne pourront être résolus qu'à l'échelle de l'agglomération alors que,

¹¹ Par exemple, le style de vie possible dans les banlieues plus spacieuses à un coût relativement faible où les travailleurs se retirent des problèmes associés aux quartiers plus pauvres de la ville-centre.

historiquement, c'est au niveau municipal qu'est revenue la responsabilité de structurer les éléments relatifs à la qualité de vie.

Les contraintes de l'offre de services municipaux

Les inadéquations dans l'offre des services municipaux viennent des effets de débordement ou d'agglomération de plusieurs interventions municipales :

- certains équipements ont une portée supra-municipale ou régionale;
- certaines villes-centres en déclin démographique doivent gérer des équipements et des services surdimensionnés;
- d'autres municipalités se dotent de nouveaux équipements alors qu'ailleurs les mêmes sont sous-utilisés.

Les auteurs évacuent rapidement le discours qui veut que le coût des services municipaux soit en relation avec la taille de la municipalité, concluant facilement par une analyse per capita que les villes moyennes performent le mieux. Ils démontrent que les coûts plus élevés sont plutôt associés à une position centrale de la municipalité et non à sa taille. C'est pourquoi la ville-centre est celle qui rencontre le plus de difficultés dans l'offre des services municipaux et celle qui a le plus à gagner dans la reconnaissance institutionnelle de l'agglomération même si les problèmes ne se limitent pas à la simple dichotomie ville-centre/banlieue.

Les ententes inter-municipales, qui impliquent le plus souvent la ville-centre, se sont multipliées sans pour autant ramener l'ordre nécessaire. Le développement de nouvelles fonctions à l'échelle de la municipalité appelle à plus de coopération et à une reconnaissance institutionnelle de cette coopération. Lorsque l'on cherche à déterminer le cadre dans lequel cette reconnaissance pourrait prendre vie, on se bute à certains obstacles. L'échelle MRC a été bâtie sur un modèle de cohabitation entre l'urbain et le rural et s'avérerait souvent imprudent à gérer une situation urbaine qui dépasserait bien souvent son territoire. Le territoire de l'agglomération compte souvent plus d'une MRC et déborde sur plus d'une région administrative dans le cas de trois agglomérations.

La répartition de la richesse foncière et du fardeau fiscal

Ensemble, l'effet de ségrégation de l'espace social et la situation dans l'offre des services municipaux font en sorte de déséquilibrer la répartition de la richesse ainsi que le fardeau financier pour l'offre de biens et services municipaux. Puisque c'est la manne foncière qui épingle les factures, les municipalités tentent d'attirer chez elles, en plus de la population, les projets industriels et commerciaux, ce qui ne favorise pas la bonne entente et l'avancement de l'agglomération dans son ensemble.

Le centre de l'agglomération est celui qui souffre davantage de cette situation parce qu'il assume :

- l'offre de services régionaux;
- l'offre de services plus coûteux parce que spécialisés ou plus diversifiés;
- une plus grande part de pauvreté que l'on sait coûteuse en services;
- une plus grande proportion de services culturels;
- des dépenses découlant de l'histoire plus longue.

3.6 Le territoire québécois selon le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (2000)

« La réorganisation municipale : changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens »

3.6.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Le gouvernement du Québec considère qu'ici comme ailleurs, le secteur municipal sera dans le futur de plus en plus appelé à porter une bonne part du développement social, économique et culturel. Pour permettre aux organisations municipales de relever les défis qui se posent, le gouvernement considère qu'une réforme de l'organisation municipale est inévitable et qu'elle a déjà trop tardé. Le document traité ici est donc le Livre blanc de la politique en matière de réorganisation municipale présenté par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM). Dans le cadre de ce chapitre, nous présenterons la problématique de l'organisation municipale telle que perçue par le Ministère.

Pour construire la problématique de l'organisation municipale et en arriver à la conclusion que la gouverne municipale nécessite des changements, le Ministère n'était pas en manque de données, de constats ou d'études de toutes sortes. Il s'est donc appuyé sur des données statistiques et démographiques, des études sur des expériences étrangères, sur des constats résultant de politiques antérieures ou en cours et diverses autres études sur la situation particulière du Québec. Dans le cas spécifique des agglomérations urbaines, le Ministère s'est appuyé sur le découpage du territoire en RMR et AR défini par Statistique Canada. Ce découpage a servi à agréger les données statistiques et est aussi, à quelques différences près, la base de la Politique de renforcement des agglomérations.

3.6.2 Justification de l'approche : quelques constats

De l'avis du Ministère, la voie à prendre est celle du renforcement des pôles urbains. Sans en exposer les détails, le renforcement passera par deux démarches distinctes mais complémentaires, soit le regroupement des municipalités locales et le renforcement des instances supra-municipales.

Le regroupement des municipalités

La Politique s'attaque de nouveau à la question du nombre. Car la situation a relativement peu changé et le problème, posé à maintes reprises dans le passé, demeure. Comparativement à l'Ontario qui compte 537 municipalité pour une population de 11.5 millions d'habitants, le Québec gère son territoire municipal sur la base de 1306 unités municipales pour une population de 7 millions d'individus. La dernière réforme municipale, le Plan de consolidation des communautés locales de 1996, visait les ensembles villages-paroisses en proposant une démarche de fusions volontaires. Or, au 25 mars 2000, seulement 162 des 407 municipalités visées se sont regroupées, alors que 19 autres avaient publié une demande de fusion.

La question des fusions se pose avec acuité considérant la faible taille des municipalités. En effet, 85% des municipalités ont moins de 5000 habitants et ne représentent que 21% de la population totale du Québec. On reconnaît généralement des vertus démocratiques aux petites organisations de même que des qualités au niveau de la gestion et de la transparence de celles-ci. Par contre, ces avantages ne compensent pas les faiblesses qui accompagnent la forte division territoriale :

- faible potentiel d'emprise sur les enjeux importants de leur territoire;
- diminution de l'intérêt à l'implication des citoyens en raison du faible potentiel d'action et de changement;
- difficulté d'emprise sur les enjeux transcendant leur territoire;
- absence d'une vision d'ensemble;
- difficulté à la coordination entre les territoires municipaux;
- concurrence stérile entre les territoires municipaux qui résultent en des coûts additionnels pour les contribuables;
- importantes limites à l'offre de services de qualité et difficulté à répartir équitablement les coûts de ces services;
- organisation peu propice à prendre des responsabilités nouvelles;
- multiplication des effets de débordement;
- inéquités fiscales.

La collaboration intermunicipale peut, dans certains cas, combler certains des vices de la fragmentation municipale. On constate que les municipalités y ont recours assez fréquemment et le feraien sans doute davantage si les transactions n'étaient pas assujetties à la taxe de vente. Par contre, les ententes intermunicipales n'ont pas le bras assez long et comportent aussi des inconvénients. De fait, les ententes sont souvent temporaires. L'expérience montre également qu'il s'avère difficile de convenir du partage des coûts des biens et services. De plus, la gestion s'alourdit souvent de régies pour coordonner les ententes.

La collaboration intermunicipale peut s'insérer dans la structure MRC dont un des mandats possibles est la mise en commun des services. Par contre, il s'agit toujours d'une mesure temporaire puisque les municipalités ont toujours droit de retrait. Les communautés urbaines ont joué un rôle important dans la mise en commun des services mais leur territoire n'inclut aujourd'hui qu'une partie des agglomérations.

Le gouvernement réalise que ses propres programmes d'aide aux municipalités nuisent en partie aux fusions. En effet, basé sur un critère de taille, il demeure avantageux de se fusionner si la nouvelle entité reste sous un seuil critique de 5000 habitants. Ces mesures d'aide sont justifiables pour les petites municipalités éloignées dans une perspective d'occupation du territoire, mais le sont moins dans les zones d'étalement urbain où elles freinent les regroupements.

Le MAMM voit dans la future Politique de la Ruralité des efforts complémentaires à ceux qu'il déploie puisqu'elle vise également à renforcer la capacité d'action de la gouverne municipale, notamment dans les centres de services. Ce renforcement passerait entre autres par des regroupements municipaux.

La fragmentation municipale semble au MAMM particulièrement inquiétante dans le cas des agglomérations urbaines. Elle cause préjudice à un aménagement rationnel du territoire qui, faute de l'être, entraîne des problèmes environnementaux et sociaux majeurs en plus d'engendrer des coûts substantiels et souvent inutiles pour l'ensemble des citoyens québécois. La fragmentation est aussi en partie pointée du doigt dans les difficultés des agglomérations à se doter d'une stratégie cohérente de développement économique. Elle donne lieu à des concurrences stériles qui rendent le défi de la compétition mondiale difficile à relever. Sur le territoire des agglomérations, les ententes intermunicipales sont nombreuses, mais ont tendance à augmenter la fragmentation plutôt que de la corriger, ce qui résulte en une lourdeur administrative supplémentaire.

Le renforcement des agglomérations urbaines

Selon le MAMM, l'importance des agglomérations urbaines tient au fait qu'elles sont des lieux de création d'une grande part de la richesse collective. Ce sont véritablement elles qui structurent le territoire québécois. Le déplacement de la population, qui choisit massivement les aires urbaines, donne une importance croissante aux agglomérations. Actuellement, les 290 municipalités comprises dans ces agglomérations représentent 78% de la population, 85% de l'emploi, 82% du PIB et 90% des permis de construction.

Le Ministère conçoit que les villes, grandes et moyennes, prennent le relais de l'État dans le commerce international, en établissant de plus en plus des liens directs avec les agglomérations à l'étranger. À ce rôle de passerelle dans l'économie mondiale, le gouvernement considère que les agglomérations sont des lieux privilégiés pour le développement de la culture de la société québécoise et également pour l'intégration des immigrants.

La vitalité future du Québec est donc envisagée à travers son réseau d'agglomérations, des agglomérations qui doivent constituer des pôles urbains forts. Par pôles urbains forts, le MAMM entend très certainement la

vision de Pierre-Paul Proulx¹² : « les métropoles les plus compétitives sont celles qui se dotent d'un plan stratégique de développement, qui collaborent avec les gouvernements supérieurs, qui ont une forme de gouverne régionale et qui impliquent le secteur privé dans l'application de leur stratégie de développement. »

Si chacune des agglomérations a ses particularités, on relève quand même des problèmes communs liés les uns aux autres, issus des modes de vie contemporains et accentués par une gouverne territoriale déficiente. On soulève principalement :

- l'étalement urbain;
- la concentration des problématiques sociales;
- la détérioration d'une partie du parc immobilier;
- la multiplication des effets de débordement;
- l'absence d'une vision commune du développement;
- la difficulté de prendre en charge des enjeux qui dépassent les territoires municipaux, mercéens ou des communautés urbaines;
- les disparités fiscales.

Si, comme nous l'avons mentionné, une partie de ces problèmes provient de la fragmentation municipale, le MAMM croit qu'il faut aussi attaquer de front avec la consolidation des instances supra-municipales pour amener la cohérence nécessaire à l'organisation rationnelle du territoire. Dans cette croisade, les grandes agglomérations (RMR) sont particulièrement visées puisque le Ministère considère que les problèmes y sont plus cuisants. À ce jour, il n'existe pas d'agence intermunicipale coïncidant avec les grandes agglomérations, sauf l'Agence de transport métropolitaine de Montréal. Les communautés urbaines ne peuvent exercer ce rôle, leur territoire étant trop restreint. Pour l'instant, les seules structures supra-municipales existantes sur lesquelles s'appuyer sont les MRC.

3.6.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

Le niveau local

Le niveau local est constitué de 1306 municipalités auxquelles s'ajoutent les territoires non organisés, les villages nordiques relevant de l'administration régionale Kativik et les réserves autochtones.

Le supra-local

Deux découpages administratifs forment le niveau supra-local, soit celui des MRC (96) et des communautés urbaines (3).

Le Québec compte aussi plusieurs centaines d'organismes paramunicipaux :

- 130 régies intermunicipales de services
- 26 organismes de transport

¹² Proulx, Pierre-Paul. « La région métropolitaine de Montréal et les métropoles de l'Amérique du Nord : compétitivité et politiques », cité en page 33 du Livre blanc sur la réorganisation municipale.

- 645 offices municipaux d'habitation
- 30 sociétés paramunicipales
- plusieurs organismes municipaux à but non lucratif (ex : culture, patrimoine)
- plusieurs centaines d'ententes intermunicipales

Les agglomérations urbaines

Le Ministère reprend la définition d'une agglomération urbaine développée par Statistique Canada. Ainsi, le Québec compte :

- 6 régions métropolitaines de recensement (RMR)
- 24 agglomérations de recensement (AR)

Cependant, le Ministère ajoute aux AR celle de St-Jérôme incluse dans la RMR de Montréal puisque cette agglomération constitue un centre de services dans les Laurentides. Ainsi, le Ministère considère 31 agglomérations urbaines (tableau en annexe 5).

De plus, pour les RMR de Montréal, de Québec et de Hull, le MAMM considère des aires quelque peu différentes de celles établies par Statistique Canada pour l'application de sa Politique, l'un des aspects étant la création de communautés métropolitaines pour ces trois agglomérations.

Le monde rural

Pour le Ministère, le monde rural est constitué de l'ensemble des espaces non compris dans les agglomérations urbaines. Il représente 93,7% du territoire situé au sud de la région Nord-du-Québec. Il reconnaît une soixantaine de centres de services plus urbanisés à l'intérieur de l'espace rural.

Pour le Ministère, le monde rural n'est pas défini par les activités agricoles qui s'y déroulent même s'il s'agit d'une filière importante. Il fait remarquer que 53,8% du territoire de la RMR Montréal est compris dans les zones agricoles en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

3.6.4 Les résultats : la structuration du territoire

Le MAMM s'appuie sur les prévisions statistiques pour se faire une image partielle des grandes forces qui influenceront la dynamique spatiale de développement dans les années à venir. Au niveau de la démographie, on prévoit une relative stabilité, soit une croissance de 6,5% entre 1996 et 2051 dont une large part de celle-ci provenant de l'immigration. Cette croissance sera aussi associée à un vieillissement de la structure d'âge; la proportion de personnes de 65 ans et plus passera de 12% à 29% alors que celle des 14 ans et moins ira de 19% à 13%. Dans l'espace, la croissance démographique, couplée à des déplacement de la population, devrait essentiellement être absorbée dans les grandes agglomérations.

Les déplacements de la population se font pas uniquement de la périphérie vers les agglomérations. Une culture de la maison unifamiliale dont l'acquisition a été encouragée par les programmes gouvernementaux a favorisé l'étalement urbain à l'intérieur des agglomérations. Le déplacement des activités économiques a suivi celui de la population, les entreprises choisissant de s'installer sur des terrains moins coûteux, moins contaminés, plus spacieux et moins taxés. Si l'étalement urbain se poursuit, il est par contre difficilement acceptable dans un contexte démographique stable et engendre des coûts importants souvent indirectement subventionnés par la gouverne publique. L'étalement occasionne une réduction des superficies cultivables, davantage de pollution causée par les déplacements quotidiens, des coûts d'extension du réseau routier, des coûts d'implantation de nouvelles infrastructures et une sous-utilisation des infrastructures déjà en place.¹³ Les coûts de l'étalement sont aussi sociaux. La qualité de vie se détériore dans les zones anciennes d'urbanisation où la composition sociale change en s'appauvrissant, puisque la migration est bien celle des classes moyennes et élevées. La hausse des dépenses sociales augmente, ce qui alourdit le fardeau fiscal et nourrit le cercle vicieux de l'exode des populations plus mobiles. Ce fardeau fiscal plus important pour les localisations centrales vient aussi de la multiplication des effets de débordement sur un territoire hautement fragmenté mais dont les parties sont véritablement reliées entre elles.¹⁴

Selon le MAMM, si cette problématique est à priori présente dans la plupart des agglomérations, il justifie le fait d'intervenir en priorité sur les grandes agglomérations du fait de l'importance stratégique de celles-ci et de l'acuité de leur situation. Il présente donc la problématique spécifique des 6 RMR, en passant rapidement sur celles de Chicoutimi-Jonquière, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Chicoutimi-Jonquière, Sherbrooke et Trois-Rivières

Ces trois RMR devraient connaître une décroissance de leur population ou du moins un ralentissement dans le cas de Sherbrooke. Par contre, aucun signe n'indique un ralentissement de l'étalement urbain. La fragmentation municipale est peu propice à la consolidation nécessaire pour endiguer ce flot, ce que n'améliore pas le fait que les organismes supramunicipaux sont peu nombreux et peu financés.

Montréal

Montréal est la cible prioritaire de la réorganisation municipale. Son rôle de métropole lui confère un statut unique de locomotive pour le Québec et de foyer d'effervescence du dynamisme et de la culture québécois. Selon le MAMM, elle seule a la masse critique pour s'insérer véritablement dans les réseaux d'échanges

¹³ À titre d'exemple, 1.3 milliard de dollars ont été dépensés pour la construction de nouvelles écoles primaires et secondaires depuis 1980, alors que le nombre d'élèves a diminué et que l'on dénombre 1.7 million de mètres carrés excédentaires dans le réseau des commissions scolaires.

¹⁴ Des dépenses pour le logement social, pour la promotion économique du territoire, pour des activités récréo-touristiques ou culturelles dont la portée dépasse celle de la zone où elles sont engagées.

mondiaux. Si elle partage plusieurs qualités avec les autres grandes agglomérations du Québec¹⁵, elle jouit d'atouts supplémentaires. On soulève entre autres sa composition cosmopolite, sa position de centre mondial de haute technologie¹⁶, la concentration d'institutions financières et le haut niveau de ses infrastructures de transport.

Le MAMM nous donne quelques chiffres pour décrire la problématique territoriale de Montréal dont elle partage certains aspects avec les autres agglomérations mais qui compte aussi quelques particularités. Son développement a pris une forme incontrôlée, un faible accroissement sinon une décroissance de son centre et une forte croissance dans sa deuxième couronne. Son territoire a triplé entre 1961 et 1996 alors que sa population n'a augmenté que de 1.5 fois. On prévoit une augmentation de sa population de 154 000 individus sur l'île de Montréal alors que les infrastructures existantes permettraient d'en accueillir 1.7 million. Entre 1985 et 1992, 10% de ses terrains ont été soustraits du territoire agricole, ce qui correspond environ à la superficie de l'île de Laval. La moitié des personnes de la ville de Montréal vivent sous le seuil de la pauvreté et seulement 25% des habitants sont propriétaires de leur logement alors que ce ratio passe à 60% pour Laval et les municipalités des couronnes nord et sud. Montréal compte 45% des immigrants de tout le Québec. La ville de Montréal assume les coûts du maintien de son centre-ville à vocation internationale, des services et des infrastructures propres à son rôle de métropole. On note par contre qu'elle n'est pas seule à payer les frais des effets de débordement en citant entre autres les villes de Laval et Longueuil.

L'agglomération de Montréal n'a pas pris le virage de la « métropolisation », c'est-à-dire un mode de planification de l'aménagement du territoire et du développement économique qui lui permettrait de renforcer sa position mondiale. Selon le MAMM, la fragmentation de son territoire y est pour beaucoup dans ce retard accumulé qui doit être rattrapé.

La RMR compte 61 organismes supra-municipaux qui produisent 17 schémas d'aménagement différents en plus de la planification en transport de 4 grands organismes¹⁷. Aucun de ces organismes n'est capable de prendre en charge les enjeux qui concernent l'ensemble de la région métropolitaine, la communauté urbaine de Montréal (CUM) ne comptant que 28 des 108 municipalités de la RMR. En comparant ces organismes supra-municipaux à ceux du Metro Toronto, on peut dire que les compétences qu'ils exercent sont demeurées modestes.

¹⁵ Le MAMM relève que les trois plus importantes RMR ont toutes une qualité de vie supérieure comparativement à d'autres villes d'Amérique du Nord, que le milieu d'enseignement et de recherche y est riche, que le secteur de haute technologie est en effervescence, que la gamme des services publics offert est variée et spécialisée, que la main-d'œuvre est qualifiée et abondante, que leur situation géographique à toutes est stratégique et finalement que leur environnement économique est concurrentiel selon une étude sur la performance des villes d'Amérique du Nord.

¹⁶ Montréal est au premier rang en Amérique du Nord pour la densité des emplois dans le secteur de la haute technologie.

¹⁷ Les trois sociétés de transport et l'Agence métropolitaine de transport.

Depuis les années 1970, on a vu poindre plusieurs options de réorganisation, mais elles sont toutes restées lettres mortes.

Québec

Le quart des personnes sont employées dans le secteur public et parapublic, une proportion qui passe à 85% lorsque l'on considère l'ensemble des emplois tertiaires. Québec tire avantage de sa richesse historique pour le développement des activités reliées au tourisme. Malgré le déplacement historique de ses activités vers Montréal ou d'autres villes, elle est au 5^e rang au Canada pour la valeur des marchandises qui y transitent.

Les données mises à jour renvoient tout de même à une situation semblable à celle décrite par la Commission Lapointe en 1986. L'étalement urbain dans l'agglomération est, toutes proportions gardées, plus important qu'à Montréal. Sa superficie est six fois plus grande qu'il y a 40 ans alors que sa population n'a cru que de 1.7 fois. L'étalement urbain a entre autres été favorisé par la construction d'infrastructures de transport tel le pont Pierre-Laporte sur la rive nord. Les taux de croissance des municipalités de sa deuxième couronne sont très élevés, entre 24% et 84%. Le pattern de pauvreté et de vieillissement de la population est le même qu'à Montréal. La multiplication des parcs industriels sur le territoire où le tiers des espaces sont inoccupés reflète une concurrence improductive entre les municipalités. L'agglomération de Québec est multipolaire, la ville de Québec elle-même ne comptant que 25% de la population.

La RMR compte 27 organismes supra-municipaux. L'un d'eux, la Communauté urbaine de Québec(CUQ), n'a pas de prise sur les territoires où se concentre l'essentiel de la croissance puisqu'elle regroupe seulement 13 des 43 municipalités. La Commission de la Capitale nationale ne joue qu'un rôle complémentaire d'embellissement et d'aide à des projets structurants. Heureusement, l'agglomération est dotée de la Société des traversiers qui joue un rôle névralgique en matière de transport en commun.

L'Outaouais

L'agglomération de l'Outaouais a connu une urbanisation rapide. Tout comme Québec, l'emploi y est fortement concentré dans le secteur tertiaire. Elle a la particularité d'être associée à l'agglomération d'Ottawa-Carleton, un bassin de population combiné de plus d'un million d'habitants. Il n'est donc pas surprenant de constater une forte proportion de bilinguisme dans la population.

La fragmentation municipale, tout de même bien réelle, se présente de façon moins intense du fait que la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO) et la MRC Collines-de-l'Outaouais correspondent sensiblement au territoire de la RMR qui compte 12 municipalités. L'agglomération pèse lourd dans sa région représentant

82% de la population. Sur le territoire de la RMR, l'utilisation du sol est empreinte de contrastes, les secteurs plus urbanisés s'intercalant avec des activités agricoles, de villégiature ou de tourisme.

La problématique particulière de la RMR de l'Outaouais lui vient en grande partie du fait de sa dépendance vis-à-vis sa consœur de l'Ontario. Pas moins de 40% de sa population traverse la frontière sur une base quotidienne, le gouvernement fédéral étant un des employeurs les plus importants chez la population outaouaise. De plus, les villes limitrophes ontariennes ont connu un développement important des industries de haute technologie. Si l'agglomération québécoise a mieux performé dans le passé par rapport aux autres villes québécoises, son taux de chômage est maintenant similaire depuis les réductions d'effectifs dans la fonction publique fédérale. Pour redresser la situation, la Société de diversification économique de l'Outaouais a été mise en place en 1993 et la région s'est également doté, tout comme à Québec et à Montréal, d'un Centre des technologies de l'information. Par contre, le MAMM voit dans la prochaine consolidation de l'agglomération ontarienne, qui pourra rivaliser avec des villes comme Montréal et Toronto, une menace d'exode de la population et des entreprises. Il croit que la région est mal reliée au reste du Québec et que l'amélioration des infrastructures de transport sera nécessaire pour contrer sa dépendance avec l'Ontario. Ce travail sera délicat pour ne pas favoriser davantage l'étalement urbain qui affecte aussi l'Outaouais.

Dans l'agglomération de l'Outaouais, Hull tient le statut de ville-centre même si Gatineau est plus populeuse. Il lui a été conféré par sa position géographique par rapport à Ottawa. La centralité étant en cause, elle assume, tout comme les villes de Québec et Montréal, un fardeau fiscal plus lourd pour les raisons que nous avons déjà invoquées pour ces dernières.

Quatre organismes œuvrent au niveau supra-municipal. Leur nombre n'est pas inquiétant, mais bien la faiblesse des dossiers qu'ils assument en regard de la formation du Grand Ottawa effectif pour le 1^{er} janvier 2001.

3.7 Le territoire québécois selon Collin (1997)

« La dynamique intramétropolitaine dans l'agglomération montréalaise »

3.7.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Dans cette communication, le professeur à l'INRS-Urbanisation veut rendre compte des nouvelles forces en présence au sein de la métropole québécoise qui viendraient modifier les stratégies de gestion de l'aire métropolitaine à adopter. Il se penche spécifiquement sur les transformations dans le rôle et la place des banlieues et de leur relation avec la ville-centre dans l'agglomération de Montréal.

Collin nous situe d'abord l'historique de la gestion métropolitaine au Québec en référant fréquemment aux tendances nord-américaines en la matière. Il en arrive, bien entendu, à la question très actuelle du devenir de l'agglomération montréalaise et des municipalités qui la composent. Il se propose donc de faire un portrait des composantes de l'agglomération et de leurs interactions.

Il se sert, pour ce, de diverses données démographiques ainsi que de quelques indicateurs économiques. Pour capter la diversité des composantes de l'agglomération montréalaise, il se penche en particulier sur la structure de l'assiette foncière¹⁸ des municipalités qui composent l'agglomération sur laquelle il applique une analyse factorielle pour regrouper ensemble les municipalités dont la vocation est similaire. Son analyse se base sur 136 municipalités composant le Grand Montréal défini par la Communauté urbaine de Montréal et douze MRC, ce découpage étant légèrement différent de la région métropolitaine de recensement (110 municipalités) qui fait fi des structures sous-régionales. Il remarque que la géométrie de l'aire métropolitaine n'est pas fixe et que la définition de ses contours fait partie du débat sur l'organisation de cette région. Enfin, pour capter les liens qui relient entre eux les divers morceaux du puzzle, l'auteur se sert des données statistiques de navettage.

3.7.2 Justification de l'approche : quelques constats

Le débat sur la gestion de l'aire métropolitaine de Montréal est à l'ordre du jour depuis plusieurs décennies. Quelques restructurations des institutions ont eu cours suite, entre autres, à diverses recommandations de groupes d'études et de commissions. Mais les plus importantes réformes suggérées, celles visant la création de véritables institutions d'agglomération, n'ont pas été faites ou l'ont été en partie seulement.

C'est un des éléments qui ont ramené le débat à la fin du millénaire et en ont fait l'un des enjeux majeurs du développement des agglomérations. Les autres aspects de cette réflexion viennent du fait que la dynamique métropolitaine montre une recomposition fonctionnelle et sociale de son espace en rupture avec le modèle classique centre-périphérie qui avait jusque-là guidé les interventions. En effet, à Montréal comme ailleurs au Canada et aux États-Unis, les grandes villes composent de plus en plus avec la montée de l'autonomie politique, économique, sociale et culturelle de la banlieue. La littérature scientifique montre que, s'il existe désormais une plus grande autonomie des composantes des régions métropolitaines, il y a aussi renouvellement des interdépendances entre celles-ci.

La question métropolitaine prend tout son sens si l'on adhère à l'idée, tout comme Collin, que les régions métropolitaines constituent la base économique fondamentale des États, que l'économie nord-américaine est

¹⁸ Collin distingue les immeubles de nature résidentielle, industrielle, commerciale, les fermes et enfin les immeubles exempts d'impôt foncier, comme les immeubles des gouvernements supérieurs et des réseaux de l'éducation et des affaires sociales.

celle de la mise en commun d'économies régionales ou métropolitaines dont la vitalité dépend de la capacité des intervenants à mettre en commun leurs interdépendances.

3.7.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

De son analyse sur les fonctions des municipalités, Collin distingue 6 grands groupes de municipalités dans l'agglomération de Montréal, la première catégorie étant subdivisée en 4 sous-groupes selon leur capacité fiscale.

1. Les municipalités résidentielles (88)
 - a) résidentielles modestes (37)
 - b) résidentielles aisées (19)
 - c) résidentielles riches (15)
 - d) résidentielles opulentes (17)
2. Les municipalités agricoles (15)
3. Les municipalités en transition (13)
4. Les municipalités manufacturières (7)
5. Les municipalités tertiaires (10)
6. Les municipalités institutionnelles (3)

L'étude des comportements de navettement permet à Collin de distinguer trois cas de figure dans la couronne suburbaine (hors de l'île de Montréal) :

- 1) La couronne de l'ouest
- 2) La couronne nord et la couronne sud
- 3) Les secteurs de Laval et la proche rive-sud

3.7.4 Les résultats : la structuration du territoire

La montée de la banlieue et de son autonomie

Dans toutes les villes canadiennes, le poids démographique de la banlieue est maintenant supérieur à celui de la ville-centre. La métropole québécoise demeure une des plus compactes mais suit la tendance nord-américaine. Le poids de la population de la CUM a fluctué mais est en baisse alors que la couronne banlieusarde a fait des bonds.

La construction de la banlieue s'est historiquement faite par débordement des villes centrales. Or, on observe que les flux migratoires en provenance de l'île de Montréal vers la banlieue sont en décroissance et que les entrées de population dans toutes les zones de l'agglomération, sauf pour la ville de Laval, proviennent au moins autant du reste du Québec que de l'île de Montréal. En somme, l'histoire résidentielle des banlieusards est de moins en moins reliée au cœur de l'agglomération.

Le caractère exceptionnel de la croissance de la banlieue ne tient pas à son augmentation démographique. L'espace métropolitain se caractérise par le nouveau dynamisme économique de la banlieue ou plutôt de certaines banlieues qui ne sont plus uniquement des lieux dortoir.

Montréal demeure l'une des grandes métropoles manufacturières en Amérique du Nord si on la compare à des métropoles de taille comparable. Or, Collin observe que l'industrie manufacturière dans la ville-centre cède progressivement sa place au secteur tertiaire et notamment à l'industrie des services supérieurs. Cette restructuration à l'échelle de l'agglomération s'accompagne d'un mouvement de déconcentration, dotant d'autres villes sur l'île de Montréal et certaines banlieues d'une base économique de plus en plus diversifiée. À l'intérieur de la CUM, les emplois manufacturiers ont subi un important déplacement du centre vers l'ouest. En périphérie, la couronne nord, dont la ville de Laval, et la couronne sud ont vu augmenter leur part des emplois dans ce secteur. Quelques études montrent également une déconcentration relative de l'emploi tertiaire. Ces villes dont le pouvoir économique s'est accru deviennent capables d'exercer un effet d'attraction sur leur périphérie.

Collin soutient que la mosaïque métropolitaine en formation serait une forme transitoire entre la ville compacte créée par la révolution industrielle, dominée par la ville de Montréal elle-même, et la ville issue de la révolution du tertiaire. Cette nouvelle forme s'éloigne de plus en plus du modèle monocentrique. Ainsi, plus la banlieue s'affirme, moins il y a de relations qui la lient au centre historique.

La spécialisation du territoire métropolitain

Le découpage municipal de Montréal en fait une métropole relativement fragmentée, se comparant aux villes américaines. Montréal est dans une catégorie à part avec une population de plus d'un million d'habitants, alors que deux villes seulement en banlieue ont une grande taille, Laval et Longueuil. Six autres municipalités, toutes sur l'île de Montréal, ont une taille supérieure à 50 000 habitants. Mais ce n'est pas uniquement sur des critères démographiques que l'on peut dire que la banlieue n'est pas un ensemble homogène.

Si, comme nous venons de le dire, il y a eu déconcentration de l'emploi vers la périphérie de la ville-centre, la résultante est une spécialisation spatiale. Collin donne l'exemple de la géographie manufacturière. Ainsi, la CUM-ouest se spécialise dans les industries du secteur « électrique, électronique », les entreprises de « machinerie et transport » sont principalement localisés à Longueuil, le secteur « chimie, caoutchouc, plastique » caractérise la couronne sud, les industries de haute technologie se concentrent à Saint-Laurent et dans la CUM-ouest.

Cette déconcentration spécialisante caractérise aussi le secteur tertiaire. Certains sous-pôles régionaux tels Saint-Laurent, Anjou/Saint-Léonard, Laval et Longueuil exercent une attraction croissante sur l'emploi

tertiaire, y compris les activités de services supérieurs. À ce titre, on peut dire que Montréal elle-même s'est spécialisée dans ce courant de déconcentration, sa position relative dans la région au niveau des services et particulièrement des services supérieurs s'est renforcée.

L'auteur fait remarquer qu'on ne peut pas parler, pour la région métropolitaine de Montréal, de formation de *edge cities*. Par contre, le rôle des territoires périphériques apparaît de plus en plus spécifique et complémentaire à celui du centre-ville.

L'analyse de Collin sur l'assiette foncière montre une mosaïque de profils municipaux dispersés dans l'agglomération et sa typologie sert à capturer cette diversité. Les municipalités résidentielles présentent une structure foncière dominée par les recettes domiciliaires avec en moyenne 71.5% des recettes dans ce secteur. Il s'agit également d'un groupe disparate si l'on considère le revenu moyen des ménages *per capita*. Les municipalités agricoles regroupent celles dont l'assiette foncière est marquée par 15.1% en moyenne des recettes provenant des fermes. Les municipalités en transition présentent un profil où l'agriculture est toujours significative mais en régression au profit des revenus domiciliaires et sont dispersées sur le territoire métropolitain. On observe un même cas de figure pour les municipalités manufacturières. Les municipalités tertiaires comptent Montréal et quelques banlieues voisines parmi leurs rangs. Le marché foncier se partage entre l'industrie, le commerce et les services privés et publics. Il s'agit du seul groupe où l'évaluation foncière dépasse le revenu moyen des ménages *per capita*. Enfin, les municipalités institutionnelles sont marquées par la forte présence des institutions publiques et sont toutes situées à l'ouest de l'agglomération.

Les disparités entre les municipalités relativement à leurs fonctions et à leurs richesses ne sont pas uniquement le résultat d'une déconcentration classique de la ville-centre vers la banlieue. Au cœur de ce phénomène se trouve la réalité que Collin avait déjà soulevée, soit l'effritement de la dépendance de la banlieue envers le cœur de l'agglomération. Il existe véritablement une nouvelle dynamique intramétropolitaine dans laquelle, il faut le souligner, le centre historique se ménage exceptionnellement une position confirmée ou consolidée si on fait des comparaisons avec d'autres métropoles américaines.

Les changements dans la dynamique interne de l'agglomération montréalaise

Au regard des statistiques de navettage, on constate l'érosion progressive du pouvoir d'attraction de la ville-centre. Le poids de la CUM comme lieu de destination dépasse toujours l'importance de sa population dans l'agglomération (58.8% en 1991). Par contre, il est passé de 75% des déplacements quotidiens en 1974 à 64.8% en 1991. Cela vaut pour toutes les parties de la couronne suburbaine et pour toutes les raisons de déplacement¹⁹ sauf pour les déplacement pour études où, dans ce seul cas, on observe une proportion croissante des déplacements de la ville-centre vers la périphérie, signe de la spécialisation de certains secteurs

suburbains. Par contre, on n'observe pas encore à Montréal un véritable phénomène du navettage inversé, c'est-à-dire du centre de l'agglomération vers la banlieue. À l'inverse, au cours de la même période, la couronne suburbaine a vu sa part comme zone de destination croître de 10.5%. Cela est expliqué du fait qu'une part plus grande des déplacements se fait à l'intérieur même de la zone suburbaine.

Comme Collin l'indique, on trouve en partie réponse à ce phénomène du fait de la plus forte mobilité des personnes et dans la décroissance démographique du centre. Mais il est surtout dû à l'érosion relative de la CUM comme principal pôle dans l'agglomération. Chacune des composantes de l'agglomération est aujourd'hui davantage en mesure de répondre à une gamme plus vaste de biens et de services.

La forme que prennent les déplacements pour chaque secteur de la banlieue n'est pas la même. Collin a dégagé trois types de territoires. Le premier cas de figure est celui de la couronne ouest qui se déplace de façon conventionnelle vers le centre de l'agglomération, principalement vers la CUM-ouest. Le deuxième ensemble est celui des secteurs de la couronne nord et de la couronne sud où la population se déplace dans une forte proportion vers d'autres municipalités de banlieue. Le troisième cas est celui des secteurs de Laval et de la proche rive-sud qui polarisent véritablement les secteurs limitrophes. Cela est particulièrement marqué pour la proche rive-sud.

Les transformations dans les comportements spatiaux sont aussi la résultante des changements dans les fonctions des divers territoires de l'agglomération où certains accaparent des fonctions traditionnellement réservées au centre-ville. Plutôt que de reléguer aux oubliettes la notion d'agglomération, cela vient la renforcer puisqu'il a été démontré que les secteurs nouveaux et anciens des métropoles forment un tout organique où la prospérité des uns est intimement reliée à la vitalité des autres.

3.8 Le territoire québécois selon Bruneau (2000)

« L'archipel urbain québécois, un nouveau rapport société-espace »

3.8.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Dans cet article de recherche, Pierre Bruneau veut en quelque sorte faire le point sur ses diverses études antérieures et lancer le débat sur l'urbanité québécoise. L'auteur cherche à cerner les principales forces qui articulent la dynamique spatiale de développement et surtout, à en mesurer les répercussions sur les diverses composantes du territoire. Cette démonstration l'amène à faire le constat d'un nouveau rapport de la société post-industrielle à l'espace qui oblige à une nouvelle lecture de la relation entre l'urbain et le rural.

¹⁹ Les déplacements pour le travail, les achats, les divertissements, les services professionnels et les services publics.

3.8.2 Justification de l'approche : quelques constats

D'emblée, Bruneau reprend ses résultats sur l'armature urbaine pour démontrer que l'espace québécois est foncièrement une société urbaine, mais que son territoire n'est pas organisé par une seule métropole et une seule capitale dans un désert régional. Il oppose ainsi une vision duocentrique à un portrait où la structuration du territoire passe par 160 points d'appui. L'auteur rappelle que le caractère structurant des villes québécoises a été reconnu en 1967 avec la création des régions administratives, puis à la fin des années 1970 lors de l'implantation des MRC.

Le desserrement urbain est l'un des phénomènes qui transforment l'espace de la ville, qui confèrent à la ville son caractère structurant pour le territoire. Il s'agit en fait d'une tendance historique qui a fait en sorte que du concept de la ville, on doit maintenant parler de l'urbain, car la ville déborde de ses limites administratives, se déverse sur la campagne. La conséquence évidente du desserrement urbain est bien entendu l'étalement urbain. Le desserrement urbain prend sa source dans plusieurs facteurs²⁰, mais celui qui en définitive en détermine véritablement l'ampleur est l'évolution des technologies de transport. L'amélioration des facilités de transport et d'échange a toujours eu pour conséquence d'élargir l'assiette spatiale de la ville. Cette assiette spatiale s'est étendue dans les villes modernes à la mesure de la glotonnerie de l'automobile et du réseau autoroutier. Sur ce territoire transformé par la ville post-industrielle, se définissent de nouveaux types d'espaces physiques et sociaux. Sur ce territoire, apparaît un nouveau continuum urbain-rural et, avec lui, des défis économiques, environnementaux et sociaux.

3.8.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

Le continuum urbain-rural défini par Bruneau comprend 5 grandes zones. La première, l'agglomération urbaine, se subdivise en quatre types de territoires.

1. L'agglomération urbaine
 - a) le centre-ville
 - b) les quartiers urbains
 - c) les anciennes banlieues ou zone suburbaine
 - d) les nouvelles banlieues ou zone suburbaine
2. La zone péri-urbaine ou première couronne
3. La frange urbaine ou deuxième couronne
4. La zone d'exode rural ou périphérie
5. Le rural profond ou périphérie

²⁰ Les fortes concentrations, la complexification du phénomène urbain par la diversification des fonctions, les effets négatifs du centre dont la pollution, l'attrait pour les loisirs à la campagne, sont quelques exemples.

3.8.4 Les résultats : la structuration du territoire

Chaque ville structure un territoire à la mesure de sa taille et son influence va bien au-delà de ce que l'on considère généralement être l'espace de la ville. Dans ce que l'on pense encore être des espaces ruraux vivant à un autre rythme que celui de l'urbain, le pouls de la ville se fait sentir. L'image d'un archipel d'îles urbaines dans une mer rurale détachée « vaguant » à ses propres occupations ne tient pas. Cette influence de l'urbain jusque dans le fond des campagnes rend floue toute dichotomie entre ville et monde rural.

Bien sûr, le portrait du territoire n'est pas celui d'un assemblage en courte-pointe des zones d'influence de chacune des villes, puisque la structuration du territoire québécois est plus complexe en raison, entre autres, des effets de taille et l'emboîtement des échelles géographiques.

Le continuum urbain-rural suit une logique de spécialisation des territoires, toujours en rapport à la ville, des fonctions économiques, des fonctions résidentielles et des aspects sociaux en découlant. Plusieurs indicateurs montrent ce phénomène. Par exemple, les fortes scolarités sur le territoire québécois vont en décroissant dans la pyramide urbaine. Pour chacune des villes, elles fléchissent du centre vers les campagnes avec des pointes dans les zones péri-urbaines. Le même schéma prévaut pour les revenus des ménages avec des écarts encore plus grands entre les zones. À l'étude de la provenance géographique de la main-d'œuvre, on observe que les villes la recrutent sur d'immenses territoires. La logique de spécialisation s'applique également entre les différentes villes et, comme nous le verrons plus loin, entre les différentes composantes territoriales de la ville.

Le corollaire du processus de spécialisation des territoires et de leurs fonctions est la banalisation d'espaces pour certaines de ces fonctions. La localisation des fonctions dans l'espace a bien entendu des conséquences économiques et sociales importantes. Or, l'attribution des fonctions dépend en grande partie des choix que l'on fait, de la planification qui est ou n'est pas faite.

Le desserrement urbain et le processus de spécialisation du territoire qui l'accompagne font entrer en jeu des forces parfois contradictoires. En fait, on observe à la fois une désertification de certaines zones, la reconcentration de d'autres ainsi que l'apparition de nouvelles concentrations. L'analyse de Bruneau montre que les territoires qui sont les grands perdants du large processus de concentration sont les zones périphériques les plus éloignées de la ville. Elle indique également que les effets négatifs d'un desserrement urbain couplé à une logique spécialisante affectent particulièrement les espaces centraux.

Le détail du jeu de ces forces nous est donné par la caractérisation de chacune des composantes du territoire sous influence de la ville. Bruneau commence par décrire les zones en marge de l'agglomération pour ensuite mieux saisir la problématique spécifique des centres.

La zone péri-urbaine

Selon l'analyse de l'auteur, cette zone se situe dans un rayon de 50 kilomètres autour de Montréal et de Québec, de 30 kilomètres environ autour des villes moyennes et de quelques kilomètres autour des petites villes.

Les fonctions que l'on y retrouve sont diverses. Les utilisations résidentielles, industrielles, commerciales ou para-urbaines²¹ progressent de façon anarchique le long des autoroutes ou en saute-mouton en s'ancrant dans les anciens noyaux de peuplement. Résultats directs de l'étalement urbain, l'activité agricole est en régression ou du moins subit de fortes pressions et la spéculation foncière va bon train même si les terrains demeurent encore plus abordables que dans l'agglomération urbaine à la fois pour les ménages et les industries. C'est dans cette zone que l'on retrouve les banlieues dortoirs qui sont d'abord prisées par les jeunes ménages dont la structure occupationnelle est diversifiée et le temps de résidence généralement assez court. Ils sont attirés par un milieu de vie semi-rural qui leur permet des résidences individuelles.

Cette zone est tout à fait intégrée à l'agglomération urbaine. Cette annexion est bien définie par les relations de travail sur une base quotidienne. La densité de la population est relativement faible. Contrairement à la même zone aux États-Unis, il n'y a pas eu de cristallisation du territoire. On n'y trouve pas de pôles pouvant avoir un effet de contre-balancier par rapport au centre principal.

Il s'agit d'une destination de prédilection. D'abord pour la population de l'agglomération urbaine; de la ville-centre, mais aussi des anciennes banlieues. Des forces vives proviennent également des noyaux de peuplement en périphérie de la grande ville. Pour les municipalités qui voient une partie de leur population se déplacer, cela occasionne outre le dépeuplement, un appauvrissement, puisque ce sont majoritairement les ménages à revenus moyens qui migrent, et conséquemment un rétrécissement de l'assiette fiscale. Pour les anciennes banlieues, on remarque un ralentissement du rythme de la croissance, un vieillissement de la structure d'âge, une dégradation d'une partie de l'habitat bâti déserté et la précarisation de certains groupes sociaux.

L'arrivée d'une population liée par ses fonctions de travail à la ville-centre de même que des industries dans un environnement jusqu'alors rural provoque des tensions sociales entre ces nouveaux groupes et la population déjà en place relativement aux décisions en aménagement du territoire. Sociologiquement, on note une altération des valeurs sociales et communautaires qui prévalaient.

²¹ Activités répondant à des besoins de la ville mais localisés à distance de celle-ci en raison de leur caractère nuisible ou encombrant; aéroports, ciméparcs, gravières, sablières, sites d'enfouissement sanitaire, cimetières de voitures, etc.

La frange urbaine

Les limites de cette zone peuvent atteindre 150 kilomètres pour Montréal et entre 30 à 50 kilomètres pour les villes moyennes supérieures et les villes moyennes. De façon générale, l'utilisation du sol est caractérisée par une forte proportion d'exploitations agricoles même si elles connaissent une certaine pression, des constructions urbaines localisées et limitées ainsi que des activités de récréation destinées en premier lieu aux citadins. En fait, par rapport au vaste ensemble urbain, ce sont les relations de loisir qui définissent le mieux cette zone.

Paradoxalement, on observe un processus de repeuplement de cette zone par une population de la ville alors que, quelques décennies plus tôt, cette même population l'avait désertée. Ce peuplement se fait d'abord sur une base temporaire pour la villégiature, mais dans un second temps, de façon permanente à mesure que les propriétaires vieillissent et prennent leur retraite. La nouvelle population est donc constituée de ménages à revenus élevés qui profitent des bonnes conditions de retraite des dernières années, de villégiateurs, de même que d'anciens résidents attachés à leur coin d'origine. Le vieillissement de la population et la bonne santé économique d'une partie de celle-ci entretiennent la croissance de la frange urbaine.

Les nouveaux venus glissent depuis la zone péri-urbaine et les zones suburbaines. Selon Bruneau, cette tendance pourrait s'inverser avec le vieillissement de la population et son besoin de se rapprocher des services, notamment les services médicaux. Par contre, on constate que plusieurs petites villes localisées dans cette zone se spécialisent maintenant dans une vocation de centre d'accueil pour personnes âgées. Les nouveaux résidents relativement aisés procurent un souffle nouveau à de nombreux commerces dans les petites villes et les centres de services qui se trouvaient très fragilisés par la vague d'émigration. Par contre, l'agriculture subit des pressions, les valeurs foncières augmentent, la population vieillit. Pis encore, se construit un espace social éclaté formé de deux communautés aux objectifs et aux valeurs différents, accentué par la faible intégration des nouveaux venus.

La zone d'exode rural et le rural profond

La zone d'exode rural porte bien son nom puisqu'il s'agit d'un territoire toujours sous influence urbaine et qui continue à se départir de ses meilleures forces vives. Au-delà de cette zone, on ne parle pathétiquement plus d'exode rural puisque le territoire, aujourd'hui en état de survie, a déjà légué à la ville l'essentiel de sa population.

Dans ces deux zones, la ville locale, si elle existe, ne suffit pas à retenir la population qui se dirige vers la ville d'envergure régionale, mais aussi souvent, vers les régions métropolitaines. L'échelle à laquelle la ville structure ces deux zones est donc proportionnelle au pouvoir d'attraction de la ville, mais il semble que pour

Montréal et Québec, ce soit véritablement à l'échelle du Québec en entier que se définissent les zones d'exode rural et le rural profond rattaché aux deux grandes aires métropolitaines. C'est ce qui fait dire à Bruneau que dans ce cas-ci, le modèle centre-péphérie s'applique encore.

Les centres

Les changements dans la dynamique spatiale des villes ne se fait pas sans heurts. Même si le phénomène est moins prononcé qu'aux États-Unis, les villes québécoises éprouvent un certain mal de centre! Cela est dû à un résultat négatif entre les forces centripètes et centrifuges, autant pour les activités économiques que pour la démographie.

En somme, la dynamique spatiale à l'échelle de la ville a pour conséquence de concentrer les strates sociales les plus riches entre la périphérie et le centre lui-même. Les causes sont connues : différences dans la fiscalité des municipalités, coût moindre de l'espace en périphérie du centre, facilités de transport accrues et préférence pour les maisons individuelles chez une grande partie de la population. Les quartiers délaissés de leurs industries et ceux délaissés de leur population concentrent aujourd'hui la pauvreté et non pas uniquement dans le cas de Montréal. Dans la métropole par contre, le cantonnement des communautés culturelles accentue la ségrégation spatiale du social. En parallèle, les forces centripètes font en sorte de concentrer dans certains quartiers du centre une certaine élite, mais ce retour au centre implique des flux ténus qui ne contrebalaient pas l'exode des classes moyennes.

Au point de vue des activités économiques, les centres sont dans un processus de recomposition. Tout comme aux États-Unis, les centres-villes se spécialisent dans les fonctions de finance, d'assurance et d'immobilier. Au Québec, les centres-villes retiennent plusieurs fonctions ayant trait à la culture et sont, sur ce, comparables aux villes européennes. Les centres se délaissent cependant de certaines fonctions au profit de la périphérie, qui, comme nous l'avons mentionné, ne se cristallise pas pour autant en technovilles comme leurs consoeurs américaines.

3.9 Le territoire québécois selon Proulx (2000)

« Les modèles géo-économiques du Québec »

3.9.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Proulx se propose dans ce texte de refaire l'historique des modèles d'organisation du territoire québécois à travers lesquels est apparue, entre autres, la dualité rurale/urbaine et bien sûr, par lesquels on a aussi tenté d'intégrer ces deux types de territoires. Il présente ainsi quatre modèles qui se sont souvent chevauchés et qui

continuent aujourd’hui d’influencer les interventions sur le territoire. Une attention particulière sera portée aux résultats du dernier modèle qui visait spécifiquement à mieux lier ces deux réalités. Son objectif par cette démarche est d’ouvrir la voie à un cinquième modèle toujours à faire.

3.9.2 Justification de l’approche : quelques constats

Selon l'auteur, si un cinquième modèle doit se trouver dans la mire, c'est que les conditions d'organisation de l'espace se sont modifiées et, dans le lot de ces changements, le rapport entre l'urbain et le rural. Présentement, les nouvelles politiques urbaines et rurales²² confrontent justement le défi de l'intégration des territoires urbains et ruraux. Pour Proulx, la dichotomie entre le rural et l'urbain n'a pas été réglée par l'addition de modèles d'organisation du territoire. Or, la relation entre la campagne et la ville se présente de façon différente aujourd’hui dû aux nouvelles conditions de développement des territoires. En fait, ce n'est pas uniquement cette relation qui se trouve modifiée, mais toute une gamme de relations entre les territoires. Si les quatre modèles ne sont pas tout à fait épuisés, ils sont néanmoins essoufflés et n'arrivent plus à rendre compte de la diversité, de l'interdépendance, des concurrences, des complémentarités entre les différentes composantes territoriales, composantes qui sont plus que jamais diversifiées. Ce portrait est pourtant essentiel à faire pour intervenir de façon appropriée sur le territoire. Car en fait, d'une vision dichotomique entre les territoires ruraux et urbains, il faut aujourd’hui réussir à dépeindre leur complémentarité.

3.9.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

Proulx perçoit les composantes territoriales suivantes et certaines de leurs caractéristiques :

- 96 MRC très diversifiées au point où les classifications sont quasi impossibles à faire.
- Des agglomérations urbaines devenues des composantes territoriales à part entière, tout aussi diversifiées à la fois en regard de leur paysage institutionnel et de leur dynamique socio-économique; 24 agglomérations moyennes, 6 grandes agglomérations.
- Une multitude de territoires ruraux, toujours actifs malgré l'exode des ressources humaines et financières. Proulx distingue les territoires ruraux en périphérie proche des agglomérations et certains territoires favorisés pour la villégiature qui se portent un peu mieux et les autres territoires ruraux qui éprouvent plus de difficultés.
- Le Nord et le Moyen-Nord aussi diversifiés.

²² La Politique de la ruralité et Réforme Harel.

3.9.3 Les résultats : la structuration du territoire

Un survol historique

Les quatre modèles identifiés par Proulx sont : le modèle occupation, le modèle ruraliste, le modèle centraliste et celui du mariage urbain-rural.

Le modèle occupation a été le premier appliqué et ce, dès la période de la Nouvelle-France. Son objectif était d'explorer et d'occuper les nouveaux territoires. Cela s'est fait de façon extensive par l'installation très dispersée de postes de traite avec des réseaux sommaires de transport convergeant vers la ville émergeante de Québec. Ce modèle est toujours présent dans la gouverne publique puisque le Québec continue de vouloir explorer, occuper et exploiter les ressources de son très vaste espace. On n'a qu'à penser au développement relativement récent de la région Nord-du-Québec pour l'exploitation des richesses naturelles d'abord, mais comptant une poignée de raisons géopolitiques. Ainsi, on a vu apparaître les villes minières du moyen-nord et les installations hydroélectriques.²³

Le modèle ruraliste a fait son apparition avec l'instauration du régime seigneurial le long du Saint-Laurent et par lui le désir de coloniser le territoire. Milieu du 19^e et début du 20^e siècle, ce sont 8 nouvelles régions qui s'ouvrent à la colonisation pour contrer l'exode vers les États-Unis. De nouvelles paroisses poussent comme des champignons et on allie de façon évidente le développement agricole à la forêt en attribuant des concessions forestières aux compagnies.

La complexité du territoire augmentant, un troisième modèle s'allie aux deux précédents. Ainsi, au modèle occupation se combine celui centraliste avec lequel le développement, tout en continuant l'objectif de conquête du territoire, est dirigé vers trois centres : Québec, puis Montréal, puis Trois-Rivières. Les centres sont à la fois des noyaux où sont drainées les ressources de la vaste périphérie mais d'où se diffuse également le mode de vie européen. Le modèle centraliste se combine également au modèle ruraliste lorsque, plus développées, la colonisation est arrivée à un stade où se sont multipliés les petits centres dans les plaines agricoles. Est alors instauré en 1855 le régime municipal. En 1867, il existe déjà 600 municipalités urbaines et rurales. Le Code municipal de 1870 et la Loi des villes de 1876 confirment alors cette dualité entre l'urbain et le rural.

Le modèle centraliste se renforce en période d'industrialisation. On arrive à faire le constat d'un territoire organisé en plusieurs nœuds. Le gouvernement développe en 1966 une typologie des centres prévoyant intensifier ses interventions en certains lieux identifiés pour consolider le réseau urbain. Cet effort se poursuit

en 1970 avec la création de trois communautés urbaines avec l'intention d'intégrer les composantes de ces agglomérations. L'actuelle politique de renforcement des agglomérations et de gestion de leur fiscalité est dans la ligne directe du modèle centraliste.

Avec pour passé et pour base les trois précédents, le quatrième modèle est celui du mariage urbain-rural. Ses racines se trouvent dans la période de forte urbanisation. L'objectif est d'intégrer sous un même parapluie les territoires urbains et ruraux puisque les conditions d'occupation et de gestion de ces territoires, pourtant interdépendants, avaient pour effet d'accentuer leur dichotomie plutôt que de favoriser leur rapprochement. L'outil de ce rapprochement a été la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme en 1979 qui a créé les MRC, des aires supra-locales pour la gestion des services collectifs et constituant avec le temps des aires d'intégration des fonctions publiques.

Les relations contemporaines urbain/rural

Il apparaît à l'auteur que le mariage ne fut pas toujours heureux. Restent des problèmes récurrents d'aménagement du territoire. Dans certains cas, le centre urbain est très indépendant et s'investit peu dans le processus d'organisation du territoire. Dans d'autres cas, particulièrement chez les MRC largement rurales, malgré une bonne capacité d'organisation collective, certains problèmes n'arrivent pas à être résolus. Enfin, on s'aperçoit que la structure MRC est peu appropriée pour arbitrer les décisions venant d'un niveau supérieur où une grande part d'irrationalité demeure.²⁴ Ces situations sont exacerbées par des difficultés de développement; exode rural, disparités régionales, manque de dynamisme de certains centres, coût élevé des services municipaux, stagnation de plusieurs territoires, etc.

Si les défis dépassent les moyens mis en place par le 4^e modèle, c'est, selon Proulx, parce que les conditions d'organisation de l'espace se sont modifiées. Les MRC sont chacune si unique, non seulement du point de vue des ressources en place, mais aussi par rapport à une kyrielle d'autres facteurs tels le degré de prise en main par le milieu ou la culture entrepreneuriale, qu'il s'avère difficile d'en faire des regroupements et des classifications. Certaines ont su créer des arrangements institutionnels appropriés qui servent bien leur développement et devraient être respectées. Les agglomérations urbaines sont devenues des composantes territoriales à part entière qui présentent, tant sur leur organisation administrative que sur leur dynamisme économique, des caractéristiques particulières. Les territoires ruraux, si on ne peut parler de renaissance, sont tout de même passablement actifs. Certains qui se trouvent en périphérie proche des centres urbains ou qui profitent de conditions de villégiature tirent mieux leur épingle du jeu. Le Nord et le Moyen-Nord québécois

²³ Nous pourrions ajouter que l'exploitation des ressources naturelles se fait maintenant dans la partie subarctique et arctique du territoire. Pensons seulement à l'impressionnant complexe Raglan et les explorations minières qui l'entourent.

²⁴ Le Québec a sa part d'autoroutes mal localisées, d'aéroports démesurés, de ports sous-utilisés, de paysages naturels ou bâties dévalorisés, etc.

font aussi partie de l'ensemble. Ces régions connaissent des difficultés particulières en comparaison au reste de l'oekoumène, par rapport à leur intégration dans le Québec, mais aussi à l'intérieur même.

En fait, l'auteur constate qu'il n'y a pas *un* monde rural et *un* monde urbain. La diversité est incontournable que tout autre modèle d'organisation, puisqu'il semble bien y avoir une ambiance incitant au changement, ne peut maintenant plus éviter.

Aux enseignements des quatre modèles précédants, l'auteur suggère d'y inclure ceux de deux courants théoriques, soit les théories nouvelles du développement endogène et le paradigme de la mondialisation. Les premières donnent des éclairage sur les conditions matérielles, immatérielles et institutionnelles des territoires qui favorisent leur développement. Le second fait une lecture du territoire à partir de leur position sur l'échiquier mondial, notamment à travers les analyses qui pullulent sur la théorie des réseaux.

La lecture faite par Proulx de la dynamique spatiale invite à un cinquième modèle d'organisation du territoire.

3.10 Le territoire québécois selon Côté (1996)

« *Relations économiques régionales et hétérogénéité de l'espace québécois* »

3.10.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Dans cet article, Côté cherche à connaître la nature et l'étendue des interrelations entre les agents économiques des régions du Québec. Pour ce, l'auteur a mesuré les relations économiques des établissements manufacturiers et de services aux entreprises de quatre régions du Québec, soit la grande région de Montréal (RMR) ainsi que trois autres régions administratives : Saguenay-Lac-St-Jean, Bas Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches.

La cueillette de l'information s'est faite sous forme de questionnaire à un échantillon d'établissements dans chaque région. Six aspects des liens économiques ont été observés : les approvisionnements, la technologie, la localisation des propriétaires, le financement, la vente et la sous-traitance.

Les données recueillies ont permis de qualifier et de quantifier les liens qui se tissent; d'une part, dans la région de l'établissement, hors de la région mais à l'intérieur du territoire québécois, et enfin, à l'extérieur du Québec.

3.10.2 Justification de l'approche : quelques constats

L'espace économique d'une région est bien celui des liens qu'entretiennent les agents économiques de celle-ci. Au Québec, la place de Montréal dans l'économie québécoise a suscité bien des débats. L'intégration des économies régionales aux nouveaux réseaux économiques a également fait couler passablement d'encre.

3.10.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

Dans son analyse des liens économiques, Côté distingue :

- la région métropolitaine
- les régions non métropolitaines (3)

3.10.4 Les résultats : la structuration du territoire

De ses résultats, Côté tire quatre grandes constatations :

- (1) Pour toutes les régions, le premier degré d'intensité des échanges est celui des liens intra-régionaux, c'est-à-dire avec des établissements d'une même région.
- (2) Pour les régions non métropolitaines, le deuxième degré d'intensité des échanges est celui des liens inter-régionaux, avec des établissements situés ailleurs au Québec. Dans le cas de la région montréalaise, le second cas de figure le plus important correspond aux échanges avec des agents situés à l'extérieur du Québec.
- (3) Les régions non métropolitaines entretiennent davantage de liens avec les autres régions québécoises que le fait la région de Montréal.
- (4) Par contre, la région de Montréal entretient davantage de relations hors du Québec que ne le font les établissements des régions non métropolitaines.

En somme, les établissements montréalais sont davantage tournés vers l'extérieur du Québec que ceux des autres régions, alors que les établissements non métropolitains, par contraste, paraissent mieux intégrés à l'économie du Québec.

Les relations hors Québec

Côté explique la plus grande ouverture de Montréal d'abord par le fait que la taille de ses établissements est en moyenne plus élevée et que les fortes tailles sont bien souvent caractérisées par un haut degré de propriété extra-québécoise, ce qui a un impact sur la proportion des intrants venant de l'extérieur, sur l'utilisation d'information et de technologies extérieures, etc.

La nature des liens hors Québec est différente selon le type de région. Montréal demeure principalement tournée vers l'espace canadien, l'héritage, selon Côté, des politiques nationales d'intégration est-ouest de l'économie canadienne et ce, même si les barrières tarifaires ont considérablement été réduites. Quant aux régions non métropolitaines, elles sont principalement tournées vers l'international, les États-Unis principalement mais aussi le reste du monde. L'économie de ces régions semble à l'auteur déjà bien ajustée aux conditions de fonctionnement du libre-échange.

La nature des échanges présente une configuration distincte entre Montréal et les trois autres régions. Ces dernières sont sur-spécialisées au niveau du bois, des métaux, des produits métalliques et des produits alimentaires, la proportion des ventes hors Québec dans ces secteurs allant de 81,5% à 95,9%. Pour Montréal, on remarque une assiette de ventes beaucoup plus diversifiée, incluant une part non négligeable de services aux entreprises.

Les échanges des régions non métropolitaines apparaissent assez indépendants des agents économiques montréalais, les établissements faisant davantage appel à des intermédiaires ailleurs au Québec et encore plus fréquemment à l'extérieur du Québec. Pour la région de Montréal, les établissements font de façon plus prononcée appel à des intermédiaires montréalais.

Les relations internes au Québec

Les trois régions non métropolitaines montrent un haut degré d'intégration à l'économie québécoise, y compris les relations avec Montréal. Par contre, Côté note un déficit de réciprocité entre Montréal et les régions, la métropole se tournant rarement vers les économies l'environnant.

Côté présente une hypothèse souvent émise selon laquelle une meilleure intégration des économies régionales à l'économie montréalaise serait garante de liens accrus de ces économies vers l'extérieur, Montréal servant alors d'interface économique et culturel entre le Québec et le reste du monde. Or, l'auteur considère que cette vision trouve un mauvais soutien dans les résultats qu'il obtient, puisque les liens en région se font généralement directement avec les partenaires étrangers, sans l'intermédiaire montréalais, et puisque les économies régionales sont spécialisées.

Pour Côté, cela revient à dire que Montréal est loin d'être le centre unique autour duquel se structurerait et s'intégreraient les liens économiques inter-régionaux au Québec. L'espace économique québécois n'est pas unifié autour d'une plaque tournante montréalaise. Il est plutôt un espace traversé de réseaux divers, certains branchés sur la métropole mais aussi en lien direct avec l'extérieur, ce qui fait dire à l'auteur que l'espace économique québécois est tout à fait hétérogène.

Tendances dans la structuration des liens économiques

Si l'espace économique continental est en transformation, qu'en résultera-t-il dans les relations économiques régionales au Québec? Côté croit que le renforcement de l'intégration du Québec au reste du continent viendrait affaiblir l'intégration des agents économiques à l'interne.

Avec la libéralisation des échanges, ce sont les liens intrarégionaux qui risquent le plus d'être bouleversés puisque certains producteurs axés sur les marchés locaux voient débarquer une nouvelle compétition. Cela pourrait davantage affecter les industriels montréalais.

L'auteur considère que le potentiel d'augmentation des liens interrégionaux est faible. Pour ce, il faudrait procéder à une redéfinition des missions productives des régions, particulièrement celles hors de Montréal, ce qui supposerait une réduction des biens intermédiaires dans leur production.

La structure d'échange étudiée est bel et bien héritée du passé. Le fait que Montréal transige principalement avec le reste du Canada et les régions principalement avec l'international ne changera que lentement. Les influences sur les liens économiques viendront de l'expansion des liens nord-sud au détriment des liens est-ouest, de l'intégration plus forte du Mexique où une grande partie des relations restent à construire, de la formation de régions transcontinentales sur le continent, comme par exemple celle de l'est des États-Unis.

En somme, l'hétérogénéité de l'espace économique québécois semble être une caractéristique qui sera renforcée plutôt que réduite.

3.11 Le territoire québécois selon Vachon et Lemieux (1998)

« Mutations structurelles et déconcentration économique : des perspectives nouvelles pour le développement territorial »

3.11.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Vachon et Lemieux poursuivent deux objectifs. Tout d'abord, ils tentent dans ce texte de cerner les nouvelles conditions de développement économique pour en tirer des indicateurs de déconcentration au profit des régions non centrales. Plus spécifiquement, ils ont comme objectif de détecter l'influence des changements structurels sur les modes de fonctionnement des activités économiques en régions non centrales au Québec, de détecter s'il y a lieu des mouvements de déconcentration. Pour ce, ils se basent principalement sur une analyse de la littérature scientifique sur la nouvelle économie et en particulier sur celle portant sur milieux innovateurs. Ils utilisent également un portrait statistique du comportement spatial de l'activité économique

au Québec au cours de la décennie 1984-1994. Leur hypothèse est qu'une plus grande flexibilité spatiale est introduite dans le processus de localisation d'un nombre grandissant d'activités de production et que les territoires non centraux du Québec profitent de ce redéploiement dans la mesure où ils répondent aux exigences de la nouvelle économie.

Les auteurs visent également à mettre en perspective la capacité des milieux non centraux du Québec à s'intégrer aux nouvelles exigences du marché. Pour ce faire, ils utilisent les résultats d'une enquête auprès des entreprises manufacturières des régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord/Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Des 637 entreprises formant la population mère, 218 d'entre elles ont répondu à l'enquête. La capacité d'ajustement des entreprises aux mutations du système économique est jugée à partir de 4 comportements, soit :

- l'adaptation continue à la variabilité de la demande;
- la recherche constante de marchés spécifiques;
- l'ouverture continue aux nouvelles technologies;
- l'intérêt accru pour la formation de la main-d'œuvre

Cette analyse leur permet de classer les régions non centrales du Québec selon la typologie développée par Maillat (1992)²⁵ pour caractériser le dynamisme socio-économique des milieux. La finalité de cet exercice est d'offrir des pistes d'action pour les interventions en développement local, le tout basé sur l'approche des milieux innovateurs.

3.11.2 Justification de l'approche : quelques constats

Les territoires non métropolitains, villages et petites villes du Québec, ont été victime de la vague de dépeuplement. L'économie rurale traditionnelle est moribonde. Or, les mutations économiques actuelles et les transformations dans la structure même des entreprises font en sorte d'introduire de nouveaux critères pour la localisation des activités économiques dont les milieux ruraux pourraient tirer partie, selon les auteurs. Ils constatent que la société post-industrielle est une société informationnelle et que le concept de proximité se tourne maintenant vers celui d'accèsibilité, ce qui ouvrirait de nouvelles possibilités de redéploiement de l'activité économique, la distance physique devenant relative avec le développement des nouvelles technologies de l'information. La réduction de la taille des entreprises leur offrirait davantage de flexibilité spatiale. L'attrait pour une meilleure qualité de vie pourrait aussi favoriser les milieux ruraux.

Une des principales conséquences des transformations dans les modes de production de la richesse est la territorialisation de l'économie, le fait que la performance de l'entrepreneur n'est plus uniquement redevable aux ressources qu'il exploite ou à ses qualités propres, mais à son articulation avec le système productif local. Ce fait a été largement démontré, entre autres dans les études menées sur les milieux innovateurs. Ce que ces

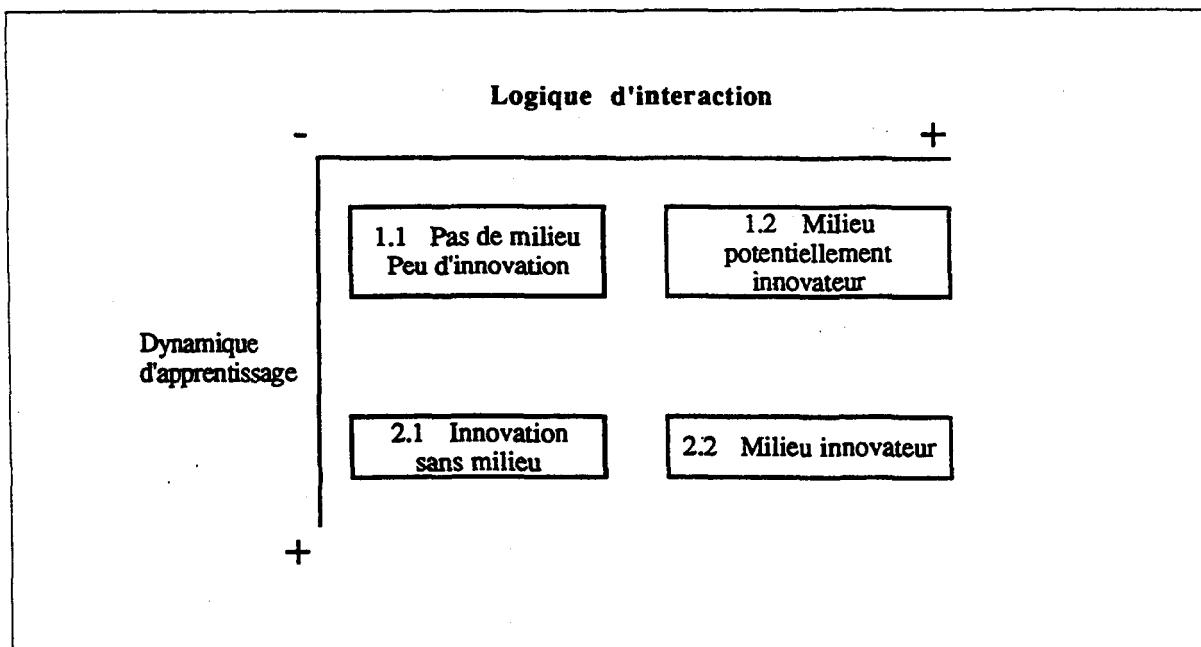
²⁵ Maillat, D. (1992) *Milieux innovateurs et dynamique territoriale*, Paris, IRER.

études disent également, c'est que l'articulation du système productif local doit faire en sorte de répondre aux exigences de la nouvelle économie.

3.11.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

La typologie appliquée aux territoires non-centraux du Québec dans cette étude concerne l'intensité des phénomènes de milieu dans l'identification des milieux dynamiques et a été empruntée à Maillat (1992). Elle se fait en fonction de deux caractéristiques, soit la logique d'interaction (coopération entre les acteurs en matière d'innovation) et la dynamique d'apprentissage (capacité des acteurs du milieu à s'adapter aux transformations de l'environnement externe).

Figure 1 : Typologie des milieux innovateurs



Selon cette démarche, le cas 1.1 représente des milieux où il y a peu d'innovation et peu de milieu actif. Par exemple, il peut s'agir de régions d'implantation de succursales de production de grandes entreprises. À l'opposé, le cas 2.2 traduit un milieu où les caractéristiques d'un milieu innovateur sont présentes. Le cas 1.2 représente un milieu potentiellement innovateur où la dynamique d'apprentissage est plutôt faible. Enfin, le cas 2.1 caractérise un milieu où l'innovation est présente malgré un faible degré de coopération entre les acteurs.

Régions de type 1.1

- Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
- Abitibi-Témiscamingue

Région de type 2.2

- Côte-Nord/Nord-du-Québec

Région de type 1.2

- Bas Saint-Laurent

Région de type 2.1

- Saguenay-Lac-St-Jean

3.11.4 Les résultats : la structuration du territoire

À partir de leurs résultats, les auteurs arrivent à tracer quelques grands traits du comportement des entreprises et de leurs interactions sur le territoire.

Ils notent tout d'abord que la capacité d'adaptation, sur la base des 4 comportements énoncés plus haut, croît avec la taille des entreprises. Leurs données montrent que les entreprises utilisent à un très haut degré les nouvelles technologies. Celles-ci voient dans les nouvelles technologies une façon de diminuer les effets de la distance et se disent outillées pour suivre la demande et trouver l'information dont elles ont besoin.

Les relations externes à l'entreprises se font majoritairement à l'intérieur même de la région. Seulement 39 entreprises sur 218 vendent plus de la moitié de leur production à l'extérieur des limites de leur région administrative, et seulement 10.3% d'entre elles exportent en dehors du Canada. Les liens interrégionaux sont plus intenses que les relations avec l'extérieur relativement aux approvisionnements. Les entreprises font aussi majoritairement appel à des services à l'intérieur de leur région, même pour les services spécialisés. Encore une fois, pour le financement et la sous-traitance, les relations sont fortement locales. Les institutions bancaires de la région financent 94.4% des prêts alors que 64.5% des sous-traitants trouvent leurs donneurs d'ordres dans la région.

Les auteurs notent que peu d'entreprises participent à des réseaux d'innovation en région. Lorsqu'il existe des processus d'innovation, ils se font à partir des ressources internes à l'entreprise ou alors sont en lien avec les pôles urbains principaux, Montréal ou Québec. Les entreprises font appel à un degré moyen aux réseaux institutionnels locaux, mais celles qui le font sont généralement plus innovantes. Vachon et Lemieux concluent également à une faiblesse du réseau informel local. Les liens entre les entreprises et les groupes de recherche sont aussi très faibles. Pour ce qui est des réseaux entre les entreprises et de la coopération, on ne retrouve à peu près rien en dehors de la sous-traitance. Ces constats amènent les auteurs à dire que plusieurs des caractéristiques du milieu et des comportements des entreprises sont manquantes pour l'émergence de milieux innovateurs en régions périphériques au Québec.

Pour ce qui est du redéploiement de l'activité économique envisagée par les auteurs dans leurs hypothèses, les résultats de leur étude ne nous laissent pas croire qu'il leur ait été possible, en fin de compte, de le commenter. Ils se limitent à dire que les conditions économiques pourraient le favoriser.

Vachon et Lemieux concluent par un discours théorique sur les milieux innovateurs dans l'approche du développement économique local. Leurs résultats montrent le long chemin à parcourir pour qu'ils deviennent réalité.

3.12 Le territoire québécois selon Dugas (2000)

« *L'espace rural québécois* »

3.12.1 Objectifs, méthode et critères retenus

L'étude de Dugas a comme objectifs :

- de préciser les caractéristiques majeures de l'espace rural québécois à la fin des années 90;
- de faire ressortir dans les chiffres et sur les cartes la diversité du monde rural;
- de relever les principaux facteurs de transformation;
- d'évaluer l'ampleur de la marginalité économique des territoires ruraux.

Pour ce, Dugas considère trois variables, la population, les activités économiques et le revenu des ménages (recensement 1996), qu'il considère sous trois échelles différentes, la localité (subdivision de recensement), la MRC et la région administrative. Deux définitions du monde rural lui servent lorsqu'il s'agit de caractériser les territoires. La première est celle de Statistique Canada. Elle concerne les entités de moins de 1000 habitants et celles dont la densité est de moins de 400 habitants par kilomètre carré. Dans certains autres cas, il s'appuie sur une définition basée sur une étude de 1984 qui qualifie de rural toute localité ayant moins de 2500 habitants, un seuil significatif de transition dans l'armature urbaine québécoise en ce qui a trait à la prestation de services et à la nature des activités économiques.

3.12.2 Justification de l'approche : quelques constats

Le monde rural a subi les effets des mouvements d'urbanisation et de périurbanisation des dernières décennies. Ces changements profonds qui ont affecté le territoire rural autant que les autres territoires et qui continuent à le faire accentuer les différenciations internes.

Au niveau démographique, certains territoires périclitent, se vidant de leur population et ayant du mal à retenir les activités économiques et les services. D'autres, au contraire, voient se densifier leur tissu de population, se diversifier leur économie et, dans la foulée, se renforcer leurs infrastructures de services. Enfin, quelques territoires passent carrément de la catégorie du rural à l'urbain. En 1996, 1 541 170 âmes vivaient en milieu rural selon la définition de Statistique Canada, soit 21,6% de la population totale du Québec.

L'économie du monde rural a aussi subi de profondes transformations qui ont modifié la configuration territoriale, les formes d'aménagement et les modes de vie. Ces changements sont la manifestation de l'adaptation du monde rural aux grandes mutations économiques mondiales. En général, on note une baisse des occupations reliées à la mise en valeur des ressources, une hausse significative des emplois dans le secteur tertiaire et également une hausse, quoique moins importante, dans le secteur de la transformation.

Quant au revenu des ménages, il est généralement plus bas en milieu rural qu'en milieu urbain. En fait, il est inférieur à la moyenne québécoise dans 90% des localités rurales.

Si les collectivités rurales partagent certains traits, il est implicite dans le texte de Dugas qu'on ne peut le définir comme un bloc homogène. En fait, il est largement reconnu que le monde rural québécois est un milieu complexe et hétérogène qui évolue au rythme de la société globale. L'analyse de Dugas sert donc à élagger le portrait du monde rural.

3.12.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

La démographie

Sur la base des données de population (1996), Dugas détermine trois catégories de localités.

Catégorie 1 : croissance démographique significative voire explosive

Catégorie 2 : démographie stable

Catégorie 3 : forte décroissance démographique

Les activités économiques : secteurs primaire, secondaire et tertiaire

Pour décrire la place du secteur primaire dans l'emploi des localités rurales, Dugas propose à nouveau trois classes.

Classe 1 : 94 subdivisions de recensement n'ayant aucun travailleur dans le secteur primaire

Classe 2 : 149 subdivisions de recensement ayant un maximum de 5% de l'emploi dans le secteur primaire

Classe 3 : 689 subdivisions de recensement ayant au moins 10% de travailleurs dans ce secteur.

L'échelle de la MRC est utilisée pour décrire le secteur de l'industrie. Il distingue, sans en préciser les limites de classes ni la liste exhaustive des MRC en faisant partie, trois types de MRC :

Type 1 : les MRC plus industrielles

Type 2 : les MRC moins industrielles

Type 3 : les MRC sans emploi dans le secteur secondaire

Au nombre d'emplois dans le secteur tertiaire s'ajoute la variable de la localisation géographique pour déterminer 4 groupes de localités par rapport à la place qu'occupent les services sur ces territoires :

- Groupe 1 : les localités en périphérie des villes
- Groupe 2 : les municipalités relativement éloignées mais tenant le rôle de centre
- Groupe 3 : les municipalités couvrant un certain nombre de services de base
- Groupe 4 : les municipalités présentant des déficiences au niveau de la desserte de services

Les revenus

Le revenu des ménages sert à l'auteur pour définir un seuil de marginalité des localités rurales. Est considérée marginale une municipalité dont le revenu est 30% inférieur à la moyenne québécoise. Il s'agit d'un seuil arbitraire. En tout, Dugas identifie 216 subdivisions de recensement, soit quelque 160 000 personnes. Selon lui, il faudrait y ajouter 82 subdivisions de recensement pour lesquelles les statistiques ne sont pas disponibles pour son analyse en raison de leur faible taille démographique.

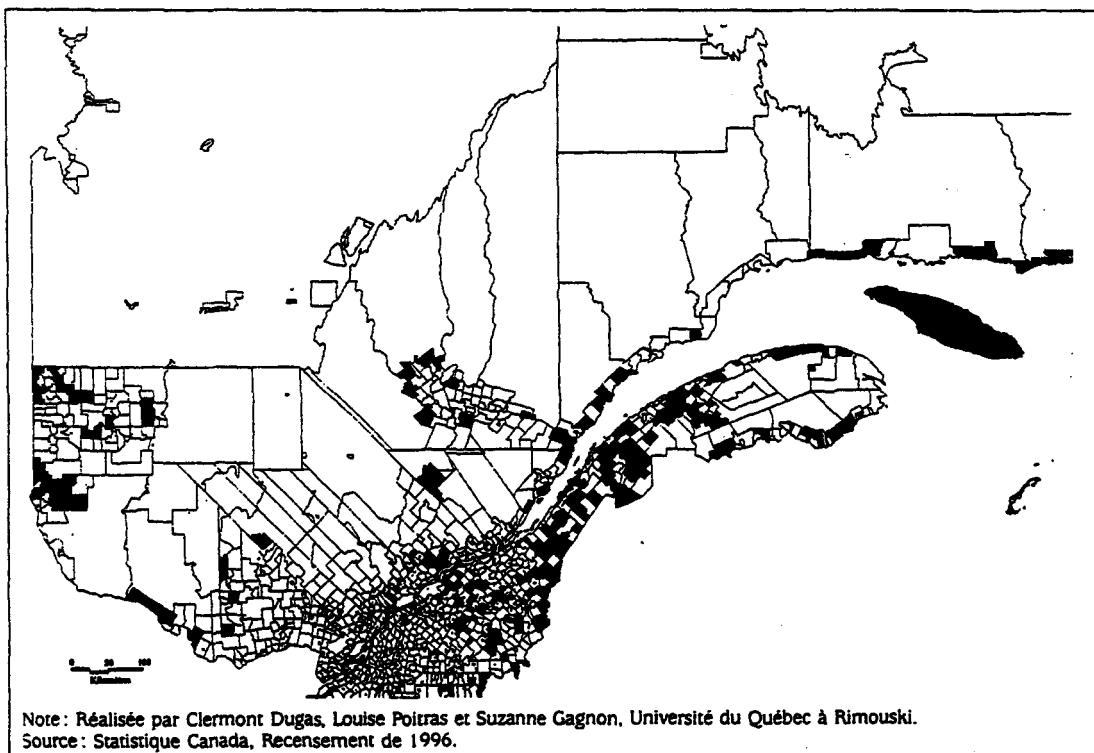
3.12.4 Les résultats : la structuration du territoire

La démographie

Les mouvements de population sur l'espace rural québécois sont bien visibles dans les données statistiques. L'auréole de pessimisme qui entoure le monde rural pourrait laisser croire qu'il se vide. En fait, la population a atteint son seuil le plus bas en 1971 alors qu'elle ne cessait par la suite d'augmenter et enregistrait un sommet historique en 1991. Ce qui s'est réellement passé, c'est que croissance et décroissance ne se sont pas fait de façon égale sur tout le territoire rural.

La réduction de la population s'est fait sentir durant la période de 1941-1971 et plus particulièrement durant la décennie 1961-1971, les pertes étant principalement enregistrées dans les régions périphériques où le potentiel agricole est le plus faible. Selon l'auteur, les changements positifs sur l'ensemble du territoire rural, associés à la modernisation, eurent par contre comme corollaire la mise en place de facteurs de marginalisation encore sensibles de nos jours. Quant à la période de croissance, 1971-1991, elle n'a fait qu'accroître la distorsion déjà induite durant la décennie précédente, creusant davantage les écarts à l'intérieur même du monde rural. La croissance a en majeure partie porté sur les espaces périurbains et, dans une moindre mesure, sur certains centres de services. Malgré un bilan positif, cette même période a vu l'exode de la population de petites municipalités éloignées. Cette vague migratoire a été atténuée, selon l'auteur, par une mobilité accrue des personnes. La carte 4 montre les localités ayant perdu au moins 15% de leurs effectifs entre 1971 et 1996.

Carte 4 : Localités rurales ayant perdu au moins 15% de leurs effectifs entre 1971 et 1996



La situation actuelle des territoires ruraux va dans le sens de leur évolution historique. Les localités en croissance (catégorie 1) sont situées en périphérie des villes et des centres de services. Leur économie est liée aux villes avoisinantes. Leurs résidants sont employés dans les secteurs secondaire et tertiaire. Les localités dont la population se maintient (catégorie 2) sont pour une bonne part dans la plaine du Saint-Laurent. Leur structure économique repose sur l'exploitation des ressources naturelles, principalement sur l'agriculture. On retrouve également quelques collectivités minières, surtout en Abitibi. La troisième catégorie identifiée par Dugas est celle des territoires en décroissance. Il s'agit de localités où la mise en valeur des ressources est demeurée le principal point d'appui mais sans engendrer beaucoup d'emplois dans la transformation et les services. C'est davantage le cas des localités forestières ou agroforestières souvent localisées en marge de l'oekoumène. L'agriculture y est généralement marginale. Beaucoup des municipalités de moins de 1000 habitants se retrouvent dans cette catégorie. Il semble que la décroissance soit endémique. Depuis 1971, à chaque recensement, le nombre de municipalités de moins de 500 habitants ne cesse d'augmenter alors que leur population globale ne cesse de diminuer. Le même phénomène prévaut pour les municipalités entre 500 et 1000 habitants. Deux facteurs rendent les localités vulnérables à la décroissance, la faible taille et l'éloignement géographique des centres.

Les activités économiques : secteurs primaire, secondaire et tertiaire

Secteur primaire

La mise en valeur des ressources est toujours un paramètre permettant de caractériser le monde rural. Cependant, cela tend à être de moins en moins vrai, le secteur primaire n'étant représenté que pour 13,3% de la main-d'œuvre du monde rural. On note aussi que ces activités s'exercent de façon inégale sur le territoire.

Dans les MRC près des grands centres, l'économie urbaine est prépondérante, ce que démontre un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire. Ailleurs, la qualité et la nature des ressources déterminent la structure de l'emploi. La diversité des ressources occasionne une différenciation importante dans les taux d'emploi, même chez deux MRC voisines. Les localités à forte proportion d'emplois dans le secteur primaire se retrouvent aussi bien dans la plaine du Saint-Laurent que dans les régions périphériques. Dans les basses-terres, l'agriculture occupe une place de premier choix alors que ce sont les ressources minières et forestières qui procurent une occupation dans les régions plus éloignées.

Deux situations expliquent des taux élevés d'emplois dans le secteur primaire. Dans certains cas, ils montrent que le secteur primaire contribue de façon significative à l'économie. Les MRC de l'Abitibi ou celles de la plaine du Saint-Laurent aux environs de Montréal sont dans cette situation. Par contre, en d'autres endroits, un taux élevé d'emplois dans le secteur primaire est le résultat non pas d'une économie dynamique basée sur les ressources naturelles, mais bien une sous-représentation des autres secteurs de l'économie. Dugas donne pour exemple la MRC les Basques au Bas-Saint-Laurent.

À l'échelle des municipalités, les taux varient beaucoup dans le monde rural comme nous l'avons vu. En fait, ils varient de 0 à 87 pour cent de l'emploi. Le pourcentage d'emplois primaires est pratiquement inversement proportionnel à la taille des municipalités rurales. Selon Dugas, cette situation démontre un manque de diversification économique.

L'agriculture est l'activité qui procure le plus d'emplois dans ce secteur. Par contre, cela ne correspond qu'à 9% de tous les emplois du monde rural. Les régions où l'agriculture prédomine se retrouvent sans surprise dans la plaine du Saint-Laurent; la Montérégie, la région Chaudière-Appalaches, la région Centre-du-Québec. Au contraire, les espaces ouverts tardivement à la colonisation sont maintenant des régions où l'agriculture y est pratiquement marginale; la Gaspésie, l'Abitibi, le Saguenay-Lac-St-Jean, l'arrière pays du Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et les espaces des Appalaches et du Bouclier.

Le secteur forestier est le deuxième contingent le plus important du secteur primaire. Les activités forestières s'exercent en périphérie du territoire agricole intensif, principalement dans les Appalaches et sur le Bouclier

laurentien. Les économies liées à l'exploitation forestière sont particulièrement hétérogènes. Certains secteurs sont de véritables antres de services à évolution démographique positive alors que d'autres ne sont que de petits isolats en déstructuration, souvent à la marge de l'ekoumène. Contrairement à l'agriculture où l'exploitation du sol à elle seule suffit à qualifier l'économie, peu de municipalités peuvent être qualifiées de forestières seulement sur la base de l'extraction de la matière ligneuse. Pour qualifier les milieux forestiers, il faut y ajouter les activités de transport et de transformation.

Les carrières et les mines occupent 1.1% des travailleurs ruraux. Peu de municipalités (38) ont un taux d'occupation supérieur à 10%. La plus forte concentration de ces localités se trouve en Abitibi où 60% de celles-ci se retrouvent dans cette catégorie. Les autres régions bénéficiant d'activités dans le secteur des mines sont la Côte-Nord, l'Estrie, le territoire nordique, la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine.

Enfin, les activités halieutiques occupent très peu de monde et sont, dans l'économie du Québec, très marginales. Elles touchent une centaine de localités et procurent de l'emploi à environ 2000 personnes sur une base bien souvent saisonnière. Les paysages de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, où l'on retrouve quais et embarcations, ont vraisemblablement plus d'importance dans l'imaginaire culturel que dans la réalité économique.

Le secteur secondaire

Le secteur de la construction et de l'industrie occupe 24.3% de la main-d'œuvre rurale. Les activités sont très disparates tout comme les revenus. Une forte proportion des emplois se retrouvent à la ville ou dans des centres de services mais sont occupés par des résidants des municipalités rurales qui se déplacent quotidiennement. Les localités moins populeuses offrent bien souvent des emplois peu rémunérés. Dugas observe que le secteur secondaire est celui ayant le plus d'incidence sur la démographie. Lorsque croît le secteur secondaire, des emplois dans le secteur des services sont générés et la population augmente.

Les MRC plus industrielles sont en majorité des espaces contigus entre les agglomérations de Québec et Montréal, dans les basses-terres appalachianes et dans la vallée de la Beauce. Les MRC de Portneuf et d'Autray sont les seules MRC de cette catégorie au nord du fleuve Saint-Laurent. La zone industrielle du Québec se superpose dans une large mesure aux territoires où l'agriculture est intensive. Il s'agit du territoire le mieux intégré à l'espace urbain où se concentrent les entreprises industrielles.

Les MRC moins industrielles forment plus ou moins une bande longeant le 48^e parallèle en partant de la Gaspésie vers l'Abitibi. Ces territoires sont caractérisés par une faiblesse de l'armature urbaine, une plus forte dispersion de la population et une économie axée sur la mise en valeur des ressources forestières et minières.

Enfin, certaines municipalités sont sans emplois dans le secteur secondaire. Elles sont généralement de faible taille, éloignées des centres. Bien souvent, il s'agit d'isolats insérés en zone forestière.

Le secteur tertiaire

Toutes les municipalités rurales ont des emplois dans ce secteur. Par contre, les emplois sont polarisés dans les villes et les centres de services. Le monde rural est donc lié à la ville par les déplacements journaliers. En fait, la répartition des emplois de services se calque à l'armature urbaine. Tel qu'il est défini, le secteur tertiaire comprend une multitude de types d'emplois correspondant à autant de diversité dans la rémunération. Le secteur tertiaire est le principal créateur d'emplois dans le monde rural, générant quatre fois plus d'emplois que le secteur primaire.

Constatant que la localisation influence davantage le nombre d'emplois dans ce secteur que la taille de la localité, Dugas définit quatre types de localités selon leur position géographique sur le territoire québécois, en établissant tout de même des relations quant à la taille.

Les municipalités à la périphérie des villes sont des lieux de domicile pour les travailleurs du secteur primaire qui s'y rendent quotidiennement. La proximité d'un centre urbain fait en sorte que les infrastructures de services sont plus ou moins limitées localement. Une deuxième catégorie de municipalités est composée de celles relativement éloignées des grands centres mais tenant un rôle de centre de services pour un petit milieu environnant. Ces municipalités ont généralement entre 1500 et 2500 habitants. Les municipalités de la troisième catégorie couvrent un certain nombre de services de base sans les offrir tous. Certaines entourent de grandes villes, mais la plupart sont associées aux moyennes et petites villes. Enfin, les municipalités présentant des déficiences dans la desserte des services sont de petites localités.

Les revenus

Même si les revenus sont en moyenne plus bas dans le milieu rural, on retrouve des localités riches et pauvres et ce, dans toutes les régions. Par contre, les municipalités riches se concentrent dans la plaine de Montréal et les pauvres, dans les zones où le relief est plus accidenté, dans les secteurs forestiers et agroforestiers où la population est dispersée. Ces disparités visibles à l'échelle du Québec le sont aussi d'une MRC à l'autre.

De l'analyse de Dugas, nous pouvons ressortir quelques facteurs de différenciation des revenus. L'influence urbaine est significative. Les revenus des localités rurales seront plus élevés lorsque le ratio population urbaine/population rurale est plus élevé dans la MRC. Le poids de la ville est ainsi un premier facteur. La distribution des revenus est proportionnelle à la taille des municipalités rurales, une plus forte population ayant un effet positif sur le niveau des revenus. La structure de l'emploi influence également les revenus.

Dans le secteur primaire, les plus forts revenus sont associés aux activités minières et les plus bas, aux activités forestières. On associe des revenus moyens aux activités agricoles. Par contre, la variation des revenus des territoires est davantage sensible à la proportion d'emplois dans les deux autres secteurs. Dans le cas du secteur tertiaire, c'est davantage le taux de croissance des emplois que la proportion des emplois proprement dite qui fait jouer le niveau des revenus. Car les forts taux de croissance dans les services reflètent généralement un changement dans le type même des emplois, c'est-à-dire qu'une bonne part des emplois créés sont des emplois plus qualifiés et donc mieux rémunérés.

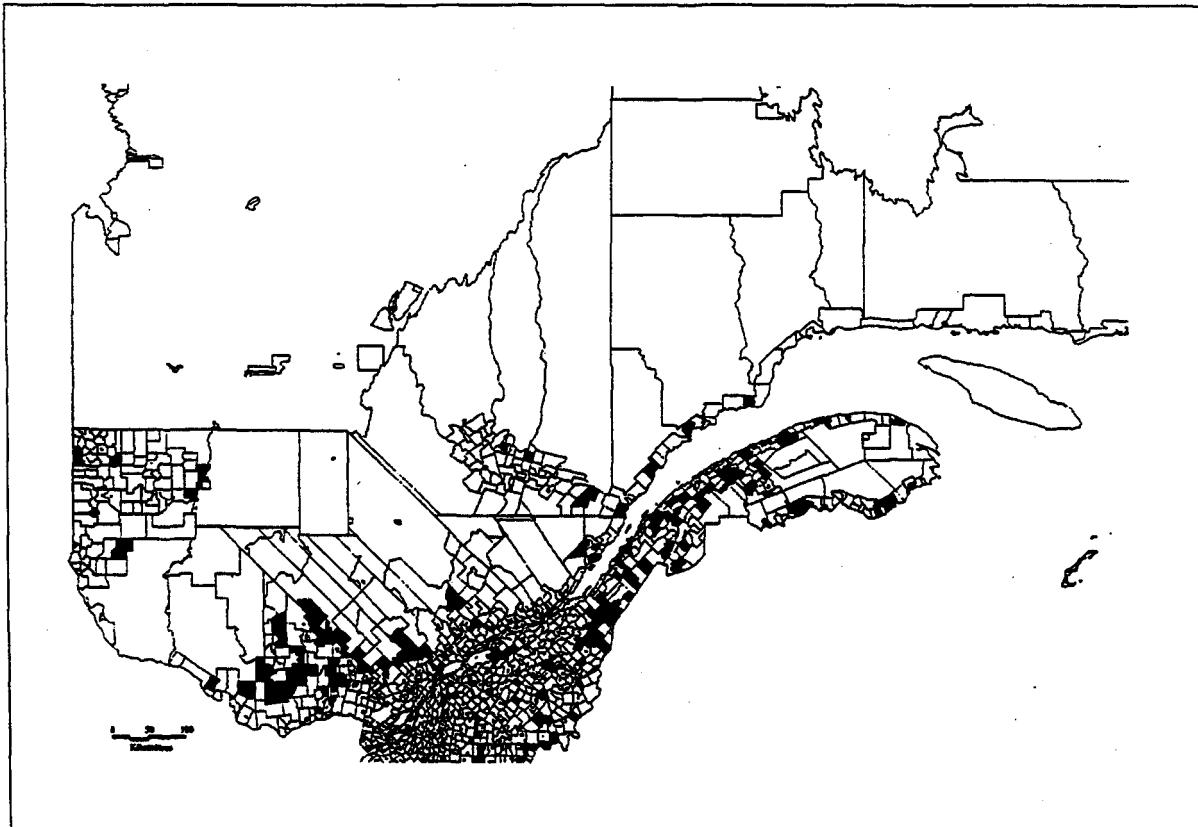
La marginalité économique

L'indicateur de marginalité économique développé par Dugas permet de repérer les zones sensibles du territoire québécois. Les 216 subdivisions de recensement considérées marginales parce qu'ayant un revenu moyen familial inférieur de 30% à la moyenne québécoise le seraient encore davantage si l'on considérait les revenus de transfert gouvernementaux. En effet, 16% des revenus de l'ensemble du Québec proviennent des transferts alors que ce seuil passe à 35% pour les municipalités marginales.

Ces municipalités se distribuent dans toutes les régions du Québec, touchant 63 des 96 MRC du Québec, mais particulièrement en périphérie de la zone de peuplement, en milieu forestier ou agroforestier. À l'échelle régionale, on ne se surprendra pas du fait que la Gaspésie soit la région la plus touchée. Toutes les MRC, mis à part celle des Iles-de-la-Madeleine, comptent des municipalités marginales. À l'échelle des MRC, c'est la zone des Laurentides où se retrouvent les plus fortes concentrations. La MRC d'Antoine-Labelle détient le triste record de 12 municipalités comprises dans la catégorie des marginales. Au second rang, on retrouve la MRC Vallée-de-la-Gatineau avec 10 municipalités, puis celle de la Matapédia avec 7 municipalités. Les MRC de Témiscouata, Les Etchemins, du Haut-St-François, de Mattawinie et des Laurentides sont ex æquo au quatrième rang. Des scores tristement fameux se retrouvent également dans les meilleures plaines agricoles, ceux de la MRC Des Maskoutains et du Bas-Richelieu par exemple.

Dugas considère que le contexte biophysique influence grandement le type d'économie qui prend place sur les territoires; le type d'entreprises, les possibilités de revenus qui y sont associées, les possibilités de croissance. Ainsi, il conclut sur une note sombre en affirmant que, pour les localités rurales connaissant des difficultés, l'avenir risque de ressembler au présent puisque les facteurs responsables de leur situation sont, selon lui, hors de leur contrôle.

CARTE 5: Localités rurales dont le revenu familial est inférieur à 70% de la moyenne québécoise en 1996



3.13 Le territoire québécois selon Proulx (1998)

« *L'organisation des territoires au Québec* »

3.13.1 Objectifs, méthode et critères retenus

L'objectif de Proulx dans ce dense dossier sur l'organisation territoriale au Québec est de faire le portrait des arrangements territoriaux qui assistent au développement des territoires. Le lien avec la dynamique spatiale de développement est clair : une part importante du dynamisme des territoires est en relation directe avec les arrangements institutionnels. Ainsi, faire le portrait de la dynamique de développement des territoires sans se pencher sur leurs mécanismes d'organisation serait se priver d'une partie de l'image.

L'approche de Proulx, fidèle à lui-même, est tout d'abord de situer l'évolution historique de l'organisation territoriale. Au fil des événements et des décisions politico-administratives, on voit apparaître les structures et leurs agencements qui prévalent aujourd'hui. L'auteur présente également les conditions territoriales et

politiques qui ont présidé les réformes, les objectifs visés par l'instauration de ces structures administratives, les approches préconisées et les résultats de ces mesures. Même s'il nous ramène bien avant, il se concentre néanmoins sur les trente dernières années riches en réformes territoriales. Au regard de l'histoire et tablant aussi sur les indicateurs actuels, politiques et économiques, se dresse donc l'image de l'organisation territoriale du Québec et de ses territoires, une organisation fort complexe pourtant appelée à des changements.

Devant les faits que nous exposerons plus loin, Proulx s'engage alors dans le débat sur la décentralisation; sur ses acquis et sur les options qui s'offrent pour le futur. Car ses constats l'amènent à formuler deux postulats qui ouvrent tous deux la voie à la décentralisation, incontournable selon lui. Le premier est que la richesse nationale réside dans la diversité territoriale et donc que le Québec de demain devra impérativement être construit à partir de ses nombreux territoires ou bien sera acculé à une impasse. Le deuxième est que l'entrée du Québec dans l'économie mondiale et une meilleure gestion dans un nécessaire assainissement des finances publiques passeront par une organisation plus optimale des territoires du Québec. Dans le cadre de ce chapitre, nous nous contenterons de présenter la construction institutionnelle des territoires ainsi que l'analyse de Proulx sur les acquis et les lacunes de ces organisations au regard des défis qui se posent sur les territoires québécois.

3.13.2 Justification de l'approche : quelques constats

Comme dans la plupart des pays du monde occidental, le Québec intervient actuellement sur les conditions institutionnelles qui soutiennent le développement économique. Cette recherche des arrangements institutionnels optimaux vient de l'intérêt accru pour les facteurs endogènes de développement. Cette démarche est donc associée à une recrudescence de l'option de décentralisation qui a été, dans le passé, bien entamée, mais aussi freinée par manque de volonté politique ou devant des difficultés concrètes d'application. Néanmoins, le Québec mise sur la décentralisation, la régionalisation et le renforcement des collectivités locales. La réforme territoriale en cours a l'allure de petits pas successifs mais touche presque tous les secteurs d'activités publiques. Le discours actuel sur la décentralisation reste imprécis même si la littérature scientifique sur le sujet est fertile pour guider les pas plus importants à faire.

On comprendra certains piétinements du fait que l'héritage institutionnel du Québec est complexe et diversifié, d'où l'intérêt de Proulx d'en faire une présentation détaillée. Si les diverses réformes ont abouti à un système territorial relativement efficace sous divers aspects, force est de constater qu'en matière de développement économique, les résultats demeurent insuffisants. Sur bien des territoires, le processus de développement n'est pas auto-entretenu et dépend encore trop largement des facteurs exogènes. Demeurent aussi plusieurs problèmes relatifs à l'aménagement du territoire.

3.13.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

Un survol historique des découpages et des liens entre les territoires et leurs fonctions

Le désir de décentralisation s'est fait sentir très tôt au Québec, en fait dès la constitution du régime municipal. La construction de l'État au cours du 20^e siècle s'est appuyée sur la décentralisation de fonctions publiques avec l'institution progressive d'agences territoriales de gestion. Cela a été le début de la fragmentation de l'État; verticalement entre plusieurs paliers et horizontalement entre plusieurs agences sectorielles. Mais les instances locales émiettées, peu populeuses se sont avérées incapables de prendre l'entièreté de ces responsabilités. Le pouvoir central s'est donc vu contraint de reprendre en main certains de ces pouvoirs ou d'accompagner les paliers inférieurs dans une approche paternaliste par des contrôles, des surveillances ou des incitatifs qui demeurent en partie aujourd'hui. La centralisation s'est accentuée suite à la Grande Dépression, puis dans le contexte d'effervescence d'après-guerre. L'idée d'un État central fort structurant pour tout le territoire s'est aussi manifestée avec force lors de la Révolution Tranquille.

Le gouvernement à cette période s'est doté d'une problématique globale de son espace. Les multiples études réalisées lors de la Révolution Tranquille ont donné lieu à un diagnostic accablant sur le désordre territorial et environnemental accompagnant le fort développement. Le tableau 5 est une compilation de Proulx sur les principales problématiques relevées par les décideurs de l'époque.

Tableau 5 : Points principaux du diagnostic territorial

- Incompatibilité et incohérence dans l'aménagement du territoire
- Centralisation excessive de la gouverne publique
- Disparités économiques et sociales entre les différents territoires
- Erosion migratoire de plusieurs territoires ruraux
- Présence de nombreuses injustices, iniquités et inégalités sur le vaste espace
- Incohérence des aires (découpages) utilisées pour la gestion publique
- Éloignement croissant entre les administrations et les administrés
- Trop grand nombre de municipalités en zones métropolitaines et rurales
- Limites de l'impôt foncier et pauvre financement des municipalités
- Faiblesse des structures de coopération intermunicipale
- Manque général d'innovation et d'initiatives locales et régionales

Source : Proulx (1998).

Le temps d'une réforme en profondeur de l'organisation des territoires était venu. Le gouvernement a répondu à cet impératif par quatre grands mouvements, encore inachevés aujourd'hui, dont certains renforcent l'État central alors que d'autres vont dans le sens d'une plus grande décentralisation des pouvoirs :

1. Les fusions municipales
2. Le régionalisme fonctionnel
3. Le régionalisme politique
4. La planification territoriale

1. Les fusions municipales

Déjà, on faisait la comparaison du Québec avec le système municipal ontarien qui démontrait qu'il était possible de gérer les territoires à faible densité de population sans multiplier les corporations municipales. Le gouvernement du Québec a adopté une stratégie de fusions municipales sur une base volontaire. Entre 1960 et 1991, le nombre de municipalités a été réduit de 16%, ce qui est un bon pas sans pourtant être considérable ou suffisant compte tenu des objectifs de départ et de la persistance jusqu'à nos jours de cette problématique.

2. Le régionalisme fonctionnel

Aussi appelé déconcentration de l'État, le régionalisme fonctionnel avait pour buts une meilleure pénétration des mesures gouvernementales et un meilleur contrôle de l'État central en faisant des régions des réceptacles des politiques d'État et des fonctions administratives sans grand transfert d'autorité. En fait, il s'agissait plutôt d'un centralisme déguisé qui rapprochait la gestion centralisée de la clientèle. Le régionalisme fonctionnel a donné lieu à une multiplication des découpages territoriaux. En 1965, on comptait déjà 400 bureaux occupant pas moins de 65 territoires régionaux différents et plus de 1000 bureaux locaux de l'État. Dans un souci de rationalisation, l'État décupa officiellement le Québec en 10 régions administratives en 1966. Les organes de l'État furent concentrés dans les nouvelles capitales régionales devenues des pôles de développement pour chacune de leur région. On poursuivit en 1987 en élevant à 16 le nombre de régions et en obligeant par décret les différents ministères à adopter ces aires de gestion. La réforme Picotte (1992) qui instaura la planification stratégique paracheva la déconcentration en établissant une nouvelle méthode d'allocation des ressources de l'État central dans les régions administratives.

3. Le régionalisme politique

Le régionalisme politique est une approche dans laquelle la desserte des biens et services publics fait en sorte d'augmenter la prise en main du devenir collectif pas les citoyens et leurs groupes. Il est donc ancré sur la décentralisation de responsabilités, d'autorité décisionnelle et idéalement de moyens sur les aires naturelles où ces biens et services sont rendus. Au Québec, le régionalisme politique s'ancre sur les municipalités, les MRC et les communautés urbaines. C'est dans cet esprit qu'ont été créées les MRC dont le découpage s'est basé d'abord sur un critère de sentiment d'appartenance.²⁶ Les MRC devaient devenir des territoires articulant les solidarités à travers les services publics pour faire émerger de nouvelles initiatives de développement. Par contre, au lendemain du premier référendum, les couleurs de cette réforme de décentralisation se sont un peu ternies, relâchement bien perçu dans le Rapport Gendron (1983) qui permettait aux MRC de s'organiser à leur guise sur de simples bases de concertation et qui laissait plutôt aux autorités issues du régionalisme fonctionnel le soin d'organiser les services publics sur le territoire. On sonnait en quelque sorte le glas de la politique de décentralisation. Plusieurs organisations ont tout de même adopté cette échelle de gestion, publiques, parapubliques ou collectives, ce qui montre bien selon Proulx sa pertinence, surtout lorsqu'on

²⁶ D'autres critères ont été considérés, tels la tradition de coopération municipale, le désir d'abolir la dichotomie urbaine-rurale et un critère de distance (une heure de voiture maximum entre tous les lieux de la MRC).

considère que les incitats financiers sont modestes, que l'assiette fiscale des MRC est généralement faible, que peu d'expertise professionnelle peut y être capitalisée et que les élus sont peu disponibles pour prendre en main des dossiers. Outre les fonctions d'aménagement, le niveau MRC est utilisé pour la desserte de biens et de services à la population, aux travailleurs et aux entreprises.

4. La planification territoriale

L'application du régionalisme fonctionnel et politique a donné lieu à un éclatement supplémentaire des pouvoirs publics qui requérait des mécanismes de cohérence administrative. Pour ce, le Québec s'est appuyé sur la planification territoriale. On a connu 8 mesures de planification en 35 ans allant des plans de développement à l'échelle des régions administratives ou des MRC jusqu'aux plans d'urbanisme des municipalités.

3.13.4 Les résultats : la structuration du territoire

Aperçu actuel de l'organisation des territoires : l'héritage des quatre mouvements

Les résultats des fusions

Le Québec demeure hautement morcelé avec ses 1433 municipalités. De ces municipalités, 78% ont moins de 3000 habitants. L'échec partiel des mesures incitant au regroupement trouve en partie explication, selon l'auteur, dans le fait que des instances supérieures furent créées pour relever certaines responsabilités publiques qui auraient pu être confiées aux instances locales consolidées de meilleure façon.

Les résultats du régionalisme fonctionnel

Les 17 régions administratives sont aujourd'hui construites à un très fort degré. Selon les données de Proulx, le taux moyen d'occupation institutionnelle des régions est de 78% pour les 27 secteurs d'activités publiques régionalisées. On compte plus de 200 organisations publiques et parapubliques et 166 organisations régionales collectives (conseils, associations). On note cependant que cette construction est imparfaite puisqu'il existe de nombreuses inégalités dans la présence des institutions étatiques entre les régions et entre les différents ministères impliqués dans la régionalisation. On note des dédoublements à l'intérieur même des organismes provinciaux en plus de ceux entre Québec et Ottawa. Ajoutons que l'échelon régional est peu utilisé par le gouvernement fédéral.

Les résultats du régionalisme politique

Trois types d'organisations fonctionnelles utilisent aujourd'hui l'échelon MRC : les corporations MRC elles-mêmes, les organisations publiques et parapubliques de l'État et les organisations collectives. On observe une inégalité intersectorielle dans l'utilisation de ces territoires supra-locaux comme dans le cas des régions administratives et, de même, des dédoublements de fonctions. Un certain nombre d'organisations sont

ponctuelles et donc précaires. Leur présence dépend de la dynamique régionale ou de la disponibilité des ressources.

Les résultats de la planification

La fragmentation verticale (plusieurs échelons territoriaux) et horizontale (plusieurs secteurs d'activités) est bien réelle, ce qui n'est pas mauvais et même en partie souhaitable. La planification a certes permis une gestion rationnelle des ressources publiques fragmentées, mais à un degré encore insuffisant. En fait, la planification n'a pas eu les reins assez solides pour apporter toute la cohérence nécessaire. De plus, les résultats de la planification vis-à-vis l'impulsion du développement économique sont questionnables. L'auteur soulève trois causes. Les objectifs dans l'optimisme qui caractérisait la période de la Révolution Tranquille étaient peut-être trop élevés. De plus, très peu d'acteurs du secteur privé, pourtant les véritables porteurs de dossiers potentiels, ont été impliqués dans les démarches de planification. Enfin, la planification semble à Proulx avoir été empreinte d'un peu trop de technocratie et d'encadrement pour laisser le niveau de désordre nécessaire à l'innovation.

Les quatre mouvements de support à l'organisation du territoire ont tout de même permis de parachever l'occupation du territoire québécois et d'exploiter de meilleure façon les ressources naturelles. La spéculation foncière s'est ralentie suite à l'adoption de la Loi sur la protection du territoire agricole. Certaines régions dotées de ces nouveaux outils publics ont aujourd'hui un fort potentiel de développement endogène. Les acquis de l'organisation du territoire concernent également l'uniformisation du coût de la vie, l'offre partout de services publics et la construction d'infrastructures sur tout le territoire.

On peut cependant se questionner sur le degré de résolution des problèmes qui furent soulevés durant les années 50 et 60 et que prétendaient résoudre les diverses réformes de l'organisation du territoire. Certaines problématiques sont récurrentes et doivent être attribuées au fait que les réformes n'ont pas été complétées ou menées avec assez d'intensité. D'autres sont nouvelles ou se présentent de manière différente du fait de changements dans la structuration du territoire.

Des résultats qui appellent de nouvelles réformes territoriales

Selon notre interprétation du texte de Proulx, trois raisons justifient de procéder à une réforme de l'organisation territoriale. Les deux premières concernent des objectifs qui n'ont été que partiellement atteints par les réformes précédantes. Il s'agit des difficultés de développement économique et les problèmes reliés à l'aménagement du territoire. La troisième est plus nouvelle, quoiqu'elle n'est pas non plus une grande surprise. Il s'agit des nouvelles conditions de structuration du territoire, les nouvelles relations à l'espace.

La réforme devrait se faire en deux mouvements complémentaires. Le premier est de revoir le découpage administratif du territoire pour mieux rendre compte de la structuration du territoire. Le second est de revoir la distribution des responsabilités entre chacun des échelons, revue qui doit aussi conclure à la nécessité d'une décentralisation plus poussée.

La principale problématique récurrente est bien celle de la fragmentation du territoire et des fonctions qui y sont exercées. Elle y est pour beaucoup dans les difficultés économiques et d'aménagement du territoire. Elle provoque des incohérences, des chevauchements, des duplications dans la desserte des services publics. La multiplication des effets de débordement complexifie la gestion du territoire, sans parler des inéquités fiscales qui s'en suivent. L'efficacité économique s'en trouve réduite, alors que tous les bienfaits seraient les bienvenus en période de rationalisation. La fragmentation laisse peu de place à une vision globale du développement.

Si certains des découpages du territoire sont pertinents du point de vue de l'organisation du territoire, Proulx fait remarquer que certains échelons manquent des pouvoirs et des ressources. Cette situation est en partie attribuable aux choix politiques de dévolution. Par contre, la fragmentation est en cause dans la capacité réduite de plusieurs centaines de municipalités qui n'ont pas une assiette fiscale suffisante pour desservir et gérer beaucoup de services. Comme le remarque Proulx, cette multiplication avait certes une raison d'être lorsque la distance représentait une contrainte pour le découpage des aires de gestion et lorsque le nombre de services à offrir était restreint. Aujourd'hui, l'effet de la distance s'est estompé et il revient de plus en plus aux communautés locales d'offrir et de gérer un nombre de services toujours accru.

Selon Proulx, les découpages actuels doivent être revus en fonction de la prédominance des agglomérations urbaines sur le territoire québécois. En 1996, près de 80% de la population vivait dans une agglomération de plus de 12 000 habitants. À elles seules, les trois communautés urbaines rassemblaient 4 millions d'individus. Les 28 autres agglomérations (12 000 à 160 000 habitants) représentaient 20% de la population. Les agglomérations urbaines sont pour la plupart morcelées en divers territoires municipaux et parfois même supra-municipaux. L'intérêt à consolider la gestion à l'échelle des territoires de ces agglomérations est, d'une part, de régler les problèmes²⁷ de développement et d'aménagement du territoire, et d'autre part, de permettre des gains, notamment de gestion plus rationnelle des services et d'intégration des efforts de développement économique.

En somme, pour arriver à des arrangements institutionnels optimaux tel que souhaité par la gouverne publique, il faut :

²⁷ Inéquités fiscales entre les diverses municipalités, incohérences dans la prestation de services, étalement urbain coûteux, perte générale de qualité de vie.

- redéfinir des paliers pertinents en regard des services à rendre, des objectifs de développement économique, des objectifs d'aménagement du territoire et de la structuration contemporaine du territoire;
- redéfinir la distribution des responsabilités entre les divers paliers pour maximiser l'utilisation du territoire et les effets des investissements publics.

Enfin, ces arrangements institutionnels ne pourront se passer de mécanismes d'intégration territoriale où les processus de planification, revus et corrigés, devraient tenir un grand rôle.

3.14 Le territoire québécois selon Doyon (1999)

« La problématique des territoires au Québec : une façon de voir »

3.14.1 Objectifs, méthode et critères retenus

Le texte non publié de Serge Doyon dont nous avons obtenu une copie s'avère très intéressant pour notre travail. En fait, il ne s'agit pas d'une analyse systématique, mais bien d'une réflexion générale bien portée par l'expérience professionnelle. Devant l'abondance des problèmes à résoudre au niveau des territoires et de leur développement, et en rapport aux efforts actuels des gouvernements de mettre de l'ordre sur le terrain, l'auteur veut faire ressortir les situations qui affectent la gestion des territoires, et souvent même, les incohérences. En fait, le but de son texte est de dégager certaines problématiques et de proposer des avenues de solution.

3.14.2 Justification de l'approche : quelques constats

Doyon rappelle les grandes étapes du découpage du territoire québécois. Nous reprenons ici textuellement sa chronologie :

- | | |
|------|--|
| 1967 | premier découpage territorial au niveau régional. Ce découpage a permis la constitution de 10 régions administratives. |
| 1979 | découpage territorial au niveau local. Ce découpage a permis la création de 96 MRC. |
| 1987 | deuxième découpage territorial au niveau régional. Il a fait passer le nombre de régions administratives à 16. |
| 1992 | en conformité avec la politique de développement régional, « Développer les régions du Québec », les 16 régions administratives ont été adoptées comme <i>territoire de concertation</i> . |
| 1997 | la région Mauricie-Bois-Francs a été scindée en deux faisant ainsi grimper le nombre de régions administratives à 17. |

On se retrouve donc, sur un territoire national, avec 17 régions administratives, 96 MRC, 3 communautés urbaines et 1395 municipalités. Il faut ajouter à ces découpages toutes les administrations territorialisées comme les commissions scolaires, les SQDM, les régies de la santé, sans compter les divers découpages qui

varient d'un ministère à l'autre. Or, déjà ce bref portrait amène Doyon à conclure que le découpage territorial au Québec manque d'homogénéité et d'uniformité.

L'auteur relève les problématiques suivantes qui découlent en partie de ce manque. Nous y reviendrons en détail plus loin.

- Le territoire québécois est trop subdivisé au niveau local.
- La « distribution des tâches » (responsabilités pour les services de 1^{re} et 2^e ligne) entre les différentes instances locales, régionales ou nationales est éclatée et mal répartie.
- Le palier régional est mal utilisé, en regard des services offerts sur les territoires et en regard des besoins et objectifs de concertation.
- La structure administrative actuelle est impropre à la décentralisation et à la formation de gouvernements régionaux.

3.14.3 La caractérisation de territoires ou le découpage du territoire

Le tableau 6 résume le portrait que se fait Doyon de l'organisation territoriale au Québec ainsi que ce que les changements qu'il croit opportuns d'apporter. Au niveau régional, Doyon identifie 25 régions naturelles de concertation (tableau 7). On remarque que la région Nord-du-Québec n'a pas été considérée.

Tableau 6 : L'organisation territoriale au Québec

Portrait actuel	Proposition
Niveau local	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1395 municipalités ▪ Gouvernements locaux décentralisés ▪ Responsabilités des services de première ligne, mais dans le champ restreint des services municipaux ▪ 96 MRC ▪ Ne sont pas des gouvernements locaux décentralisés ▪ Essentiellement pour l'aménagement du territoire ▪ Communautés urbaines ▪ Regroupent beaucoup de municipalités ▪ Éprouvent des problèmes d'impôt foncier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rationalisation du nombre de municipalités ▪ Gouvernements locaux décentralisés, conseils municipaux élargis, fonctionnement en commissions. ▪ Responsabilités multisectorielles des services de première ligne ▪ Nombre de MRC ??? selon l'envergure des regroupements municipaux ▪ Gouvernements locaux décentralisés, préfet élu. ▪ Responsabilités multisectorielles pour les services de première ligne ▪ Essentiellement un outil pour les municipalités lorsque des services ont avantage à être regroupés. ▪ Regroupement des municipalités à l'intérieur des communautés urbaines
Niveau régional	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 17 régions administratives auxquelles on a accolé l'étiquette de régions de concertation. ▪ Territoires souvent peu pertinents pour l'offre des services des divers ministères ▪ Déconcentration ministérielle toujours à faire dans plusieurs cas 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de régions administratives restreint, mais obligation pour les ministères de respecter ces limites de base, même en subdivisant le territoire en plus de parties à l'intérieur ▪ Adoption du concept de région de concertation pour la formation de gouvernements régionaux décentralisés (25 régions proposées) ▪ Un palier régional responsable des services de deuxième ligne.
Niveau national	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une organisation tripartite relativement au développement local et régional : ▪ Ministre de la Métropole ▪ Ministre des Régions ▪ Ministre des Affaires municipales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nomination d'un ministre d'État aux Affaires territoriales chapeautant trois ministres.

Source : Doyon (1999)

Tableau 7 : Les régions de concertation

Régions administratives	Régions de concertation
01 Bas Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rimouski ▪ Rivière-du-Loup
02 Saguenay-Lac-St-Jean	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Saguenay ▪ Lac-St-Jean
03 Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Québec
04 nord Mauricie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauricie
04 sud Bois-Francs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bois-Francs
05 Estrie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Estrie
07 Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outaouais
08 Abitibi-Témiscamingue	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Abitibi-Témiscamingue
09 Côte-Nord	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sept-Îles ▪ Baie-Comeau
11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gaspésie nord ▪ Gaspésie sud
12 Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Beauce ▪ Rive-sud ▪ Montmagny
13 Laval et Montréal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laval et Montréal
14 Lanaudière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lanaudière
15 Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laurentides
16 Montérégie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appalaches – Cantons de l'Est ▪ Bas-Richelieu – Yamaska ▪ Haut Richelieu ▪ Rive-sud ▪ Suroît

Source : Doyon (1999)

3.14.4 Les résultats : la structuration du territoire

Le niveau local

Le niveau local concerne les municipalités, les MRC et les communautés urbaines. Doyon remarque que si les municipalités sont de véritables gouvernements décentralisés, leurs pouvoirs se limitent aux fonctions municipales. Leur population moyenne est relativement faible, 5034 habitants. Quant aux MRC, elles ne sont pas des lieux de décentralisation à proprement parler et il ne s'agit pas d'un niveau gouvernemental. Leur population moyenne est de 45 000 habitants. À son avis, pour une population de 7 millions d'habitants, cela fait du Québec un territoire trop subdivisé.

S'il advenait que les fusions municipales remportent le succès qui serait souhaitable, il pourrait arriver que l'échelon MRC, tel qu'utilisé présentement, se retrouve sans raison d'être. Si l'on choisissait de conserver ce palier, il devrait selon lui se voir attribuer de nouvelles responsabilités et être représentées par un conseil élu.

Selon l'auteur, le niveau local devrait être celui qui dispense les services de première ligne. Le gouvernement n'a pas selon lui à intervenir comme il le fait actuellement, notamment dans les domaines importants de la santé et de l'éducation. Dans l'attribution des responsabilités, les MRC devraient être considérées essentiellement comme des instruments des municipalités pour des services qui ont avantage à être regroupés.

L'approche actuelle de décentralisation est sectorielle. Cela divise les forces tout en entraînant des coûts inutiles selon l'auteur. Les gouvernements locaux que Doyon envisage seraient donc multisectoriels. Aux responsabilités de nature municipale et d'aménagement du territoire, s'ajouteraient celles reliées à l'éducation, à la santé, au développement économique. Un conseil municipal élargi pourrait se constituer des commissions pour gérer les divers services de première ligne, tels les services de garderie, l'équipement scolaire au niveau élémentaire, les CLSC, le soutien à l'entrepreneurship, etc.

Par rapport aux communautés urbaines, Doyon partage avec plusieurs autres l'idée que la fusion des nombreuses municipalités qui les forment s'impose. La communauté urbaine de Montréal compte 29 municipalités et celle de Québec, 14. Car la problématique la plus courante est celle de l'impôt foncier qui serait résolue par les fusions. Sur ce, Doyon émet quelques hypothèses de regroupement.

Le palier régional

Doyon se questionne d'emblée si le nombre de régions est approprié et si les critères retenus pour leur découpage ont été les bons compte tenu de la fonction de concertation qui leur a par la suite été attribuée. Il note que les critères retenus en 1967 et en 1987 n'étaient pas les mêmes, mais retournaient essentiellement à des objectifs administratifs, ne reposant donc pas sur des critères de concertation.

Il semble que les 17 régions actuelles ne correspondent pas toutes à des régions naturelles de concertation. Or, si l'on pense à créer un jour des gouvernements régionaux, c'est bien sur des territoires de concertation et non pas administratifs que le Québec doit tabler. Le niveau régional aurait la responsabilité des services de deuxième ligne, tels les cégeps, les polyvalentes, les hôpitaux, le tourisme, etc. Cette hypothèse vaudrait dans le cas d'un Québec indépendant alors que, toujours dans la constitution canadienne, l'auteur pense essentiellement à des organismes de concertation.

Selon ses propres observations, Doyon propose 25 régions naturelles de concertation, tout en spécifiant que les détails d'un éventuel découpage restent à déterminer. C'est plutôt l'approche qu'il tente par son texte de faire adopter.

Il faut croire que même sur des critères administratifs, les régions actuelles ne sont déjà pas appropriées. En effet, même si le gouvernement a clairement demandé à ses ministères d'adopter les régions de concertation

en 1987 comme territoires de gestion, Doyon remarque que plusieurs ministères tardent encore à le faire. De plus, il souligne que pour plusieurs ministères, ce découpage n'est pas approprié et souvent même illogique. Il propose plutôt un nombre plus restreint de régions administratives, mais l'obligation pour les ministères, même si certains choisissent de subdiviser en un plus grand nombre d'entités, d'accorder leurs limites à celles de base des quelque 10 régions.

Le niveau national

Enfin, l'auteur termine en plaident pour une meilleure cohérence et une meilleure efficacité au niveau national. Il souligne qu'actuellement, trois ministres sont responsables d'affaires territoriales, ce qui provoque plus que de raison des négociations, des piétinements ou des confrontations. Doyon suggère que les différents ministres actuels soient chapeautés par un seul ministre d'État aux Affaires territoriales.

Conclusion

Au fil des analyses présentées, il nous a été donné de se faire une première idée de la position du Québec dans l'ensemble nord-américain alors que d'autres ont restreint leur regard aux frontières québécoises en présentant leur vision des composantes de cet espace. L'importance des composantes urbaines est apparue avec évidence et c'est pourquoi plusieurs autres études, même celles analysant le territoire rural, se sont attardées à comprendre le rôle structurant de la ville québécoise. D'autres auteurs ont cherché à faire un portrait des relations qui lient les territoires entre eux, les liens entre les villes, ceux des régions avec la métropole ou entre le monde rural et la ville. Enfin, les études retenues ont fait état des arrangements institutionnels soutenant le développement territorial soulevant bien souvent des problématiques qui accompagnent cet héritage institutionnel.

Le prochain chapitre cherchera à voir, à la lumière des résultats de ces analyses, jusqu'à quel point les forces en jeu sur le territoire québécois correspondent à la description faite précédemment des mutations dans la dynamique spatiale contemporaine.

Chapitre 4

Le Québec, un territoire transformé?

Introduction

Il y a un adage populaire qui dit : « plus ça change, plus c'est pareil. » Si le changement bat toujours son plein, en économie comme en autre chose, il est envisageable que les conditions dans lesquelles il se démène restent stables. Par contre, il pourrait aussi arriver que les choses basculent soudainement. C'est d'ailleurs à cette conclusion que nous en étions arrivés au deuxième chapitre, démontrant que l'économie du monde occidental a rapidement vu ses actifs se modifier et, conséquemment, les relations entre celle-ci et l'espace, d'où les transformations dans la localisation des personnes et des activités économiques sur les territoires.

Nous tenterons maintenant de déterminer jusqu'à quel point l'espace québécois et sa relation à l'économie subit effectivement les mêmes transformations que celles décrites pour le monde occidental. Pour ce, nous brosserons tout d'abord un tableau de la position du territoire québécois sur le continent nord-américain ainsi que le degré d'ouverture de son économie. Cela devrait nous donner des indications sur le fait que le Québec est soumis ou non aux mêmes tendances générales qui transforment les relations entre l'économie et l'espace.

Dans un deuxième temps, nous ferons ressortir les principales observations faites par les divers auteurs qui se sont penchés sur la dynamique spatiale québécoise et dont nous avons présenté les études dans le précédent chapitre. Nous analyserons avec quelle acuité les auteurs perçoivent les changements. Puis, reprenant chacune des répercussions de l'économie post-industrielle soulevées dans le chapitre théorique, il nous sera donné de se positionner quant au fait que le territoire québécois subit réellement des transformations. Si oui, nous chercherons à voir où celles-ci se situent en majeure partie et si non, quelles sont les conditions particulières au Québec qui feraient en sorte de limiter l'impact spatial des mutations économiques.

Nous visons par cette démarche à valider notre hypothèse générale qui, rappelons-le, soutient que les régularités de la dynamique spatiale québécoise concordent avec les mutations en cours sur les espaces économiques du monde occidental.

4.1 L'espace québécois dans la dynamique spatio-économique continentale

L'intégration du Québec dans l'espace spatio-économique nord-américain peut être vu sous plusieurs angles que les auteurs reprennent en mettant l'emphase sur l'un ou l'autre. Les facteurs géographiques, culturels, les données économiques et les aspects politiques sont les principaux. Nous verrons, à travers ces quatre lentilles, comment quelques auteurs perçoivent la position économique du Québec, les changements que celle-ci a subis et les visions d'avenir. Nous souhaitons particulièrement juger du degré d'intégration de l'économie du Québec, les particularités et les défis qui la caractérisent.

On note que la description de la position du Québec passe souvent par l'appréciation de Montréal parmi le système urbain continental, le reste du Québec étant vu à travers sa position par rapport à la métropole québécoise ou inclus dans les données générales dans lesquelles les performances de Montréal sont aussi intégrées.

4.1.1 La position du Québec dans la géographie du continent nord-américain

En 1970, Higgins, Martin, Raynauld (H.M.R.) s'intéressent au positionnement de l'économie du Québec sur le continent nord-américain établissant que les économies sont interrelées et en mesurant les divers degrés d'inclusion. À cette époque, l'approche est relativement novatrice dans une stratégie de développement régional puisque l'on pose que les conditions de croissance dépendent de plus en plus, dans un environnement économique changeant, sur l'intégration des économies des divers territoires dans des ensembles plus larges.

Ils constatent tout d'abord que le rôle de métropole économique du Canada a depuis longtemps quitté Montréal vers Toronto. Néanmoins, il leur apparaît que Montréal est le seul foyer de dynamisme dans la province de Québec de taille à se faire une place dans l'orbite des grands courants nord-américains.

Tout en affirmant que Montréal est déjà dans les circuits économiques du continent, ils remarquent que sa position concurrentielle se détériore, notant au passage que des faits culturels, notamment linguistiques, rendent plus difficile l'insertion des entreprises dans l'économie canadienne et américaine. Ils notent que Montréal et Toronto sont toutes deux fortement liées à New York, mais que Toronto, contrairement à sa consœur, est également liée au Centre et à l'Ouest américain. Cette analyse se base sur la présence de sièges sociaux américains.

Quelques années plus tard, le Groupe québécois de prospective (1982) refait le constat d'une relative marginalisation du Québec sur le continent nord-américain, à l'instar de la situation des provinces maritimes canadiennes. Selon les auteurs, l'aménagement d'un territoire dans un espace économique se fait par la

création de centres et de périphéries. Or, les tendances étant au déplacement des centres vers l'ouest, dû à l'essor économique de l'Asie (principalement du Japon) et les mouvements migratoires, et vers le sud, dû à l'attrait de la ceinture du soleil pour des questions de coût d'énergie, de coût de main-d'œuvre et de facteurs subjectifs d'agrément, le Québec, situé au nord-est, verrait sa position concurrentielle s'effriter.

Tellier (1996), dans une approche similaire, situe le Québec à l'intérieur d'une logique spatiale mondiale formée de trois corridors déterminés par la concentration spatiale du pouvoir économique au regard de la production, de la concentration des capitaux et de la domination mondiale. Selon l'argumentaire de l'auteur, les pôles économiques mondiaux se succèdent sur ces grands axes à travers l'histoire d'où résulte une inertie spatiale difficile à secouer.

Le plus récent de ces corridors, mais aussi le plus dynamique²⁸, est celui de l'Amérique du Nord. Sur ce corridor, Tellier observe un déplacement constant du centre de gravité nord-américain depuis 1790, une pérégrination vers le sud-ouest (vers Los Angeles), une même trajectoire pour les populations américaine et canadienne. Il s'agit, selon l'auteur, d'un mouvement progressif mais inéluctable. Il remarque que New York est encore très puissante mais que son pouvoir s'effrite.

Sur la base de la théorie des réseaux et la notion de système réticulaire, Tellier note que le Québec est en partie intégré au corridor américain pour autant que l'axe du Saint-Laurent y est inclus. Cependant, le sud du Québec est situé à la marge de ce corridor, ce que Tellier nomme la périphérisation du Québec et même de Montréal. Si Montréal et Québec ont déjà occupé des positions stratégiques dans le passé, la trajectoire du développement ne les favorise plus depuis au moins trente ans.

Pour ce qui est des régions périphériques du Québec, elles sont totalement hors du corridor. Pour celles-ci comme pour les régions dans l'axe du Saint-Laurent, cela ne signifie pas la fin de toute possibilité de développement, mais impose un handicap à l'intégration des économies de ces territoires aux économies dominantes.

Pour Proulx (1991), les déterminismes géographiques du commerce hors Québec sont en déclin sous l'effet des changements technologiques et institutionnels (entre autres les accords de libre-échange). Selon son analyse, les exportations du Québec vont plus loin et, dans le même esprit, les importations nous proviennent de plus en plus loin. Il observe que l'évolution des flux est-ouest est plus lente que les flux nord-sud, l'accord de l'ALENA ayant remarquablement accéléré le processus d'intégration nord-sud géographiquement plus naturel. Il remarque ainsi un déclin relatif des exportations québécoises vers le reste du Canada, à l'exception des exportations vers les provinces maritimes. Si le Québec a de plus en plus tendance à se tourner vers les États-Unis que vers ses pairs canadiens, il note que ses marchés les plus dynamiques se trouvent dans les états

du sud, même si les plus importants en volume de transactions sont toujours près de la frontière. Contrairement à H.M.R. qui ne perçoivent l'intégration du Québec que par sa métropole, Proulx croit qu'on peut et doit miser sur un réseau de villes au sein du Québec qui n'ont pas nécessairement à transiger par Montréal.

D'Amours (1991) observe, tout comme son collègue Proulx, une évolution de l'espace économique québécois vers les États-Unis et vers le reste du monde, ce qui a, selon lui, pour effet de diminuer la dépendance des industries envers le reste du Canada.

Enfin, notons, comme l'a fait Porter (1991) pour le compte du gouvernement canadien, que 90% de la population canadienne habite un corridor de 150 kilomètres le long de la frontière américaine, une configuration de l'espace habité qui nous apparaît similaire dans le cas du Québec.

4.1.2 La position du Québec dans la géographie culturelle du continent nord-américain

Mario Polèse (1990) abonde dans le même sens que Tellier ou H.M.R., à savoir que le réseau urbain canadien a subi un choc majeur, habituellement très rare, dû au renversement de la hiérarchie entre Montréal et Toronto. Polèse réfute cependant la thèse d'un déterminisme de localisation géographique. Selon lui, Montréal est, dans la géographie canadienne, aussi bien positionnée que Toronto. Entre Montréal et Toronto, les avantages objectifs de localisation sont selon lui semblables. Il note aussi que New York conserverait toujours sa position au sommet de la hiérarchie urbaine malgré le glissement de la population vers l'ouest. Dans cette logique, il ne voit pas pourquoi Montréal n'aurait pas pu demeurer la métropole du pays tout comme son équivalente américaine.

Il observe que l'hinterland ontarien, constitué de villes moyennes bien intégrées à l'économie torontoise, est plus dense que l'hinterland québécois. Il note aussi que les régions en périphérie de Toronto ont connu un essor plus soutenu, mais il ne croit pas non plus ici que ce soit la cause du déclin de Montréal.

Selon lui, la cause du déclin de Montréal se trouve dans les transformations socio-économiques du Québec. Le renforcement de l'État québécois à l'issue de la révolution tranquille et la montée socio-économique des francophones auraient joué sur les facteurs affectifs de localisation auxquels les activités du tertiaire moteur sont plus sensibles. Si la localisation de Montréal ou de Toronto dans l'ensemble nord-américain n'a pas beaucoup à jouer, le recrutement de ressources humaines « rares » de langue anglaise dans un marché nord-américain presque exclusivement anglophone et les coûts de communication sensibles aux considérations linguistiques et aux affinités culturelles auraient fait en sorte de transférer les fonctions tertiaires

²⁸ L'auteur note entre autres la rapidité des urbexplosions en Amérique comparativement à l'Europe.

extrarégionales de Montréal à Toronto. Sur ce, Polèse rejoint ce qu'avaient esquissé, tout en diplomatie, H.M.R.

Le tertiaire moteur est un secteur plus mobile malgré qu'un nombre restreint de localisations satisfasse les activités de bureau à vocation nationale. Sur ce, Polèse avance que Toronto a toujours été un choix alternatif qui s'est concrétisé lors des changements dans les caractéristiques sociales de l'économie montréalaise. L'auteur prend appui sur les données du solde migratoire négatif des Québécois de langue anglaise pour faire le constat de la délocalisation de l'élite anglophone de Montréal. Il ajoute que les transferts de sièges sociaux s'accompagnent aussi, par un effet d'entraînement, du transfert de toute une série d'autres services connexes.

Pour Polèse, cette explication fixe aussi les limites du déclin de Montréal puisque le raisonnement inverse, du point de vue des francophones, peut aussi s'appliquer. Ainsi, les barrières culturelles conféreraient des fonctions supplémentaires aux entreprises québécoises de services supérieurs pour le marché du Québec et l'enracinement de l'élite francophone, influencée par les mêmes facteurs affectifs, assurerait sa stabilité et la renaissance de Montréal, non pas comme noyau de l'économie canadienne comme par le passé, mais comme centre de convergence des projets québécois.

D'autres auteurs effleurent la question culturelle dans leur analyse de la conjoncture économique du Québec. Ainsi, Miller (1991), dans son analyse sur les entreprises de haute technologie, perçoit le secteur comme véritablement scindé en deux, les entreprises anglophones et les francophones, tout en ajoutant que ces barrières tendent à disparaître. Il note aussi que les entreprises anglophones déménagent souvent leur centre de direction tout en conservant les systèmes de production en sol québécois.

Julien et Morin observent également l'augmentation de la présence des francophones dans l'économie québécoise au détriment des intérêts non-francophones canadiens. Si cela constitue une barrière à l'intégration du Québec dans l'économie nord-américaine, comme semble le suggérer plusieurs auteurs, son analyse des investissements étrangers montre qu'il y a une croissance plus rapide des investissements entre le Canada et l'Europe qu'entre le Canada et les États-Unis. Serait-il alors possible que le plurilinguisme du Québec y soit pour quelque chose dans les bonnes performances du Canada en Europe?

4.1.3 La position de l'économie québécoise dans l'économie nord-américaine

Pour le Groupe québécois de prospective (1982), la place du Québec dans l'économie nord-américaine tiendrait à son apport en ressources naturelles pour lesquelles la distance ou les conditions climatiques ne rebutent pas les intérêts étrangers. En effet, leurs données montrent qu'à la fin des années 60, près de 60% de l'industrie manufacturière et 65% des industries extractives du Canada se trouvaient sous contrôle étranger, et sous contrôle américain dans 80% des cas. Les ressources naturelles seraient ce fil qui lie l'économie

québécoise au reste du continent, sous-entendues ici les matières brutes ou semi-finies. Elles seraient aussi la clé de la balance commerciale extérieure et le facteur décisif de l'autarcie du Québec.

Les données recueillies ne nous permettent pas de dire si ce fil est toujours le bon, puisque les données se comparent difficilement, mais nous permettent d'en douter ou, à tout le moins, de penser que l'importance des ressources naturelles est aujourd'hui moindre. Une décennie plus tard, d'Amours (1991) observe une diminution du volume de matières brutes ou semi-finies au profit des exportations de produits finis (10% des exportations en 1961; 40% des exportations à la fin des années 80). L'auteur note aussi une diversification plus poussée de la structure industrielle vers des entreprises à forte valeur ajoutée, même si la production manufacturière est encore concentrée dans les secteurs traditionnels. Le petit marché intérieur du Québec en a tôt fait une nation commerçante; plus de 50% de sa production globale de biens et services était écoulée sur des marchés extérieurs, dont 25% sur les marchés internationaux. La mondialisation des échanges a ainsi davantage secoué une économie comme celle du Québec, introduisant de nouveaux rivaux sur ses marchés extérieurs et même sur ses marchés internes, ce qui a forcé les entreprises québécoises à s'ajuster à la compétition en développant de nouveaux produits. Miller (1991) quant à lui positionne Montréal au 18^e rang des concentrations américaines de haute technologie, quelques rangs derrière Toronto (14^e).

Julien et Morin en 1996 constatent que la majeure partie du commerce extérieur canadien de biens manufacturés est le fait d'entreprises contrôlées par l'étranger, quoiqu'ils notent aussi que le Québec est moins touché que le Canada en ce qui a trait au contrôle étranger.

4.1.4 Le positionnement politique de l'économie québécoise dans l'économie du continent nord-américain

D'Amours (1991) constate l'effritement de l'État entrepreneur vers l'État catalyseur, donnant du même coup un rôle de premier plan au secteur privé pour la croissance économique. Or, suivant les tendances lourdes, l'État jouerait son rôle en encourageant les entreprises à se tourner vers l'exportation, en développant des liens toujours plus étroits avec les partenaires commerciaux actuels et en trouvant de nouveaux débouchés. Une des façons aura été, pour l'État canadien, depuis les premières négociations du GATT, à privilégier l'abaissement graduel des barrières tarifaires, et notamment à signer les traités de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique. Cet accord, comme nous l'avons souligné, fait graduellement en sorte d'augmenter les flux nord-sud en comparaison aux échanges est-ouest, une tendance ayant pour effet, si elle se poursuit, de lier davantage le Québec à son partenaire américain qu'à ses traditionnels partenaires canadiens. Pour les auteurs chez qui l'on sent une inclinaison à la souveraineté, cette constatation rendrait l'économie viable advenant la partition du Canada.

4.1.5 Conclusion

Quelles que soient les approches ou les thèses, plus ou moins optimistes, plus ou moins contradictoires sur les causes, les constats demeurent les mêmes : le Québec est une économie ouverte de par son passé et son petit marché intérieur, fortement dépendante de ses relations extérieures déjà établies, mais fragile face à une concurrence montante, à des changements dans la géographie des foyers de dynamisme tant au Canada qu'aux États-Unis et, pour plusieurs auteurs, en raison de son caractère culturel unique dans un marché presque exclusivement anglophone.

Si tous les auteurs s'entendent pour dire que le Québec et Montréal ont traversé des moments difficiles ces dernières décennies, les causes varient et, selon les thèses, l'avenir est plus ou moins reluisant. Les défenseurs d'un déterminisme géographique défavorable au Québec tendent à être modestes, alors que les analystes de la structure de l'économie et des décisions politico-économiques voient des signes encourageants de redressement et d'adaptation dans les relativement bonnes capacités des entreprises québécoises, encore un peu sous le choc du déclassement de Montréal par Toronto qu'on ne discute pas, à s'ajuster à l'environnement économique changeant du continent. Pour ce qui est des considérations culturelles, il est généralement admis qu'elles sont une relative barrière à l'intégration du Québec dans les réseaux économiques, sans pour autant en faire une cause d'un continual déclin dans la position du Québec sur le continent.

En somme, si le Québec tient mordicus à entrer dans le jeu de la nouvelle économie, il lui reste à faire le deuil de sa position historiquement privilégiée comme centre du Canada et à miser dorénavant sur des entreprises somme toute assez performantes, sur des structures urbaines encore bien pourvues, pour tirer avantage des nouvelles possibilités d'intégration à l'économie mondiale, et notamment à l'économie américaine, offertes par l'abaissement des frontières économiques.

4.2 Le degré de changement

4.2.1 Le changement, un continuum

Jusqu'à ce que tout bascule, le changement apparaît comme un continuum de transformations dans le temps. Que dire du moment du passage? Il semble bien variable d'un auteur à l'autre. En effet, il y a ceux qui disent que la dynamique spatiale québécoise est demeurée relativement stable. Dans cette catégorie d'auteurs, tous notent des changements. Le territoire n'est pas statique dans le temps, mais, de leur point de vue, la dynamique spatiale du Québec n'est pas pour autant bousculée. D'autres, moins timides, perçoivent des changements modérés à très sentis. Enfin, certains constatent des modifications relativement marquées ou

carrément fortes. Par contre, aucun des auteurs ne présente le Québec comme un territoire ayant subi des changements révolutionnaires. Nous nous contentons de qualifier de relativement marqué le changement perçu par ces derniers. Si pour certains les paradigmes de développement ont changé, pour l'ensemble des auteurs le changement s'insère en continuité avec l'évolution historique.

Tellier (2000) explique ce qui change par ce qui ne change pas, c'est-à-dire les régularités spatiales qui animent le changement. Ce qui change selon lui, ce sont les forces en jeu qui font se déplacer les centres de pouvoir et les localisations optimales dans le temps, faisant évoluer les territoires selon leur position par rapport au jeu de ces forces. Ainsi, s'il constate que le centre de gravité du continent nord-américain s'est déplacé vers l'ouest, il démontre que la situation du Québec – le cas du Bas Saint-Laurent – reste relativement stable. Le déplacement du centre de gravité est un processus continu. Côté (1996) nous brosse quant à lui un portrait des relations économiques actuelles qui sont bel et bien héritées du passé. Par contre, il prévoit le changement, d'une part par l'expansion des liens économiques nord-sud au détriment des liens est-ouest et la formation de régions transcontinentales comme celle de l'est des États-Unis, et d'autre part, par la plus forte intégration du Mexique où la plupart des relations restent à tisser. Enfin, parmi les auteurs chez qui les changements nous apparaissent timides, se trouvent Polèse et Roy (1999). Même s'ils observent en parallèle le résultat de deux forces dominantes, la déconcentration et la reconcentration, toutes deux permises par les technologies de l'information, le résultat de l'organisation spatiale de l'espace ne montre pas selon eux une nouvelle configuration. Les changements ont plutôt eu tendance à renforcer ce qui était déjà en place et, dans leur esprit, cela devrait d'ailleurs se poursuivre.

Parmi les tenants de changements très sentis à modérés, nous comptons Proulx et les quelques études qu'il nous a été donné de présenter. Dans Proulx et Riverin (1999), ils font le constat que la configuration du Québec est non conforme aux modèles prescrits dans le passé, soit celui des multiples pôles de croissance du M.I.C. et celui promu par Higgins-Martin-Raynault. La réalité leur apparaît polycentrique, tout comme dans la vision du M.I.C., mais les centres en cause ne sont pas toujours les mêmes, et Montréal, quoiqu'étant toujours très pesante dans l'économie québécoise, semble plutôt drainer de sa périphérie, ce qui va en contradiction avec H.M.R. En fait, les auteurs soutiennent que l'on assiste à un recentrage de l'économie québécoise et à l'apparition de nouveaux corridors de développement. Dans Proulx (1999) où l'histoire tient l'affiche, l'auteur conclut au besoin d'un nouveau modèle d'organisation du territoire puisque les conditions d'organisation de l'espace se sont modifiées, notamment les relations entre le rural et l'urbain. Dans son dossier sur l'organisation institutionnelle (Proulx, 1998), il incite au changement en raison de l'entrée du Québec dans l'économie mondiale et du besoin d'organisation optimale de ses territoires qui est associé à la mondialisation, de même qu'en raison de l'impératif de miser sur le dynamisme de chacun des territoires très diversifiés. Il note également que la réalité urbaine est de plus en plus incontournable. Pour Collin *et al.* (1999), les problématiques territoriales soulevées sont spécifiques à la période contemporaine; ségrégation spatiale, nouvelles responsabilités du local, polarisation, multiplicité des centres. Dans l'esprit de Bruneau

(1992), l'espace de la ville n'est plus uniquement le produit de sa région, mais s'insère dans des réseaux où les relations extra-régionales prennent le dessus. Les villes ont connu un renflement pour former des agglomérations dont les composantes se spécialisent sur le plan fonctionnel. Dans l'évolution des villes, il constate que les conditions socio-économiques favorisent les villes moyennes. Enfin, pour Dugas (2000), le monde rural est soumis aux mêmes transformations économiques mondiales, mais celles-ci viennent renforcer la direction des écarts qui se creusaient déjà entre les divers territoires ruraux.

Bruneau devient plus catégorique dans son texte de l'an 2000 lorsqu'il analyse le nouveau rapport de la société post-industrielle à l'espace. Dans cet article, il brosse le portrait du nouveau rapport entre le rural et l'urbain où les règles de structuration de l'espace ont changé. Il parle du desserrement urbain, de la recomposition des centres. Il rejoint en grande partie la position de Collin (1997) qui traite de la dynamique métropolitaine qui subit, selon lui, une recomposition fonctionnelle et sociale de son espace en profondeur, en rupture avec le modèle centre-périmétrie. Le MAMM ne peut faire autrement qu'en appeler à des modifications majeures de la dynamique spatiale pour mettre de l'avant sa nouvelle politique sur les agglomérations. Dans ce portrait, la montée du local, particulièrement les villes, et l'effritement du pouvoir de l'État sur les questions économiques se démarque, de même que certains problèmes, relativement nouveaux, vécus sur les territoires comme la polarisation de la pauvreté. Enfin, si toutes leurs données ne viennent pas appuyer leur position, Vachon et Lemieux restent convaincus que la nouvelle économie informationnelle vient de bouleverser les conditions de localisation des entreprises et les conditions de succès économique.

Enfin, dans le texte de Doyon (1999) que nous avons présenté, l'auteur ne se positionne pas. Il traite plutôt des problèmes de gestion et d'organisation du développement territorial sans dire s'ils doivent être attribués à de mauvaises décisions politiques ou à de nouvelles conditions de développement, sauf peut-être lorsqu'il émet l'idée de régions de concertation, misant alors sur une meilleure organisation des interrelations naturelles à l'intérieur d'un territoire régional, ce qui va dans le sens du développement endogène sur lequel on mise depuis peu.

4.2.2 Le changement, question de regard

Si tous les auteurs observent le même territoire ou ses parties, comment expliquer les différences dans les perceptions quant au changement? On dit en physique que dans toute matière qui paraît stable, s'activent les particules qui la composent et la transforment, à des degrés divers selon les types de matière. Seuls les changements provenant de fortes transformations ou ayant cours dans une matière très sensible seront visibles à l'œil nu. Pour les autres, il faudra plonger dans la composition de la matière pour percevoir les transformations. Il semble que la dynamique spatiale du Québec colle bien à la physique.

Le tableau suivant présente l'échelle à laquelle chaque auteur s'est penché sur le Québec ainsi que le degré de changement perçu. Le graphique qui suit montre assez clairement, malgré une pondération très simple, que plus l'on regarde le Québec de près, plus les changements apparaissent sentis et qu'au contraire, plus l'envol est haut, plus le système apparaît stable. Assez simplement, chaque étude est représentée sur un graphique à deux axes mettant en relation l'échelle utilisée par chaque auteur ainsi que le degré de changement perçu dans la dynamique spatiale.

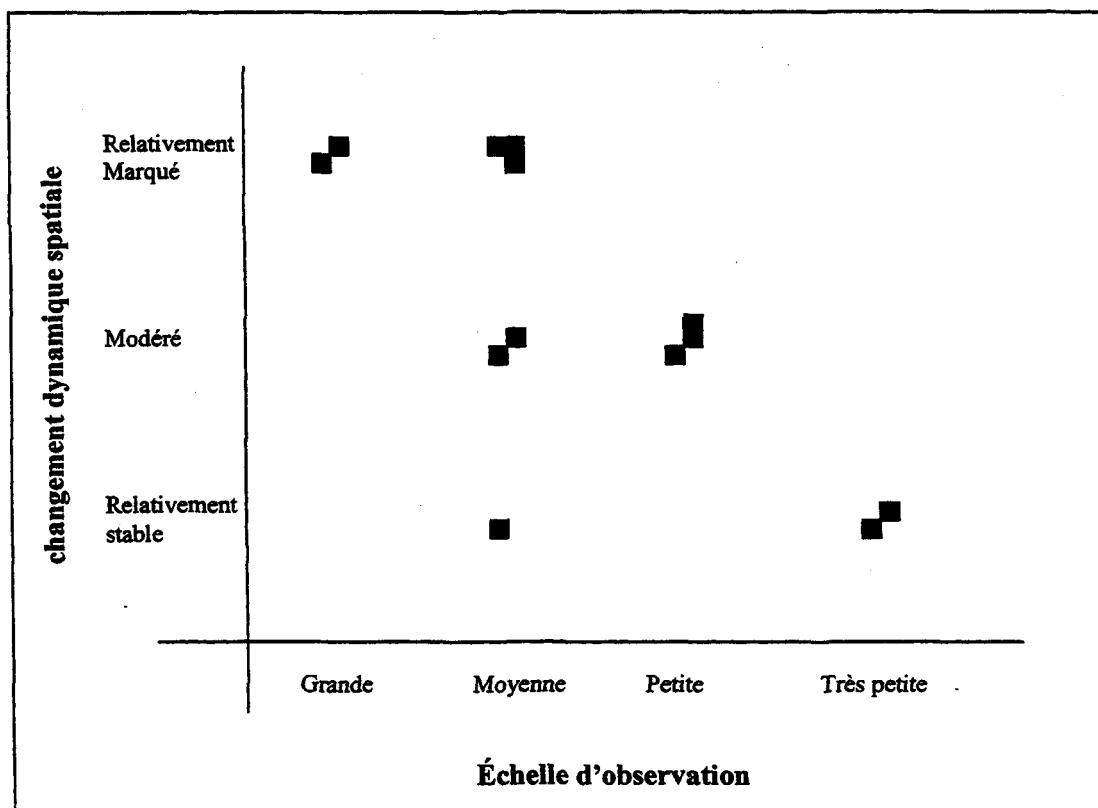
Tableau 8 : Échelle d'analyse et degré de changement de la dynamique spatiale du Québec

PERSPECTIVE D'ANALYSE	TERRITOIRE ÉTUDIÉ	ÉCHELLE	CHANGEMENT DYNAMIQUE SPATIALE
Tellier (2000)	Le Bas Saint-Laurent p/r à l'urbexplosion new yorkaise	Très petite	Relativement stable
Polèse et Roy (1999)	Le Québec (régions annulaires autour de Montréal)	Très petite	Relativement stable
Bruneau (1992)	L'ensemble des villes	Petite	Modéré
Proulx et Riverin (1999)	L'ensemble des villes	Petite	Modéré
Collin <i>et al.</i> (1999)	Les agglomérations urbaines	Moyenne	Modéré
MAMM (2000)	Les agglomérations urbaines (les grandes en particulier)	Moyenne	Relativement marqué
Collin (1997)	La région métropolitaine de Montréal	Grande	Relativement marqué
Bruneau (2000)	Le Québec / continuum urbain/rural	Moyenne	Relativement marqué
	La ville québécoise (composantes)	Grande	
Proulx (1998)	Le Québec	Petite / Grande	Modéré
Côté (1996)	4 régions	Moyenne	Relativement stable
Vachon et Lemieux (1998)	5 régions périphériques	Moyenne	Relativement marqué
Dugas (2000)	Les territoires ruraux	Moyenne	Modéré
Proulx (1999)	— (l'organisation territoriale)	---	Modéré
Doyon (1999)	— (l'organisation territoriale)	---	---

Les différents niveaux d'échelle se définissent comme suit :

- Très petite
 - analyse du territoire québécois à l'intérieur d'un espace plus vaste;
 - analyse de l'ensemble du territoire québécois selon un découpage en régions.
- Petite
 - analyse de l'ensemble du territoire québécois selon un découpage municipal.
- Moyenne
 - analyse de certaines composantes de l'espace québécois, par exemple toutes les agglomérations, tous les territoires ruraux;
 - analyse d'une partie des composantes du territoire québécois, par exemple de quelques régions, de quelques agglomérations.
- Grande
 - analyse détaillée d'une composante du territoire québécois, par exemple les territoires à l'intérieur des agglomérations urbaines.

Figure 2 : Échelle d'analyse et degré de changement de la dynamique spatiale du Québec



Ainsi, vu de loin, le Québec est toujours un territoire périphérique aux grandes villes américaines. Dans l'ensemble, sa base économique a bien sûr changé quelque peu, mais on reconnaît bien ses composantes qui semblent être distribuées entre les différentes régions comme par le passé. Au niveau de la démographie, l'armature urbaine est stable.

Par contre, une loupe nous permet de voir un processus de spécialisation des territoires à l'intérieur même d'un ensemble - d'une région ou d'une agglomération - qui semblait égale à elle-même à une plus petite échelle. Sans grand revirement démographique, on note pourtant un réaménagement spatial des couches sociales. Le regard plus précis, on voit jusqu'à quel point l'influence et la vie de la ville s'infiltrent dans la campagne ou encore, en parallèle, que certaines banlieues s'en affranchissent en partie. On observe également certains réseaux de villes se démarquer, ne modifiant que légèrement les données de la région où elles sont statistiquement incluses. De même, seuls les auteurs s'étant penchés à l'échelle des agglomérations urbaines ont su détecter des secteurs économiques plus attachés à certains types de territoires. L'analyse de Collin (1997) est une des plus probantes à ce sujet.

L'image que l'on se fait de la base économique québécoise et de ses régions pourrait aussi être influencée par le type de regard que l'on pose. Se pourrait-il que les mêmes titres désignent maintenant quelque chose de différent? Par exemple, toute entreprise de transformation du bois sera classifiée comme telle, selon les mêmes filières traditionnelles. Cela ne permet pas d'évaluer jusqu'à quel point ses modes de production ont ou non changé pour prendre le virage de la nouvelle économie. Or, on sait que c'est avant tout dans la manière de produire plus que dans les produits eux-mêmes que les véritables changements ont lieu en période post-fordiste, et que ce sont ces transformations qui affectent l'emploi, la localisation des entreprises, de leurs sous-traitants, etc. Les classifications grossières (primaire, secondaire, tertiaire traditionnel, tertiaire moteur) ou même un peu plus détaillées comme celle de Polèse et Roy ne rendent pas compte du degré de modernité.

4.3 Les transformations dans la dynamique spatiale contemporaine québécoise

Les deux points précédents nous ont permis de penser que le degré de changement est lié à l'échelle d'analyse. Nous verrons maintenant en détail ce qui en est du cas québécois par rapport aux tendances de fond dans le monde occidental dont nous avons discuté au second chapitre.

4.3.1 Affranchissement du poids de la distance

À l'ère de la société informationnelle, sur un oekoumène aussi étendu que celui du Québec, est-il vrai de dire que la distance, de façon significative, exerce moins de friction sur l'organisation des activités économiques? C'est cette version que soutiennent Vachon et Lemieux (1998) en disant que les nouvelles technologies

introduisent une nouvelle flexibilité spatiale pour un nombre croissant d'activités de production, la distance devenant relative par le passage de la proximité à l'accessibilité, ce qui, selon eux, laisserait envisager de nouvelles possibilités pour les régions non centrales. Par contre, il suffit de vivre quelque temps en Abitibi-Témiscamingue ou d'être confrontée à un compte de dépenses limité et au prix des billets d'avion pour émettre certains doutes. Car l'essai des nouvelles technologies nous montre qu'elles ne relèguent pas aux oubliettes la nécessité d'un contact direct. Mais convenons, comme le font la plupart des auteurs, qu'une plus grande mobilité spatiale a été introduite au Québec comme ailleurs et que l'effet de la distance, s'il n'est pas tout à fait disparu, s'est du moins estompé.

Nous apparaît alors un territoire où la diminution du poids de la distance a davantage d'impact à une échelle régionale qu'à l'échelle du vaste espace québécois. C'est entre autres l'analyse des relations économiques entre les acteurs régionaux de Côté (1996) qui nous fait soupçonner que le poids de la distance pourrait être variable d'une situation à l'autre.

Lorsque l'on regarde le Québec dans son ensemble, on retrouve la majeure partie des caractéristiques d'un espace contraint par l'espace physique qui répond à une logique de transport, de localisation des ressources naturelles, des bassins de main-d'œuvre ou de consommateurs. À quelques différences près, le territoire est toujours cette mosaïque de zones avec ses centres, ses périphéries, ses lieux isolés. Sur ce, le Québec n'est pas tout à fait conforme à la vision de Veltz.

En positionnant le Québec sur le continent, Tellier (2000) nous montre comment la distance joue toujours un grand rôle et fait de notre province un territoire périphérique à New York qui, paradoxalement, a pu étendre sa domination par la réduction de la friction de l'espace, marginalisant les plus petits centres inclus dans le rayonnement de son action polarisatrice. Bruneau (1992) va dans le même sens lorsqu'il dit que le décloisonnement des espaces permet aux centres d'étendre leur influence sur de plus vastes hinterlands, mais Chrystaller est toujours bien portant dans l'armature urbaine qu'il nous présente. Quant aux cercles concentriques de Polèse, même si cette structuration pourrait être expliquée par d'autres facteurs que la distance de Montréal, force est de constater qu'elle explique en grande partie la base économique des régions. Pour toutes les régions soumises à l'étude de Côté (1996), les échanges inter-régionaux sont en tête de liste ce qui, sans exclure la possibilité de liens externes, montre tout de même que la proximité reste un concept actuel au Québec.

C'est à une échelle plus grande que les choses changent véritablement, que les espaces sont bousculés par l'augmentation de la mobilité. Deux forces s'opposent et se complètent.

Les forces centripètes drainent de la périphérie des centres les activités et les personnes qui n'ont plus nécessairement à s'y localiser. Bruneau (1992) l'a bien démontré lorsqu'il rend compte de la bonne

performance des villes moyennes au détriment de plus petits centres et ce, dans toutes les régions, quelle que soit leur position par rapport aux principaux centres. Au regard du succès de plusieurs pôles régionaux, Proulx et Riverin (1999) en arrivent également à la conclusion que la distance joue toujours son rôle.

Dans un article plus récent de Bruneau (2000), l'auteur a montré que cet effet d'attraction pouvait prendre de l'envergure dans le cas de Québec et particulièrement de Montréal. Par contre, les prévisions démographiques telles que celles présentées dans Collin *et al.* (1999) nous montrent que l'accroissement profite à toutes les agglomérations et que, toutes proportions gardées, Montréal et Québec ne sont pas particulièrement avantageées par rapport à d'autres centres qui consolident leur position sur leur territoire régional. Ils notent cependant que la majeure partie de l'accroissement se fait dans les grandes agglomérations. En somme, les forces centripètes profitent à plus d'un centre.

Les forces centrifuges, au contraire, sont responsables de ce qui est décrit par les vocables déconcentration, diffusion, desserrement ou étalement urbain. Pour Bruneau (2000), le MAMM (2000) ou encore Collin (1997), l'élargissement de l'assiette spatiale de la ville est avant tout dû à l'amélioration des facilités de transport et des technologies. La ville québécoise s'étend, rejoint la campagne, empiète sur les terres agricoles.

Dans l'analyse de Collin *et al.*, les facilités accrues de communication permettent à ces nouveaux territoires investis d'être plus indépendants et n'ont plus nécessairement à être reliés à l'ancien noyau urbain. C'est à la même conclusion qu'en arrive Collin (1997) lorsqu'il analyse la montée de l'autonomie des banlieues de l'agglomération montréalaise. Ce détachement des lieux centraux est aussi vrai lorsque l'on considère les agglomérations les unes envers les autres. Ainsi, Collin *et al.* affirment que les agglomérations de toutes tailles ont maintenant la possibilité de développer des liens directs à l'étranger, ce que confirme Côté (1996) par son étude sur les liens économiques.

Ce sont Proulx et Riverin (1999) peut-être qui résument le mieux en disant que la distance s'impose de manière différente selon la position géographique des centres. Si Drummondville constitue un pôle en formation, il y a un peu à voir avec le fait que l'augmentation du transport par camion l'a dans certains cas avantageée par rapport à Montréal, mais c'est surtout dû à sa position centrale au Québec. Si les pôles régionaux performent, c'est que les forces polarisatrices sont bien présentes, mais sont souvent restreintes à l'espace régional en raison de la distance qui s'impose toujours, avec certaines brèches cependant qui permettent à ces centres d'établir des liens directs avec l'extérieur. Sur les territoires régionaux, les pôles structurent de plus vastes territoires, faisant de la dichotomie rural/urbain un concept un peu flou (Bruneau, 2000).

4.3.2 Mondialisation et montée du post-fordisme

Lentement mais sûrement, nous avons vu que l'économie occidentale s'éloigne des formes fordistes. Cette transition provoque des changements majeurs, autant dans les formes que prend la production que dans les modes de consommation, y compris la consommation d'espace. La croissance rapide et marquée des échanges internationaux dans les dernières décennies a conféré un nouveau rôle aux territoires locaux, maintenant l'assise des conditions de développement d'une production nouvelle et mondialisée. Par son jeu, l'économie mondiale touche à priori tous les territoires, mais ne réserve ses grâces qu'à quelques îlots.

L'économie du Québec est caractérisée depuis longtemps par son ouverture, voire depuis ses tout débuts. Dans les échanges, les produits reliés aux ressources naturelles ont été prédominants et menés par la grande entreprise en période fordiste. L'ouverture de l'économie du Québec s'est-elle considérablement accentuée? Semble-t-il aux auteurs que les entreprises québécoises ont pris le virage? Est-ce dire pour autant que tous les territoires qui composent l'espace québécois sont tous aussi liés à cette économie mondialisée et tous aussi compétents à créer les conditions favorables au développement de la nouvelle économie?

Il est généralement admis par nos auteurs que l'économie du Québec est maintenant davantage ouverte aux échanges avec l'étranger, au point qu'on ne cherche pas autre mesure à appuyer un discours souvent implicite dans les analyses. On ne discute pas non plus le fait que la mondialisation ait rejoint l'ensemble des activités économiques au Québec sur l'ensemble de son espace. Tellier (2000) souligne d'ailleurs que les territoires de la belle province sont davantage touchés par les influences mondiales et surtout continentales que par les conditions locales.

Il appert également que la grande différence entre les territoires par rapport à la mondialisation soit, tout comme dans la théorie, entre les effets et les possibilités de celle-ci. Tous les territoires en subiraient les effets, mais quelques territoires seulement auraient les moyens de tirer profit des nouvelles conditions d'échange.

Pour ce qui est de se relier aux réseaux internationaux, plusieurs auteurs dont Proulx, Collin *et al.*, le MAMM ou Polèse et Roy, considèrent les agglomérations urbaines comme étant les passerelles par lesquels les liens se tissent. Polèse et Roy considèrent, malgré une parenthèse sur l'autonomie de certaines villes dans certaines situations, que la grande région montréalaise est la seule à pouvoir véritablement se positionner sur les marchés mondiaux, la preuve étant, selon eux, que les autres régions intermédiaires ou périphériques voient leur base exportatrice s'effriter. Pour le MAMM, Montréal est la locomotive du Québec, la seule agglomération ayant une masse critique pour véritablement s'insérer dans les réseaux d'échanges mondiaux.

Sans renier le rôle moteur de Montréal sur le plan international, les autres auteurs donnent une plus grande importance aux liens qu'effectivement l'ensemble des villes québécoises sont capables d'établir avec l'étranger, ces mêmes villes soutenues par le dynamisme de nombreux petits territoires en croissance (Proulx et Riverin). Côté (1996) montre que les régions non-métropolitaines, peut-être même davantage que Montréal qui demeure avant tout fortement liée au reste du Canada, entretiennent des relations directement avec l'étranger sans nécessairement transiger par Montréal et se sont, en ce sens, bien intégrées à l'accord du libre-échange nord-américain. Par contre, il ne s'agit pas là du type de relations ayant le plus souvent cours, puisque ces régions apparaissent d'abord tournées vers elles-mêmes ou vers les autres régions du Québec. Les plus optimistes sur l'avenir des régions non-centrales en arrivent tout de même au constat que peu de celles-ci regroupent les conditions de développement d'un milieu innovateur capable de répondre aux exigences de la nouvelle économie (Vachon et Lemieux), même si des poches de dynamisme sont visibles ça et là sur le territoire (Proulx et Riverin, Collin *et al.*).

Du point de vue du type d'économie ayant cours sur les territoires, on observe encore une fois des différences entre les territoires centraux et non-centraux du Québec. Car, comme le souligne Dugas (2000), le contexte bio-physique influence toujours grandement le type d'économie qui prend place sur les territoires du Québec.

Polèse et Roy sont sans doute ceux pour qui cela apparaît sans trop de nuances. Montréal, malgré quelques secousses, a selon eux réussi sa reconversion industrielle. Selon leur grille d'analyse, la moitié des emplois de la métropole sont dans les secteurs qualifiés d'information, de savoir et de création. La métropole regroupe les activités modernes qui en font un centre de décision, ces activités favorisant les localisations centrales. Pour ce qui est des autres agglomérations urbaines, malgré des performances variables, quelquefois décevantes par rapport aux investissements consentis (Proulx et Riverin), il semble que la plupart marquent des points dans la bonne colonne en misant sur des conditions qui leur sont spécifiques, par exemple Sherbrooke située près de la frontière américaine et possédant un riche milieu universitaire, Hull dans ses relations avec l'agglomération Ottawa-Carleton où bouillent des projets de diversification économique ou encore Drummondville au cœur du Québec dans un réseau de villes dynamiques.

Quant à la périphérie, Polèse et Roy y observent de grandes difficultés à la reconversion industrielle, les économies régionales étant trop axées sur les secteurs traditionnels, dépendantes des ressources naturelles. Bruneau (1992) rejoint ce discours de la dépendance observant qu'à bien des égards, l'économie des régions périphériques est anémique. Côté (1996) établit également que les régions non-métropolitaines ont une économie sur-spécialisée basée sur les métaux, les produits métalliques, du bois et alimentaires.

Par contre, on remarque que la performance des industries du secteur primaire ou qui y sont reliées est très variable et que le fait qu'elles y appartiennent ne leur confère par automatiquement l'étiquette de désuétude (Fillion, 1999). C'est sans doute pourquoi Proulx et Riverin (1999) observent plusieurs petits territoires

dynamiques, plusieurs petits centres basés sur les ressources naturelles. Dugas observait au sein du monde rural une baisse significative des emplois reliés à la mise en valeur des ressources, une hausse équivalente dans le secteur des services et également une hausse, quoique moins prononcée, dans la transformation, ce qui marque tout de même le pas d'une certaine reconversion de l'économie. Le problème serait plutôt relié au fait, outre les difficultés d'adaptation en période de transition, que le processus de développement sur plusieurs territoires n'est pas auto-entretenu et dépend encore trop largement de facteurs exogènes comme le souligne Proulx (1998). Cela rejoint l'analyse faite par Vachon et Lemieux qui concluent au peu de réseaux d'innovation en région, aux faiblesses du réseau informationnel local et au peu de liens entre les entreprises et les grands groupes de recherche. Les disparités entre les territoires apparaissent clairement sous les indicateurs socio-économiques. Un parallèle est sans aucun doute possible à faire entre la nouvelle économie mondialisée, machine d'exclusion, et la carte de la marginalité de Dugas (2000).

4.3.3 Montée du secteur tertiaire

L'effet combiné de la mondialisation et de la montée du post-fordisme se répercute, surtout dans les pays occidentaux, par une croissance des emplois dans le secteur des services. Ces emplois, particulièrement ceux que l'on caractérise par le terme de *tertiaire moteur*, ont tendance à se concentrer dans les centres et particulièrement dans les métropoles. Que dire du comportement du secteur des services québécois vis-à-vis cette tendance?

Les auteurs traitant de l'emploi constatent que le secteur tertiaire, en général, est celui qui enregistre les plus fortes croissances au Québec. Si, comme le souligne le MAMM, cette croissance est plus forte dans les agglomérations urbaines, surtout les plus importantes, le monde rural a aussi connu une hausse significative des emplois dans ce secteur, générant quatre fois plus d'emplois que le secteur primaire (Dugas). Mais cette croissance n'est pas uniforme et ne concerne pas nécessairement les emplois dits du *tertiaire moteur*.

La ville de Québec se distingue déjà par ses fonctions de capitale administrative et connaît toujours une croissance de l'emploi tertiaire (Collin *et al.*). Outre Québec, Collin *et al.* considèrent que Hull, Chicoutimi et Rivière-du-Loup se démarquent en tant qu'agglomérations de services et que la croissance dans ce secteur porte de façon particulière leur économie. Mais plusieurs autres pôles intermédiaires récoltent également une part de cette croissance (Proulx et Riverin, Collin *et al.*)

Si le monde rural n'est pas exclu dans les bonnes performances, Dugas observe que la croissance de l'emploi tertiaire est lié à la localisation géographique des municipalités rurales plus qu'à leur taille, la répartition des emplois de services se calquant à l'armature urbaine.

Tous les auteurs s'accordent à dire que Montréal est un centre de services supérieurs confirmé qui se démarque par rapport aux autres villes du Québec. Même si au total le grand secteur fourre-tout des services montre des signes de déclin pour la métropole (Collin *et al.*), il semble qu'à eux seuls, les emplois dans le tertiaire moteur soient en hausse (Polèse et Roy). Collin (1997) notait que l'emploi tertiaire au sein de l'agglomération tendait à se polariser en quelques points; à Montréal d'abord, qui renforce son offre de services spécialisés, mais aussi en certains sous-centres régionaux (Saint-Laurent, Anjou/St-Léonard, Laval, Longueuil).

Que dire du type d'emplois créés hors de Montréal? Bruneau (1992) constate que les services spécialisés ne sont plus l'apanage des grands centres, mais doit tout de même avouer que les villes moyennes concentrent davantage du tertiaire dit banal que du tertiaire moteur. Pour Côté, les régions non-métropolitaines ne semblent pas avoir pris le virage de la tertiarisation de leur économie, entendu une structure d'emploi répondant aux besoins de la nouvelle économie.

En somme, vis-à-vis la répartition spatiale de l'emploi tertiaire au Québec, on peut dire qu'il est bien lié à la ville et particulièrement aux plus grandes sans exclure le dynamisme de certains centres inférieurs, et qu'à l'intérieur même de ces centres où les emplois en services se concentrent, il est possible qu'il se distribue entre plusieurs noyaux dans l'agglomération. Quant aux emplois créés, il est évident qu'il ne s'agit pas en majorité d'emplois reliés au tertiaire moteur quoiqu'ils soient en expansion. Leur répartition spatiale privilégie les grands centres, notamment Montréal.

4.3.4 Intégration / désintégration des entreprises

Comme nous l'avons décrit, la multiplication des logiques de développement résulte en un double processus d'intégration et de désintégration des entreprises. La tendance à la désintégration est clairement visible dans la croissance en nombre des PME. Dans une certaine mesure, la désintégration permet une déconcentration des activités avec, par contre, certaines limites à ce redéploiement. L'intégration aussi en cours se répercute spatialement par une concentration des antennes de direction, particulièrement dans les métropoles. Y a-t-il, au Québec, des signes de ces tendances?

Les auteurs consultés traitent peu du comportement à l'intégration ou à la désintégration des entreprises, quoiqu'il suffit de quelques cahiers économiques de nos quotidiens pour constater que les phénomènes existent bel et bien. Bruneau (1992) constate la croissance du nombre de PME, sans plus. Vachon et Lemieux s'appuient sur la littérature scientifique pour dire que la taille des entreprises est en baisse en supposant que cela est aussi le cas au Québec, ce qui leur offrirait plus de flexibilité spatiale et une plus grande capacité d'adaptation. En fait, les auteurs se penchent surtout sur le mouvement spatial des activités économiques, sur

les manifestations de polarisation des entreprises, des emplois ou des fonctions ou, au contraire, de déconcentration de ceux-ci.

L'étendue du mouvement de déconcentration diffère d'un auteur à l'autre mais ils démontrent tous qu'il existe réellement, tout comme d'ailleurs la présence de forces favorisant le regroupement des activités. De façon grossière, lorsque l'on considère toutes les activités économiques dans leur ensemble, il nous apparaît que la plupart semblent être portées à s'éloigner du centre, sauf les emplois de services spécialisés comme nous venons de le voir, mais que ce déploiement n'est généralement pas très étendu et pourrait même être perçu comme de la polarisation si l'on considère tout le territoire des agglomérations urbaines comme étant un centre. Question d'échelle. En d'autres mots, l'installation d'une entreprise à Laval pourrait être perçue comme une déconcentration du centre historique de la métropole, tout comme une polarisation de l'emploi sur le territoire métropolitain, ou encore, l'installation d'une entreprise à Drummondville pourrait signifier que l'emploi est déconcentré vers des centres inférieurs mais représenter également le fait que ces centres se consolident, parfois au détriment des villes supérieures mais aussi au détriment ou en tirant profit de leur périphérie.

Il nous est apparu que les mouvements de déconcentration et de polarisation, dont les définitions sont à prendre avec un grain de sel, sont mis au Québec comme dans le reste du monde occidental par des logiques différentes. Les entreprises et les emplois occupent de plus grandes assiettes spatiales, mais leur répartition ne se fait pas de façon aléatoire et des choix viennent les « forcer » à se regrouper de nouveau. Les entreprises se déconcentrent, mais leurs fonctions les regroupent.

Nous avons vu que les entreprises du secteur manufacturier sont les premières observées lorsqu'il s'agit de la déconcentration. L'analyse de Polèse et Roy va en ce sens. Ils observent une certaine déconcentration de l'emploi secondaire hors du cœur montréalais, mais la majeure partie de ce mouvement est perçu dans la première couronne, soit les villes satellites. Quelques traces sont perceptibles plus loin mais sans dépasser, selon eux, un rayon de 350 kilomètres. Bruneau perçoit aussi cette déconcentration. Selon lui, il y a un certain tassement de la croissance des grandes aires urbaines alors les villes moyennes montreraient encore beaucoup de souplesse.

Un regard à la loupe sur l'espace de la ville québécoise, Bruneau (2000) perçoit un desserrement urbain dont une part est attribuable à la déconcentration des entreprises et des emplois. Proulx et Riverin notent que le cœur de Montréal se vide de ses emplois tout comme d'une partie de sa population, ce qui rejoint l'analyse de Collin sur la grande région métropolitaine, ajoutant que les banlieues de l'agglomération profitent avant tout de cette déconcentration, créant un espace de moins en moins monocentrique, sans pour autant que les activités se cristallisent en technovilles comme c'est souvent le cas dans les agglomérations américaines.

Collin *et al.* ainsi que le MAMM concluent qu'une dilatation du tissu urbain et un désinvestissement des lieux centraux historiques font aussi partie des caractéristiques qui animent les autres agglomérations du Québec.

4.3.5 Désintégration des espaces nationaux

La mondialisation impose d'importantes contraintes dans la régulation que les états-nations peuvent effectuer sur leur économie. Dorénavant, ce sont les territoires locaux qui doivent faire en sorte de regrouper les conditions de développement, les institutions nationales devenant davantage partenaires dans ce processus. Nous avons vu que ce « local » est bien souvent un territoire urbain, les villes constituant les nœuds de pouvoir. Enfin, il a été démontré que la taille croissante des villes change leur rapport avec la non-ville de même qu'avec la gouverne nationale. En réaction à tous ces changements, les états-nations voient bien souvent des avantages à régionaliser les pouvoirs. Jusqu'à quel point les auteurs consultés considèrent-ils que le célèbre État-providence québécois est confronté et réagit à ces tendances?

Il semble que pour tous les auteurs ayant abordé le sujet, l'État québécois soit non seulement affecté par ces tendances, mais aussi tend à changer ses façons de faire pour s'y ajuster.

En ce qui concerne la régulation d'une économie mondialisée, Tellier est assez catégorique lorsqu'il parle de l'influence des urbexplosions : leurs effets transcendent les territoires nationaux, quelques soient les mesures de contrôle. Or, comme nous l'avons vu, s'il est une chose qui tend à diminuer dans la recrudescence libérale, ce sont bien les contrôles. À macro échelle, les frontières québécoises n'exercent plus les pressions de jadis. Côté (1996) parle de la création de régions transcontinentales. Collin soutient que l'économie nord-américaine est celle de la mise en commun d'économies régionales ou métropolitaines et que ce sont maintenant elles qui constituent la base économique fondamentale des États, y incluse celle du Québec.

Cette montée du local, bien souvent par le renforcement du rôle des villes où se jouent véritablement les enjeux (Collin *et al.*), est bien perçue par les auteurs et certains qui analysent la position de l'État québécois dans ce contexte suggèrent qu'il prend lentement ce virage, à quelques ratées près.

Pour Proulx (1998), l'entrée du Québec dans l'économie mondiale passe par une organisation plus optimale de ses territoires, par la décentralisation. Celle-ci devrait donner de meilleures chances aux facteurs endogènes de développement de faire surface en renforçant les collectivités locales. Car s'il est vrai que les interventions publiques ont passablement bien réussi dans l'uniformisation du coût de la vie, dans l'offre sur tout le territoire de services publics ou dans la construction d'infrastructures de bonne qualité, toutes les tentatives de l'État n'ont pas eu le succès escompté, notamment l'application de deux modèles de constitution de pôles de développement (Proulx et Riverin).

L'État québécois est encore très présent malgré une forte tendance à la libéralisation. S'il est encore fort, Polèse s'exprime bien en parlant de la période actuelle comme celle de la fin de l'État. Comme nous le souligne Proulx (1998), la gouverne québécoise a des idées de décentralisation mais demeure excessivement centralisée, malgré quelques réformes souvent non complétées visant à donner plus de pouvoirs aux territoires locaux en matière d'aménagement du territoire et de développement économique. Le discours de Doyon va dans le même sens, mais souligne que la décentralisation des responsabilités se bute d'abord au problème du trop grand morcellement des territoires de gestion. Il note également que la décentralisation se fait de manière sectorielle alors que les territoires auraient besoin, pour relever les défis qui se posent dans la nouvelle économie, de dépasser toutes ces petites logiques prises séparément.

Il s'agit de réalités qui ne sont pas étrangères dans le discours du gouvernement lui-même. Dans le livre blanc du MAMM, le gouvernement considère qu'ici comme ailleurs le secteur municipal sera dans le futur de plus en plus appelé à porter une bonne part du développement social, économique et culturel de même que les relations directes avec l'étranger. Cette montée du local passe tout d'abord par le renforcement des pôles urbains, les villes prenant le relais des États sur bien des plans dont les liens internationaux. C'est en fait beaucoup pour que le secteur local atteigne une taille critique capable d'absorber ces nouvelles responsabilités que toute la réforme sur le renforcement des agglomérations urbaines a été mise en place. Il semble que le gouvernement abonde dans le même sens que la réflexion de Collin *et al.* à savoir que les agglomérations doivent être les premiers points d'appui de toute politique de décentralisation.

4.3.6 Renouvellement de la logique de polarisation

De nouvelles raisons font en sorte de faire se poursuivre l'urbanisation, notamment l'importance de la proximité dans l'économie des réseaux. Est-ce que les auteurs consultés s'entendent pour dire qu'il y a une reconcentration des activités économiques et des personnes sur l'espace québécois? Si oui, quelles formes prend-elle?

S'il y a un point qui fait consensus chez les auteurs, c'est bien le postulat général selon lequel la population et les activités économiques québécoises tendent de plus en plus à se polariser. Dans les faits comme dans la théorie, les auteurs perçoivent une importance renouvelée pour les économies d'agglomération. La régularité spatiale dégagée par Tellier selon laquelle plus le poids de la distance diminue, plus la polarisation augmente se vérifie au Québec. Vachon et Lemieux font sans doute exception, tout en ne pouvant nier que les territoires périphériques et le monde rural ont connu une vague de dépeuplement qui se poursuit dans bien des cas.

Cette polarisation se fait bien entendu au détriment d'une périphérie prise au sens large. Bruneau (2000) parle de la désertification de certaines zones, de la reconcentration d'autres et même d'apparition de nouvelles concentrations. Ce processus a pour effet, selon lui, de banaliser certains espaces à l'extérieur des pôles

urbains. L'analyse faite par Dugas du monde rural nous montre cependant qu'il n'est pas uniformément affecté par les effets des mouvements centripètes. Effectivement, plusieurs territoires à la marge de la zone de peuplement sont de plus en plus déstructurés, mais il montre que certains territoires ruraux profitent également des effets de la péri-urbanisation dans lequel certains secteurs sont carrément passés du rural à l'urbain.

Proulx et Riverin remarquent qu'effectivement les activités et les personnes tendent à se concentrer, mais cette réalité est polycentrique. Elle n'a pas que privilégié certains centres importants déjà existants; s'il en avait été autrement, l'écoumène québécois ne se serait pas, comme ils l'observent, étendu. Ils prennent pour exemple la montée dynamique de Drummondville. Même constat pour ce qui est des territoires qui y perdent; Dugas note que des isolats en déstructuration sont présents sur tout l'espace québécois même si, de façon générale, une bonne part des territoires qui réussissent à se maintenir sont localisés dans la plaine du Saint-Laurent. Tellier a sans doute encore raison. Selon lui, rien ne change quant au phénomène de polarisation lui-même, c'est la forme qu'elle prend qui peut différer selon que les forces dominantes sont celles de la répulsion (profitables à la périphérie) ou d'attraction (profitables au centre). Dans le Québec pris dans son ensemble, il est envisageable que les grandes places centrales du Québec, notamment Montréal, ne récoltent pas invariablement les fruits de ces forces de concentration et que comme le soulignaient Proulx et Riverin, que les forces centrifuges soient déviées vers d'autres centres.

Malgré tout, la population québécoise choisit massivement les aires urbaines et particulièrement les plus importantes, ce que démontrent les prévisions démographiques qui annoncent que la majeure partie de la croissance devrait être absorbée par les 6 RMR du Québec (MAMM). Le poids des agglomérations demeure important même si leur croissance a été, somme toute, assez modeste (Collin *et al.*)

Lorsque l'on parle de polarisation, il est difficile, au Québec, d'oublier la particularité montréalaise. Polèse et Roy introduisent d'ailleurs leur recherche en disant que l'espace québécois est au départ hautement polarisé par une Montréal cinq fois supérieure à la deuxième ville dans la hiérarchie urbaine. Par contre, si on arrive à croire Collin ou Proulx (1998) lorsqu'ils nous disent que Montréal consolide sa position de place centrale au Québec, une situation exceptionnelle dans les villes d'Amérique du Nord, ils notent aussi que les forces de déconcentration sont très présentes, forces qui profitent d'abord à sa périphérie proche mais aussi à sa périphérie plus éloignée.

4.3.7 Territorialisation de l'économie et réseautage

Le passage du territoire comme un support statique des activités économiques et un stock de ressources vers un territoire matrice d'organisation transforme la logique de développement. La source du développement n'est plus uniquement externe mais largement induite par les territoires, notamment par leur capacité de mise

en réseau. Cela permet l'émergence de territoires dynamiques en des lieux parfois inusités, comme le démontrent les études sur les milieux innovateurs. La territorialisation de l'économie est tout de même associée à une logique de polarisation, les activités se regroupant se des territoires où les conditions, le plus souvent immatérielles, sont optimales. Est-ce que les auteurs consultés considèrent que ce passage s'est effectué au Québec? Existe-t-il des milieux innovateurs, des territoires qui se démarquent? Et à l'inverse, des territoires qui ne regroupent pas les conditions pour faire émerger le développement?

Disons, de façon générale, que la tendance vers la territorialisation de l'économie est assez bien acceptée des auteurs et intégrée dans leurs vues. Doyon base son discours des régions de concertation sur le fait qu'il faut organiser le développement par rapport aux chimies naturelles à l'intérieur des territoires et non pas sur des facteurs administratifs qui facilitent la gestion à l'intérieur de l'appareil bureaucratique. Proulx (1999) conclut au besoin d'introduire les théories du développement endogène dans l'élaboration d'un 5^e modèle d'organisation territoriale, la même idée qu'il développait pour inciter la construction des collectivités locales par une plus grande décentralisation (Proulx, 1998). Dans Proulx et Riverin, il frappe le même clou en disant que le Québec de demain doit miser sur sa diversité territoriale. Vachon et Lemieux considèrent que le succès économique ne dépend plus uniquement des ressources en place, mais de l'articulation du système productif. En somme, la théorie selon laquelle l'économie est de plus en plus liée au territoire semble applicable au Québec.

Pour ce qui est d'observer des poches de dynamisme hors des grands centres urbains où le succès économique apparaît plus évident, les auteurs s'entendent également. Là où les discours s'éloignent, c'est sur les causes. Celui qui veut que le dynamisme soit induit de l'intérieur et non pas de sources exogènes ou de déterminismes géographiques ne fait pas l'unanimité. La montée du local est un phénomène bien réel, mais pourrait être davantage dû au fait que l'État se déleste de ces responsabilités dans une économie mondiale libérale, et les succès, dus à d'autres facteurs que la prise en charge locale des conditions de développement. La possibilité pour tous les territoires locaux de rayonner là où ils sont ne semble pas être une évidence. Par contre, quelques auteurs nous montrent un Québec dont la trame est celle de multiples territoires ayant réussi à leur mesure à relever le défi du développement local ou montrant de bonnes dispositions à le faire, profitant sans doute parfois d'une bonne localisation, mais surtout d'arrangements institutionnels formels ou informels particulièrement optimaux. C'est notamment le cas de l'analyse de Proulx et Riverin.

Pour Polèse et Roy, les territoires dynamiques comme la Beauce ou les Bois-Francs sont explicable par leur situation géographique dans la zone élargie de Montréal où les forces centrifuges font se déconcentrer une partie de la production. Hors de cette zone, les auteurs considèrent qu'il n'existe que des cas isolés inutiles à expliquer. Pour Tellier, les facteurs locaux semblent moins jouer dans l'émergence du corridor de développement Beauce-Québec que sa position par rapport à New York.

Tout au contraire, Proulx et Riverin voient que le dynamisme de certains centres serait plutôt issu, de bas en haut, de l'impulsion de nombreux petits territoires dynamiques. Les territoires qui se démarquent tant au niveau de la création d'emplois que du dynamisme entrepreneurial le feraient de façon assez autonome, sans nécessairement compter sur des aides extérieures. Les corridors de développement en formation tels qu'ils nous les présentent ne sont, pour la plupart, pas intimement reliés à la géographie naturelle du Québec. Ils seraient plutôt issus de la diversité territoriale permettant à chaque espace, selon les forces qui lui sont propres, de se construire un avenir bien portant. Vachon et Lemieux remarquent que si le chemin reste encore long à parcourir pour plusieurs territoires non centraux avant que l'on puisse leur accoler l'étiquette de milieux innovateurs, ils observent tout de même que certains, dont la Côte-Nord, répondent déjà en partie aux critères pour qu'il en soit ainsi. Collin *et al.* nous montrent que les disparités que l'on observe dans la croissance économique, démographique ou dans le dynamisme entrepreneurial n'ont pas toujours à voir avec la taille des municipalités ni, dans plusieurs cas, avec leur localisation.

En fait, là sans doute où tout le monde parle de la même chose, c'est que ce potentiel d'auto-développement est dépendant de l'économie des réseaux. Les réseaux sont justement la pierre angulaire des conditions immatérielles à tisser dans une économie territorialisée. Et dans ces réseaux, les villes sont les premières interlocutrices. Car elles regroupent plusieurs des conditions optimales immatérielles dont parle Bruneau (2000) pour faire naître les synergies nécessaires au développement endogène.

On rejoint alors Tellier qui, nonobstant ses vues sur la position plus favorable du corridor de la Beauce par rapport celui de Chicoutimi, n'en rajoute pas moins que les synergies inter-centres semblent plus dynamiques dans le premier que dans le second. Polèse (1990) statuait également que la croissance de Toronto avait davantage été supportée que Montréal par un réseau plus dense d'agglomérations urbaines dans sa large périphérie. Ainsi, si l'on se fie également à Proulx et Riverin qui croient que Montréal tire davantage de sa périphérie que les flux contraires, il nous apparaît possible que la performance de la Beauce ou des Bois-Francs, expliquée par Polèse et Roy par leur présence dans la seconde périphérie de la métropole, soit plutôt le fait de l'inclusion de ces territoires dans des réseaux performants, qui le sont en raison d'un tissu urbain bien articulé.

Les difficultés vécues dans le monde rural ou dans les régions moins densément peuplées s'expliquent sans doute en partie par la faiblesse du réseau urbain. Les succès doivent ainsi être doublement appréciés. Les difficultés vécues chez certaines villes pourraient aussi en partie s'expliquer, comme le suggère Collin (1997), par un mauvais réseautage entre les différentes composantes de l'agglomération qui, si elles acquièrent de plus en plus d'autonomie au même titre que chacun des centres urbains, renforcent également leurs interdépendances.

4.3.8 Homogénéisation / hétérogénéisation des territoires

Selon ce que nous avons vu, tous les espaces sont affectés par les mêmes tendances associées à de nouveaux impératifs pour susciter le développement. Il en résulte, entre autres, une compétition entre les territoires souvent par les mêmes méthodes, nivellant ainsi les différences entre les territoires. L'homogénéisation de l'espace provoquerait aussi une dissociation du couple centre/périmétrie de même qu'un effritement de la dichotomie entre le monde urbain et le monde rural. En parallèle, la combinaison des phénomènes de spécialisation des territoires, de polarisation et de territorialisation font en sorte d'augmenter à un autre niveau le degré d'hétérogénéité de l'espace, créant d'importantes disparités entre les territoires et ce, jusqu'à l'échelle très réduite des composantes de la ville. Le portrait de l'espace québécois dépeint par nos auteurs est-il conforme à cette description?

Homogénéisation

La lutte aux disparités à l'heure de gloire de l'interventionnisme étatique n'a pas, comme le souligne Proulx (1998), eu pour résultante de les faire disparaître. C'est sans doute une des raisons qui a fait se refroidir les ardeurs. Mais comme nous l'avons vu, l'ensemble du territoire québécois est maintenant doté de bonnes infrastructures de transport, d'éducation ou encore de santé. Malgré quelques faiblesses dues à un certain relâchement politique et à un morcellement excessif des aires de gestion (Proulx, 1998, Doyon, 1999), la desserte des services publics s'est grandement améliorée. De plus, grâce entre autres aux mécanismes de transfert, le niveau de vie de la population a connu un niveling appréciable. L'uniformisation des modes de vie a eu pour conséquence l'offre d'une plus grande panoplie de services un peu partout. C'est d'ailleurs ce qui explique, selon Bruneau (2000), une partie de la montée des villes moyennes. Le niveling des modes de vie y est aussi pour beaucoup dans les profondes transformations que connaît le monde rural (Dugas, 2000).

Nous avons également vu que la plus grande ouverture sur le monde, notamment depuis l'accord de l'ALENA (Côté, 1996), affecte tous les territoires même si les possibilités de s'y intégrer ne sont pas égales d'un à l'autre. Cela apparaît sans doute de façon plus évidente en milieu urbain, mais l'analyse de Dugas (2000) montre que le monde rural est aussi appelé à s'adapter aux grandes mutations économiques mondiales. D'un point de vue plus théorique, Tellier (2000) indique que l'ensemble de l'espace québécois est influencé par les forces émanant de l'urbexplosion new-yorkaise, la non inclusion de la grande périphérie québécoise à l'aire de rayonnement de la mégapole n'en affectant pas moins ces territoires en marge.

Dans toutes les régions du Québec, les forces de centralisation occupent une place importante dans le remodelage de l'espace. Plusieurs auteurs dont Collin *et al.* montrent que les villes québécoises sont affectées par les mêmes tendances que les villes nord-américaines, quoique de façon moins alarmante, par exemple la

détérioration urbaine ou l'étalement urbain. Il semble également qu'aucune des régions administratives ne soit totalement épargnée des difficultés de développement comme le montre la carte de la marginalité économique de Dugas (2000).

Les changements dans toute une gamme de relations entre les territoires font notamment en sorte de diluer substantiellement la dichotomie entre le monde rural et le monde urbain comme ce fut jadis le cas (Proulx, 1999). Bruneau (2000) montre comment le desserrement urbain fait en sorte d'étendre l'influence de la ville bien au-delà de l'espace qui est généralement considéré comme ayant des caractéristiques urbaines.

Plusieurs auteurs cherchent également à voir ce qui reste de la relation centre/péphérie très bien établie dans l'organisation fordiste. Un premier regard peut d'abord être porté vis-à-vis l'agglomération montréalaise, qui regroupe à elle seule près de la moitié de la population québécoise, et le reste du territoire. Pour Polèse et Roy, rien n'a vraiment changé. Montréal agit comme place centrale pour tout le Québec et les relations jouent dans les deux sens. Selon eux, le continuum urbain-rural est graduel, selon le modèle Von Thünen. Bruneau (2000) conçoit qu'en ce qui a trait à l'attraction des populations et des activités, le modèle centre/péphérie s'applique encore. Par contre, son discours rejette celui de quelques autres lorsqu'il analyse les relations que les divers territoires entretiennent entre eux. Proulx et Riverin observent que Montréal ne semble pas grandement profiter de sa péphérie, une partie des forces centripètes étant déviées vers d'autres centres que la métropole. Les statistiques de Côté (1996) montrent un déficit dans la relation entre Montréal et sa péphérie. Ses conclusions sont claires : Montréal n'est pas le centre unique autour duquel se structure l'économie québécoise. Les régions non-métropolitaines, pouvant être considérées comme la péphérie identifiée par Polèse et Roy, ne transigent pas nécessairement avec Montréal, en fait, moins qu'avec des intermédiaires ailleurs au Québec ou ailleurs dans le monde. Nous avons par contre déjà vu que Montréal, en tant que métropole canadienne, entretenait une grande partie de ses relations avec l'Ouest du pays. En somme, disons que s'il l'a déjà été, le modèle centre/péphérie, avec Montréal comme centre et le reste du pays comme hinterland, ne se présente pas aujourd'hui selon tous les traits purs de la théorie.

Pour ce qui est des autres relations centre/péphérie, plusieurs indices nous laissent à penser qu'il y a bel et bien des transformations même si toute la logique traditionnelle n'est pas disparue. Cette dichotomie de plus en plus décolorée entre rural et urbain est déjà un signe du bouleversement de certains aspects relationnels traditionnels, les deux types de territoires tendant maintenant à s'interpénétrer, renouvelant leurs modes de complémentarité. Proulx (1999) soutient que les types de relations que les divers centres du Québec entretiennent avec leur milieu environnant font aussi partie des caractéristiques qui projettent l'image d'un espace très diversifié. Il y aurait ainsi plus d'un schéma décrivant les liens qui unissent ces deux entités territoriales que l'on considère encore, peut-être à tort, comme en opposition l'une avec l'autre. Pour Collin (1996), notre période marque la fin de la classique relation centre/péphérie, à tout le moins en ce qui a trait à la relation entre le centre historique et ses banlieues. Plusieurs auteurs soulignent le fait que les relations

horizontales entre les centres l'emportent souvent sur les relations verticales entre le centre et son arrière-pays. Par contre, il est clair dans l'esprit de Dugas que les municipalités rurales proches des villes sont fortement liées à elles, ne serait-ce que du point de vue de l'emploi.

Il semble qu'effectivement, sous plusieurs aspects, l'espace québécois tend à s'homogénéiser. Et comme le soulèvent Collin *et al.*, le MAMM ou Doyon, les recettes de développement deviennent elles aussi plus homogènes. Couplées à l'éclatement des découpages territoriaux, l'addition provoque souvent une compétition stérile entre les composantes d'un même territoire, notamment entre les composantes d'une même agglomération. Entre les composantes des agglomérations comme entre les différentes villes, le partage des fonctions ne semble plus aussi clair, toutes ayant la possibilité de se doter des services préalablement réservées à d'autres.

Hétérogénéisation

Pourtant, le phénomène d'hétérogénéisation de l'espace est aussi à l'œuvre. Si les forces de polarisation jouent sur l'ensemble du territoire, la résultante est bien une différenciation croissante entre territoires denses et territoires clairsemés. La territorialisation de l'économie dont nous avons soulevé les principaux aspects montre bien que ce sont avant tout les territoires centraux qui regroupent les conditions plus optimales pour l'occupation par les personnes et les activités économiques de l'espace. Les phénomènes dans le sillage du couple polarisation-territorialisation sont la spécialisation des territoires et la ségrégation de l'espace, génératrices de disparités. Déjà présente pour des raisons historiques ou biophysiques, la diversité territoriale devient une donnée de plus en plus incontournable.

L'œil sur l'ensemble de l'espace québécois, Polèse et Roy perçoivent que la spécialisation suit le modèle Von Thünen, Montréal accaparant le rôle de desserte des services, suivie de couronnes manufacturières, puis d'un jardin maraîcher où l'utilisation du sol est de plus en plus extensive. Dans ce portrait, les auteurs observent bien entendu des disparités, la principale étant que tout semble mieux aller pour le centre que pour la vaste périphérie. Les autres pointes d'optimisme sont les villes capitales dont le rôle est particulier sans pour autant changer la structuration de l'ensemble, alors que le reste leur semble en déclin relatif. Or, chez tous nos autres auteurs, sans qu'ils nient le rôle moteur de la métropole, dépeignent un tableau un peu moins grossier. Plusieurs des études nous montrent qu'il existe bien des différences entre la métropole et les territoires non métropolitains. Par contre, il semble qu'elles soient insuffisantes à se faire une représentation du Québec.

La loupe un peu plus précise, Proulx et Riverin nous présentent un Québec composé de plusieurs centres, largement autonomes par rapport à Montréal, entre lesquels d'assez fortes disparités existent en ce qui a trait au dynamisme économique. En fait, selon leur analyse, Montréal ferait plutôt piètre figure dans le lot eu égard aux investissements consentis. Mais la métropole n'est pas seule dans ce cas, Trois-Rivières étant

probablement un des exemples les plus parlants. La carte du dynamisme entrepreneurial développée par Riverin montre tout d'abord que de grandes différences sont présentes entre les territoires de même qu'il existe un salut hors de la région métropolitaine. Pour Collin *et al.*, l'économie du Québec est avant tout la somme d'agglomérations urbaines qui forment un ensemble disparate du point de vue de nombreux indicateurs. L'analyse de la structure de l'emploi dans les agglomérations réalisée dans cette étude montre à la fois des différences dans les performances ainsi que la spécialisation de certaines dans un secteur ou l'autre de l'économie. Si en moyenne le monde rural performe moins bien que les villes, il s'agit également d'un milieu hétérogène, tant au niveau de la démographie, des activités économiques, de l'emploi ou des revenus, qui parfois même s'en tire mieux que les territoires urbains (Dugas, 2000).

Avec raison sans doute, Montréal retient une grande partie de l'attention du MAMM, mais le Ministère accorde aussi de l'importance aux autres agglomérations urbaines du Québec. Il estime entre autres que Montréal, Québec et l'agglomération de Hull ont chacune un rôle distinct, ménageant également ses considérations aux pôles régionaux de Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi-Jonquière. Montréal se spécialise comme centre de haute technologie, concentre les institutions financières, demeure une plaque tournante pour le transport des personnes et des marchandises et reste l'antenne majeure de direction au Québec. Les positions sont moins tranchées quant au fait qu'elle constitue la passerelle majeure vers le reste du monde, notamment en raison des bémols soulevés par l'analyse de Côté (1996), mais convenons qu'elle est bien outillée pour ce faire et qu'elle porte déjà la moitié des activités économiques. Personne ne nie le rôle de direction publique de Québec. Hull est aussi associée aux services publics par son association à l'agglomération d'Ottawa, mais compte de plus en plus sur une diversification de son économie. Quant aux autres pôles, notamment les capitales régionales, répétons qu'elles sont des places centrales pour leur espace régional avec tout le lot de services que cela comprend et qu'elles possèdent un bon degré d'autonomie. Du reste de leur économie, Côté (1996) signale que les régions non métropolitaines sont historiquement spécialisées dans l'extraction et la transformation des matières premières.

S'il y a un contraste entre le cœur du Québec et sa périphérie, c'est sans doute ce point qu'il faut relever. Il n'explique pas tout, comme nous le montrent les divers indicateurs socio-économiques. Les différences se perpétuent ou se créent sur un cadre hérité du passé qui n'est qu'en partie bousculé. L'image de Polèse et Roy n'est pas tout à fait fausse, mais elle marque principalement les macro-différences. Une des régularités spatiales dégagées par Tellier (2000) concernait d'ailleurs la décroissance des emplois reliés aux ressources naturelles de la périphérie au centre. Là où le portrait de Polèse et Roy semble manquer de finesse, c'est dans l'identification des têtes meneuses du Québec. Sur ce, il nous semble que Montréal n'est pas le centre de l'univers.

À une échelle plus grande, plus précise, les disparités et la spécialisation des territoires apparaît de façon plus évidente. Le regard que porte Proulx (1999) sur les MRC fait ressortir la diversité qui est telle, selon lui, qu'il semble même difficile d'établir une classification des territoires supra-locaux.

Le continuum urbain-rural tel que décrit par Bruneau (2000) dans son analyse du desserrement urbain suit une logique de spécialisation des territoires. Les espaces centraux, de façon plus particulière pour Montréal mais aussi dans les autres agglomérations, subissent les effets d'une dévitalisation, de l'exode d'une partie de leur population et d'une partie de leurs activités économiques. Selon Tellier, les centres de la grande région du Bas Saint-Laurent montrent de véritables décroissances plutôt que de faibles croissances comme c'est souvent le cas dans les villes nord-américaines. En même temps, les centres récupèrent de façon plus prononcée les activités reliées à la finance, à l'immobilier, à l'assurance et autres services supérieurs.

Collin *et al.* et Collin (1997) nous indiquent cependant que la banlieue n'est pas en reste. Dans la majorité des agglomérations urbaines, plus d'un centre polarisateur voit le jour ou renforce sa position en gagnant toujours plus d'autonomie par rapport au centre historique. Si elles n'atteignent pas le stade de technocentres, ces banlieues traduisent la spécialisation de l'espace, non pas uniquement au regard de la proportion des emplois par grand secteur de l'économie, mais également, plus finement, au regard de la production ou du type de services dispensés. Dans le cas de Montréal par exemple, la CUM-ouest se spécialise dans les industries du secteur « électronique, électrique », les entreprises de « machinerie et transport » sont principalement localisées à Longueuil, le secteur « chimie, caoutchouc, plastique » caractérise la couronne sud, alors que les industries de haute technologie se concentrent à Ville Saint-Laurent et dans la CUM-ouest (Collin, 1997). L'auteur nous indique également que cette spécialisation, résultante d'une déconcentration de l'emploi, caractérise également le secteur tertiaire. C'est d'ailleurs à partir du phénomène de spécialisation fonctionnelle de l'espace métropolitain que Collin a développé une typologie des territoires de l'agglomération.

Les disparités ne sont pas seulement fonctionnelles. L'étalement urbain, dans un Québec où la population utilise son espace de façon extensive, fait en sorte de traduire spatialement les disparités économiques et sociales. Les problématiques sociales se concentrent dans les anciens quartiers, alors que la classe moyenne et supérieure, malgré quelques poches au centre, choisit massivement les nouvelles banlieues. Bruneau (2000) nous donne un large éventail des caractéristiques de la population et de l'économie qui traduisent cette ségrégation de l'espace, que ce soit la répartition des niveaux de scolarité, de revenus, de l'emploi ou encore la provenance de la main-d'œuvre. Cela est particulièrement vrai pour les grandes agglomérations, mais Collin *et al.* observent qu'il s'agit également d'une réalité touchant les agglomérations moyennes. Cette répartition de la population et des activités a plusieurs conséquences et est au cœur du problème des inéquités fiscales et d'aménagement du territoire sur lesquels les réformes gouvernementales actuelles tentent de se pencher.

Une situation équivalente prévaut pour le monde rural comme nous le décrit Dugas (2000) à la différence près que ces disparités s'inscrivent à une plus grande échelle, celle du Québec. Ainsi, par exemple, la répartition inégale des emplois en services se calque à l'armature urbaine, les revenus des municipalités rurales sont plus élevés lorsque le ratio population urbaine/population rurale est plus élevé dans la MRC et les revenus plus élevés se retrouvent dans les municipalités rurales de plus grande taille. Les municipalités en déstructuration tant au niveau de l'exode de leur population que des difficultés économiques, se retrouvent en majorité à la marge de l'écoumène et principalement dans les zones forestières où le potentiel agricole est faible.

4.4 Validation de l'hypothèse générale

Au départ, nous avons estimé que l'évolution de la dynamique spatiale au Québec était le reflet des mutations en cours dans le reste du monde occidental. À la lumière des informations qu'il nous a été donné d'étudier, il apparaît que cette affirmation, si elle est loin d'être fausse, doit tout de même être nuancée. Ce que l'on constate, c'est que l'ensemble des tendances au changement font bel et bien des percées dans l'économie du Québec. Cependant, les transformations spatiales qui en résultent n'ont pas toutes le même degré d'avancement, ne sont pas toujours aussi clairement visibles, même si grossièrement l'économie et l'organisation spatiale qui lui sous-tend s'orientent dans la voie que nous avons décrite pour le reste du monde occidental. Déjà, la réserve de certains auteurs à tenir le discours de changements radicaux nous apportait des indices en ce sens. En somme, si le Québec est tout à fait influencé par les mutations économiques et sociales en cours, il ne s'agit pas d'un territoire économique à la frange avancée des nouveaux patterns d'organisation de l'espace. Sans répéter les détails, ce qui suit présente une synthèse des éléments qui ont porté notre analyse vers cette conclusion.

La polarisation des populations et des activités économiques est toujours soumise à la friction de l'espace

Nous avons vu que la conséquence la plus tangible de la réduction de la friction de l'espace était la polarisation. Effectivement, les forces polarisatrices sont bien présentes au Québec en raison d'une plus grande flexibilité spatiale, mais leur effet est davantage senti sur les espaces régionaux puisque, du point de vue de l'ensemble de l'espace provincial, la distance exerce toujours un effet de rigidité dans la structuration du territoire. Malgré toutes les facilités de communication, on conçoit toujours le Québec comme un espace périphérique à l'est américain dominé par New York. L'armature urbaine ne montre pas des signes évidents que l'affranchissement du poids de la distance soit tel qu'il puisse bousculer autre mesure le système urbain. Il semble au contraire qu'elle tend à se consolider dans la plupart des parties du Québec et ce, malgré le fait que la contre-partie de la polarisation, la décroissance démographique de certains territoires, se joue, elle, à l'échelle du Québec en entier. Les analyses de la base économique des villes et des régions ne renvoient pas l'image soit d'un territoire où seuls les villes très centrales performent, ni d'un territoire où les activités modernes, footlose, auraient pu rejoindre toutes les parties de l'écoumène.

C'est dans un espace plus restreint que l'on sent véritablement le pouls de la polarisation ainsi que de la déconcentration des activités et de l'étalement urbain, phénomènes directement attribuables à l'augmentation de la mobilité. Ces facilités de transport et de communication, outre que permettre aux pôles d'investir plus largement leur hinterland, leur permettent également une plus grande autonomie les uns par rapport aux autres. En langage moderne on pourrait dire qu'il est possible pour eux de se « brancher ». Cette autonomie vaut aussi pour les composantes des pôles, entre autres l'autonomie des banlieues sur le centre historique d'une agglomération.

C'est aussi davantage sur l'espace régional que l'on perçoit la banalisation du rôle des sous-centres, l'une des conséquences de la polarisation, sur laquelle s'est en partie appuyé le dynamisme renouvelé des villes moyennes. Le rôle de celles-ci n'a pas été banalisé dans l'espace provincial pourtant hautement polarisé par Montréal. Au contraire, nous avons vu que le tassement de la croissance métropolitaine s'est faite à leur profit. En ce sens, la polarisation se présente au Québec d'une manière polycentrique et, pour plusieurs des centres, polynucléaire.

L'ensemble des territoires québécois sont influencés par la mondialisation de l'économie et la montée du post-fordisme, mais leur capacité d'adaptation est modérée, comparativement à d'autres territoires du monde occidental, et inégale dans l'espace.

Sur un Québec historiquement tourné vers l'extérieur, l'accélération des échanges internationaux a rejoint l'ensemble des activités économiques sur l'ensemble du territoire, principalement par l'abaissement marqué des frontières économiques au cours des dernières décennies. L'État québécois intervient davantage dans l'économie quoique la pente libérale est bien sentie dans son approche plus accompagnatrice, plus facilitatrice, plus enclue aux dérèglements et au soutien plus marqué de ceux qui gagnent déjà par rapport à une approche traditionnelle de soutien à ceux qui sont hors course. Au Québec comme ailleurs, la mondialisation est avant tout une affaire urbaine. On note que les échanges couvrent maintenant un plus vaste territoire en Amérique du Nord même si les liens avec le nord-est américain sont toujours les plus importants et que les échanges avec l'Europe gagnent en importance. Dans le lot, les régions non métropolitaines semblent bien s'être adaptées au contexte de libre-échange et ce, sans avoir systématiquement recours à des intermédiaires dans la métropole. De ce point de vue, la mondialisation souvent perçue comme un mouvement pouvant avoir cours indépendamment des lieux remplit en partie ses promesses.

En comparaison à d'autres territoires sur le continent, la capacité du Québec d'y prendre part est par contre modérée. Sur son territoire, cette capacité est aussi inégale. Le Québec en général a perdu des plumes, a subi les effets d'une relative marginalisation dans le glissement vers l'ouest du centre de gravité de la population nord-américaine, alors qu'il était déjà considéré comme périphérique à l'agglomération newyorkaise. Cette situation a entre autres provoqué le déclassement de Montréal par rapport à Toronto et, dans la foulée, l'exode

d'une partie de ses tentacules vers l'extérieur, de son tertiaire moteur et notamment des fonctions tertiaires à vocation extra-régionale, de même que le gonflement du défi à relever pour les territoires hors de l'axe du Saint-Laurent. Malgré une bonne capacité à transiger dans la langue dominante, le Québec est relativement isolé d'un point de vue culturel. Les flux de cette économie mondiale privilégient avant tout les très grandes agglomérations. Or, sur ce, le Québec doit nécessairement être très modeste.

La nouvelle économie n'est pas uniquement mondialisée, mais voit ses actifs se modifier dans la montée du post-fordisme. Cette transition, nous l'avons vu, s'accompagne souvent d'une situation de crise sociale et économique dépassant la simple conjoncture. On sent bien que l'industrie québécoise, supportée par l'État, tente de s'y tailler une place dans son discours de modernisation, de reconversion, d'informatisation ou de haut savoir, alors que la société est secouée par le chômage ou le désengagement de l'État en plein dilemme face aux finances publiques.

Nos auteurs perçoivent que, parmi quelques autres villes nord-américaines, Montréal réussit assez bien sa reconversion industrielle. Certaines des difficultés observées seraient attribuables au fait que les secteurs traditionnels connaissent effectivement un déclin. Cette baisse de vitalité touche certaines industries manufacturières localisées dans les centres urbains tels le textile, la chaussure, le transport ferroviaire, etc. Il semble qu'elle affecte particulièrement les régions non métropolitaines historiquement reliées à l'extraction des ressources. Par contre, on relève de bonnes performances même dans les branches classiques de l'économie québécoise, ce qui pourrait indiquer que la fin du fordisme n'est pas pour demain et recèle encore des profits dans son sac, ou que ces industries, quelle que soit l'étiquette qui leur est accolée, ont tout de même la possibilité d'adapter leurs produits et leurs modes de production aux nouvelles exigences. Sans plus de données que notre connaissance générale, notre position là-dessus serait mitoyenne entre les deux possibilités. Les mécanismes engageant l'innovation sont au cœur du post-fordisme et il apparaît que sur ce point, plusieurs des difficultés économiques vécues proviennent de la faiblesse des réseaux d'innovation qui permettraient au développement d'être auto-entretenu sur les territoires. En somme, l'économie québécoise est bel et bien appelée à changer mais ses réponses ne sont pas suffisamment promptes.

La tertiarisation de l'économie est présente sur tout le territoire québécois, mais de façon plus marquée dans les localisations centrales.

L'économie du savoir fait augmenter de façon significative les actifs dans le secteur tertiaire de l'emploi. Au Québec, c'est effectivement ce secteur qui connaît les plus fortes croissances et de façon générale, cela est vrai pour tous les types de territoires. Ces emplois, et de façon plus évidente encore pour les emplois du tertiaire moteur, ont tout de même tendance à se concentrer dans les centres, principalement les plus importants. Cette tendance est également bien visible au Québec. Montréal a renforcé sa position de centre de services pour le Québec. De façon moindre, plusieurs autres agglomérations ont également vu s'accroître leur

rôle de dispense de services. Si le monde rural a aussi connu une croissance de l'emploi tertiaire, celle-ci est plus forte pour les municipalités proches des villes.

Les mouvements de déconcentration et de concentration sont mus au Québec par les mêmes logiques que dans le reste du monde occidental, mais leurs effets sont moins marqués.

Le secteur manufacturier est principalement touché lorsqu'il s'agit de déconcentration. Certaines catégories d'activités ou certaines couches de la population se sentent à l'étroit dans le centre des agglomérations. Par contre, leur diffusion sur le territoire à partir du centre historique a pour premier effet d'élargir l'assiette spatiale de la ville et, de façon moins importante, de rejoindre d'autres centres moins importants mais dans un rayon relativement réduit. Ce mouvement centrifuge cause des difficultés aux centres quant au repositionnement de leurs fonctions, notamment pour Montréal puisque la moitié de l'activité économique a lieu dans l'agglomération qui porte son nom. Cependant, la vieille ville s'en tire mieux que plusieurs autres en Amérique du Nord. Les mouvements de concentration touchent principalement les entreprises du secteur tertiaire moderne ainsi que les activités de direction. On observe par contre une assez bonne répartition de ces tâches entre les différentes agglomérations. Enfin, nous avons vu que la production en période post-fordiste devenait davantage un phénomène urbain qu'un pan laissé à la périphérie. Il nous apparaît que là-dessus, le Québec présente encore de nombreux traits fordistes.

L'État québécois sent son rôle se transformer dans l'animation du développement mais reste encore très présent.

Si l'État québécois est lui aussi affecté par la recrudescence libérale et par la montée du local, en particulier des villes, dans l'animation du développement économique, nous avons vu qu'il reste très présent et que ses intentions ne prennent pas toujours forme. Les pouvoirs dévolus aux échelons inférieurs sont souvent assortis d'un contrôle central qui ne permet pas toujours aux spécificités locales de s'exprimer. Le morcellement du territoire pourrait être une des raisons qui limite le relâchement des rennes de la gouverne québécoise.

L'économie québécoise est elle aussi de plus en plus territorialisée, laissant émerger de nouveaux territoires dynamiques, mais sa structuration passe avant tout par des synergies urbaines.

La tendance à la territorialisation de l'économie semble un fait incontournable même si, comme nous l'avons vu dans l'analyse de la base économique du Québec, plusieurs territoires sont encore tournés vers les secteurs traditionnels pour lesquels la logique de développement pourrait encore fortement répondre aux paradigmes fordistes, où les synergies territoriales ont moins à jouer, où les facteurs exogènes dominent. La géographie s'impose toujours, les localisations centrales étant à priori avantagées. La territorialisation base sa force sur la capacité de mise en réseau dont les assises sont les villes. Ainsi n'est-il pas surprenant de constater que les régions à succès, dans des lieux « inusités », sont le plus souvent de celles bien pourvues dans l'armature

urbaine et qu'au contraire, les régions qui connaissent des difficultés ne possèdent que peu de ces noeuds pour faire se converger les synergies.

Les manifestations spatiales d'homogénéisation et d'hétérogénéisation de l'espace se présentent avec moins d'acuité au Québec.

L'espace québécois montre effectivement la plupart des signes d'homogénéisation et d'hétérogénéisation. Par contre, certains apparaissent être la prolongation d'un passé davantage que la manifestation de conditions nouvelles. On ne rase pas si facilement l'histoire malgré la vigueur des mutations en cours. Les tendances au Québec apparaissent avec moins d'intensité, y compris les effets négatifs tels l'étalement urbain ou la dévitalisation des centres vécus plus durement chez nos cousins du sud. Difficile par contre de juger du degré de compétition stérile que se jouent des territoires dotés de façon similaire en infrastructures, en services et en ressources. Mais on sait qu'une bonne partie du discours sur le morcellement municipal est porté par ce constat.

Nous avons vu que le modèle centre/périmétrie au Québec n'est pas relégué aux oubliettes. Si la base économique de ce qu'étaient centre et périphérie colle encore au passé, l'analyse de leurs relations montre que chacun se ménage de plus en plus d'autonomie par rapport à l'autre.

La santé économique du Québec ne repose cependant pas sur quelques places centrales seulement, comme cela est la tendance dans le monde occidental. Les grosses têtes meneuses ont un grand rôle à jouer, bien sûr, mais l'impulsion du développement ne leur est pas exclusive. Le Québec est loin de ressembler à un territoire où certaines places centrales seulement performent dans une mer périphérique. Le poids des villes dans son économie est incontournable, mais leur dynamisme n'est pas étranger à la richesse de leur hinterland. De même, aucune région du Québec ne peut se dire blanche de toute périphérie moribonde.

Un autre couple célèbre, urbain et rural en ménage, a vu sa relation pâlir, à mesure que l'un et l'autre se distinguent de moins en moins bien. Cela est dû au nivellement des modes de vie ainsi qu'à la pénétration toujours plus loin de la ville vers les territoires périphériques.

La spécialisation des territoires est un phénomène senti. Cela est particulièrement le cas à l'échelle des agglomérations urbaines. Cette spécialisation se manifeste avant tout dans les caractéristiques sociales des différents territoires et c'est d'ailleurs un des principaux leitmotiv de la réorganisation municipale. Par contre, en comparaison avec d'autres territoires, des villes américaines tout spécialement, les villes québécoises montrent davantage de mixité. Les activités économiques tendent aussi à se regrouper selon certaines branches, mais sans pour autant former des blocs distincts, des technocentres. Au regard de l'ensemble du Québec, il est clair que l'histoire a encore beaucoup à faire dans la spécialisation de ses villes et de ses

régions. Le phénomène semble se renforcer, par exemple la position de Montréal dans les activités hightech ou encore du secteur tertiaire moteur.

La question des disparités à toutes échelles, à tous égards, a été longuement discutée et apparaît comme un phénomène incontournable. Elles étaient présentes en période fordiste et s'accentuent à mesure que l'économie se transforme. Certaines de ces disparités, mais pas toutes, suivent une certaine configuration dans l'espace. Par exemple, les disparités de revenus augmentent généralement du centre de l'agglomération vers la banlieue, puis décroissent graduellement vers la périphérie plus lointaine. Par contre, le dynamisme économique des villes se présente de façon plus éclatée sur le territoire québécois.

Conclusion

La dynamique spatiale du Québec a changé. Elle a changé parce que la Belle Province n'est pas une bête solitaire. Historiquement ouverte vers l'extérieur, son économie est de plus en plus intégrée au reste du monde, en particulier au bloc nord-américain, lui-même bousculé dans ses habitudes économiques qui changent la relation à l'espace sous plusieurs aspects. Ainsi, le Québec est un miroir où se reflètent plusieurs tendances dans l'économie occidentale.

Certains de ces changements désavantagent le Québec. Le glissement du centre de gravité nord-américain vers l'ouest accentue la position périphérique du Québec. Que ce soit là aussi la raison du déclassement de Montréal par rapport à Toronto ou qu'il soit expliqué par la montée en force des milieux d'affaires francophones ne change rien au résultat : Montréal n'a pas tout perdu mais ses devoirs de métropole sont maintenant avant tout envers la province du Québec. La tâche du redressement de l'économie québécoise se voit augmenter du fait que ses filières traditionnelles, à première vue à tout le moins, s'écartent lentement de la direction des jeunes secteurs forts de la nouvelle économie. En toute chose les exceptions existent, mais Montréal paraît bien légère dans cette économie qui privilégie les réseaux de grandes villes. Enfin, si la distance n'est plus un obstacle pour New York, force est de constater que la géographie québécoise ne peut pas encore en faire abstraction.

Voilà des raisons qui font en sorte que se présentent avec moins d'acuité au Québec les transformations dans la dynamique spatiale. Par contre, seule leur vigueur est remise en cause, car la dynamique spatiale québécoise montre partout des signes de changements allant dans le sens des mutations du monde occidental.

Conclusion générale

Le sujet comme la réflexion qu'on en fait ne sont pas nouveaux. Comme par les décennies précédentes, intellectuels et politiciens se sont penchés sur l'étude de la dynamique spatiale de développement du Québec. On cherche toujours à identifier les forces qui influencent la localisation des activités économiques et des personnes sur le territoire. On tente d'intégrer cette connaissance et les particularités québécoises sous la forme de modèles qui aident la gestion de l'organisation territoriale.

Quelques raisons ont fait les esprits se questionner ces dernières années. On pense premièrement que les changements qui sont en cours dans le monde occidental affecteraient également le Québec et viendraient remettre en question l'application des modèles d'organisation du passé. De plus, certains problèmes ou bien récurants, par exemple les disparités spatiales, ou qui apparaissent nouveaux, les problèmes de gestion des agglomérations urbaines entre autres, incitent à nouveau la réflexion. De plus, le thème de la nouvelle économie qui bat les grands titres des quotidiens force nos leaders à se donner de nouveaux objectifs économiques auxquels ils attachent des réformes.

On parle plus facilement des changements dans l'économie que des répercussions de ceux-ci sur l'organisation territoriale. Il semble plus facile, par exemple, de dire que l'économie est mondialisée et que tous les territoires sont touchés que de juger des répercussions spatiales d'un tel phénomène. De même, il semble plus facile de saupoudrer des programmes et des services sur le territoire que de se doter d'une vision d'ensemble. Or, nous avons vu que l'exercice semble nécessaire au Québec pour mettre en valeur les interdépendances et les complémentarités des différents territoires qui composent le Québec.

Notre travail de recherche a tenté de débroussailler ce qui, dans l'économie contemporaine du monde occidental, affecte la dynamique spatiale de développement et de situer ensuite la situation du Québec par rapport à ces grandes tendances.

La dynamique spatiale de développement du monde occidental a subi de profondes transformations. Son évolution, à grands coups de progrès techniques et technologiques, a mené à un basculement assez soudain dans les paradigmes de création de la richesse économique. Les actifs de l'économie ont en grande partie changé et son déploiement dans l'espace est maintenant mû par de nouvelles règles. Celles-ci ne font pas en sorte de simplifier la carte économique des territoires, au contraire, d'autant plus que le nouveau système

n'est pas encore à maturité. La nouvelle économie post-fordiste, mondialisée, s'accommode bien de la diversité en parallèle avec de fortes tendances de fond.

Le combat mené contre la distance pour le rayonnement des activités économiques, s'il n'est pas terminé, a tout de même eu pour résultante de la placer parmi toute une kyrielle d'autres facteurs de localisation. Même sans tout le poids de la distance auquel l'économie a jadis été contrainte avec force, l'économie est toujours fortement liée à l'espace. Les raisons seulement qui la lient sont transformées.

Le temps est sans doute un des facteurs de localisation les plus importants. Le temps doit être géré comme les stocks, le temps doit être considéré tout comme l'innovation des produits eux-mêmes. Or, le combat contre le temps semble plus complexe à mener. Pour réduire la distance, proximité ou amélioration des modes de communications apparaissaient comme les seules voies possibles. Pour réduire le temps, il s'agit encore de solutions possibles et utilisées, mais s'ajoutent plusieurs stratégies où le génie humain est davantage mis à contribution; savoir, information, organisation, interrelation, création, innovation.

Dès que l'on place le génie humain en plus forte demande, on voit alors se transformer les effectifs du système productif, croître le secteur tertiaire. Dès qu'il ne suffit plus de produire, mais vite et toujours mieux, on voit alors apparaître des stratégies d'intégration et de désintégration des entreprises pour mieux s'adapter à la demande et pour être mieux en mesure de gérer la production et l'innovation. Dès que l'économie fait fi des frontières, les régulations nationales perdent de leur importance et de leur poids, léguant à l'échelon local le plus grand soin de tisser les liens et de gérer les balises de l'économie qui mijote. Dès que le système local - ses effectifs, son organisation davantage que ses ressources brutes - devient la référence, on parle alors de territorialisation de l'économie. Dès que la matrice d'organisation d'un territoire devient un élément clé, certains se démarquent et rafleut la mise. Dès lors que certains gagnent, d'autres sont exclus. Dès que ces mécanismes de différenciation entre les territoires apparaissent, naissent aussi des réseaux privilégiés, des localisations optimales. Et dès lors que l'on touche cette corde sensible, on parle alors avant tout d'une économie urbaine, puisque ce sont avant tout les villes qui ont la masse critique des connections, des services et de la main d'œuvre spécialisée pour faire accélérer les flux et remporter la bataille sur le temps.

Bien sûr, la nouveauté n'est pas dans le fait que l'économie soit très liée à la ville. Citons certaines des principales transformations. Une des premières manifestations de changement est sans doute en relation à la taille de certaines; les mégapoles dominent l'économie mondiale et leur pouvoir n'a pas nécessairement à voir avec la force de leur arrière-pays. Elles croissent en relation horizontale avec d'autres villes et transforment même les relations qu'elles entretiennent avec la nation où elles se trouvent. Mais à toutes échelles, les villes acquièrent de plus en plus d'autonomie; les unes par rapport aux autres, la ville par rapport à son hinterland. De plus, puisque la production elle-même change, tant dans son organisation que dans les produits qu'elle crée, la ville tend à récupérer une partie de la production qui avait été délocalisée en périphérie en période

fordiste. Des villes à l'intérieur de la ville se forment, des niches spécialisées, des forteresses plus ou moins en lien avec le reste de l'agglomération. La forme des villes se transforme également, en tentacules le long des voies de communication alors que bien des centres historiques souffrent de rigidité pour bien des types d'activités. Les populations elles-mêmes se réorganisent dans la ville, s'assemblant qui se ressemble, sur une assiette spatiale toujours plus étendue.

Hors de la ville et dans certaines de ses composantes, on se sent exclu d'un système qui bat en parallèle. Les disparités se creusent. Il y a les territoires qui avancent au rythme de la nouvelle économie, une course à l'innovation, et les autres qui étirent le paradigme fordiste. Bien sûr, il y aura toujours des exceptions et l'étiquette urbaine n'arrangera pas tout dans tous les cas. Mais voilà les grands traits.

Le Québec ne fait pas bande à part dans le monde occidental. Ainsi, l'ensemble des mutations en cours affectent son économie et son organisation spatiale. Par contre, des considérations historiques, géographiques et économiques font en sorte que les transformations en cours ne sont pas aussi marquées qu'elles le sont ailleurs dans le monde occidental.

Notre analyse nous a permis de nous positionner quant à certains débats.

Premièrement, nous avons démontré que la distance exerce toujours une forte pression sur le déploiement et la polarisation des activités au Québec. Cela brise les rêves de certains qui cherchent des solutions aux problèmes de développement des régions non centrales, mais limite également la très forte polarisation à l'échelle de la province. L'augmentation de la mobilité a eu davantage de répercussions à une plus grande échelle. Ainsi, les forces polarisatrices sont davantage ressenties à une échelle régionale sur un territoire, où, historiquement, un large oekoumène a été investi des activités humaines.

Cela fait en sorte – voilà le sujet d'un second débat – que le dynamisme économique ne se concentre pas uniquement autour de certaines grandes localisations centrales. Les villes moyennes du Québec performent de façon inégale, mais en général on considère qu'elles font tout aussi bonne figure par rapport aux grandes localisations centrales. L'espace se polarise au détriment de la périphérie de plusieurs villes sans pour autant prétendre que la force d'attraction des plus grandes ne rejoue pas les coins les plus isolés. Montréal n'est pas en reste dans cette histoire concentrant déjà la moitié des effectifs québécois. Par contre, si elle joue un rôle important dans l'économie du Québec, elle n'est pas l'unique planche de salut. Nous avons d'ailleurs vu que sous certains aspects, elle mène seule sa barque et que les entreprises régionales arrivent désormais mieux à se passer de son intermédiaire. La réalité économique du Québec est tout simplement polycentrique.

Comme dans notre analyse pour le monde occidental, le dynamisme économique au Québec s'appuie de plus en plus sur les structures locales. Tant de diversité territoriale ne peut que résulter en des disparités. Le

dynamisme est parfois ponctuel, mais le plus souvent présent là où il existe des réseaux urbains plus développés. Les performances du monde rural se calquent grossièrement à l'armature urbaine. Le développement de plusieurs localités éloignées des centres est difficile et tout laisse à penser que les conditions ne permettront pas un revirement de situation, à moins peut-être de changer les indicateurs de performance.

Sous plusieurs aspects, l'économie québécoise porte davantage les traits fordistes avec une forte présence des filières traditionnelles. La croissance relativement marquée du tertiaire moteur est un des signes parmi d'autres que l'économie tend cependant à changer. Certaines régions mieux que d'autres réussissent leur reconversion industrielle. On souligne là-dessus les bonnes performances de Montréal même si les effets de déconcentration industrielle viennent assombrir les résultats finaux de ses performances. Par contre, il ne faut pas oublier et prendre pour rétrogrades les entreprises des secteurs traditionnels puisque plusieurs performent très bien.

Le débat qui oppose territoires ruraux et territoires urbains devrait trouver dans notre analyse quelques raisons pour se faire sympathiser les opposants. Nous avons en effet vu comment leurs réalités sont liées. Cela vaut aussi pour le couple centre et périphérie. Les centres des agglomérations québécoises ont bien sûr des réalités qui leur sont propres, mais on note aussi que des sous-centres se créent – autant de centres et de périphéries additionnelles? La ville québécoise se construit autrement et appelle à une gestion différente. La médiation entre centre et périphérie est une des raisons pour ce faire, mais d'autres phénomènes urbains actuels telle la ségrégation sociale et économique de l'espace invitent aussi à des réformes territoriales.

Quel serait le 5^e modèle à venir auquel nous invitait Proulx? Comment marier les traits de scie de la politique rurale et les coups de hache de la réforme municipale? Comment suivre les recommandations du Vérificateur général au sujet du développement local et régional? Comment partager les rôles?

Il nous semble évident qu'un futur modèle devra prendre en compte la diversité des territoires québécois. Pour ce, il faudra tout d'abord considérer non pas seulement quelques entités, quelques agglomérations urbaines, car les succès économiques ne sont pas tant concentrés. Nous croyons que les efforts de la réorganisation municipale pour créer des entités de gestion couvrant un plus large espace vont dans le bon sens. Elles seront vraiment utiles si elles permettent effectivement à des instances locales, plus représentatives des liens qui unissent les territoires, d'organiser plus efficacement et plus équitablement le développement économique et l'aménagement du territoire. De notre gouvernement, cela nécessitera le délaissage de certains pouvoirs et sans doute de la peur que le territoire ne soit pas uniforme – il ne l'a jamais été et le sera encore moins.

Bibliographie

- Bataïni, Sophie-Hélène. Coffey, J. William. (1998) *La localisation d'activités à contenu élevé en connaissances dans le système urbain canadien, 1971-1991*, Cahiers de géographie du Québec, vol. 42, no. 115, avril, pages 7-34.
- Benko, G.B. ed. (1990) *La dynamique spatiale contemporaine*, Éditions de l'Espace Européen, 396 pages.
- Benko, G.B. (1990) *Une introduction*, dans Benko G.B. dir. *La dynamique spatiale contemporaine*, pp. 11-32.
- Boivert, Michel. (1996) *L'analyse économique régionale : un éventail de concepts, anciens et nouveaux*, dans Proulx, dir. *Le phénomène régional au Québec*, pages 187-214.
- Boulet, Jac-André et al. dirs. (1991) *Grands défis économiques de la fin du siècle*, Association des économistes québécois, 338 pages.
- Bruneau (1992) *Systèmes d'information, aménagement du territoire et développement régional : les armatures urbaines*, pour Hydro-Québec, service Ressources et aménagement du territoire, direction Recherche et encadrements, Vice-présidence environnement, 44 pages et annexes.
- Bruneau, Pierre. (2000) *L'archipel urbain québécois, un nouveau rapport société-espace*, dans Bruneau ed. pages 29-59.
- Bruneau, Pierre. dir. (2000) *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*, Presses de l'Université du Québec, collection Géographie contemporaine, 225 pages.
- Carrier, Mario. Côté, Serge. (2000) *Gouvernance et territoires ruraux*, Presses de l'Université du Québec, 339 pages.
- Claval, Paul. (1990) *Les nouveaux espaces industriels : réalités et doctrines*, dans Benko G.B. dir. *La dynamique spatiale contemporaine*, pp. 35-52.
- Collin, Jean-Pierre. (1997) *La dynamique intramétropolitaine dans l'agglomération montréalaise*, Communication au colloque « El desarrollo urbano de Montréal y Barcelona en la época contemporanea : estudio comparativo », Université de Barcelone, 5-7 mai, 18 pages. <http://www.ub.es/geocrit/colmnr.htm>
- Collin et al (1999) *La politique de renforcement des agglomérations au Québec : bilan et réflexion sur une stratégie d'intervention*, pour le Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, 140 pages et annexes.
- Côté, Serge. (1996) *Relations économiques régionales et hétérogénéité de l'espace québécois*, Recherches sociographiques, vol 37, no 3, pp 517-536.
- Côté, Serge. Proulx, Marc-Urbain. Dirs (1999) *Espaces en mutation*, Éditions du GRIDEQ-GRIR, 186 pages.
- Crevoisier, Olivier. (1997) *Mondialisation et territorialisation de l'économie*, dans Proulx (1997a) *Territoires et développement économique*, pages 23-48.
- D'Amours, Alban. (1991) *Les grands défis économiques de la fin du siècle pour le Québec*, dans Boulet et al. dirs. *Grands défis économiques de la fin du siècle*, pp. 15-30.

- Doyon, Serge. (1999) *La problématique des territoires au Québec : une façon de voir*, texte non publié, 25 pages.
- Dugas, Clermont. (2000) *L'espace rural québécois*, dans Carrier et Côté, *Gouvernance et territoires ruraux*, pages 13-39.
- Fillion, Pierre. (1996) *L'enracinement de l'après-fordisme au Canada : retombées régionales et perspectives d'avenir*, Cahiers de géographie du Québec, vol. 40, no 111, décembre.
- Fisher, André. (1990) *Contribution à l'étude des nouvelles relations de l'entreprise industrielle à l'espace géographique*, dans Benko, G.B. dir. *La dynamique spatiale contemporaine*, pages 105-121.
- Geneau de Lamarlière, Isabelle. (1990) *Les déterminants des localisations dans l'industrie des semi-conducteurs*, dans Benko G.B. dirs. *La dynamique spatiale contemporaine*, pages 125-151.
- Groupe québécois de prospective. (1982) *Le futur du Québec au conditionnel*, gaëtan morin ed., 256 pages.
- Guay, Louis (1996) *L'aménagement du territoire : une gestion sociale des problèmes urbains et régionaux*, dans Proulx dir.(1996) *Le phénomène régional au Québec*, pages 57-75.
- Guesnier et Boureille, dirs. (1994) *Dynamique des activités et évolution des territoires*.
- Guigou, Jean-Louis. (1996) *Pour une conception positive et renouvelée de l'aménagement*, Revue d'économie régionale et urbaine, no 4, pages 883-842.
- Harvey, Fernand. (1996) *Historique des régions du Québec, des origines à la Révolution tranquille*, dans Proulx, dir. *Phénomène régional au Québec*, pages 113-132.
- Higgins, Martin, Raynauld. (1970) *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*, Rapport soumis au Ministère de l'Expansion économique régionale, 156 pages et annexes.
- Julien, Pierre-André. Morin, Martin. (1996) *Mondialisation de l'économie et PME québécoises*, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.
- Klein, Juan-Luis. Waaub, Jean-Philippe. (1996) *Reconversion économique, développement local et mobilisation sociale : le cas de Montréal*, Recherches sociographiques, vol. 32, no 3, pages 497-515.
- Legault S., Daniel. (1999) *L'Outaouais frontalier*, Revue Recto-Verso, no 278, mai-juin 1999, pages 26-37.
- Lipietz, Alain. (1990) *Le national et le régional : quelle autonomie face à la crise capitaliste mondiale?*, dans Benko G.B. dir. *La dynamique spatiale contemporaine*, pages 71-104.
- Lipietz, Alain. Benko, Georges. (1995) *De la régulation des espaces aux espaces de régulation*, dans Boyer et Saillard, dirs. *L'état de la théorie de la régulation*, La Découverte, Paris. http://perso.club-internet.fr/lipietz/reg/reg_1995f_espace
- Maillat, Denis. (1979) *Environnement économique international et redéploiement des activités*, communication présentée à « Giornata d'informazione e di contatto sui problemi della ricerca e dell'applicazione industriale nel campo della micro technica », Bellinzona.
- Manzagol, Claude. (1990) *Réflexions sur la trajectoire d'une technopôle : Phoenix*, dans Benko G.B. dir. *La dynamique spatiale contemporaine*, pages 153-172.
- Manzagol, Claude (1996) *La région géographique*, dans Proulx (1996) *Le phénomène régional au Québec*, pages 91-112.

- Miller, Roger. (1991) *Le secteur de la haute technologie*, dans Boulet et al. dirs, pages 103-126.
- Parenteau, Roland. (1964) *Les régions riches et les régions pauvres du Québec*, dans Cité Libre, vol XV, no 70, pp. 36-49.
- Perreault, Julie. (2000) *Dossier. Les villes transportées : les nouvelles agglomérations au Québec*, Revue Recto-Verso, mai-juin, no 284, pages 26-37.
- Planque, Bernard. (1994) *Mutation du système productif et dynamiques territoriales*, dans Guesnier et Broureille, dirs.
- Planque, Bernard. (1998) *Le développement local dans la mondialisation*, dans Proulx dir. *Territoires et développement économique*, L'Harmattan, Paris, pages 5-22.
- Polèse, Mario. (1990) *La thèse du déclin économique de Montréal, revue et corrigée*, L'Actualité économique, Revue d'analyse économique, vol. 66, no 2, juin 1990, pages 133-146.
- Polèse, Mario. Roy, Martin. (1999) *La dynamique spatiale des activités économiques au Québec : analyse pour la période 1971-1991 fondée sur un découpage « centre-périmétrie »*, Les Cahiers de géographie du Québec, vol. 43, no 118, pages 43-71.
- Proulx, Pierre-Paul. (1991) *Un nouveau modèle de localisation des activités économiques*, dans Boulet et al. pages 287-298.
- Proulx, Marc-Urbain, dir. (1996) *Le phénomène régional au Québec*, Presses de l'Université du Québec, 317 pages.
- Proulx, Marc-Urbain, dir. (1997) *Territoires et développement économique*, L'Harmattan, 314 pages.
- Proulx, Marc-Urbain. (1997) *Le rôle des territoires dans la régulation de l'économie-monde*, dans Proulx, dir. *Territoires et développement économique*, L'Harmattan, Paris, pages 107-128.
- Proulx, Marc-Urbain. (1998) *L'organisation des territoires au Québec*, L'Action Nationale, février-mars, 111 pages.
- Proulx, Marc-Urbain. (1998) *Diversité, interdépendance et complémentarités sur le vaste espace du Québec*, Ministère de la Métropole, Avis sur la politique relative à la capitale nationale, 15 pages.
- Proulx, Marc-Urbain. Riverin, Nathaly (1999) *La dynamique spatio-économique contemporaine*, Communication présentée à la Table-Ronde sur les « Relations Centres-Périmétries », Congrès de l'ACFAS 1999, Ottawa, à paraître dans la Revue Interventions Économiques.
- Proulx, Marc-Urbain (1999a) *L'approche territoriale au Québec*, dans Revue Organisations et Territoires, vol 8, no 2.
- Proulx, Marc-Urbain (1999b) *Perspectives territoriales et le modèle québécois de développement*, communication présentée à la Table Ronde « L'économie de la République du Québec » pour Les Intellectuels pour la Souveraineté, Université du Québec à Trois-Rivières, le 25 mars 1999.
- Proulx, Marc-Urbain *Les modèles géo-économiques du Québec*, dans L'Action Nationale, vol XC, no 1, 2001
- Proulx, Marc-Urbain. Riverin, Nathaly (2001) *Recentrage spatial de l'économie du Québec*, dans Revue Interventions Economiques.

Québec. Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM). (2000) *La réorganisation municipale : changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens* (livre blanc), Québec, 131 pages.

Québec. Ministère des Régions (1999) *Cadre de référence. Politique de la ruralité : pour une occupation dynamique du territoire rural*, 42 pages et annexes. <http://www.sdr.gouv.qc.ca/>

Québec. (1999) *Rapport abrégé de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales : Pacte 2000*, 165 pages.

Québec. Ministère de l'Industrie et du Commerce. (1999) *La tertiarisation de l'économie du Québec*. http://www.micst.gouv.qc.ca/etat_eco/tertiarisation/

Québec. Commission de la Capitale nationale. (1999) *La capitale et sa région : un profil socio-économique 1998*. www.capitale.gouv.qc.ca

Québec. Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. (1966) *Division du Québec en 10 régions administratives*, Québec.

Riverin, Nathaly. (1998) *Les disparités spatiales de l'entrepreneuriat au Québec*, dans Proulx, dir. *Territoires et développement économique*, L'Harmattan, Paris, pages 155-177.

Rivière, Dominique. (1990) *La troisième Italie : la petite entreprise et le développement régional*, dans Benko G.B. dir. *La dynamique spatiale contemporaine*, pages 319-336.

Schamp W., Eike. (1990) *Vers une réorganisation spatiale de l'industrie autonome allemande?*, dans Benko G.B. dir. *La dynamique spatiale contemporaine*, pages 173-213.

Sénéchal, Gilles. (1992) *Montréal : tableaux d'un espace en transformation*, Cahiers scientifiques de l'ACFAS, no 76, 498 pages.

Solidarité Rurale du Québec (1999) *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*, 30 pages et annexes. <http://www.solidarite-rurale.qc.ca>

Tellier, Luc-Normand. (1998) *Dynamique économique spatiale et effets de système : le cas du bas bassin du St-Laurent*, dans Côté et Proulx édit. *Espace en mutation*.

Tellier, Luc-Normand. (1982) *Les dimensions économiques de l'aménagement du territoire au Québec*, dans *L'aménagement du territoire au Québec : du rêve au compromis*, cahier VII de l'aménagement du territoire, sous la direction de Jacques Léveillée, pages 43-62.

Tellier, Luc-Normand (1996) *Le Québec et ses régions à l'intérieur de la dynamique spatiale de l'économie mondiale*, dans Proulx, dir. *Le phénomène régional au Québec*, pages 9-28.

Union des municipalités régionales de comté du Québec. (1998) *Mémoire présenté à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales*, 53 pages.

Vachon, Bernard. Lemieux, André (1997) *Mutations structurelles et déconcentration économique*, dans Proulx, dir. *Territoires et développement économique*, pages 67-90.

Veltz, Pierre. (1996) *Mondialisation villes et territoires : l'économie d'archipel*, Presses universitaires de France, 362 pages.

Veltz, Pierre. (1990) *Nouveaux modèles d'organisation de la production et tendances de l'économie territoriale*, dans Benko G.B. dir. *La dynamique spatiale contemporaine*, pages 53-69.

(Le) Vérificateur général du Québec (1999) *Développement local et régional et déconcentration des activités gouvernementales*, dans *Rapport à l'Assemblée nationale pour l'année 1997-1998 Tome II*, pages 210-242.

Annexes

ANNEXE 1

Changements dans le rôle de l'aménagement du territoire et dans le rôle des acteurs publics

Les mutations dans la dynamique spatiale dont on parle à plusieurs égards comme d'une crise, appellent à des changements pratiques de l'État dans l'intervention territoriale (Fischer, 1990). Il aurait été dommage, même s'il ne s'agit pas d'un des objectifs du mémoire, de ne pas faire un pont, si simple soit-il, entre la dynamique spatiale contemporaine et les changements que cela occasionne dans l'approche de l'aménagement du territoire et du développement. Nous présentons donc sommairement l'approche traditionnelle en aménagement du territoire économique. Elle est suivie des principaux changements dans la dynamique spatiale de développement qui touchent l'aménagement du territoire et le rôle des acteurs publics. Enfin, nous discutons l'approche actuelle en aménagement du territoire et en développement économique en faisant ressortir quelques-unes des lacunes.

1.1 Politique et aménagement du territoire : approche traditionnelle

La période de gloire de l'aménagement du territoire est bien celle de la période fordiste, celle où la polarisation industrielle est le moteur de la concentration spatiale (Veltz, 1996). Celle également où la conquête du territoire, de la distance qui régit l'industrie, est une lutte à finir à coups d'aéroports, de routes, de ponts, de ports. La division interrégionale du travail a rendu accessible l'industrialisation de régions sans tradition industrielle par la standardisation. Cette déconcentration a largement été encouragée par les États qui souhaitaient empêcher les déplacements de population vers les centres industriels en expansion après les grands conflits mondiaux (Claval, 1990). Pour empêcher l'homme d'aller à la montagne, déplaçons vers lui la montagne! On prenait également conscience du développement inégal dans l'espace et on a donc adopté la vision de l'industrie industrialisante, reconnaissant le rôle des pôles urbains comme moteurs de l'industrie et ainsi tenté de reproduire dans tout l'espace national ces nœuds incubateurs de prospérité économique. On a pourvu l'espace en infrastructures. On a également largement prolongé la vie de certains secteurs d'activités qui seraient disparus ou qui se seraient déplacés s'il n'en avait été de l'intervention providentielle. Voilà le portrait grossier de l'aménagement du territoire dirigé par des États-providence centralisés qui possédaient quelque pouvoir à orienter les flux économiques et qui croyaient avoir les moyens financiers et techniques de le faire.

1.2 Changements de la dynamique spatiale versus politique et aménagement du territoire

Nous avons distingué entre changements au niveau politique ou dans le rôle des collectivités et changements dans le rôle de l'aménagement du territoire proprement dit.

Reprendons d'abord quelques éléments dont nous avons traité et qui concernent le rôle des collectivités ou des acteurs publics dans le développement économique :

- La mondialisation frappe les États dans la maîtrise qu'ils avaient jadis sur l'économie nationale, mais ils ont toujours un rôle important de régulation à jouer.
- C'est au niveau local que se développent les conditions de succès d'une économie mondiale.
- L'initiative des collectivités joue un rôle prépondérant dans le développement économique.
- Le territoire, ou plutôt, les effets socio-territoriaux de coordination et de mise en relation importent de plus en plus dans le développement économique.
- Les échelons inférieurs de l'appareil politique national apparaissent souvent démunis de moyens pour prendre en main l'ensemble des responsabilités nouvelles qu'ils se voient contraints d'assumer.
- Les territoires, toutes échelles confondues, se livrent une forte compétition pour développer chez eux les conditions propices au développement et pour attirer chez eux les entreprises.
- Les disparités régionales augmentent de même que les disparités entre les individus.
- Le devenir de territoires dont la structure économique est toujours basée sur des formes fordistes inquiète.
- Les entreprises de la nouvelle économie, pressées dans le temps, doivent néanmoins s'appuyer sur des ressources lentes telles le savoir et la formation.

- C'est localement qu'est reproduite la force de travail et que se créent ces ressources lentes.
- L'essentiel de l'emploi est créé par les PME.

De même, réaffirmons certaines des principales données qui concernent l'aménagement du territoire :

- Les moyens modernes de télécommunications réduisent la friction de l'espace.
- La réduction de la friction de l'espace favorise la polarisation.
- La variable *temps* régit davantage l'organisation de l'espace que la variable *distance*.
- L'espace est de moins en moins descriptible en macro-différences. Les dichotomies entre ville et campagne ou entre centre et périphérie deviennent de moins en moins pertinentes.
- Les flux économiques se concentrent sur des territoires privilégiés par les réseaux d'entreprises.
- L'espace se fracture en des territoires spécialisés.
- À l'intérieur même des villes, l'espace se spécialise.
- La concentration des flux économiques provoque aussi l'exclusion de territoires.
- On note ainsi l'augmentation des disparités régionales.
- Les villes sont des territoires privilégiés, notamment les plus grandes.
- La re-métropolisation fait gonfler les noyaux urbains existants.
- Dans les réseaux économiques, les relations horizontales de pôle à pôle l'emportent souvent sur les relations entre le pôle et sa périphérie.
- La dynamique des villes n'entraîne pas toujours celle de leurs régions.
- Le changement d'échelle des villes change leur nature et leurs relations avec la non-ville de même qu'avec le reste du territoire national.
- La maîtrise de l'espace géographique est banalisée.
- Le territoire, ou plutôt, les effets socio-territoriaux de coordination et de mise en relation importent de plus en plus dans le développement économique.
- La compétition que se livrent les collectivités pour attirer les entreprises diminue l'hétérogénéité de l'espace, facteur de mobilité.

1.3 Survol de l'approche contemporaine des acteurs publics et d'aménagement du territoire

À plusieurs égards, l'approche actuelle de l'organisation territoriale s'apparente drôlement à ce qui se fait depuis quelques générations. Benko (1990) soutient que les approches fordistes constituent toujours le noyau de l'organisation territoriale.

Tout d'abord, la lutte aux disparités régionales est toujours d'actualité et plusieurs des vieilles recettes s'appliquent encore au niveau de l'aménagement du territoire. Pourtant, comme nous le dit Claval (1990), la relocation des entreprises ne s'est pas effectuée tout à fait comme on l'aurait souhaité. La conséquence est la non atteinte de certains objectifs d'aménagement que le politique s'était donnés. L'auteur souligne d'ailleurs qu'un des problèmes fondamentaux qui se pose est de mesurer ce que les interventions ont réellement amené comme résultats, le ton de son discours laissant croire qu'à la limite, les interventions n'auraient pour ainsi dire pas eu certains des effets souhaitables qu'on semble leur attribuer.

Les exemples se multiplient où, fermé le robinet de fonds publics, les firmes délocalisées retournent d'où elles étaient venues (Veltz, 1990). Rivière (1990) montre également que plusieurs complexes industriels performants, dont la 3^e Italie, ont comme caractéristique commune le peu de soutien public et la non considération de leur territoire dans les politiques d'aménagement du territoire. Où est la faille?

Toujours sarcastique, Claval soutient que le politique refuse d'intégrer dans son action le fait que la croissance ne s'étale pas de manière uniforme dans l'espace, qu'elle bénéficie seulement à certains points et à certaines aires. Selon lui, devant ce constat qui dit que ses efforts seront vains, le politique l'ignore habituellement.

Sur tout le territoire, le politique multiplie les infrastructures, les équipements et les aides tout azimuts pour le développement industriel. Les inégalités entre les individus, que l'on perçoit aussi spatialement par les

concentrations d'individus riches ou pauvres, sont partiellement compensés par les redistributions dans le cadre des états-nations, mais elles demeurent, selon Veltz (1996), fragiles tout en ne suffisant pas à contenir l'inégalité spatiale.

Car l'activité économique n'en continue pas moins de privilégier certains points de l'espace. Les entreprises tiennent maintenant davantage compte des incitatifs qui leur sont directement attribués (Fischer, 1990) ce qui, on peut facilement le déduire, résulte dans une surenchère entre divers politiques, divers territoires. Celle-ci est accentuée, on le sent bien, dans un contexte de décloisonnement des espaces économiques. Et c'est sans parler de la manipulation du politique par les firmes.

La désignation de technopôles ou de districts industriels par le politique peut sembler tout aussi nouvelle que les termes qu'elle désigne. Par contre, il s'agit à quelques ingrédients près de la même recette. Manzagol (1990) parle de la course des États aux technopôles, Claval (1990) de l'argent dépensé sans compter pour les faire « émerger ». On questionne l'emploi des argents de même que les réelles possibilités d'autodéveloppement à long terme de ces espaces créés de manière plus ou moins artificielle dans plusieurs cas.

La multiplication des PME dans le décor industriel change inévitablement l'échelle à laquelle le politique peut s'impliquer dans les remodelages territoriaux. Rivière (1990) croit qu'il s'agit à la fois d'une manne et d'un problème. L'avantage viendrait de la plus grande flexibilité spatiale des entreprises de petite taille et donc, d'un certain rééquilibrage possible des disparités régionales issues de la concentration des grandes entreprises. Par contre, il s'agit pour l'auteur d'un monde plus difficilement gouvernable. Car c'est tout autant le monde des petits ateliers, du travail à domicile, du double emploi, que de l'innovation et des foires internationales. Au contraire, Claval (1990) croit que les PME sont moins mobiles par leur taille et que l'État a sur elles une plus grande emprise. Nous avons déjà vu²⁹, en raison facteurs autres que celui de la taille, que les PME ne seraient relativement pas plus mobiles que les grandes entreprises. Est-ce dire pour autant que l'État possède davantage d'emprise sur elles? En raison de la multiplication des facteurs qui régissent les choix de localisation des PME, nous nous permettons d'en douter. Mais qu'est-ce donc qui lierait les mains du politique vis-à-vis les PME?

Cette question nous amène à discuter d'un autre aspect de l'organisation territoriale de même que du développement économique lui-même.

Traitons d'abord du développement. Si l'on parle de crise, c'est bien qu'il y a véritablement un problème quelque part. L'enjeu essentiel n'est plus d'abord de mieux répartir le développement dans l'espace, mais bien de le faire naître ou de le dynamiser là où de petits feux flambent déjà. Si l'accent est mis sur les PME, c'est que, comme nous l'avons vu, elles génèrent la plus grande part des emplois. On constate aussi que plusieurs grandes industries traditionnelles sont en déclin, leur décroissance touchant principalement les régions périphériques aux pôles. Faire naître le développement implique donc de trouver des idées nouvelles.

Les auteurs consultés ne nous donnent pas l'impression de penser que le politique n'a pas conscience des nouvelles conditions dans lesquelles le développement économique prend place, ni qu'il ne connaît pas certaines des limites de son action. Ce qui lui est reproché ou noté, c'est la lenteur, parfois, d'ajustement de son tir. Claval (1990) note l'obsolescence des recettes classiques d'aménagement du territoire. Pour lui, l'idée que le succès industriel naît des aptitudes naturelles du territoire est bien ancrée dans l'esprit du politique, qui ne ferait alors rien pour modifier les aptitudes d'une région. Veltz (1996) déplore la faible place accordée dans le discours public aux régulations institutionnelles et publiques alors que l'État, les collectivités territoriales, les institutions en général, sont au cœur de la relation économie-territoire. Rivière (1990) constate qu'il y a effectivement eu un essor des gouvernements régionaux, mais pas pour autant de symbiose entre le pouvoir local et l'économie diffuse, la compétence des régions en politique industrielle étant limitée. Il soulève également des problèmes entre la planification régionale et nationale. Benko (1990) quant à lui observe que les innovations institutionnelles restent mineures. En somme, le politique possède une vision assez claire des changements, mais sa prise de conscience ne se reflète pas toujours dans son intervention sur le territoire.

²⁹ Voir « Désintégration » au point 2.2.2.

Ce n'est pas dire pour autant qu'un certain virage n'a pas été pris. Proulx (1997b) indique que c'est précisément au niveau des institutions que la plupart des pays occidentaux interviennent actuellement. Veltz (1996) en donne un exemple, la France, qui s'est ajustée à la crise en ciblant un nombre limité de lieux sur lesquels elle investit, mettant fin au saupoudrage territorial. L'intervention de l'État prend la forme d'aide à l'environnement de l'entreprise plutôt que des aides directes. Il facilite entre autres les transferts technologiques. L'État français tente aussi de faire en sorte d'augmenter la capacité d'intervention des régions en apportant un soutien par des liens de type partenariat-coopération. Au Québec, Proulx (1997b) nous indique que le gouvernement mise précisément sur la décentralisation, la régionalisation pour renforcer les collectivités locales. Selon lui, cette approche vient du constat que les succès économiques des territoires possèdent toujours des arrangements institutionnels optimaux.

Fischer (1990) montre aussi que les actions publiques qui visent le développement de technopôles, par exemple, sont très sensibles à l'importance de prévoir le développement non pas seulement d'espaces industriels mais de véritables milieux de vie pour les travailleurs (variété des services, variété des équipements, importance de la verdure, du travail architectural, etc.) Manzagol (1990), en prenant l'exemple de la ville de Phoenix, montre clairement le danger inhérent à l'absence d'implication du pouvoir public dans la création d'un environnement pour les entreprises et les travailleurs. Ville hautement libérale, les institutions publiques se sont très peu préoccupées de l'aménagement du cadre urbain, des loisirs, de l'éducation, de l'architecture, des services aux entreprises, tout comme elles ont négligé d'instaurer des stratégies de coordination et de mise en relation des acteurs économiques. Or, l'auteur prévoit la chute future de son économie qui a pour un temps profité à la fois de la disponibilité de capitaux et de main-d'œuvre bon marché, mais qui réussit difficilement maintenant à retenir les sièges sociaux et les entreprises innovantes, principalement dû au fait que les travailleurs cadres ne considèrent pas la ville comme un lieu intéressant pour leur installation. Il note également la faiblesse des liens entre les entreprises dans un environnement peu planifié.

Annexe 2

Entités territoriales soumises à l'analyse et typologie de l'armature urbaine développée par Bruneau (1992)

Entités analysées	Typologie de l'armature urbaine	Villes ou agglomérations urbaines						
Milieu urbain	RMR (6)	<table border="1"> <tr> <td>Montréal</td><td>Montréal</td></tr> <tr> <td>Québec</td><td>Québec</td></tr> <tr> <td>4 villes moyennes supérieures</td><td>Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull</td></tr> </table>	Montréal	Montréal	Québec	Québec	4 villes moyennes supérieures	Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull
Montréal	Montréal							
Québec	Québec							
4 villes moyennes supérieures	Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull							
AR (25)	19 villes moyennes							
	Alma, Baie-Comeau, Drummondville, Granby, Joliette, Rimouski, Rivière-du-Loup, Rouyn-Noranda, Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme, Saint-Hyacinthe, Sept-Îles, Shawinigan, Sorel, Thetford Mines, Val-d'Or, Valleyfield, Victoriaville							
Au (32)	6 petites villes							
	Cowansville, Dolbeau, La Tuque, Lachute, Magog, Matane							
	Amos, Asbestos, Chandler, Coaticook, Lac-Mégantic, La Malbaie, La Pocatière, La Sarre, L'Assomption, Maniwaki, Mont-Joli, Mont-Laurier, Nicolet, Plessisville, Port-Cartier, Sainte-Anne-des-Monts, Trois-Pistoles, Windsor							
127 autres municipalités de plus de 2000 habitants	13 centres de services							
	Acton Vale, Baie-St-Paul, Beauceville, Bedford, Farnham, L'Annonciation, Richmond, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Jovite, Saint-Raymond, Ville-Marie, Waterloo							
	2 centres de services élémentaires							
Municipalités de moins de 2000 habitants	11 petites villes							
	Amqui, Berthierville, Chibougamau, Donnacona, Gaspé, Louiseville, Montmagny, Roberval, Saint-Félicien, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Marie							
	30 centres de services							
	Bonaventure, Cabano, Carleton, Dégelis, Fermont, Forestville, Grande-Rivière, Havre St-Pierre, Huntingdon, L'Étang-du-Nord, Lac-Brome, Lac-Etchemin, Marieville, Naperville, New-Richmond, Normandin, Notre-Dame-du-Lac, Percé, Rawdon, Rigaud, Saint-Jacques, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Pascal, Saint-Rémi, Saint-Sauveur-des-Monts, Saint-Tite, Sainte-Adèle, Sainte-Julienne, Sainte-Martine, Senneterre.							
Milieu rural	54 centres de services élémentaires	Cap-Santé, Caplan, Causapscal, Contrecoeur, Coteau-du-Lac, Disraeli, East Angus, Fatima, Havre-St-Pierre, L'Acadie, L'Ange-Gardien, Labelle, L'Épiphanie, Laurentides, Lavaltrie, Lebel-sur-Quévillon, Les Escoumins, Les Cèdres, Malartic, Maria, Matagami, Métabetchouan, Mont-Rolland, Newport, Paspébiac, Pohénégamook, Pont-Rouge, Prévost, Princeville, Rawdon, Saint-Agapit, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Ambroise, Saint-Ambroise-de-Kildare, Saint-Brunon, Saint-Damien-de-Burckland, Saint-Donat, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Hypolite, Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Martin, Saint-Michel-des-Saints, Saint-Pamphile, Saint-Prosper, Saint-Roch-de-l'Achigan, Sainte-Claire, Sainte-Madeleine, Sayabec, Témiscaming, Val-David, Verchères, Warwick						
		55 municipalités sans fonction régionale significative						
Municipalités de moins de 2000 habitants	1077 municipalités	-						

Annexe 3

Hiéarchie des pôles sur l'espace québécois selon le MIC (1967)

Pôles primaires (6)	Pôles secondaires (21)	Pôles tertiaires (33)
Montréal	St-Jérôme	Gracefield
	St-Jean-d'Iberville	Rigaud
		Beloeil
	Valleyfield	Huntingdon
	Joliette	St-Gabriel-de-Brandon
		St-Rémy
Québec	St-Hyacinthe	Acton Vale
	Sorel	Berthierville
	Granby	Farnham
	Mont-Laurier	L'Annonciation
	Montmagny	St-Jean-Port-Joli
		Baie-St-Paul
Hull	St-Georges	Beauceville
		La Guadeloupe
		Ste-Croix
		St-Raymond
		Donnacona
		St-Casimir
Sherbrooke		Shawville
	Drummondville	Pierreville
	Victoriaville	East-Angus
	Thetford Mines	Richmond
		Disraeli
Chicoutimi	Alma	St-Félicien
Trois-Rivières	Shawinigan	
	Amos	
	Rouyn-Noranda	
	Rivière-du-Loup	Trois-Pistoles
	Rimouski	Caupascal
	Baie-Comeau-Haute-Rive	Cabano
	Sept-Îles	Forestville

Source : Proulx et Riverin (1999)

Annexe 4**Population, taux de variation et densité des agglomérations urbaines**

	Population totale (1996)	Taux de variation de la population (1986-1996)	Densité de la population au km²
RMR			
Montréal	3 326 510	11,3	840
Québec	671 889	11,4	242
Ottawa-Hull (partie québécoise)	247 072	23,4	117
Chicoutimi-Jonquière	160 454	1,3	94
Sherbrooke	147 384	11,6	155
Trois-Rivières	139 800	8,5	163
Sous-total RMR	4 693 109		
AR 40 000 à 100 000 habitants			
Saint-Jean-sur-Richelieu	76 461	18,7	344
Drummondville	65 119	13,7	137
Shawinigan	59 851	1,6	98
Granby	58 872	19,0	226
Saint-Hyacinthe	50 027	5,5	328
Rimouski	48 104	6,5	82
Sorel	43 009	2,8	271
Victoriaville	40 438	9,7	260
AR 25 000 à 40 000 habitants			
Salaberry-de-Valleyfield	39 563	2,2	410
Rouyn-Noranda	39 096	7,9	14
Joliette	34 391	10,5	601
Val-d'Or	32 648	15,1	16
Baie-Comeau	31 795	1,7	27
Alma	30 383	1,4	153
Sept-Îles	26 121	2,4	14
Thetford Mines	27 760	7,8	130
Saint-Georges	26 584	13,6	129
AR 10 000 à 25 000 habitants			
Rivière-du-Loup	22 378	11,4	73
Magog	21 334	13,9	147
Matane	17 118	5,2	76
Dolbeau	15 214	0,5	52
La Tuque	13 165	5,8	10
Cowansville	12 051	3,5	257
Lachute	11 493	0,8	122
Sous-total AR	842 975		
Total RMR et AR	5 536 084		

Source : Collin *et al.* (1999)

Statistiques démographiques des agglomérations urbaines du Québec

	Nombre de municipalités (1999)			Variation 1996-1999	Pop. Moyenne par municipalité
	+ de 5000 habitants	- de 5000 habitants	Total		
RMR					
Montréal	79	32	111		29 969
Québec	22	21	43		15 625
Ottawa-Hull (partie québécoise)	9	1	10		24 707
Chicoutimi-Jonquière	3	7	10		16 045
Sherbrooke	6	9	15	-1	9 826
Trois-Rivières	7	2	9		15 533
Sous-total RMR	126	72	198	-1	23 703
AR 40 000 à 100 000 habitants					
Saint-Jean-sur-Richelieu	5	0	5		15 292
Drummondville	3	3	6		10 853
Shawinigan	3	6	9	-1	6 650
Granby	2	1	3		19 624
Saint-Hyacinthe	1	4	5		10 005
Rimouski	1	7	8		6 013
Sorel	2	3	5		8 602
Victoriaville	1	1	2		20 219
AR 25 000 à 40 000 habitants					
Salaberry-de-Valléefield	2	1	3		13 188
Rouyn-Noranda	1	7	8	-1	4 887
Joliette	3	0	3		11 464
Val-d'Or	1	4	5		6 530
Baie-Comeau	1	4	5		6 359
Alma	1	1	2		15 192
Sept-Îles	1	1	2		13 061
Thetford Mines	1	4	5		5 552
Saint-Georges	1	3	4		6 646
AR 10 000 à 25 000 habitants					
Rivière-du-Loup	1	2	3	-1	7 459
Magog	2	1	3		7 111
Matane	1	4	5	-1	3 424
Dolbeau	1	0	1	-1	15 214
La Tuque	1	2	3		4 388
Cowansville	1	0	1		12 051
Lachute	1	0	1		11 493
Sous-total AR	38	59	97	-5	8 690
Total RMR et AR	164	131	295	-6	18 766

Source : Collin *et al.* (1999)

Annexe 5**Les agglomérations urbaines du Québec – MAMM 2000**

Régions métropolitaines de recensement (RMR)		Population (1996)	Municipalités (2000)
1	Montréal	3 269 977	104
2	Québec	671 519	43
3	Outaouais	247 072	10
4	Chicoutimi-Jonquière	160 454	10
5	Sherbrooke	149 569	15
6	Trois-Rivières	139 809	9
	Sous-total (RMR)	4 638 400	191
Agglomérations de recensement (AR)			
1	Saint-Jean-sur-Richelieu	76 461	5
2	Drummondville	65 119	6
3	Shawinigan	59 851	9
4	Granby	58 872	3
5	Saint-Jérôme	56 533	4
6	Saint-Hyacinthe	50 027	5
7	Rimouski	48 104	8
8	Sorel	43 009	4
9	Victoriaville	40 438	2
10	Salaberry-de-Valleyfield	39 563	3
11	Rouyn-Noranda	39 096	7
12	Joliette	34 391	3
13	Val-d'Or	32 648	5
14	Baie-Comeau	31 795	5
15	Alma	30 383	2
16	Thetford Mines	27 760	5
17	Saint-Georges	26 584	4
18	Sept-Îles	26 121	2
19	Rivière-du-Loup	22 378	3
20	Magog	21 334	3
21	Matane	17 118	5
22	Dolbeau-Mistassini	15 214	1
23	La Tuque	13 165	3
24	Cowansville	12 051	1
25	Lachute	11 493	1
	Sous-total (AR)	899 508	99
	TOTAL (RMR et AR)	5 537 908	290

Source : Gouvernement du Québec (2000) « La réorganisation municipale.

Notes : Les données de population proviennent du recensement de 1996. Le nombre de municipalités tient compte des regroupements approuvés par décret jusqu'au 25 mars 2000.

Les données sur la RMR de Montréal ont été ajustées pour exclure la réserve de Kahnawake et l'agglomération de Saint-Jérôme. Les données sur la RMR Sherbrooke ont été ajustées pour inclure la population de Compton en raison de sa fusion avec Compton Station.